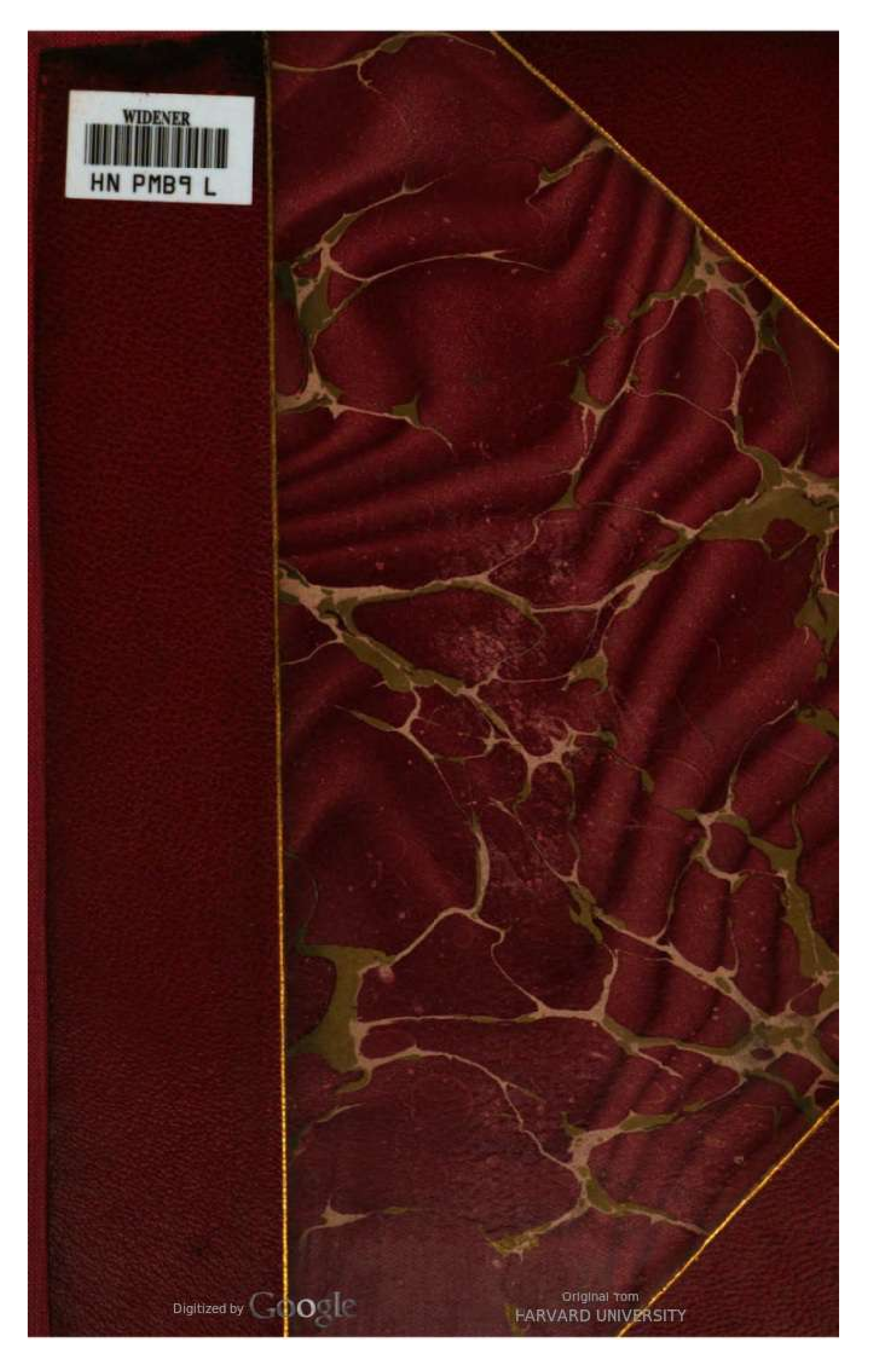
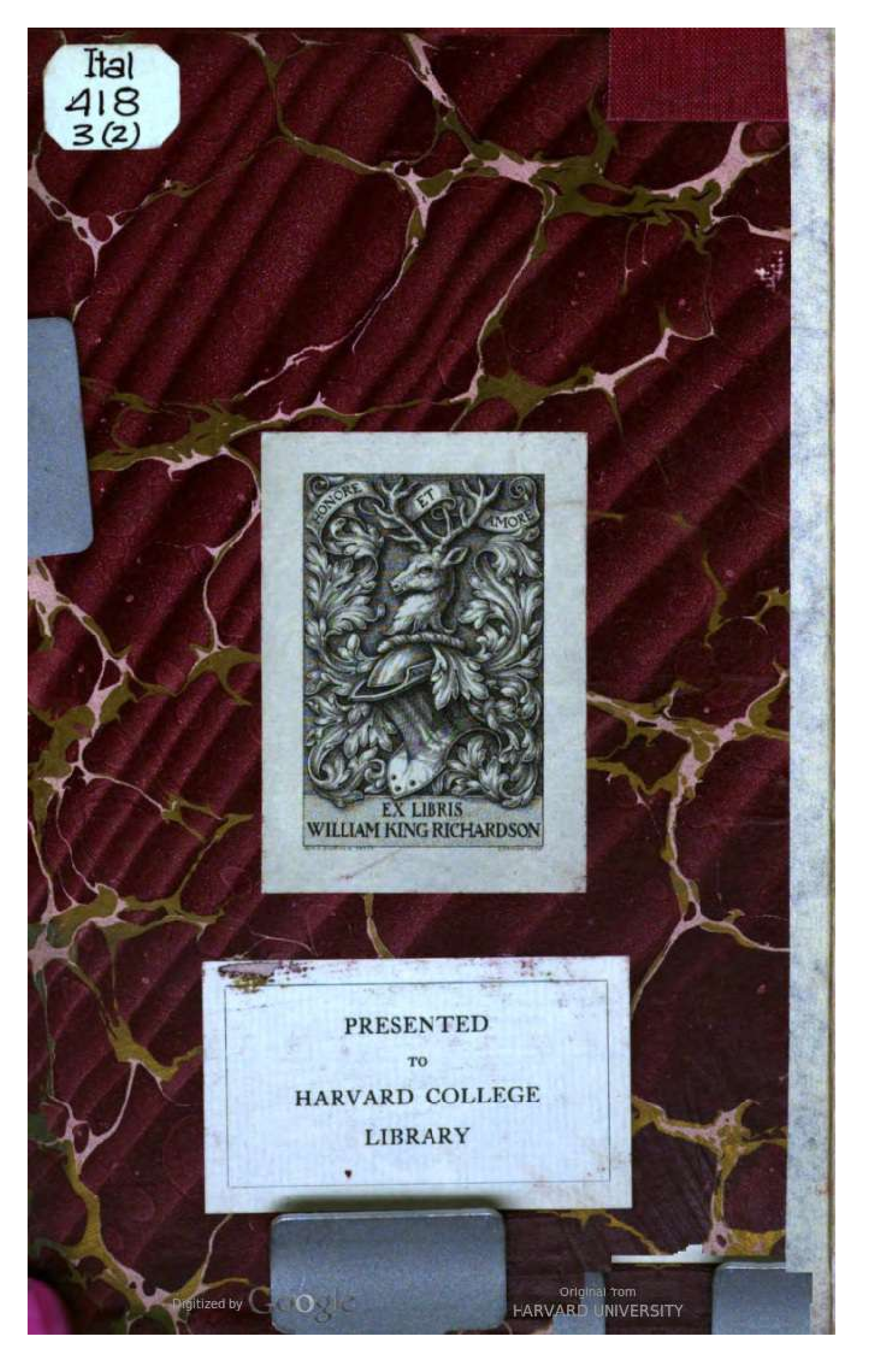
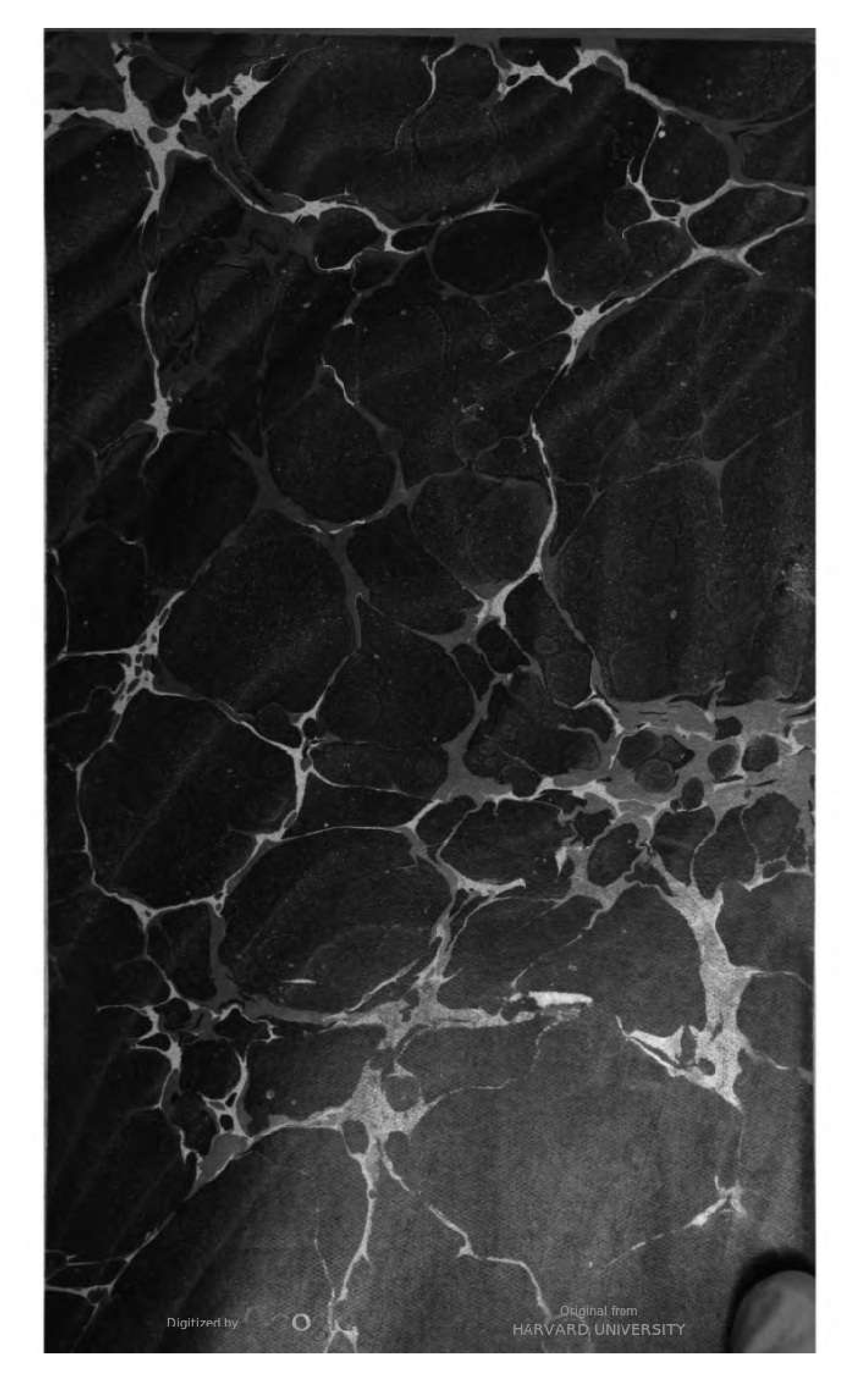

WIDENER
HN PMB9 L



HONORE ET AMORE
EX LIBRIS
WILLIAM KING RICHARDSON





CÉSAR BORGIA

1476-1507

SA VIE — SA CAPTIVITÉ — SA MORT



PUBLICATIONS

DE CHARLES YRIARTE

VENISE. — Histoire, les Lettres, les Arts, la Ville et la Vie. — Un vol. in-4°. (Ouvrage entièrement épuisé.)

FLORENCE. — Histoire, les Médicis, les Humanistes, les Arts. — Un vol. in-4°.

LA VIE D'UN PATRICIEN DE VENISE au xvie Siècle. — Un vol. grand in-8. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

UN CONDOTTIÈRE AU XVe SIÈCLE. RIMINI. — Les Arts à la Cour de Malatesta. — Un vol. grand in 8. *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

FRANÇOISE DE RIMINI dans la Légende et dans l'Histoire. — Un vol. petit in-8.

MATTEO CIVITALI. — Sa Vie et son Œuvre. — Un vol. petit in-folio.

AUTOUR DU CONCILE. — Souvenirs et Croquis d'un Artiste à Rome. — Un vol. in-8.



LUCRÈCE BORGIA

D'après une Toile peinte, communiquée par M. Spence, à Florence.

LUCRÈCE BORGIA

L'original de ce portrait (qui, jusqu'à affirmation contraire, a disparu) doit être attribué à Dosso-Dossi. Son authenticité au point de vue iconographique est attestée, d'abord par le rapprochement qu'on en peut faire avec les médailles (*Voir celle dite « à la Résille »*); par l'identité absolue des traits et du costume existant entre ceux-ci et les traits et costumes d'un portrait du temps, au musée de Nîmes (présentant seulement quelques changements dans le collier de diamants), toile qui porte le nom de Lucrèce ; enfin par le portrait daté 1501, avec l'inscription LUCRETIA-BORGIA ROMA APRIL 1501, appartenant autrefois à Mgr Antonelli, conservateur du musée de Ferrare, encore conservé dans cette ville, et signalé déjà par F. Gregorovius.

Une autre copie du temps, inférieure à celle-ci dans le dessin des traits du visage, existe chez Gugenheim, à Venise, qui a bien voulu nous en communiquer une épreuve.

Celle que nous reproduisons ici provient de la collection de M. Spence, dans sa villa près Florence.



LES BORGIA

CÉSAR BORGIA

SA VIE – SA CAPTIVITÉ – SA MORT

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

DES DÉPOTS DES ROMAGNES, DE SIMANCAS ET DES NAVARRES

PAR CHARLES YRIARTE

TOME SECOND

AVEC PORTRAITS, MÉDAILLES, MONUMENTS ET CARTES



PARIS

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1889



OUVRAGE IMPRIMÉ

à 1200 Exemplaires sur Papier teinté.
à 25 — sur Papier vélin à la Forme.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

CHAPITRE IX

CAMPAGNE DE NAPLES

1501

CHAPITRE X

LE VATICAN SOUS ALEXANDRE VI ET CÉSAR BORGIA

1501-1502



CHAPITRE XI

PRISE D'URBINO ET DE CAMÉRINO. — CÉSAR MENACE BOLOGNE

CHAPITRE XII

LA CONJURATION DES CONDOTTIERI

1502

CHAPITRE XIII

LE GUET-A-PENS DE SINIGALLIA

1503

CHAPITRE XIV

CÉSAR APRÈS LA MORT D'ALEXANDRE VI

1503



CHAPITRE XV

CÉSAR ET MACHIAVEL

1502-1504

CHAPITRE XVI

CÉSAR BORGIA ET JULES II

1503-1504

CHAPITRE XVII

LA CAPTIVITÉ ET LA FUITE

1504-1507

CHAPITRE XVIII

CÉSAR EN NAVARRE

1507



CHAPITRE XIX

LES BORGIA APRÈS LA MORT DE CÉSAR

1507-1502

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME

3422. — Poitiers, Imprimerie BLAIS, ROY et Cie, 7, rue Victor-Hugo.



CÉSAR DUC DES ROMAGNES

DEUXIÈME PARTIE

(SUITE)



CÉSAR BORGIA

DUC DES ROMAGNES

(SUITE)

CHAPITRE IX

CAMPAGNE DE NAPLES

1501

Part prise par César à la campagne de Naples. — Son arrivée à Rome. — Composition et caractère de son corps d'armée. — Il quitte Rome secrètement. — Il cerne Capoue. — Prise de la ville. — Récit du chroniqueur Jean d'Auton. — Fabrice Colonna prisonnier de César. — Traité avec le roi Frédéric d'Aragon, il se retire à Ischia. — César rentre à Rome le 15 septembre. — La Romagne pendant son absence. — L'année 1501 voit l'apogée de César Borgia. — Lucrèce Borgia. — Faiblesse du Pontife pour ses enfants. — Lucrèce est nommée régente et reçoit le sceau pontifical. — Le Pontife négocie le mariage de Lucrèce avec le fils du duc de Ferrare. — Fêtes données au Vatican à ce sujet. — Lucrèce part pour Ferrare.

Le traité d'alliance signé en 1499 entre le Roi de France et Alexandre VI comportait le libre consentement du Pontife aux projets du Roi de France à l'égard du duché de Milan et des provinces napolitaines. Les jours de la maison d'Aragon qui, pendant un siècle entier, avait régné sur l'Italie méridionale par droit de



conquête, étaient désormais comptés. La première expédition de Charles VIII, à laquelle César avait été mêlé malgré lui, avait déjà porté un coup fatal aux princes d'Aragon; la reprise des projets du Roi de France par son successeur devait achever sa perte. Cependant, si Louis XII comptait sur lui-même pour réaliser ses projets sur le royaume, il avait besoin de l'appui du Pontife et réclamait son investiture. Une certaine crainte mystique qui s'explique par la frayeur que causait alors aux princes la menace de l'interdiction avait poussé Charles VIII à attacher le plus grand prix à cette formalité sans laquelle le droit de la conquête lui-même resterait vain et toujours contesté; et son successeur ne croyait pas davantage pouvoir s'y soustraire. Une autre crainte venait assaillir le Roi de France; s'il se regardait comme ayant des droits sur le Napolitain par ses prédécesseurs de la maison d'Aragon, les Rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, eux, se regardaient comme héritiers légitimes de ceux de la maison d'Aragon. Ces droits, il fallait les combattre ou les reconnaître en les partageant. Le 11 novembre 1500, les deux souverains avaient signé le traité de Grenade qui, associant deux puissants ennemis contre un souverain isolé, affaibli déjà et qui allait être bientôt abandonné de tous, mettait fin, par le seul fait de sa conclusion, aux règnes des Aragons à Naples, et réglait le partage du royaume. En vertu de la convention, la Calabre et la Pouille seraient à l'Espagne, le Napolitain, la Terre de Labour et les Abbruzzes resteraient à la France, dont le souverain prendrait le titre de Roi de Naples. L'autorité suprême du Pontife sur l'ensemble de tout le territoire était reconnue, et chacun



des deux princes sollicitaient sa consécration. Un monde de sous-entendus perfides, de prétextes odieux allégués dans les traités, et, dans son exécution, tout un système de fausses allégations, de mensonges et de faux semblants, devaient faire de cette entreprise un acte sans grandeur et sans gloire, tout en donnant au partage du royaume une couleur de revendication, d'intervention nécessaire, et même méritoire. Frédéric d'Aragon avait, disait-on, appelé le Turc à son secours, et si le Roi d'Espagne donnait ordre à ses troupes de s'embarquer dans les ports de l'Andalousie pour aborder en Calabre, c'était pour repousser les attaques des infidèles. Le Vatican lui-même justifiait aussi toutes ses décisions, ses manœuvres et ses préparatifs. César, devenu l'épée du Saint Siège, et une épée désormais redoutable, était un allié dont on ne pouvait plus se passer; il allait agir en capitaine auxiliaire, on lui ménageait des dangers et l'occasion d'acquérir de la gloire, en lui fournissant des moyens d'action qui lui permettraient plus tard de poursuivre ses entreprises commencées. Si son goût pour les expéditions aventureuses trouvait là sa satisfaction immédiate, l'avenir de ses projets sur la Romagne était aussi assuré par l'appui personnel qu'il allait prêter à de tels alliés ; il entrait ainsi d'une façon plus effective dans une confédération puissante.

Il n'entre point dans notre plan de nous faire l'historien de cette campagne de Naples; si Guicciardini en a retracé les péripéties avec autorité, de nouvelles sources, des récits contemporains, écrits par des acteurs ou des témoins de ce grand drame, permet-



tent d'en suivre la marche avec plus de précision et de contrôler les assertions d'un historien passionné. Nous nous attacherons surtout à définir la part que prit le Valentinois à l'expédition, et nous suivrons ses étapes à l'aide du *Diarium*. César était arrivé secrètement à Rome dans la nuit du 17 juin; il ne précédait que de quelques heures le petit corps d'armée d'Yves d'Allègre dont il avait le commandement. Celui-ci fit son entrée dans la ville le lendemain sans qu'on lui rendît de particuliers honneurs; on désigna comme lieu de campement pour ses troupes Acqua-Traversa, au delà du pont Milvius. où devrait se concentrer toute l'armée royale ; on y constitua même un dépôt de vivres et tout ce qui était nécessaire à une telle agglomération. Le maître des cérémonies d'Alexandre VI nous dit naïvement le nombre des prostituées réservées aux troupes, et, avec cette impartialité singulière qui touche à l'insensibilité, il rapporte aussi que le gouverneur de la ville, ayant désigné un certain nombre de maisons de marchands florentins comme destinées à loger les personnages militaires et officiers de haut rang, les propriétaires proposèrent de payer pour droit d'exemption une indemnité de deux cents ducats qu'ils versèrent effectivement entre ses mains : « ce qui, écrit Burckardt, ne les dispensa nullement de la charge, car, à l'arrivée des officiers désignés, le gouverneur força ces marchands non seulement à aller les recevoir, mais à les installer dans leurs maisons, en retenant néanmoins les deux cents ducats. »

Le 23 juin, Berault Stuart d'Aubigny. qui commandait en chef le corps d'armée principal, celui qui venait



d'opérer à Gênes et dans le duché de Milan, entra par la porte Viridaria; il fut reçu en grande pompe par tous les cardinaux qui, sans desseller, le conduisirent directement au Vatican. Jean d'Auton dans son « *Histoire de Louis XII* » et Sanudo dans les « *Diarii* » ont donné le récit 'de l'entrevue. Le Pape, quoiqu'il fût Espagnol et mauvais Français, dissimula son mauvais vouloir et reçut avec joyeuse chère les capitaines de l'armée de France; il leur tint même de joyeux propos. A Messire Berault Stuart, lieutenant général du Roy, il donna « un coursier gris, bien puissant, moult viste, et très léger à la main, avec les bardes d'une richesse extrême ». Le jour s'acheva en passetemps, et le soir le cardinal de Severin, évêque de Maillezais, et frère du comte de Gayace[1], donna aux capitaines français un banquet solennel, « des viandes exquises et de joyeux déduits. » Le repas eut lieu dans un jardin du cardinal Ascanio, plein d'orangers et de citronniers, de grenadiers et autres arbres fruictiers de singulière estime. et fleurs odorantes de diverses espèces. Les chantres, ménétriers, tragédiens et comédiens firent leur office et, le banquet fini, les Français allèrent prendre congé du Saint Père, dire adieu à leur hôte et s'en retournèrent au camp devant Rome où ils séjournaient encore.

Le capitaine Jean-François de San Severino n'entra dans la ville que le 26; un incident le priva de la réception solennelle à laquelle il avait droit; mais le Collège des cardinaux le reçut, et il prit pied chez le vice-

1.—Jean-François de San Severino, comte Caiazzo, le Gayace des chroniques, servait dans les armées française sous d'Aubigny.



chancelier de l'Église où il retrouva encore d'Aubigny. Deux jours après on convoqua, dans Rome même, l'armée toute entière; ayant levé son camp d'Acqua-Traversa, elle entra dans la ville par la porte Viridaria, et se massa dans le bourg. Tout le contingent français défila devant le Saint-Père, en ordre de bataille, avec artillerie et bagage. « Les gens d'arme en bel ordre et bel arroy marchèrent après, montez et armez, la lançe sur la cuisse et la tête en armect, tous en poinct, comme pour devoir combattre..... Ainsi passèrent par la ville de Rome..... devant le chasteau Saint-Ange. Aux créneaux d'une basse galerie était le Pape, accompaigné de grand nombre de cardinaux, d'archevesques et d'évêques, et aussy avec luy était le duc de Valentinois et plusieurs seigneurs de Rome. Et, au passage de l'armée, le dict Saint-Père donna bénédiction apostolique et le jubilé à tous ceux qui là estaient, François et Allemans Et, après ce, l'armée issit de Rome et adressa vers le royaume de Naples [1]. »

Burckardt estime le nombre de troupes passées en revue ce jour-là au chiffre de douze mille fantassins et de deux mille cavaliers; l'artillerie consistait en trente bombardes et vingt-six charriots de munitions [2].

Le Consistoire secret avait eu lieu le 25 juin; le 29.

1.—Jean d'Auton, chap. L. p. 171, 2.

2.—Ce sont évidemment là les chiffres *officiels*. Sanudo en donne d'autres qui sont approximatifs, mais diffèrent peu. « *Introno ordinariamente: fu bel vedere, bella zente e ben in ordine : Zercha 7 in 8 milia fanti, tra i qual solum 2000 squizari, et resto guasconi, normandi e picardi, 800 homeni d'arme et molti cavali lizieri e arzieri a cavalo, e 36 bocche di focho, tra li quali 12 canoni grossi, il resto falconeti.* » — Il faut remarquer, et nous en avons la preuve dans le *Diarium* (page 151, vol. III, Thuasne), que l'armée de César ne leva le camp que le 3 juillet.



fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, on proclama solennellement la ligue entre le Roi de France, celui d'Espagne et le Vatican, ligue dirigée contre Aragon; on rendit aussi publique la double investiture donnée au Roi catholique et au Roi très chrétien. Le même jour, d'Aubigny, qui avait laissé s'avancer son armée sous la conduite de ses capitaines, eut une dernière audience du Saint-Père, puis il prit congé du Collège tout entier, et sortit de Rome.

César restait seul avec ses propres troupes, il opérait toujours sourdement, et c'est à peine si le maître des cérémonies, témoin attentif et inévitable des démarches du Valentinois, peut se rendre un compte exact du moment précis de son départ pour le camp. Le 3 juillet, il est certain qu'il sortit de la ville avec les siens et à leur tête; mais, le soir même, après les avoir mis sur la route de Naples, il rentra au Vatican. Le 9 du même mois, il fit la même manœuvre avec quelques-uns des officiers de l'état-major qu'il avait gardés près de lui; et, cette fois, il est probable qu'il marcha vers le Napolitain. Cependant Burckardt lui-même doute encore de son départ définitif [1]. Les événements allaient se précipiter, le Valentinois dut en réalité quitter la ville le 11 ou le 12 juillet; mais, le 10, il datait encore de Rome un édit contre ceux qui injuriaient ses capitaines laissés à la garde des villes de Romagne.

1.—« Sabbato, 3 mensis julii, recessit ab urbe cum gentibus suis dux Valentinus qui, *dimissis* illis, ut sequeretur mousignor de Ubigari ad regnum neapolitanum, *ipse eodem sero rediit ad urbem.* » — *Diarium*, vol. III, p. 151, Thuasne. — « Veneris 9 dicti mensis in mane iterum recessit ab urbe cum reliquis gentibus suis versus Neapolim dux Valentinois. *Credo ipsum eodem sero ad urbem rediisse.* »



CÉSAR DEVANT CAPOUE

L'armée de César était plus forte que ne l'a dit l'historien Guicciardini; elle se composait de mille fantassins payés par le Pape et rassemblés à Rome par ses soins, de cent lances commandées par Morgante Baglioni, puis de ses troupes propres (moins les effectifs laissés en Romagne, et ceux devant Piombino); enfin il comptait aussi dans ses rangs la compagnie d'Yves d'Allègre, formée par le Roi de France. Les Français, sous d'Aubigny, marchaient les premiers; en avançant dans le Napolitain, ils ruinèrent Marino, Cavi, tous les territoires des Colonna, et arrivèrent devant San Germano qui se souleva en leur faveur; le roi Frédéric dut abandonner la ville, et se retira vers Capoue qu'il croyait en état de résister. Il n'avait pour tout allié que les deux Colonna, Fabrice et Prospero qui avaient abandonné leurs terres aux convoitises du Pape, et allaient lutter avec lui; il avait engagé aussi un condottiere fameux, Rinuccio da Marciano. Fabrice et Rinuccio s'enfermèrent dans Capoue, Prospero Colonna se chargea de défendre Naples, et Frédéric, avec tout ce qui lui restait de troupes en dehors de celles laissées à la défense des deux places, se rendit à Aversa. Le Roi n'y tint pas longtemps, car la garnison de la ville, avec celle de Nola, et nombre de places qui espéraient ainsi échapper au carnage dont les menaçait l'ennemi, se rendirent sans combat. Frédéric retiré dans le Castel-Nuovo de Naples, d'Aubigny l'y poursuivait bientôt, pendant que César et San Severino, comte de Gayace, restés devant Capoue, partageaient



en deux leur armée, les faisaient camper de chaque côté du fleuve, et assiégaient énergiquement la ville. La résistance fut très vive et les Français subirent de rudes pertes ; huit jours durant, les deux chefs menacèrent Capoue ; la défection et le découragement eurent enfin raison de la résistance. Fabrice Colonna, sentant le moment fatal, voulut, du haut du rempart, engager des pourparlers avec les chefs pour traiter de la reddition ; pendant ce temps-là, un citoyen, du nom de Fabricio, livrait les portes, et les Français se précipitaient confusément dans la ville. Jean d'Auton a laissé un récit des exactions que commirent les assiégeants : « Les gens de pied, qui des premiers entrèrent comme étant les plus légèrement armés, mirent à sac tous ceux que devant eux ils trouvèrent par les rues en armes, et cachés dans les maisons, sans pardonner à nul, de quelque état qu'il fût, et tant que le long des rues à grands ruisseaux coulait le sang des morts. Je ne veux déclarer les piteuses plaintes et cris lamentables des femmes désolées et des petits enfants, qui, devant eux, voyaient mourir leurs maris et leurs pères, et occire leurs parents et amis, piller leurs biens et détruire leur cité ; mais diray qu'avec la tuerie des hommes furent maintes filles et femmes violées et forcées, ce qui est le comble du pis de tous les excès de la guerre. Les gens de pied de la bande du Valentinois s'en acquittèrent tellement, que trente des plus belles de la ville furent emmenées prisonnières à Rome. » Guicciardini a insisté davantage sur un forfait dont il rend responsable, non pas l'armée de César, mais César lui-même. Il raconte que les excès furent tels que nombre de



femmes, voyant le sort qui leur était réservé, se jetaient dans les puits ou dans le fleuve pour échapper à la honte. « Entre autres crimes et scélératesses dignes d'éternelle infamie, on dit (*e fama*) qu'un certain nombre de femmes, ayant trouvé moyen d'échapper à ce premier choc en se réfugiant dans une tour, le duc Valentino les voulut examiner toutes, et, ayant fait son choix, en retint pour lui personnellement quarante des plus belles. » Les chroniques contemporaines, celle du notaire Giacomo, par exemple, ne relatent point ces cruels épisodes du siège, ils se bornent à constater la cruauté des soldats et leurs effroyables désordres; mais le *Diarium* de Burckardt ne laisse aucun doute sur les rapts et les viols. Le 24, la ville fut mise à sac, et, le 26, le maître des cérémonies, avec son flegme ordinaire, écrit ce qui suit dans son journal : « Vers cinq heures de la nuit dernière, le Pape a reçu la nouvelle de la prise de Capoue par le duc Valentin..... La prise de cette ville fut due à la trahison d'un certain Fabrice, citoyen de Capoue, qui introduisit secrètement les ennemis et qui reçut le premier la mort de leur propre main; après lui, près de trois mille fantassins et deux cents hommes d'armes, chevaliers, prêtres, citoyens, religieux des deux sexes eurent le même sort, même ceux réfugiés dans les églises et les monastères; et toutes les femmes et les jeunes filles que rencontraient les envahisseurs furent prises et devinrent la proie de la cruauté des soldats. Le nombre des morts dut s'élever à près de quatre mille. »

On accuse César d'avoir insisté auprès des chefs français pour que Fabrice Colonna lui fût personnelle-



ment livré, au lieu de le regarder comme un prisonnier de marque soumis à rançon. Gian Giordano Orsini répondit pour lui et garantit les 15 mille ducats qu'on demandait pour lui laisser la vie sauve et le rendre à la liberté. Rinuccio Marciano, le condottiere, blessé dans l'attaque, mourut de ses blessures. Il est certain que César garde devant l'histoire la responsabilité des excès du siège de Capoue ; à l'heure qu'il est, la tradition en est vivante encore, même après les nombreux assauts que la ville a subis depuis, et le nom de César y est resté en horreur.

Huit jours après la nouvelle de la prise de Capoue arrivait au Vatican le bruit de la reddition de Naples, de celle de Gaëte qui l'avait suivie, et celle de l'entrée de d'Aubigny après la signature d'une convention avec le roi Frédéric. « L'appointement, dit Jean d'Auton, fut signé par le sire d'Aubigny, le duc Valentinois et le comte de Gayace, lieutenans du Roy. Et eurent pour otages le frère bastard du roy Frédéric, et deux des seigneurs principaux de la ville de Naples, lesquels furent envoyés au chasteau d'Aversa et mis en garde entre les mains d'un capitaine français nommé La Lande, et d'un autre nommé Bernard de Mons, gouverneur de la dite ville pour le Roy. Et ce faict, le roy Frédéric plia ses bagages, et se voulut retirer dans l'isle... Et à son départ prit congé de ses familiers et amis et du peuple de Naples, les larmes aux yeux. »

Burckardt nous donne les termes exacts de la convention : Le Roi demande à se retirer à Ischia pendant six mois ; si, d'ici là, il reçoit quelque secours, il

pourra dénoncer l'armistice et combattre. Pendant ces six mois il aura le droit d'emporter tous ses biens ; son artillerie, ses approvisionnements lui resteront. Le délai écoulé, s'il n'est pas secouru, le Roi abandonnera Ischia et Salerne et se retirera où il lui plaira.

En réalité, Frédéric n'usa point du droit qu'il avait stipulé, car il sentit bientôt son isolement. Après avoir enlevé ses objets précieux, vendu son artillerie au Pape, et réuni autour de lui quelques-uns de ses fidèles décidés à le suivre en exil (parmi eux se trouvait Sannazar, le poète lauréat qui devait cribler d'épigrammes le Bœuf Borgia et flétrir César et Alexandre jusque dans la postérité), il se livra à son ennemi le Roi de France, qui l'avait, il est vrai, dépouillé de ses États, mais n'était du moins, ni son parent, ni son allié, et ne lui avait jamais rien promis. Ses deux capitaines, Fabrice et Prospero Colonna, qui l'avaient rejoint à Ischia, reprenant leur liberté d'action, en haine de César et d'Alexandre, allèrent offrir leur épée à Gonzalve de Cordoue qui devait bientôt les venger à la fois et des Borgia et du Roi de France. Trente-trois jours après la reddition de Naples, le 6 septembre, Frédéric s'embarquait pour la France où Louis XII constituait pour lui le duché d'Anjou en lui assurant une pension digne de son rang. Il devait mourir dans cet exil, le 9 septembre 1504.

Au début de la guerre, le Roi de Naples avait envoyé son fils Don Ferrante à Tarente, où, confié au gouverneur de la ville, il s'était réfugié dans la forteresse ; y trouvant un rempart dans la fidélité d'une poignée de braves groupés autour de lui et qui surent résister à



Gonzalve de Cordoue, chargé de réduire la Calabre et l'Apulie. La prise de Naples et de Capoue détermina cependant celle de Tarente ; une convention intervint entre les défenseurs de la ville et Gonzalve, convention aux termes de laquelle le jeune prince aurait la vie et la liberté. A peine maître de lui, Gonzalve le fit porter à bord d'une galère bien accompagné et le dirigea sur Valence. Ce dernier rejeton de la maison d'Aragon de Naples à la fois si brillante et si corrompue, mais qui, sous Alphonse, le fondateur, avait fait de cette ville un centre si favorable aux lettres, aux sciences et aux arts, ne devait plus jamais revoir l'Italie : il allait s'éteindre en Espagne vers le milieu du seizième siècle.

César avait quitté Rome le 9 juillet 1501, il allait y rentrer le 15 septembre, après avoir prêté au Roi de France l'appui personnel de son bras dans une entreprise que celui-ci regardait comme la grande pensée de son règne. Cette campagne devait être féconde en avantages, et Louis XII qui, de sa personne, était resté à Lyon pendant que d'Aubigny agissait pour lui, avait tenu à donner au Valentinois une preuve de sa reconnaissance. Le 23 août, Edouard Bouillon, valet de chambre du Souverain, s'était présenté au camp de César porteur de lettres royales signées de Lyon le 8 du même mois. Le Souverain le remerciait de grand cœur des bons et grands services qu'il lui avait faits à l'occasion de sa conquête et entreprise ; il connaissait « de plus en plus, par effect, le bon voulloir qu'il avait envers luy et de luy faire service, et était bien délibéré le recognaistre cy après en ses affaires et le traicter comme son bon parent et amy ». Le Roi lui demandait en même



temps de sortir du royaume, de renvoyer toute l'armée qu'il avait amenée avec lui, excepté sa compagnie « ordonnée pour demeurer au royaume », de la tenir en bon ordre et police sans faire pillerie, et à portée de la main pour telle ou telle occurence. Son œuvre personnelle ainsi accomplie, César allait recueillir les fruits des services rendus.

L'entreprise des Romagnes n'avait point tout à fait chômé en l'absence de son Duc, les gouverneurs organisaient, administraient et agissaient en toute chose d'après ses indications. On a quelques lettres, datées des divers camps qu'il occupa, écrites à ses gouverneurs et châtelains de Céséna, Rimini, Forli et Faënza; Giovanni Olivieri, évêque d'Isernia. lieutenant général pour tout le territoire, avait tout pouvoir aux lieu et place du Duc; don Remiro de Lorca, majordome de la maison ducale, était préposé à l'administration des provinces du nord. Les troupes restées devant Piombino sous les ordres de Vitellozzo Vitelli et de Paolo Orsini s'étaient rendues maîtresses de la ville dès le 3 septembre, et César en avait reçu l'avis devant Capoue; de sorte qu'en rentrant à Rome, son domaine s'était agrandi, son autorité aussi s'était affermie par l'usage de pouvoiret par l'ordre qui y régnait; enfin les services prêtés au Roi de France, resserrant les liens qui l'attachaient à une confédération puissante, lui créaient de nouveaux titres à la réalisation de ses projets d'avenir.



LA FAMILLE DU PONTIFE

Cette seconde moitié de l'année 1501 devait représenter pour César et pour Alexandre, sinon l'apogée de leur puissance, au moins le moment le plus florissant de leur règne à tous deux, l'époque la plus propice à la réalisation de leurs désirs, celle où tout concorde et tout réussit. A ce moment précis, le Pape a soixante-dix ans, et à cet âge, qui a ses rigueurs, il a conservé toute la vigueur du corps, toute la verdeur de son esprit et l'énergie de ses résolutions. La sensualité qui le domine, l'appétit du plaisir et des jouissances ont dû s'apaiser en lui; mais son caractère est toujours jovial, sa vivacité est la même, son désir de vivre ne s'est point émoussé; il a conservé toute sa force physique. Nous le voyons passer, tel qu'il était alors, dans la *Relation* de Francesco Capello, l'ambassadeur de Venise, qui l'a peint d'après nature à cette même date : « Le Pape a soixante-dix ans, mais il rajeunit tous les jours; ses soucis et ses inquiétudes n'ont d'autre durée qu'une nuit ; il est d'une nature peu sérieuse et n'a de pensées que pour ses intérêts. Son ambition absolue est de faire grands ses enfants; d'autres soins il n'en a pas. *Nè d'altro ha cura.* »

De toutes celles qui l'assiègent, cette préoccupation est de beaucoup la plus forte; le libertin peu à peu disparaîtra, le père seul va rester. A la Vannozza, cette superbe et puissante créature qui réalisa le beau type de la Transteverine, mère de Lucrèce et de César, bien et dûment mariée et remariée plusieurs fois, devenue une

matrone rangée, austère, qui hante la Madona de Santa Maria del Popolo et patronne les bonnes œuvres, a succédé depuis plus de dix ans la belle Julia Farnèse que, dès 1489, le Pape a unie à un mari complaisant, Ursino Orsini. Elle lui a donné un fils, Giovanni (« *Infans Romanus* », disent les titres civils), que le Pape, dans une bulle pontificale du 1er septembre 1501, désigne comme un fils illégitime de César, et que le jour même, par une seconde bulle, il reconnaît comme son propre fils « *né d'une dame mariée* »[1]. Son amour paternel est un amour effréné, « *Svisceratissimo amore* », dit Paul Jove; au fond de toutes ses entreprises politiques perce l'idée dominante de l'agrandissement de sa famille, le développement de la puissance de tous les siens, l'idée fixe de constituer, pour chacun d'eux, un État qui assure leur richesse et leur donne un rang élevé dans le monde. Le premier pontife du nom de Borgia, au début de ces récits, a donné le même exemple, et de son neveu, Pier Luigi, a fait le premier *Prince Neveu;* type de ceux qui lui succèderont dans l'avenir pour le malheur de Rome et le scandale de la papauté. Alexandre VI a surpassé tous ses successeurs, et c'est cette tendance au développement de la puissance de ses enfants qui le pousse à arracher sa fille Lucrèce du lit d'un époux qu'elle aime, pour la jeter dans le lit

1. — Ces deux bulles datées du même jour, conservées aux archives d'Etat de Modène, sont reproduites dans la « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius, à l'appendice, documents XXVII et XXVIII. Voici le passage où le Pontife se déjuge : « Cum autem tu defectum predictum non de prefato Duce, *sed de Nobis*, et dicta muliere soluta patiaris... » — « Filium suum quem in pontificatu habuit cum quadam Romana », dit le *Diarium* de Burckardt.



d'un autre d'un rang plus élevé, et dont l'alliance peut être plus utile à son propre pouvoir et à l'exaltation de sa race. Là est la cause des meurtres, des scandales, des impudicités, là le grand mystère, la raison secrète, la cause efficiente de cette sanglante renommée qui s'attachera dans l'histoire au nom de Lucrèce Borgia, nature molle, instrument trop docile aux mains de deux ambitieux doués d'une énergie terrible, qui ont toujours spéculé sur sa beauté, sur sa jeunesse, peut-être aussi sur son absence de pudeur et son inertie; qui l'ont modelée enfin à leur gré, sans tenir jamais compte ni des aspirations de son cœur ni de ses scrupules. Jeune, ils l'ont fait assister à de hideux spectacles et lui ont donné de monstrueux exemples; elle était un gage, un enjeu, un appât; ils lui ont interdit toute pensée, toute aspiration, tout désir et supprimé sa personnalité jusqu'au jour où, devenue enfin l'épouse d'un prince qu'elle n'a pas choisi, mais auquel elle est fidèle, elle n'offre à l'esprit le plus prévenu contre elle pas une seule manifestation avouée, prouvée par des documents irréfutables, qui permette de retrouver dans la princesse le type d'impudicité que la légende a créé.

Le résultat de la campagne de Naples va permettre à Alexandre VI de satisfaire ses appétits et de combler ses fils. Il a tenu parole au Roi catholique et au Roi très chrétien, il aura sa part de la curée, et c'est pour ses enfants qu'il la réclame.

Dès le 1er août 1501, le Pontife a donné la forme juridique aux rapts qu'il va commettre, par des édits de confiscation et des bulles restées célèbres, parce qu'elles



seront réfutées plus tard par Jules II. Une à une, il a visité les places qu'il a fait occuper et qu'il regarde désormais comme siennes; Castel-Gandolfo, Genazzano, Sermoneta, Frascati, l'ont vu tour à tour accompagné des cardinaux procurateurs. Il taillera la part de chacun dans ces possessions en plein territoire romain, et cette part s'augmentera des déprédations napolitaines. Désormais l'abaissement des familles féodales est consommée. C'était depuis longtemps son but capital : nous l'avons vu d'abord assaillir les Gaëtani, confisquer leurs biens et exiler leurs familles; puis est venu le tour des Pogano, des Mayenza, des d'Estouteville. Les Colonna et les Savelli viennent de prendre les armes contre lui; leurs territoires seront réunis à ceux des autres familles baronnales, et partagés comme eux entre les fils du Pontife. On a vu ce que Lucrèce, César et Gioffre avaient recueilli du premier coup. Giovanni, fils du Pape et de Julia Farnèse, et Rodrigues, fils d'Alphonse de Bisceglie, assassiné par ordre de César et de Lucrèce, auront à eux deux soixante-quatre places et villes, formant le duché de Sermoneta. Rodrigues sera le titulaire avec vingt-huit cités; et le duché de Népi, qui va incomber au rejeton de Julie Farnèse, comptera trente-six cités. L'abbaye de Subiaco à elle seule, devenu le patrimoine à vie de la famille Borgia, compte dix-huit châteaux. Or, ces deux princes sur la tête desquels le népotisme fait tomber ces faveurs dignes de fils de souverains sont presque au berceau; Rodrigues a deux ans, Giovanni en compte trois à peine, aux termes de la bulle de légitimation.

Si la ruine des barons romains et de ceux de la cam-



pagne de Naples avait été consommée au profit de l'unité du royaume pontifical et de la force de l'Église, on pourrait regarder l'acte d'Alexandre VI, malgré ses vices, ses crimes et les honteux moyens qu'il ne cessa d'employer, comme un acte politique important d'un règne; mais il n'en va pas ainsi, le point de vue est tout autre, et c'est un spectacle extraordinaire que celui qu'il a donné au monde. On a vu un Pape détourner à son propre profit ou à celui de ses enfants le domaine de l'Église tout entier; que va-t-il rester, en effet, au successeur de saint Pierre? Ostie peut être, Civita-Vecchia et l'Agro Romano, solitaire et pestilentiel. Ce n'est déjà plus du Pontife que relèvent les villes des bords de l'Adriatique, dont les seigneurs, ces hardis condottieri qui s'étaient taillé des États à coup d'épée, dépendaient encore nominativement et devaient payer le cens à l'Église; c'est de César, duc des Romagnes, souverain autoritaire personnel, qui commande en maître et, après la mort d'Alexandre, maintiendra ses droits sur les territoires qu'il a conquis et refusera d'en rendre les forteresses à Pie III et à Jules II. Le Latium tout entier et les biens féodaux des barons romains sont aux mains de ces deux enfants du Pontife, encore en tutelle, ce sont des princes indépendants, qui n'en doivent plus compte à l'Église; et si elle les administre encore par l'intermédiaire des cardinaux, c'est pour eux qu'elle agit. En somme, presque tout le territoire ecclésiastique est donc aux mains des Borgia; et les actes solennels qui investiront les jeunes princes seront signés par dix-neuf cardinaux, qui représentent le Sacré-Collège tout entier. Pas une voix, au sein du consistoire,



ne s'est élevée pour protester contre ce scandale et cette dilapidation du domaine de saint Pierre [1] !

TROISIÈME MARIAGE DE LUCRÈCE BORGIA

Ce n'était pas assez de témoigner ainsi sa partialité en dépouillant l'Église, il fallait encore l'humilier en mettant le sceptre de saint Pierre, le glaive et le globe du monde, insignes du pouvoir temporel et spirituel, aux mains d'une fille de dix-neuf ans : Lucrèce nommée régente assume le gouvernement de l'Église avec le cardinal de Lisbonne pour conseiller, elle dispose du sceau pontifical et ouvre la correspondance diplomatique, pendant que son père se rend successivement dans les terres des barons qu'il vient de dépouiller, à la Rocca de Sermoneta, fief des Gaëtani, à Castel-Gandolfo, à Genazzano, et dans les autres dépendances de ces familles. On verra bientôt que la destinée de Lucrèce est liée à celle de César, qu'elle est un moyen et une force dont on dispose, et que, de sa grandeur, dépendent celle de son frère et la sécurité du Pontificat. Alexandre, depuis le jour où est tombé Alphonse de Bisceglie, peut-être même avant qu'il ait succombé, a tourné les yeux vers la puissante maison d'Este qui règne à Ferrare, et dont le Prince héritier est veuf et cherche une alliance. Celle à contracter avec la maison d'Este assurerait la possession des Romagnes; par elle Ferrare deviendrait un rempart contre Venise qui la convoitait, et en même

1. — *Voir* à ce sujet le chapitre IV du 7e volume de l'*Histoire de la ville de Rome au Moyen âge*, de Gregorovius. — Édition italienne (Venise, Giuseppe Antonelli, 1875).



temps qu'elle représente un établissement sûr pour Lucrèce, son union avec Alphonse donnerait au Pape et au Valentinois un point d'appui solide.

Les négociations entamées depuis longtemps déjà furent difficiles, et peu s'en fallût qu'elles ne fussent entravées par le Roi de France, qui, lui-même, avait dû donner à Alphonse d'Este une princesse française. Cependant, de tous les souverains de l'Italie, le Pape était celui auquel Louis XII tenait le plus à complaire, et le cardinal de Rohan se chargea de faire comprendre au duc de Ferrare qu'il ferait bien de ne pas compter sur son souverain. Hercule n'avait d'abord demandé qu'une très forte dot, mais peu à peu ses prétentions devenaient plus grandes. En réalité il hésitait, son fils n'avait point de penchant pour Lucrèce, deux fois veuve dans des conditions dramatiques; et sa fille Isabelle d'Este, femme de haute vertu, mariée au marquis de Mantoue, ne se souciait point de voir entrer une Borgia dans sa famille : chacun se tenait donc sur ses gardes, malgré les lettres des ambassadeurs spécialement envoyés pour la circonstance qui peignaient sous un air aimable les charmes de la fiancée. Le Pontife était décidé à triompher de tous les obstacles ; et Hercule, de son côté, semblait résolu, s'il fallait subir l'alliance imposée, à en tirer le meilleur parti possible. Il profita d'abord de la circonstance pour alléger les charges de ses États et demanda une diminution des quatre cinquièmes du cens qu'il payait annuellement à l'Église, et de plus l'évêché de Ferrare pour le cardinal d'Este son fils ; quant à la dot, il exigea qu'elle fût portée à 200 mille ducats d'or, garantis par des gages sur les possessions



des Romagnes. L'heureux résultat de la campagne de Naples, la prise de Piombino et enfin le butin fait sur les barons romains, qui venait de grossir les épargnes d'Alexandre, facilitèrent les transactions ; on se mit d'accord, et à la fin d'août les procurateurs stipulèrent le contrat. Le 17 septembre, en consistoire secret, les cardinaux ratifièrent les concessions faites au duc de Ferrare. Francesco de Pepi, l'ambassadeur de Florence, dans une lettre du même jour adressée à la Seigneurie, nous montre le Pape affairé, ne voulant donner audience à personne, tout en fêtes ou occupé avec les deux envoyés de Ferrare, joyeux d'avoir mis le sceau à ses projets, et atteint le but qui lui tenait au cœur.

Deux envoyés du duc de Ferrare, Saraceni et Berlinghieri, délégués auprès du Pontife, avaient suivi les négociatious ; on a conservé aux archives de Modène les correspondances qui ont permis aux historiens de relater dans tous ses détails pittoresques le brillant épisode du mariage de Lucrèce Borgia avec l'héritier de la maison d'Este[1]. Ces dépêches nous apprennent que le Duc avait chargé ses ambassadeurs d'une mission toute de courtoisie pour le duc de Valentinois, dont on engageait les biens pour garantir la dot du marié. César était rentré à Rome le 17 septembre, le 23 il recevait les deux envoyés ; ils furent introduits après de nombreux pourparlers et trouvèrent le Valentinois couché sur son lit (c'était sa façon de recevoir les envoyés des plus grands princes) ; ils se retirèrent cependant charmés de l'entrevue, et regardèrent comme un succès de

1. — Pour toute cette partie spéciale à Lucrèce, on doit lire Gregorovius « Lucrèce Borgia ».

ALPHONSE DUC DE FERRARE

D'après le Portrait du Titien (Musée de Madrid.)

l'avoir obtenue, car c'était, dirent-ils à leurs souverains, « une grâce que César n'accordait qu'aux cardinaux dont il avait besoin, et qu'il ménageait, en homme prévoyant. » Le 6 octobre, ils furent reçus une seconde fois, mais le 8, comme ils avaient une communication nouvelle à faire au Valentinois, celui-ci se céla et ne donna plus signe de vie. Les envoyés s'en plaignirent au Pape, qui fit chorus avec eux, leur déclara qu'il souffrait lui-même des façons étranges de son fils, qui avait la manie de faire de la nuit le jour, se refusait aux affaires et allait jusqu'à faire attendre les audiences aux ambassadeurs pendant deux mois entiers. C'était, disait-il, le cas pour les envoyés de Rimini, qui, après avoir patienté pendant un aussi long temps, avaient dû partir sans le voir. Le Pape ajoutait qu'en face d'une telle indolence, il se demandait si son fils saurait conserver ce qu'il avait acquis. Nous avons si peu de traits dessinés sur nature qui nous montrent l'homme dans le personnage historique, qu'il faut retenir cet aveu de la bouche du Pontife relativement aux mœurs de son fils. C'est là une des particularités de son caractère ; César ne parle pas, il agit; il cache sa vie privée et ne sort de l'ombre qu'avec éclat, un jour de gala ou un jour de bataille. Pandolfo Collenuccio, autre envoyé de Ferrare au moment de la prise de Pésaro, a reçu la même impression et consigné les mêmes observations à propos de ces façons de noctambule, embarrassantes pour ceux qui ont à traiter des affaires avec le Valentinois.

En réalité, à part le mariage de Lucrèce qui, avec la campagne de Naples, suffit à remplir toute cette année 1501, la grande affaire du Vatican et celle de César

avait été la prise de possession des biens des barons romains, l'organisation de l'administration nouvelle qui allait les régir, et la fortification des places enlevées aux grandes familles. Népi, Civita-Castellana, la Rocca de Sermoneta, avaient été mis en état de défense par Antonio de San Gallo, en faveur à la cour pontificale par ses travaux du Môle d'Adrien; et les déplacements que nécessitaient ces diverses inspections, auxquelles le Pape et son fils voulurent présider eux-mêmes, alternaient avec les négociations, les réceptions, les cérémonies et les consistoires qu'entrainaient les noces de Lucrèce, arrêtées en principe par les procurateurs dès le 5 septembre, avant même le retour de César à Rome, mais constamment remises en question pour les exigences du duc de Ferrare. Le 9 décembre, le cortège chargé d'aller chercher Lucrèce pour la conduire à son nouveau duché quittait la ville de Ferrare; il était composé de 500 personnes conduites par le cardinal Hippolyte d'Este suivi de cinq autres membres de la famille ducale, et nombre de seigneurs, amis et parents, qui s'étaient joints à eux et formaient une cavalcade d'une richesse extraordinaire. Cette *comitiva* devait traverser une grande partie de l'Italie, et être reçue partout aux frais des souverains ou des municipalités.

Le 3 décembre, on arriva aux portes de Rome où, avec une escorte de deux mille hommes, le sénateur de Rome, le gouverneur et le Barigel vinrent au devant d'eux. César se tenait à l'intérieur des portes, précédé de six hérauts d'armes, de cent gentilshommes à cheval et deux cents Suisses; l'ambassadeur de France se tenait à ses côtés.



Plein de partialité pour la France, le Valentinois avait revêtu ce jour-là le costume à la mode du pays, relevé par une ceinture d'or, et portait au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel. Le cardinal d'Este franchit la porte et mit pied à terre ; César en fit autant, et les deux princes se donnèrent l'accolade. La place de Santa Maria del Popolo était comble ; le cortège s'était augmenté d'une députation du Sacré-Collège, composée de dix-neuf cardinaux et de toutes les troupes d'escorte, qui formaient un ensemble de six mille hommes. Par le Corso, le Campo di Fiore et le château Saint-Ange, cette masse, suivie de tout le populaire, traversa la ville et arriva au Vatican où Alexandre VI se tenait à la loggia du palais apostolique. Dès qu'il vit son fils et le cardinal Hippolyte arriver au pied de l'escalier du palais, il se disposa à les recevoir entouré des douze cardinaux et des grands dignitaires de la curie romaine. Les fêtes qui suivirent représentent peut-être l'épisode le plus brillant de la Renaissance, si riche cependant en déploiement d'élégances et de faste. Le succès de Lucrèce fut complet, nous en avons pour garant les lettres secrètes d'un correspondant anonyme de sa nouvelle belle-sœur Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, envoyé par elle au Vatican pour avoir des descriptions exactes et circonstanciées de ces fêtes mondaines. Les archives de Mantoue conservent cette très curieuse relation, que l'historien de Lucrèce a comparée aux récits de nos *reporters* modernes. C'est la première fois en effet que, dans une relation de cette nature, on décrit minutieusement les bijoux, les robes, les présents, comme s'il s'agissait surtout de plaire aux femmes du monde et de leur



donner une idée juste du côté plastique d'une cérémonie. Un troisième envoyé de Ferrare, Giovanni-Luca Pozzi, le soir même de l'entrée, donnait au Duc, au sortir de l'audience qu'il avait obtenue, son impression sur sa belle-fille future et concluait ainsi : « En vérité, elle s'est montrée femme prudente, discrète et de bon caractère, pleine de la plus grande considération pour Votre Excellence et pour son illustre fils; et il y a tout lieu de croire que vous en serez tous deux satisfaits. Outre qu'elle est pleine de grâce en toute chose, elle est en même temps modeste, belle et honnête. Elle est aussi bonne catholique et montre sa crainte de Dieu. Demain matin elle se confesse dans le but de communier le jour de la Nativité. Sa beauté est déjà par elle-même un attrait, mais le charme de ses manières et la grâce de son allure la font paraître plus grande encore. Je conclus donc de tout cela *qu'il n'y a rien de sinistre à attendre d'elle.....* »

La chute est singulière et la conclusion inattendue ; elle prouve bien quelles craintes assiégeaient la maison d'Este et quelle *sinistre* réputation accompagnait dans toute l'Italie le nom des Borgia.

Du brillant récit de ces fêtes, complaisamment racontées par l'historien de Lucrèce, nous ne rapportons que les traits relatifs à César. Il prit part à toutes les démonstrations avec beaucoup de grâce, et c'est ainsi que les deux héros de la fête furent les deux beaux-frères de la mariée, Hippolyte d'Este et le Valentinois. Le bal qui se donna le jour de la signature du contrat eut lieu dans la fameuse salle du Papagallo ; nous savons par la relation du correspondant de la marquise de Mantoue,



El Prete (c'est ainsi qu'il signait), que César fit une passe en solo et dansa avec grâce en face de sa sœur. Le 31 décembre, le Valentinois à son tour donna une fête aux nouveaux époux, et on joua la comédie dans ses appartements privés; tous les jours s'écoulèrent en divertissements de toute sorte, ballets, cavalcades, chars de triomphe représentant les héros de l'antiquité. Le 2 janvier on célébra sur la place de Saint-Pierre un combat de taureaux, représentation acclimatée à Rome depuis les Aragonais, et ce n'était déjà plus rare de voir de telles fêtes célébrées sur la place Navone et au Testaccio. Nous avons déjà vu César entrer en lice à l'occasion du Jubilé; cette fois encore il descendit dans l'arène accompagné de neuf Espagnols qui, probablement, devaient être des hommes du métier prêts à le sauver de l'atteinte terrible du taureau. Le Valentinois était à cheval; après avoir salué le public, il s'avança seul contre l'animal et le combattit à la lance. Puis il voulut se montrer dans le même combat, à pied, au milieu d'une *Quadrilla* de dix autres Espagnols. Après avoir, avec une sorte de *maëstria* superbe, fait montre de sa valeur, il abandonna la partie aux toreros de profession. Le soir on représentait au Vatican des comédies allégoriques, toutes à la gloire de César et de Lucrèce, et pleines d'allusions aux maisons d'Este et de Borgia, entrecoupant ces représentations de ballets, comme la *Moresca* dansé dans la salle des Papes, où l'on joua aussi les *Ménechmes* de Plaute. Chaque soir les courriers spéciaux de Giovanni Luca Pozzi et Gerardo Saraceni envoyaient des courriers spéciaux à Ferrare qui portaient à la cour de Mantoue les indiscrétions mondaines



du chroniqueur d'Isabelle d'Este. Le 6 janvier, le départ de la fiancée fut résolu; la nouvelle duchesse allait traverser en reine les nouveaux États de son frère César qui, tout le long de sa route, avait donné des ordres pour qu'elle fût reçue en grande pompe. Le Pontife avait décidé les plus hautes maisons romaines à déléguer des représentants à la suite de sa fille. César lui donna personnellement une escorte d'honneur de deux cents cavaliers, avec une musique et des bouffons pour la divertir le long de sa route. Parmi les gentilshommes figuraient Yves d'Allègre, qui lui était prêté par le Roi de France, et un autre, qui devait un jour acquérir une grande réputation comme capitaine, Ugo de Moncade. La cour officielle de Lucrèce comprenait 180 personnes, et parmi ses dames de compagnie figuraient une Angela Borgia, dame Girolama, la propre sœur de la nouvelle mariée, née d'un autre lit, la fameuse Adriana Ursini, et une autre Adriana mariée à don Francesco Colonna. Les Ferrarais partaient contents, car la veille du départ on leur avait compté la dot en bon numéraire. Lucrèce prit enfin congé de son père, avec lequel elle resta un instant seule dans la chambre du Papagallo où bientôt César les rejoignit ; son frère voulut l'accompagner avec le cardinal Hippolyte d'Este jusqu'en dehors des portes, puis il rentra avec celui-ci au Vatican. La fille d'Alexandre, naguère femme d'Alphonse d'Este, et déjà divorcée et veuve de deux époux, allait entrer dans une nouvelle phase de sa carrière ; elle cessait désormais d'être un instrument aux mains d'Alexandre et de César. Il est à remarquer que pas un ambassadeur ni un chroniqueur contemporain, pas



plus que les maîtres des cérémonies témoins assidus de toutes ces fêtes et qui se firent l'écho des moindres épisodes relatifs à Lucrèce, n'ont jamais, en cette circonstance, prononcé le nom de la Vannozza, la mère de la mariée, qui n'assista évidemment à aucune de ces fêtes.

CHAPITRE X

LE VATICAN SOUS ALEXANDRE VI ET CÉSAR BORGIA

1501-1502

La famille du Pontife. — Julie Farnèse. — Sancia d'Aragon. — Vie privée de César. — Ses mœurs. — L'atmosphère de la cour pontificale. — La vie dissolue qu'on y mène. — Le *Diarium* du maître des cérémonies d'Alexandre VI. — Mœurs des cardinaux. — Point de vue auquel il faut se placer pour juger les mœurs du temps. — L'expiation, la Réforme. — Pamphlétaires du temps. — Supplice que leur inflige César Borgia. -- La lettre à Paolo Savelli. — Requisitoire contre les Borgia par l'auteur anonyme.

La période qui va s'écouler depuis le retour de César à Rome après la campagne de Naples, jusqu'à son départ pour une nouvelle expédition dans les Romagnes, vers le mois de juin de 1502, est la plus longue qu'il ait passé au Vatican, celle pendant laquelle on le voit le mieux agir dans sa vie privée, au milieu de la cour qu'il s'était formée, ou dans le palais apostolique même, près de son père. De cette famille illégitime, issue d'un pape et d'une belle fille romaine, cette Vannozza, aujourd'hui remplacée par la Julie Farnèse, il ne reste plus que César, l'aîné de la famille, Lucrèce, et enfin Gioffre leur plus jeune frère. Pier Luigi, l'aîné de tous, est mort avant même l'élévation de son père au cardinalat. Giovanni, duc de Gandia, a succombé sous le poignard des assassins apostés par César Borgia lui-même; Alphonse de Bisceglie, prince d'Aragon, le dernier mari de Lucrèce, est aussi tombé victime reconnue de César.

Gioffre, comte de Cariati, prince de Squillace mène une vie assez effacée; toujours entre Naples et le Vatican, on ne le voit passer dans l'histoire que tenant sa place dans les fêtes publiques à côté de Dona Sancia d'Aragon sa femme, dont la tenue n'est pas édifiante, et qui semble avoir joué un rôle sinistre entre le malheureux duc de Gandia et César Borgia. Une famille nouvelle née du même père, le chef de l'Église, et d'une plus jeune favorite, Julia Farnèse, croît et s'élève à côté de l'ancienne sous les yeux d'une des parentes du Pontife, Adriana Mila, complice de sa vie dissolue, qui, non contente d'avoir protégé ses amours avec la Vannozza et élevé ses enfants, est encore la confidente de Farnèse qui a donné deux enfants au Pontife, Laura, et le petit duc de Népi[1].

De la Vannozza il n'est plus question depuis longues années; nous avons déjà dit que ses enfants ne la perdront jamais de vue; dans les grandes circonstances de leur vie on les verra se réunir autour d'elle. Le maître des cérémonies ne la nomme plus qu'une ou deux fois dans des occasions banales, elle vit dans un palais, à la Regola, avec son mari Canale, nommé capitaine de la Torre di Nona, lieu de défense et prison d'État. Lucrèce, jeune fille, avait déjà sa maison privée, le palais de Santa Maria in Portico, récemment construit par le cardinal Battista Zeno, détruit aujourd'hui, mais dont on a conservé la trace sur de vieux plans de Rome; il s'éle-

1. — La date de la liaison d'Alexandre VI avec Julia est certifiée par celle de l'enfant reconnu par le Pontife. *Laura* est née en 1492, et le mariage de Julia avec Orsini s'est effectué en mai 1489. Au moment où nous sommes, Laura est donc âgée de neuf ans; quant au jeune duc de Népi, l'enfant qui est né aussi de ces amours, les bulles qui l'investissent du duché, bulles datées de 1501, le désignent comme un enfant de trois ans.

vait à gauche de la basilique de Saint-Pierre près du palais actuel de l'Inquisition, sur l'emplacement même où, depuis, le Bernin a construit la colonnade. Ce palais, elle a dû l'abandonner pour résider à Pésaro quand elle est devenue l'épouse de Giovanni Sforza. Divorcée, elle est rentrée à Rome où bientôt elle a contracté de nouveaux liens avec Alphonse de Bisceglie qu'elle a vu périr sous ses yeux ; bientôt veuve d'Alphonse, puis fiancée de nouveau à l'héritier du duché de Ferrare, elle est venue habiter encore près de son père qui ne peut se passer d'elle. C'est la belle Julia Farnèse qui a succédé à Lucrèce dans son palais de Santa Maria in Portico ; le 20 mai 1489, il y a aujourd'hui douze ans, Rodrigues l'a placée comme demoiselle d'honneur à côté de Lucrèce, élevée par Adriana Mila, puis bientôt il a uni cette jolie fille des Farnèse au propre fils d'Adriana. De sorte que cette parente de morale facile n'a pas eu à changer de résidence. Deux années après cette union, qui a eu lieu sous les yeux de la belle-mère tutrice de son propre fils, celle-ci va assister aux relations adultères qui se forment entre Alexandre VI et sa nouvelle belle-fille Julia. Comme elle a élevé Lucrèce, Adriana Mila Orsini élèvera aussi les deux enfants adultérins de Julia et d'Alexandre ; Orsini, le mari, ira cacher sa honte, si toutefois il avait le sentiment de la honte, tantôt dans son château de Bassanello, tantôt dans une grande ferme que lui a donnée le Pape.

La relation, peu à peu, deviendra tellement publique et la liaison si continue, si régulière, et le scandale si bien établi, que les poètes du temps surnommeront Julia Farnèse « la *Sposa del Cristo* », comme on surnomme son

frère le cardinal « *Della Gonella* ». Ce n'est rien encore ; Alexandre VI, lui, est un débauché sans pudeur, et de lui rien n'étonne, car il ne connaît aucune loi divine ou humaine ; mais ce qui fait douter l'historien et ce qui le met en garde contre les jugements qu'il va porter, c'est qu'à quatre années de date, le 16 novembre 1505, un Pontife redoutable entre tous, Jules II, l'irréconciliable ennemi des Borgia, celui-là même qui, le jour de son élection, entre en fureur à l'idée d'habiter les mêmes appartements qu'Alexandre, ces *ædes Borgiæ* que ce dernier a fait décorer par le Pinturicchio, sollicitera pour Nicolas de la Rovère, son neveu, la main de Laura, la fille de ce « *juif*, de ce *Maranne*, de ce *circoncis* », et se déclarera joyeux de l'obtenir [1].

Nous avons déjà dit quel rôle joue Sancia d'Aragon ; son âge ne surpassait celui de Lucrèce que d'une année, et elle était aussi l'aînée de son mari. Le témoignage de l'ambassadeur de Venise, corroboré par celui de Burckardt, nous l'a montrée la maîtresse de ses deux beaux-frères ; elle deviendra plus tard celle du jeune cardinal Hippolyte d'Este, contraint de quitter Rome précipitamment pour échapper à la jalousie du duc de Valentinois. L'expérience lui a appris qu'on ne provoque jamais César sans payer la rivalité de la mort. Gioffre, le mari de Sancia, ne compte pas pour elle ; il est l'objet de son mépris ; il semble qu'il ait été assez chétif et peu fait pour plaire à une telle épouse ; l'histoire, qui

1. — *Paride de Grassis*, le successeur de Burckardt comme maître de cérémonies, rapporte les singulières invectives de Jules II, qui refuse d'habiter les appartements de Borgia, et s'installe à l'étage supérieur plutôt que de vivre sous le toit où a vécu ce « circoncis ». — *Dorium, Paride de Grassis.*



constate sa faiblesse de corps et d'esprit, est à peu près muette à son égard. On sait que les premières années de son mariage il vivait dans le palais du cardinal d'Aleria, près du castel San Angelo ; en 1500 il vint habiter le Vatican.

César, encore cardinal, avait son palais dans le Borgo, où huit années auparavant nous avons vu Boccaccio Andrea, l'envoyé de Ferrare, lui rendre visite ; devenu prince français, duc de Valentinois et duc des Romagnes, ayant peut-être transporté dans ses diverses capitales, à Céséna surtout, nombre d'objets de sa possession privée, il a abandonné sa résidence de Rome pour s'installer près de son père, au Vatican. Comme Julia Farnèse et les jeunes enfants nés de ses amours sont là tout proches, au palais de Santa Maria in Portico, tout ce monde d'enfants illégitimes et adultérins sont rassemblés dans l'immense alvéole du Vatican, où ils vivent sous son ombre, et cette famille de hasard, au dire d'un ambassadeur, est si chère au Pontife, que là sont « son cœur et ses yeux ».

Les faits et gestes de la vie privée de César Borgia échappent au récit des historiens ; si, par un effort de concentration, rassemblant tous les traits épars çà et là dans les récits du temps, les lettres des ambassadeurs, les *Diarii* contemporains et les mémoires laissés par ses capitaines et ses familiers, nous essayons de reconstituer dans notre imagination la figure du fils d'Alexandre en lui donnant son relief plastique et sa physionomie morale, il faut bien dire que nous n'arriverons encore qu'à dessiner une figure pâle et effacée. Le personnage ne se découvre point, il reste silencieux



et taciturne. En dehors des crimes avérés, de la cruauté froide qu'il déploie à l'égard de ceux qui le froissent, le gênent où l'insultent ; à part quelques mots entrecoupés qu'on l'entend prononcer dans de très rares occasions , il ne se trahit ni ne se révèle, et tout reste à l'état de légende en ce qui concerne sa vie privée. Un certain Collenuccio de Pésaro, envoyé de Ferrare auprès de César, que nous avons déjà cité, nous dira quelques-unes de ses habitudes, et nous décrira ses façons d'être dans deux rapides entrevues qu'il aura avec lui; mais tout cela est morcelé, court et effleuré. On ne peut pas, par exemple, citer le nom d'une femme qui ait eu une part dans l'existence du héros, à peine celui de la pauvre Charlotte d'Albret, son épouse légitime, abandonnée à la cour de France, et qu'il ne doit jamais revoir; et de la Caracciolo, la femme d'un de ses capitaines vénitiens qu'il enlèvera, au grand scandale du sénat. On sait que César était débauché ; à l'heure qu'il est, on répète encore, dans les provinces soumises à sa domination, que sa puissance d'attraction était irrésistible, et qu'en cela il tenait de son père Alexandre; mais, à part ce récit de la prise de Capoue, où on le voit choisir les plus belles prisonnières pour en orner son harem, et une note incidente donnée par un de ses capitaines dans un manuscrit de Céséna, qui nous révèle, à ses côtés, la présence d'une grande belle fille, sans nom, sans histoire, sorte de favorite muette qu'il menait avec lui en campagne, il n'y a presque rien de pertinent et de personnel dans les récits contemporains. Singulière circonstance, on ne saura même point le nom de la mère des deux bâtards qui survivront à César et auxquels celui-ci semble s'être attaché.



Burckardt rapporte deux épisodes célèbres, deux tableaux de débauches de la vie du Vatican auxquels Borgia a présidé, récits isolés dans le *Diarium*, et qu'il faut regarder comme symboliques d'une vie habituelle de désordre. Nous avons aussi un fameux réquisitoire, la pièce la plus complète, le monument historique, peut-être exagéré, mais au fond irréfutable, qu'on appelle « *la Lettre à Paolo Savelli* », document qui résume toutes les accusations qu'on peut porter à la fois contre Alexandre, contre César et contre Lucrèce; mais nous aurons à revenir sur ce sujet et à discuter la portée du réquisitoire.

Les divers épisodes du *Diarium* où on voit passer sur les fonds d'architecture du Vatican ces personnages qui composent la famille d'Alexandre suffisent d'ailleurs pour nous faire comprendre dans quelle atmosphère morale on vivait à la cour d'Alexandre. C'est en vain qu'on récuserait l'authenticité du grand document qui s'appelle « le *Diarium* » du maître des cérémonies d'Alexandre VI. La cause est entendue; l'hypothèse d'une interpolation faite par les ennemis du Vatican dans le propre manuscrit original conservé dans les archives du Vatican est aujourd'hui démontrée impossible par la comparaison qu'on en a faite de toutes les copies qui existent dans les divers dépôts de l'Europe. Nous avons fait remarquer plus haut que le maître des cérémonies du Vatican n'a enregistré aucun des bruits calomnieux dont les dépêches des ambassadeurs et la chronique quotidienne de Rome se faisaient l'écho; nous pouvons ajouter avec l'auteur des commentaires sur le *Diarium*, M. Thuasne, que Burckardt est « un greffier scrupuleux, impassible, en quelque sorte automatique,



un irréprochable maître des cérémonies, enregistrant sans étonnement et sans haine tout ce qui se passe sous ses yeux et à ses côtés..... Son œuvre d'ailleurs n'était pas destinée à voir le jour [1]. » Nous ne voulons donner qu'un argument à l'appui de la sincérité de ce *Diarium*; c'est qu'à l'heure même où, en secret, dans son appartement du Vatican, au sortir des scènes auxquelles il venait d'assister, ou dont il venait de recueillir les échos, Burckart en consignait le récit dans son journal, d'autres personnages, étrangers au Vatican, mais qui avaient un intérêt capital à savoir ce qui s'y passait (je veux parler des ambassadeurs et des divers représentants des cours étrangères), transmettaient à leurs souverains les mêmes informations. Il n'y a pas une seule des assertions sur lesquelles on a basé les accusations contre la mémoire d'Alexandre, celle de César ou celle de Lucrèce et de ses autres enfants, qui n'ait sa confirmation dans un récit contemporain et simultané, et le travait qui consiste à mettre ces récits en parallèle a été fait d'une façon complète et irréfutable. Une telle comparaison n'était possible à établir qu'après avoir déchiffré nombre de documents et dépêches poli-

1. — Il faut lire, au sujet du *Diarium*, la préface que M. Thuasne a écrite en tête du 3e volume de l'édition complète qu'il en a donnée. L'abondance des informations sur le sujet, la richesse de notes, la persévérance avec laquelle le jeune érudit a poursuivi l'œuvre de reconstruction complète du *Diarium*, la comparaison attentive de tous les textes pour donner celui qu'on peut considérer comme définitif, font de ce travail une œuvre à part. Toutes les objections tombent devant les arguments mis en avant par le commentateur. Et quant à la même heure, de trois sources différentes, allant vers trois buts divers, partent des renseignements presque identiques sur le même événement (et dont la différence même prouve la sincérité), comment douter que le récit de Burckardt puisse être un récit mensonger ?



tiques qui, inconnus, inédits, dormaient encore hier dans la poussière des archives d'Italie.

Nous voyons aussi dans le *Diarium*, au milieu des splendeurs du culte catholique, en pleine Basilique de St-Pierre, dans la poussière dorée d'un rayon de soleil qui perce les vitraux, au son des chants religieux et à la fumée de l'encens, la belle Lucrèce, ses longs cheveux dorés sur les épaules, dans sa robe de brocart d'or, assise sur des coussins, en face de son père, avec sa belle-sœur, l'impudique Sancia, Julie Farnèse la maitresse du Pontife, et toute une cour profane qui assistent en riant au Saint-Sacrifice de la messe, scandalisant par ses lazzis la foule recueillie groupée autour de l'autel, et prête à murmurer contre un tel sacrilège. On sait que le Pape ne doit pas, aux termes de la règle du cérémonial, s'asseoir à la même table qu'une femme [1], fût-elle une Reine ; mais le Pontife n'a cure d'aucune de ces règles, trop étroites pour lui : « Je suis allé souper au palais avec sa Béatitude, et j'y suis resté jusqu'au jour dans les divertissements habituels à Sa Sainteté, auxquels ont part les femmes, sans lesquelles, au temps où nous sommes (30 Xbre 1502), il n'y a bonnes fêtes qui le divertissent. » C'est Giustiniani, l'ambassadeur de Venise, qui parle ainsi ; quelques jours avant il nous a montré Alexandre assistant à des bals qu'il organise presque chaque soir : « Tous les jours il fait danser des filles devant lui, et donne des fêtes d'autre

1. — *Voir* les extraits des *Diarii* des maitres des cérémonies du Vatican : « Norma ceremoniarum nostrarum... expresse prohibent mulieres esse in convivio cum pontefice. » — *Diarium*, t. I, p. 323. — « Si regina fuisset, non potuisset ex jure nostrarum ceremoniarum. » — *Diarium*, *Paride de Grassis*, feuille 262.

sorte auxquelles prennent part des courtisanes. » César et Lucrèce assistent à une fête de ce genre le 27 octobre 1501, et cependant, depuis le 15 septembre, celle-ci est mariée à Alphonse d'Este ; après le souper, auquel le Pontife a pris part, on a fait venir cinquante courtisanes qui sont entrées en danse avec des serviteurs et des invités : d'abord revêtues de leurs costumes, elles ont bientôt ôté leur dernier voile, et on a placé sur le sol les grands candélabres qui éclairaient la table du festin ; le Pape, le Duc son fils et sa fille Lucrèce, jetant à terre des châtaignes, se sont amusés à voir ces malheureuses passer et repasser, courbées pour les ramasser. à la lueur des candélabres ardents. Enfin le Pontife a imaginé un autre jeu pour couronner ce divertissement, il a institué des combats amoureux, combats publics, dont l'énergique vainqueur recevra, comme prix, des menus objets. On n'en saurait dire davantage, et la plume se refuse à retracer de telles turpitudes dont il n'y a malheureusement pas à douter, attestées qu'elles sont à la fois par nombre d'ambassadeurs dont on ne connaît les dépêches que d'hier, et qui, naturellement, ne connaissaient point le récit du *Diarium*.

Dans cette dernière circonstance, il semble bien que la scène se passe chez César et que le Pontife soit l'invité de son fils ; mais il ne résulte pas du récit des ambassadeurs, pas plus que de celui du maître des cérémonies, que Lucrèce ait assisté à la fête. Le 11 novembre Burckardt dépeint une autre scène ; le Pape et Lucrèce, du haut d'une fenêtre du palais, se délectent à voir des étalons lancés par des laquais sur des juments[1].

1. Matarozzo de Pérouse, contemporain, confirme le récit du banquet

Mais le récit serait long de ces scandales, et la tâche trop facile de dresser un requisitoire contre Alexandre VI et César.

Que Rodrigues Borgia ait pu s'asseoir sur le trône de St-Pierre et y régner dix ans sans que la Papauté en ait été ébranlé, c'est la preuve de la force de l'institution. Il est juste de dire que si bas que fût alors le niveau de la morale publique, après quelques années de pontificat le Pape avait déja recolté ce qu'il avait semé, car il était abhorré du peuple romain. Quand il sortait du Vatican pour traverser la ville, s'il n'était accompagné d'une nombreuse escorte, il lui arrivait parfois de courir de grands dangers ; une fois même, au Campo dei Fiori, on faillit le lapider[1]. Les libelles étaient nombreux, on se les passait de main en main ; les épigrammes des poètes napolitains, ennemis jurés du Saint-Siège qui venait de trahir Aragon, redoublaient de violence et enveloppaient à la fois dans la même

des courtisanes, en substituant à celles-ci des dames et des seigneurs de la Cour Vaticane. — Sanudo, dans son *Diarium*, l'enregistre à son tour, mais il s'en réfère à la « *Lettre à Paolo Savelli* ». — Francesco Pepi, ambassadeur de Florence, s'exprime ainsi dans sa dépêche à la Seigneurie : — « In questi di et de Sancti et de Morti, il Papa non e venuto o in S. Piero, o in Cappella par la Scesa hebbi a questi di, quale, *benche lo impedisce da questo, non pero lo impedi domenica nocte per la veglia d'ogni sancti vegliare in fino a XII hore con il Duca, quale havea facto venire in Palazo la nocte ancora cantoniere, cortigiane, e tucta nocte stierono in vegghia et balli et riso.* » Roma, 4 novembris MDI. — Il aggrave les circonstances, car la scène se passa la veille de la Toussaint. Il est à remarquer que les passages en italique sont *chiffrés* dans la dépêche. Agostino Vespucci, le 16 juillet auparavant, avait écrit de Rome à Machiavel : « Restamavi dire che si nota per qualchedunó, che, dal Papa in fuori, che vi ha del continuo il suo greggie illicito, ogni sera XXV femine e piu, de l'Ave Maria ad una hora, seno portate in Palazo, in groppa di qualcheduno... si mi rispondete vene daro delle più belle. »

1. — *Voir* le récit du chevalier Harffe, un voyageur allemand qui assista à l'épisode pendant la Pâques de 1497, Cologne, 1860, page 33.



reprobation Alexandre, Lucrèce et César. Pasquin ne désarmait point, et pendant que d'autres poètes à gage divinisaient le Bœuf Borgia, la verve populaire et la voix vengeresse des Némésis de carrefour menacaient chaque jour le Vatican. De temps en temps un pauvre diable, accusé d'avoir propagé un libelle ou redigé un pamphlet, expirait dans d'horribles tortures. Le Pape riait de ces injures publiques et raillait son fils César, qui entrait en fureur et cherchait le bourreau pour lui ordonner de percer d'abord la langue du coupable d'un stylet rougi au feu, puis de lui couper les deux poignets. Ce fut le cas d'un Vénitien que l'ambassadeur de la Sérénissime essaya de disputer aux exécuteurs des hautes-œuvres. Le 5 décembre 1501, Jeronimo Manciani, un rhéteur napolitain, qui avait eu la même imprudence et parcourait le Borgo, masqué, tout en prononçant quelques discours acérés contre César, eut le même sort. Le Valentinois régnait par la terreur, mais on le respectait quand même; d'ailleurs on le voyait rarement; il se révélait tout d'un coup, après un long silence ou une absence prolongée, par un meurtre épouvantable, un forfait horrible commis contre quelqu'un de sa propre famille, ou une vengeance sinistre : tel le meurtre de l'évêque Perotto, qu'il frappa presque dans les bras du Pape son père, et dont plus tard on trouva le corps dans le Tibre, où il était tombé « *non libenter* », dit Burckardt avec son flegme ordinaire. Aussi, au dire d'un ambassadeur, Rome tremblait-elle au nom du Valentinois : « Tutta Roma treme di esse Duca [1]. »

1.— « E altra volta Cesare ammazzo di sua mano sotto il manto del Papa messer Pierotto; si che il sangue saltó alla faccia del Papa del quale



Ces mœurs dissolues, ce mépris des lois ne sont pas la spécialité des hôtes du Vatican ; sans doute, Alexandre et César représentent à eux deux, chacun dans son genre, le sommet du crime et de l'impudicité ; avec eux on rétrograde d'un demi-siècle, au temps de Sforza et de Sigismond Malatesta ; mais le contraste est surtout frappant, parce que le théâtre de leurs excès et de leur crime est le Vatican, et que ceux qui donnent au monde un pareil spectacle sont les pasteurs des âmes, les chefs de la chrétienté. Rodrigues n'a fait que transporter à Rome les mœurs qu'il avait à Sienne, et ces mœurs sont encore celles de tout le clergé des grandes villes italiennes. On croit à des diffamations posthumes en face des récits que nous ont laissés les contemporains ; mais le coupable avoue, et on est forcé de reconnaitre que la lecture des bulles de réformation des Pontifes visent justement les excès qu'ils nous ont décrits et tendent à les faire cesser. En 1501, le jour même où Alexandre VI vient de fiancer Lucrèce à un nouvel époux, il réunit les cardinaux pour réformer les mœurs des couvents qui, au dire du *Diarium* prenant acte du consistoire, sont devenus des lupanars et des lieux de débauche. Au temps où Rodrigues n'était que cardinal, sous Pie II, le Pontife a dû déjà interdire aux clercs et aux prêtres « de tenir des boucheries, des cabarets, des maisons de jeu et de prostitution dont ils tirent profit ». Alexandre VI lui même, dans le mouvement

messer Pierotto era favorito. » Capello, *Relations*. — Burckardt dit : Cecidit in Tyberim non libenter, in eodem flumine repertus est, de quo multa dicta sunt per urbem. » — Vol. II, p. 432, édit. Thuasne.— Sanudo, dans ses *Diarium*, adopte la version de Burckardt. Ce Pedrus Caldés (Perotto) était camérier et favori d'Alexandre VI.



de réaction qui s'est fait en lui sous le coup de l'immense douleur qu'il a ressentie de la mort de Gandia, son fils, a édicté des peines et publié des bulles de réformation à ce sujet, mais le mal n'a fait que grandir. Clercs et prêtres, cachés dans la ville de Rome, disséminés çà et là, vivent pour la plupart comme s'ils étaient mariés, entretiennent des femmes dans leurs propres maisons, et la plupart ont des enfants[1]. L'excès devient tel qu'il faut aviser, et on prend des mesures violentes; mais l'Église n'est pas encore fixée à cet égard sur les droits des clercs. L'exemple part de bien haut d'ailleurs, et avant de réformer le bas clergé il faudrait se réformer soi-même. Quelques-uns des cardinaux ne sont point prêtres, et la dignité chez eux revêt pour ainsi dire un caractère politique, de sorte que le contraste entre la vie qu'ils mènent et l'habit qu'ils portent, est moins vif; mais le Sacré-Collège tout entier prend part à ces excès. Au point de vue du caractère, de l'honorabilité et de la conscience des membres du Sacré-Collège, on sait le contrat fait par Alexandre VI avec chacun des cardinaux influents pour

1. — « Incumbit igitur clerus omnis, et quidem cum diligentia, circa sobolem procreandam. Itaque a majore usque ad minimum concubinas in figura matrimonii, et quidem publice, attinent. Quod nisi a Deo provideatur, transibit hæc corruptio usque ad monachos et religiosos, *quamvis monasteria urbis quasi omnia jam facta sint Lupanaria...* » *Diarium*, t. II, page 79, édition Thuasne. — « Nam quid obsecro aliud sunt hoc tempore puellarum monasteria nisi quædam non dico Dei sanctuaria, sed Veneris execranda prostibula, sed lascivorum et impudicorum juvenum ad libidines explendas receptacula ? » Nicolaus Clemangis, archidiaconus Bajocensis, doctor sanctæ theologiæ Parisiensis. *De corrupto ecclesiæ statu.* — *Voir* Pic de la Mirandole, Pier Dauphin, Savonarole sur le même sujet. — *Voir* les notes substantielles mises au *Diarium* de Burckardt, tome II, page 79, édition Thuasne.



obtenir leur voix dans le conclave; à celui-ci il a promis la vice-chancellerie de l'Église, l'office de camerlingue et de grand penitencier ; celui-là devait avoir la commanderie de Subiaco à perpétuité, avec tous ses châteaux ; cet autre l'évêché de Parme et de Népi, un autre enfin le domaine de Civita-Castellana; le tout signé par contrat bien en règle, qu'il s'est d'ailleurs empressé de ne point exécuter, sous le prétexte qu'il n'était pas au pouvoir d'un pontife d'aliéner le domaine de l'Église. Enfin on a vu le vénérable patriarche de Venise, à quatre-vingt-quinze ans, tendre la main pour recevoir cinq mille ducats, prix de son vote ; et, dans tout le Collège, cinq cardinaux seuls ont refusé de prendre part à la conspiration qui avait pour but de mettre la tiare sur la tête de Rodrigues Borgia.

Les mœurs privées sont tout aussi pitoyables ; à cette époque de l'histoire, il n'est jamais question, pour un prince de l'Église, de garder le vœu de chasteté, et, quand on compare les temps à une telle distance, on ne peut s'empêcher, malgré nos misères, notre instabilité et les maux qui, de toute part, menacent la société, d'admirer les progrès de la morale publique. Tous les pontifes qui vont porter la tiare depuis 1400 jusqu'au milieu du XVIe siècle ont une famille nombreuse, fruit de leurs écarts, issue la plupart du temps de courtisanes ou de grandes dames de la société romaine; c'est un honneur suprême de s'unir à leurs filles, et leurs fils nouent des alliances royales. On a vu les destinées de César et de Lucrèce; on n'a pu entendre sans étonnement mêlé d'horreur le fait du mariage du neveu de



Jules II avec Laura, la fille de Julia Farnèse et d'Alexandre VI. C'est le train ordinaire des choses. Un historien patient, qui voudrait accumuler les documents authentiques sur la vie privée des pontifes du xve siècle, montrant jusqu'à quel point le Vatican était alors contaminé et dissolu, dresserait un terrible réquisitoire. Il ne s'agit ici que de montrer le milieu dans lequel s'agitent ces sanglants héros de l'histoire, Alexandre et César. En réalité, à part le sang de ses frères dont les mains du Valentinois sont encore tachées, l'homme diffère assez peu des autres personnages de son temps. Innocent VIII a sept enfants naturels, et si Lucrèce, après avoir épousé le seigneur de Pésaro, puis un prince d'Aragon, s'allie enfin à l'illustre maison d'Este, Franceschetto Cibo, fils de Pape, épouse une Médicis, la belle Magdalena, et le prédécesseur d'Alexandre VI, en plein Vatican, a marié lui aussi sa fille Dona Perretta à Alfonso de Carretto; et les Romains, en voyant passer le cortège de la nouvelle duchesse d'Este, rappellent la splendeur des fêtes données lors des noces de la fille de Madona Teodorina. Le successeur de Borgia, Piccolomini, Pie III, cet octogénaire au chef branlant qui montrera bientôt une certaine tendresse pour César, a douze fils et filles que sa mort rapide l'empêchera d'installer au Vatican. La démoralisation est complète, et elle est générale; les seigneurs français, qui ne sont point suspects en fait de retenue, lors de la fameuse descente de Charles VIII en Italie, et aujourd'hui sous Louis XII, au moment où ils tiennent encore la moitié du territoire, s'étonnent d'un tel état de choses. « Au pays d'Italie, dit Philippe de Commines en ses mémoires, ils ne font point

grande différence d'un enfant bâtard à un légitime. » D'ailleurs les pontifes sont les dépositaires de toutes les dispenses, il lient et ils délient. Le Pape futur accordait d'avance à tous les cardinaux électeurs l'absolution entière, et sans réserve, de tous les crimes commis ou à commettre, quelle qu'en fût l'énormité, « *et même quand ils seraient de nature à ne pouvoir être pardonnés qu'après une énonciation expresse* [1] ». Et à chaque conclave on renouvelle cette déclaration ; aussi, quel spectacle ! La constatation, presque inconsciente, de Burckardt et de Paride de Grassis, son successeur comme maître de cérémonies, nous met dans la confidence des maladies honteuses qui dévorent les prélats. Sforza, Monreale (qui est un Borgia lui aussi), de la Rovère, qui sera Jules II, en sont atteints [2].

Qu'on s'étonne maintenant de voir à Ripa grande le cardinal d'Albret, beau-frère de César, Francesco Troche, le secrétaire du Pape, et le duc de Valentinois, s'embarquer publiquement pour se rendre à la vigne de l'un de ceux-ci, en compagnie de la Tommasina et de Magdalena, deux courtisanes célèbres du temps. Ce spectacle est de chaque heure. Que peut-on attendre de ceux qui, comme le frère de Julie Farnèse, l'amante d'Alexandre VI, ont profité de la honte de leur sœur pour revêtir la simarre ? Ce cardinal, que le peuple romain, habile à forger un trait homicide, a surnommé le cardinal de la « *Gonella* », sera un jour

1. — Voir l'éditeur du 1er *Diarium* de Burckardt, Gennarelli, Florence.

2. — Jules II ne quitta point sa chaussure le vendredi saint pour l'adoration de la croix, à cause de l'état de son pied, écrit Paris de Grassis : « totus erat ex morbo gallico alterosus. » *Diarium*, Bibl. Nationale, mss. 5165, t. III, p. 61, année 1513.

le pape Paul III. C'est le dernier trait de l'histoire, et c'est ce *Cardinal du cotillon* qui fondera la grandeur de cette illustre maison de Farnèse qui, après avoir occupé le trône de Saint-Pierre, ira s'éteindre sur le trône d'Espagne.

Il faudrait cependant bien se garder de juger les hommes et les mœurs d'Italie au xv[e] siècle, à la mesure de notre temps, ce serait tomber dans une erreur profonde. Les mots eux-mêmes ont changé de sens. César, au dire de l'envoyé de Ferrare, est « fourni d'une grande modestie ». Lucrèce aussi est « *modeste* », ce mot revient à chaque instant dans l'éloge que les ambassadeurs font de sa personne. On vante beaucoup la *prudence* d'une jeune fille, et ce mot de *prudence* qu'on applique à Lucrèce, on l'applique aussi à son frère dont le caractère est « exquis » *(Indole squisita)*. On croit rêver; et nous ne pouvons plus comprendre. Le jour où Alexandre VI écrit à sa fille, il ne lui reste plus, après lui avoir donné d'excellents conseils sur sa conduite politique, qu'à lui souhaiter de : « *Star sana e ad esser devota della gloriosa nostra donna.* » D'ailleurs, le nom de la Vierge et la dévotion spéciale d'Alexandre VI à l'égard de la Madone sont attestés à chaque page de sa correspondance. On dit bien aussi qu'il a fait peindre Julie Farnèse sous les traits de la mère de Dieu; mais comme, après mûr examen, il n'y a rien de tel dans les fresques du Pinturicchio des appartements Borgia, et qu'il ne reste pas trace de cette impiété autre part que dans les écrivains du temps, qui peuvent être les ennemis des Borgia; il ne faut pas porter ce blas-

phème à son avoir, et encore, serait-ce à leurs yeux un blasphème, et en auraient-ils eu la conscience? César est peut-être le seul qui n'ait nulle hypocrisie et ne fasse pas parade de dévotion; il est vrai que si sa correspondance est encore assez volumineuse, elle est surtout politique, et, à part des *complimenti*, sans rien de *psychologique* dans l'expression, nous n'avons pas une lettre qui peigne ses sentiments intimes. Il ne manquera cependant pas, le jour où il a pu échapper à un danger, non seulement d'aller en remercier le Seigneur publiquement, mais d'invoquer son nom en faisant part de l'heureux événement à son beau-frère de Mantoue, ou à ses parents de Navarre.

Tout est donc confus dans notre esprit, malgré le beau livre de l'auteur du « *Cicerone* », et son « *Histoire de la culture de la Renaissance* », malgré les tentatives d'Addington Symonds, celles de Taine, de Ghebart et autres écrivains aussi érudits que pénétrants, qui ont tenté de définir la morale et l'esthétique du temps. En étudiant les caractères du XVe siècle, on est frappé d'abord de la précocité des êtres ; quand nous voyons entrer l'envoyé de Ferrare chez César Borgia en 1493, César a dix-sept ans, et il nous peint un homme, avec toutes ses habitudes, ses gestes, son langage et son envergure. Il semble positif que beaucoup plus tôt, dans le nord de l'Italie tout autant que dans le midi, la personne physique et morale d'un prince ou d'une princesse est déjà accentuée. Il est certain aussi qu'entre sa treizième et sa quatorzième année, Sigismond Malatesta, le fils de Pandolphe, seigneur de Rimini, a donné de grandes preuves de valeur à la tête des troupes.



La débauche aussi est précoce ; sans ajouter foi à des assertions mensongères comme celles qui nous montrent Lucrèce, l'amante de son père et de son frère, nous savons cependant que la pudeur n'existe pas ; on voit dans le journal du maître des cérémonies d'Alexandre VI Lucrèce et l'un de ses jeunes époux, par leur attitude le jour même de leur mariage, forcer les assistants à abandonner la salle où ils donnent des marques trop visibles de leur impatience ; une autre fois, en un même jour de fêtes, après avoir présenté à la fiancée cinquante coupes d'argent pleines de *confetti*, Alexandre VI puise dans ces coupes et verse les dragées dans le corsage des belles matrones rangées autour de la salle ; et cela, « pour le plus grand honneur et la gloire du Dieu tout-puissant et de l'Église catholique », ajoute ironiquement le maître des cérémonies du Pontife. Les unions entre princes, unions qu'on a souvent prises comme effectives, alors qu'il s'agit de simples fiançailles, restent certainement très prématurées ; rien de tel ne se voit aujourd'hui, comme si la nature elle-même, sous le même ciel et dans la même région, n'accomplissait plus la même œuvre. Le mot « pudeur » doit peut-être être rayé du dictionnaire de l'époque, comme le sentiment auquel il correspond dans notre esprit. Une femme d'une vertu incontestée, l'exemple du siècle, dont le nom peut être écrit à côté de celui de Vittoria Colonna, celle-là même qui opposa à César une résistance héroïque dans Forli, Catherine Sforza, jette aux assiégeants qui la veulent contraindre et la menacent de mettre ses fils à mort une réponse que l'histoire du temps ose à peine enregistrer, et, par un geste à la fois impudique et su-



blime, qui rappelle celui d'Agrippine : « Frappe au ventre », elle étale sa nudité devant le vainqueur. Grande dame, princesse, fille du peuple ou courtisane, dans aucune classe de la société, les actes, les pensées, les façons d'être ne peuvent se comparer à ceux d'aujourd'hui. L'historien se demande si, de même que la vie était plus rude alors qu'aujourd'hui, le corps plus aguerri, la sensibilité moins grande, et absente cette susceptibilité du cœur, de l'âme et des sentiments qu'on appelle la pudeur, et qui amène une divine rougeur au front de la femme ; le progrès, une culture nouvelle, l'exemple des devoirs mieux connus, un certain raffinement de tout notre moral, produit de ce que nous appelons la civilisation moderne par opposition à l'état nature, en rendant nos sens plus faciles à l'offense et à la douleur, ne nous ont pas aussi rendus plus sensibles aux outrages que peuvent subir nos yeux, et aux froissements que ces spectacles produisent en nous. Il est bien certain qu'à part des âmes libertines et des esprits dévergondés qui, de tout temps, sous toutes les latitudes, peuvent se plaire à des spectacles impudiques, une société de femmes de la classe la moins élevée ne saurait aujourd'hui assister sans rougir aux représentations qui se donnaient alors dans les palais à l'occasion des grandes fêtes des fiançailles auxquelles assistaient les princesses et dames de la cour entourées de cardinaux et de jeunes seigneurs. L'*Euriale*, œuvre de jeunesse de Sylvius Œnea Piccolomini, qui sera le grand pape Pie II ; l'*Ermafrodite* du Beccadelli, la *Calandra*, toute cette littérature enfin qui, de Politien à Machiavel et de Bembo à l'Aretin, forme le

théâtre de la fin du XVe siècle au milieu du XVIe, est, dit Gregorovius, un marais infect devant lequel la gravité du Dante aurait reculé d'horreur.

En face de ces exhibitions plastiques du Vatican, auxquelles un Pontife assiste joyeux et tranquille, et qui, au dire des témoins qu'il y a conviés, sont un besoin quotidien pour lui, on en arrive à se demander si ce n'est pas nous qui voyons un délit et une honte là où les hommes de la Renaissance ne voyaient peut-être qu'une symphonie de formes, une succession de tableaux dont les lignes, changeant à chaque instant, devenaient à leurs yeux un spectacle dont ils sentaient le besoin, et à leur goût pour la beauté des formes une satisfaction devenue pour eux une nécessité dont nous ne subissons pas la loi. Si subtile que soit cette hypothèse, il ne faut pas oublier que jamais notre enthousiasme pour la beauté de l'art grec n'a atteint celui d'une Isabelle d'Este, par exemple, la belle-sœur de Lucrèce qui, jour et nuit, rêve à une statue antique que César a donnée à un duc d'Urbin, et, oubliant toute réserve, la mendie pour ainsi dire avec insistance. Qu'on se rappelle aussi les épitaphes composées par les poètes du temps pour les courtisanes, épitaphes empreintes du paganisme le plus pur, où l'on célèbre la beauté de leurs formes, comme nous exaltons aujourd'hui les vertus chrétiennes de nos mères, de nos sœurs et de nos filles. Il n'est que juste d'ajouter que les scènes horribles, ces combats amoureux qui semblent avoir suivi les divertissements du Vatican, mettent à néant dans l'espèce l'excuse que nous essayons d'invoquer ; mais ceux qui ont vécu dans l'atmosphère du temps que nous nous



efforçons de faire comprendre tiendront cependant compte du point de vue et verront dans quelle mesure l'hypothèse peut être acceptée.

L'expiation d'ailleurs ne se fera pas attendre, et c'est la chrétienté toute entière qui sera menacée. Savonarole vient d'ameuter l'Europe contre le repaire d'où partent tous les scandales. Alexandre le méprise avant de le livrer aux flammes, et se rit du « Fraticello » qui brandit la torche du haut de la chaire de Saint-Marc; mais Pic de la Mirandole, à son tour, en appelle à l'empereur d'Allemagne : c'est de là que partira l'incendie, et elle se propagera dans toute l'Europe. Depuis plus d'un demi-siècle les Allemands sont embusqués dans le Vatican, ils occupent les emplois, gardent les avenues et sont maîtres des secrets; en vain Callixte III et Alexandre VI essaieront de leur substituer des Espagnols; leur influence est grande encore. C'est eux qui ouvriront la porte à Luther; tout jeune encore, guidé par eux, il a pu de ses propres yeux contempler le hideux spectacle. En attendant la terrible explosion, c'est un Allemand, témoin oculaire et quotidien des moindres faits, narrateur tour à tour jovial et tragique, esprit froid, qui sans haine et sans parti pris, préoccupé surtout des minuties de l'étiquette et des questions de préséance, comme s'il relatait des scènes vulgaires et dont il n'y a pas à tirer de conséquences, s'est fait, pour la postérité, le peintre des désordres auxquels se livre le Pontife, et est devenu l'historien impassible de leurs crimes.

Un autre témoin reste encore, on peut dire une vic-



time, qui, juste au moment où nous essayons de décrire les mœurs du Vatican, rassemble, comme dans un réquisitoire, toutes les accusations que les contemporains ont portées contre Alexandre et César, dans un document célèbre qu'on appelle la « Lettre à Paolo Savelli ». La missive est anonyme, elle est datée, 15 novembre 1501, du camp espagnol devant Tarente, où Gonzalve de Cordoue assiégeait encore le fils du roi Frédéric de Naples qui s'y était enfermé; elle est adressée à Sylvio de Sabellis (Sylvio Savelli), réfugié en Allemagne, auprès de Maximilien. Savelli appartenait à la famille de ce nom, ruinée et poursuivie par Alexandre, et qui, de là, faisait des efforts pour recouvrer son patrimoine. Le Pape et César eurent en main le libelle, dont quelques exemplaires avaient été répandus dans les diverses villes d'Italie; il leur parvint par l'entremise du cardinal de Modène. Burckardt fut témoin de l'effet qu'il produisit, il l'a inséré tout entier dans son *Diarium*. Le Pontife, paraît-il, le lut sans colère, il s'exprima même sans embarras au sujet de la satire, et en fit des gorges chaudes avec ses familiers, raillant César, plus ardent, moins blasé sur l'insulte, et qui, lui, en avait conçu une effroyable colère. C'est quelques jours après que Jeronimo Manciani, un Napolitain, qui répétait tout haut sur une place du marché romain les assertions de Savelli, fut torturé par ordre du Valentinois. Plus tard un Vénitien, qui avait traduit l'épitre en grec et l'avait envoyée à Venise, fut aussi supplicié malgré l'intervention de l'envoyé du Sénat. La longueur de ce document ne permet pas de le reproduire ici, nous le résumerons brièvement. L'auteur, qui pourrait être un



des écrivains napolitains aux gages du Roi de Naples, un de ceux qui avaient suivi le prince à Tarente, félicite Savelli d'avoir échappé au Pontife et de s'être mis à l'abri; mais c'est une erreur de croire que ses revendications seront couronnées de succès; il faut donc énergiquement montrer à l'Empereur qui sont ces monstres, en informer les États, les assemblées de princes et, pour cela, répandre le plus possible les copies. « L'Antechrist est arrivé, car il n'y a jamais eu pire ennemi de notre foi et de notre religion. » Le cardinal de Modène, qui en réalité était lui aussi un prévaricateur et un simoniaque monstrueux dont le peuple s'égayait et allait bientôt insulter le cadavre, est visé également dans le libelle comme le ministre des iniquités du Pontife, d'accord en cela avec l'histoire. Puis vient l'énumération des forfaits, le meurtre d'Alphonse d'Aragon, « massacré deux fois », dit le libelle; l'attentat contre Perotto, l'archevêque frappé d'abord dans les bras du Pape, puis jeté plus tard dans le Tibre, assertion conforme au récit de Sanudo et de Capello, la scène du bal des courtisanes du 1er novembre 1501 porte la date exacte du délit, la publication de la guerre contre le Turc dans le but unique de lever des subsides qui, détournés de leur emploi, vient enrichir César, Lucrèce et « cette génération fille de l'inceste dont quelques membres sont des enfants encore au berceau »; enfin, l'extermination et la ruine des barons romains forment autant de chapitres du libelle.

Les crimes personnels au compte de César sont, à part l'assassinat de Gandia et celui d'Alphonse de Bisceglie, plutôt des actes politiques, des allusions à des faits



de guerre où il s'était montré cruel ou peu généreux, comme la prise de Faënza et le sac de Capoue. Quant à Lucrèce, elle est accusée d'inceste avec son père, et en cela, le Napolitain n'a fait que recueillir l'accusation portée par Giovanni Sforza de Pésaro, divorcé par force, puis accusé de prétendue impuissance, et qui se défendait en disant que la vraie raison de la séparation était le désir d'Alexandre de faire sa maîtresse de sa propre fille. Enfin, après avoir peint le Vatican comme un repaire et Rome comme une caverne où on tue, on empoisonne et on jette les corps au Tibre sans qu'il soit jamais question de rechercher les auteurs des méfaits, le pamphlétaire s'en prend au collège des cardinaux qui vit dans la crainte continuelle de César Borgia « fratricide, et, de cardinal, devenu assassin. Il est temps, dit le libelle, de porter un remède, de ramener dans le port la barque de Saint-Pierre, de rendre à Rome la tranquillité, d'y rétablir la justice et en bannir cette peste publique engendrée pour la ruine du christianisme. Il faut réunir et coordonner toutes ces accusations dans un discours, elles ne sont que trop vraies; il les faut hardiment représenter dans l'assemblée des princes ou dans quelques assemblées ecclésiastiques, et en propager de nombreuses copies qu'on fera parvenir aux souverains. »

Gregorovius, l'historien de *Rome au Moyen âge*, a vu dans la lettre à Savelli le document authentique qui montre l'état réel de Rome sous les Borgia, et peint le mieux l'iniquité des hommes de cette race, leur politique obscène dans les grandes choses comme dans les petites, et la terreur qui dominait alors la ville de



Rome devenue la proie de leurs sicaires et de leurs espions.

Tel est le théâtre sur lequel César évolue ; tels le sol qui l'a vu naître et l'atmosphère dans laquelle il s'est développé ; le rejeton est digne de l'arbre et l'acteur est digne du théâtre.

CHAPITRE XI

PRISE D'URBINO ET DE CAMÉRINO

CÉSAR MENACE BOLOGNE

Lucrèce traverses les Romagnes, où elle est reçue au nom de César. — Alexandre VI et César visitent Cervetri, Corneto et les possessions enlevées aux barons romains. — Le voyage. — Les fêtes. — César fortifie Piombino. — Léonard de Vinci devait être dans son état-major. — Départ de Piombino. — Tempête. — Attitude du Pontife. — César passe les fêtes de Pâques à Rome. — Projet de prise de Camérino et Urbino. — Guerre au royaume de Naples. — Avant de partir pour la nouvelle expédition des Romagnes, César fait mettre à mort Astor Manfredi. — Prise de Camérino. — Prise d'Urbino. — César menace Bologne.

Pendant que Lucrèce effectuait ce voyage de Rome à Ferrare, qui ressemblait à une longue entrée triomphale, César restait au Vatican pour mettre ordre aux affaires militaires du Pontificat et organiser la défense des nouvelles places enlevées aux barons romains. Don Remiro de Lorca, son ancien majordome et son factotum dévoué, récemment nommé gouverneur général, celui dont Collenuccio, l'envoyé de Ferrare, disait : « quello fa tutto[1] », avait reçu les ordres nécessaires pour accueillir la nouvelle épouse dans chacune des villes de sa juridiction. Foligno, Pérouse, Urbino lui avaient rendu déjà de grands honneurs. Elle allait entrer dans les Romagnes, et là, César tenait à surpasser les princes ses voisins. A Pésaro où elle arrivait le 21 janvier, comme si elle avait honte de descendre dans ce palais où elle avait régné

1. — *Voir* Alvisi : Cesare, duca di Romagna, page 243. Imola, 1878.



en souveraine, alors femme d'un prince dont on l'avait violemment séparée pour la jeter dans les bras d'un autre, l'épouse d'Alphonse d'Este ne s'était pas montrée au peuple et n'avait pas pris part aux divertissements. C'est là un trait à retenir ; la duchesse d'Urbin, qui s'était jointe à son cortège, était restée auprès d'elle ; le 22 elle était à Rimini, le 24 à Céséna, où Remiro de Lorca vint se mettre à ses pieds au nom de son maître et seigneur. Le conseil des anciens, qui le suivait, en offrant à la fille d'Alexandre les clefs de Céséna, capitale des nouveaux Etats, les lui présentait au nom de son père qui y régnait désormais. Il est à remarquer que dans les diverses formules employées dans cette circonstance, on n'invoquait nullement le nom du Pontife suzerain, mais seulement celui du duc des Romagnes. Le 25 Forli la reçut ; la chronique de Bernardi nous donne même les noms de ceux qui composaient la députation, les Espagnols y dominent ; elle ne signale pas le passage à Faënza, et on se demande si le souvenir d'Astor Manfredi, la victime de César qui languissait encore dans les prisons du Vatican, n'était pas resté assez vivant dans le peuple pour qu'on craignît de le voir accueillir silencieusement la sœur de celui qui avait reconnu par la trahison l'admirable attitude de sa noble victime. Le 27 Lucrèce entra dans Imola avec une pompe digne des fastueuses habitudes de son frère ; le 28 elle en repartait pour traverser Bologne, où les Bentivoglio, toujours sur le qui vive et pleins de soupçons à l'égard des intentions du Valentinois, semblèrent vouloir se concilier à la fois Alexandre et César en exagérant les démonstrations honorifiques. Après trois jours pas-



sés en fête dans la capitale des Bentivoglio, la nouvelle épouse s'embarqua sur le canal et arriva à Ferrare le 2 du mois de février. Là les fêtes recommencèrent, et César, quoique absent, en fut cependant le héros. Celio Calcagnini y chanta le triomphe du Valentinois dans les Romagnes, et un autre poète de la localité, Sabbadino degli Arienti, dans un poème dont le manuscrit est encore conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, personnifiant la ville de Ferrare dans un personnage allégorique, montra la joie qu'elle éprouvait en face de ces fiançailles de l'héritier de la maison d'Este avec la sœur de « César Borgia, très haut duc de France et de Valence, gonfalonnier de la Sainte-Église, commandant général des armées du Saint-Siège, glorieux exemple de libéralité, de magnificence et de splendeur ducale pour tous les princes du monde ».

Nous ne suivrons point la sœur de César dans son palais de Ferrare; elle allait bientôt y recevoir Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, la sœur de son mari, pleine de prévention contre elle, mais pleine aussi de curiosité à l'égard de la femme elle-même, de sa réputation d'élégance, de son luxe et de tout son extérieur. Les circonstances politiques contraignaient Isabelle à venir ainsi rendre hommage à sa nouvelle parente; elle agissait contre son gré, et sa propre correspondance avec son mari nous la montre rongeant son frein et faisant bonne contenance; mais Lucrèce allait bientôt la désarmer par son attitude modeste, dissiper tous ses soupçons, devenir même l'amie de celle qui jusque-là avait été un objet de crainte et de répulsion pour la maison d'Este et pour les Gonzague auxquels cette famille était



alliée. Encore un peu, et le marquis de Mantoue, admirateur du génie militaire de César, lui offrirait d'être le parrain d'un de ses enfants et lui demanderait sa fille pour son propre fils. Plus tard encore, c'est à Gonzague le premier que César s'adressera dans sa mauvaise fortune, pour lui faire part de ses espérances, de ses craintes et des chances qui s'offrent à lui de triompher du sort.

Un épisode nouveau pour les historiens nous est révélé par la chronique des fêtes de Ferrare; on sait que César avait délégué, pour accompagner sa sœur à la cour de son nouvel époux, un certain nombre de gentilshommes attachés à sa personne et trois dames de la maison de Borgia. De Ferrare, cette compagnie de princesses et de gentilshommes devait passer à Milan où elle rencontrerait Charlotte d'Albret, duchesse de Valentinois, restée à la cour de France. Charlotte avait eu l'intention de passer les fêtes de Pâques à Rome, l'escorte d'honneur la rencontrant à mi-chemin devait la conduire à son époux. Charlotte d'Albret ne venait pas seule, elle devait emmener avec elle sa fille Louise, née en France quelques mois après le départ de son mari. Si l'on considère que le rejeton de ce singulier mariage qui ne devait pas avoir de lendemain n'avait même pas deux ans, on est porté à croire que l'intention de César était de garder auprès de lui sa fille Louise; quoi qu'il en soit, le 7 février, le propre frère de Charlotte, le cardinal d'Albret, qui devait l'accompagner aussi à Rome, arriva seul à Ferrare et annonça que le voyage était suspendu par suite de la maladie de la duchesse de Valentinois. Si cet incident ne se fût pas produit, tout autres eussent

été les destinées de cette enfant encore au berceau.

Cependant les soins des affaires relatives à la prise de possession des biens des barons exigeaient de nombreux déplacements du Pontife et de César; nous les voyons tour à tour, en suivant leurs traces dans le journal du maître des cérémonies, passer quelques jours à Rocca-Papa, à Tusculum, à Tibur. Un jour on apprend que l'artillerie des Colonna est cachée à Tusculum et, pour arriver plus rapidement à découvrir le lieu qui la recèle, le Pape et César font mettre les colons des barons à la torture. Une autre fois, vers Tibur on se borne à une simple inspection des lieux, et on passe là deux jours en chasse et en divertissements. Enfin, le 17 février, il est décidé que le Pontife et son fils quitteront Rome et visiteront Cervetri, Corneto, et de là, par mer, iront prendre possession de Piombino où César n'est jamais entré, car la ville s'est rendue à ses capitaines. L'ambassadeur de Florence Francesco Capello transmet la nouvelle de ce départ à la Seigneurie; on peut compléter son récit par celui de Burckardt. L'expédition devait être assez longue, il s'agissait de faire une démonstration dans les nouveaux États, et d'y paraître avec pompe. Le Pontife avait ordonné de prendre un grand baldaquin d'or fait pour la circonstance et la *Sedia Gestatoria*, ce qui présageait une entrée solennelle; il traînait avec lui cent cinquante serviteurs, six chanteurs de la chapelle Sixtine, des maîtres de cérémonies et six cardinaux avec toute leur suite. César, lui, se faisait accompagner de nombre de ses gentilshommes; le voyage devait être mixte, tantôt à cheval, tantôt par mer. Lodovico Mosca, capitaine de la marine



pontificale, avait reçu l'ordre d'équiper une flottille composée de six trirèmes et de quantité de petits bâtiments destinés aux chevaux, bagages et provisions. Pour le maniement et la conduite des embarquements, il avait requis les prisonniers d'État et choisi ses équipages parmi ceux qui n'avaient commis que des fautes légères; leur nombre n'étant point suffisant, il usa de violence à l'égard des pêcheurs du Tibre et des pauvres diables qui coupaient le bois dans les forêts qui croissent sur la rive. A la première étape le Pape passa la nuit à Palo, dans un château des Orsini, avec le cardinal de Cosenza, tandis que le duc de Valentinois, avec Hippolyte d'Este et le cardinal Borgia, continuaient leur route jusqu'à Cervetri, où son père le rejoignit le lendemain. Là on s'établit pour la nuit dans la forteresse; de Cervetri on s'en vint à Corneto loger dans le palais du patriarche, et le 20, qui était un dimanche, comme les clercs de la chapelle pontificale portaient avec eux les accessoires nécessaires, le Pape entendit la messe. De Corneto laissant là les chevaux, on s'embarqua pour Piombino, tandis que Bernardino, l'un des maîtres des cérémonies, avec toute la maison pontificale, qui formait une cavalcade de cent vingt chevaux, se rendait dans cette ville par la voie de terre. Le cardinal de Cosenza, avec trente personnes de suite, laissa aussi le Saint-Père s'embarquer et se joignit à la cavalcade. La traversée était fort courte, le 21 les galères abordèrent à Piombino, tandis que la maison pontificale n'entra dans la ville que trois jours après, à l'heure des vêpres. Le séjour dura jusqu'au 25, la réception fut solennelle, César était là chez lui, il se chargea donc de recevoir le Pape et de traiter



toute sa suite, il retrouvait là les troupes qu'il avait laissées, les officiers commis à la garde, et les administrateurs nommés dès le 10 septembre 1501, jour de la reddition de la ville. Le second jour tout entier fut employé à une excursion à l'île d'Elbe dont César projetait d'améliorer le port ; il indiqua sur place à ses ingénieurs le lieu propice à la construction de redoutes destinées à la défense. Piombino attira aussi son attention au point de vue militaire, et il donna même des ordres pour la construction d'un bassin. Il y a des présomptions très sérieuses en faveur de la présence de Léonard de Vinci dans l'état-major de César pendant ce voyage de Piombino. On sait que le Valentinois, qui l'avait engagé comme ingénieur militaire, lui avait confié l'inspection des places fortes des Romagnes et le soin de les mettre en état de défense; au mois de septembre 1501, Léonard était venu le retrouver à Rome, il est donc plus que probable qu'il fut du voyage. Comme on voit intervenir Antonio de San Gallo dans la conduite des fortifications des places prises sur les Colonna, on pourrait supposer que c'est plutôt celui-ci qui eut la direction des travaux de Piombino; dès lors la présence de Léonard n'aurait pas sa raison d'être; mais San Gallo était occupé à Civita-Castellana et restait au service du Pape, tandis que Léonard était attaché spécialement au Valentinois. De plus, l'examen attentif des fameux manuscrits du Vinci enlevés par les Français à l'Ambrosiana en 1796, dont onze volumes sont encore conservés à la bibliothèque de l'Institut, nous montrent, dans l'exemplaire B. R. (*ancienne désignation*), à la feuille 6, un croquis daté de Piombino où Léonard, toujours préoccupé de la

théorie des ondes, dessine une vague qui succède à une autre vague, la recouvre, et vient expirer sur le rivage. Si l'on poursuit cet examen, on voit ce prodigieux observateur, l'un des génies les plus complets de la Renaissance, dessinant à Sienne une cloche dont le battant présente une singularité de forme dans son attache ; il poursuit encore sa route par terre, au retour de Piombino, par Orvieto et Acquapendente, prenant des notes datées de ces deux villes, et marquant, pour s'en souvenir, l'intention d'emprunter à Vitellozzo Vitelli l'*Archimède* de l'évêque de Padoue, et l'œuvre de Fra Luca Pacioli, le *Traité de l'art militaire*, livre encore fameux à côté de celui, célèbre entre tous, du *De re militari* de Roberto Valturio. Cette observation, faite par M. Alvisi, est du plus haut intérêt pour l'histoire de Léonard. La mention du nom de Vitellozzo Vitelli tracé de la main de cet artiste de génie sur la feuille de cet album qu'il portait à sa ceinture, comme un carnet de voyage sur lequel il notait tout ce qu'il voyait sur son passage, est encore une preuve de sa présence dans les rangs de l'état-major de Borgia [1].

1.—Léonard a écrit sur la couverture du fameux manuscrit l'*Atlantico* les titres des volumes qui composaient sa bibliothèque de voyage ; et le regretté marquis Girolamo d'Adda, de Milan, a consacré une plaquette, aujourd'hui rarissime, à étudier chacun de ces ouvrages qui constituent des œuvres du plus haut prix. M. Alvisi, l'auteur du « *Cesare Borgia, duca di Romagna* », que nous avons si souvent cité, nous semble être le premier qui ait eu la pensée d'établir une corrélation entre les manuscrits de Léonard et sa présence dans l'état-major de César : l'idée était juste, étant données les habitudes de l'ingénieur du Valentinois, de voyager avec ses carnets et de noter ses étapes. Le résultat a été fécond, et c'est une vraie bonne fortune de l'histoire d'enregistrer une telle coïncidence. L'œuvre de Fra Luca Pacioli que Léonard veut emprunter à Vitellozzo pourrait être aussi celle publiée en 1494 à Venise sous le titre « Summa de aritmetica geometrica proportioni et proportionitate ». Une autre remarque intéressante peut être faite au sujet



Une nouvelle église dédiée à saint Augustin était en construction à Piombino au moment où César vint mettre le siège devant la ville ; il avait ordonné qu'on poursuivît l'œuvre ; le séjour du Pontife allait être l'occasion d'une consécration solennelle du nouveau monument. Le *Diarium* de Burckardt, où celui-ci décrit le voyage sous la dictée de son aide des cérémonies, qui le remplaçait auprès d'Alexandre VI, tient compte des moindres détails de l'étiquette, décrit les étoles, les mitres précieuses, et là, comme ailleurs, nous montre une singulière préoccupation de l'ordre et de l'exactitude du cérémonial. Il n'y a point à douter que chacun des épisodes du voyage n'eût été prévu, réglé, et que cette prise de possession de Piombino, à laquelle la présence du Pontife donnait un lustre particulier, ne fût due à l'initiative du Valentinois. Dans cette même journée du 27, marquée par la consécration de l'église de Saint-Augustin, le Valentinois arma chevalier deux membres de la famille des Saccardi, originaires de Piombino; et, au nom d'Alexandre VI, il promit à un prélat de leur famille le premier évêché vacant. Pour clore dignement ces cérémonies, en guise de procession, dit un chroniqueur local, G. Gambi, le Duc fit préparer aux portes de la ville, pour le Pape et les six cardinaux qui l'accompagnaient, une fête dont le principal divertissement fut un ballet somptueux où les danseurs et les danseuses étaient vêtus de superbes costumes tout lamés d'or. Le dernier jour de février, l'é-

de l'incident. Ces grands condottieri de la Renaissance marchent en guerre avec des ouvrages de fortification. Sigismond Malatesta collabore avec Roberto Valturio, l'auteur du *De re militari*, et Vitellozzo consulte le *Traité de l'art militaire* de Fra Luca.



vêque de Narni reçut l'ordre de former la colonne de cavaliers qui devaient escorter toute la maison pontificale, afin de reprendre la route de Rome en suivant la côte ; quant au Pape, il s'embarqua à bord de la galère capitane avec les six cardinaux et ses familiers ; César suivait dans une seconde trirème. On mit cinq jours à faire cette traversée qui ne devait durer qu'une journée à peine ; une violente bourrasque assaillit la flottille, il était trop tard pour revenir à Piombino, le vent contraire ne permettait point d'aborder sans danger, il fallut gagner le large et louvoyer. L'attitude du Pontife pendant la tourmente fut celle d'un vieillard vigoureux et robuste au péril ; il se tenait seul sur le pont, assis sur sa chaise, encourageant les matelots qui luttaient contre les vagues ; de temps en temps il se signait et invoquait le nom de Jésus, il ne perdit d'ailleurs point l'appétit et gourmanda les gens qui se laissaient défaillir sous l'impression de la peur. Le vent était tel qu'il était impossible de faire le feu, on profita d'une légère éclaircie pour faire cuire un peu de poisson pour le Saint-Père. Le 4, on se tint à l'ancre dans le petit port de Porto-Ercole, qui n'était guère sûr, et où un grand bâtiment anglais, objet de la curiosité de tout l'équipage, s'était aussi réfugié. Le premier projet était de se rendre par mer à Ostie ou à Civita-Vecchia, mais en de telles circonstances on opina pour Corneto. Les deux galères, la capitane et la patronne, sur lesquelles étaient montés le Pape et César, se suivaient, mais ce dernier montra plus d'impatience ou moins de courage que son père, et insista pour descendre à terre, malgré les difficultés du débarquement. On mit une petite barque à la mer et il se



laissa échouer à la grâce de Dieu sur une plage de sable ; de là il envoya au premier village chercher des chevaux pour se rendre à Corneto, tandis que le Pape, faisant virer de bord, rétrocéda sur Porto-Ercole où on pouvait attérir sans danger. Il y arriva dans la journée du 6 mars et s'arrêta la nuit dans cette petite ville, donna immédiatement l'ordre d'envoyer chercher des chevaux pour rejoindre tout son cortège qui devait être déjà arrivé par la voie de terre à l'étape de Corneto. Le Pontife avait mis pied à terre un samedi soir, le dimanche il entendit la messe à la paroisse du Petit-Port et, voyageant de nuit, se mit en route pour Corneto où, ayant retrouvé César et toute sa maison, il resta un jour entier. Toute cette longue caravane, un peu émue de l'incident, se mit en route pour Civita-Vecchia, où elle arriva le mercredi. Le jeudi on coucha à Palo comme au départ, enfin le vendredi 10 février, le Pape rentrait dans son palais apostolique avec les six cardinaux, sans aucune cérémonie, et monté sur sa mule : toute la suite avait rejoint, moins un certain nombre de prélats et familiers trop émus du voyage, qu'on avait dû laisser çà et là en diverses hôtelleries.

Le récit du maître des cérémonies, rédigé sur le rapport de son aide Bernardin, qui l'avait substitué pendant le voyage, récit déjà circonstancié, se complète encore davantage par la chronique de Gambi de Piombino. Nous avons aussi sur ce sujet les dépêches du 8 mai de Francesco Capelli, qui recueillait évidemment les détails de la bouche de quelques-uns de ceux qui entouraient Sa Sainteté. Capelli nous montre les cardinaux blêmes, en proie au mal de mer et à la terreur causée par la tempête ;

tous s'accordent à louer le sang-froid du Pape qui, dit l'ambassadeur dans une dernière dépêche, « est rentré à Rome avec la meilleure mine du monde et le caractère le plus joyeux. « *Con bonissima cera et molto lieto.* »

Burckardt, à la fin de son journal du voyage, s'exprime ainsi au sujet des divertissements de Piombino : « J'ai appris, par une relation digne de foi, que le Pape pendant son séjour à Piombino fit exécuter devant son palais des chœurs de danse auxquels prenaient part toutes les belles femmes et les jeunes filles qui, à diverses heures, se groupaient sur la place ; et que la plupart de ceux qui accompagnaient le Pontife, à l'aller et au retour, dans tous les endroits où ils s'arrêtèrent, ne se firent point faute de manger de la viande [1]. »

Nous avons les preuves de la présence du Valentinois à Rome pendant les fêtes de Pâques, jusqu'à la fin du mois de juin 1502. César assiste régulièrement aux fonctions solennelles, malgré ses habitudes de réclusion. Le 27 mars, Burckardt nous le montre assistant à la messe pontificale à côté du fils de Jean de Navarre, son beau-frère, et du cardinal d'Albret, le frère de la duchesse de Valentinois, qui lui avait apporté des nouvelles de la délaissée, retenue à Bourges par son état maladif. On possède aussi une lettre du mois de mai, datée de Rome, par laquelle le Valentinois accorde à un de ses plus brillants capitaines, Taddeo della Volpe, un diplome de noblesse avec le titre de chevalier transmissible à ses héritiers, lui concédant des armoiries

1.—Ces derniers mots s'appliquent à la non-observance des lois du carême que le maître des cérémonies accuse les gens de la suite du Pape d'avoir pratiquée. — *Diarium*, 3e vol., page 197. Edition Thuasne.



dont il dicte l'invention et en déterminant la forme. Il veut que ce Taddeo, citoyen d'Imola, chef de sa cohorte, qui a combattu à ses côtés à l'assaut de Faënza, donnant les preuves de la plus haute valeur et restant ferme à son poste quoique blessé d'une flèche et à moitié écrasé par un pan de murailles, garde un souvenir éternel de son affectueuse reconnaissance, et prenne, pour lui et pour les siens, un écusson aux armes parlantes : un renard juché sur un casque, symbole de ses ruses heureuses qui lui ont si souvent réussi, et de ses hautes qualités militaires. Enfin, le dernier jour où il va quitter Rome pour se rendre à Spoleto, décidé à reprendre ses opérations dans l'Italie centrale, nous avons encore une preuve de sa présence dans une lettre au marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague, lettre conservée aux archives de Modène, où l'on apprend avec étonnement que ce prince dont la femme, Isabelle d'Este, envisageait naguère avec tant de répulsion le mariage de son père Alphonse d'Este avec la fille du pape Alexandre, jette les bases d'une alliance à lointaine échéance entre son propre fils et la fille de César, Louise Borgia, née de son mariage avec Charlotte d'Albret.

Il entrait dans les plans du nouveau duc des Romagnes de s'emparer de Camérino, du duché d'Urbino et de Sinigallia, afin de compléter sa conquête. Si César était homme à profiter de toutes les circonstances pour conquérir les territoires, même les plus difficiles à conserver ou à défendre au point de vue stratégique, il est difficile de douter qu'il ait eu un plan d'ensemble et cherché à rétrécir le cercle autour de Florence. On a vu que les premiers mois de l'année 1502 avaient été



bien remplis par les excursions à Piombino, à l'île d'Elbe et la visite des places des Colonna ; les fêtes de Pâques l'avaient ensuite retenu à Rome, ce n'est guère que vers le milieu de juin qu'il put reprendre l'exécution de ses projets, traversés d'ailleurs par des incidents politiques de la plus haute importance. La guerre avait éclaté dans l'Italie méridionale entre les deux alliés d'hier, les Français et les Espagnols; un premier traité, mal défini, signé à Grenade, avait amené des discussions qui n'avaient fait qu'augmenter par la dispute relative à la possession de la douane de Foggia, source de grande richesse pour celui qui percevait les droits sur les pâturages. Le vice-roi de Naples, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, représentant le roi Louis XII pour la France, et le grand capitaine Gonzalve pour le Roi catholique, en étaient venus aux mains et allaient se disputer la province de la Capitanate. D'une autre part, l'empereur Maximilien annonçait sa volonté de venir se faire couronner à Rome, et malgré le traité fait à Trente entre l'Empire et le cardinal de Rohan, représentant du Roi de France, qui avait même jeté les bases d'une union matrimoniale entre la famille du Roi très chrétien et celle de l'Empereur, Maximilien menaçait de jeter son épée dans la balance, de tenir en respect les Français, de protéger Florence contre toute exaction, et de réduire le duc des Romagnes à l'impuissance. C'était à lui Empereur et non à César que le seigneur de Piombino avait rendu ses forteresses ; aussi se regardait-il comme lésé par la prise de possession de Piombino, comme l'occupation du Milanais était pour lui une insulte permanente. Mais toutes ces menaces



étaient vaines, l'état de pénurie du trésor de l'Empire réduisait Maximilien à l'impuissance ; et Alexandre et César savaient qu'ils auraient bientôt le champ libre.

On se rappelle que lorsque Soderini était venu trouver César de la part des Florentins, lors de la dernière campagne, il avait représenté ses efforts militaires comme ayant pour but « *d'en finir avec les tyrans* ». Ruse ou persuasion, prétexte ou vérité, c'est là une des rares paroles prononcées par César sur laquelle on puisse s'appuyer pour le représenter comme poursuivant la constitution d'un État *un* dont il n'a jamais déterminé bien exactement l'étendue. Il modifiait son plan au jour le jour, suivant les événements et suivant les chances qu'ils lui offraient. La souplesse chez lui se joignait à l'énergie, et il avait le don entre tous de savoir choisir l'heure ; peu scrupuleux sur les moyens, il ne reculait jamais devant le crime, et il venait d'en donner une preuve nouvelle ; car il est difficile de ne point lui attribuer l'horrible fin de ce beau jeune homme, le seigneur de Faënza, Astor Manfredi, dont quelques jours seulement avant son départ pour sa nouvelle expédition, le 9 juin, on trouva le corps dans le Tibre. L'ambassadeur de Venise, Giustiniani, était entré le 2 juin à Rome, accompagné de Marino Zorzi, avec une mission spéciale pour César; il tenta de le voir à plusieurs reprises et ne put parvenir à être admis à l'audience; ses instructions étaient cependant précises; ses lettres ducales en date du 23 mai lui enjoignaient de visiter le très illustre Duc de Valentinois auquel il devait avec insistance, « *abundanti verborum copia* », faire comprendre l'amour paternel que le doge sérénis-



sime professait à l'égard de Son Excellence. Il attendait encore l'audience (qu'il ne devait jamais avoir, tant César aimait à se refuser aux plus illustres), lorsque la nouvelle du meurtre de Manfredi se répandit dans la ville. On n'a point oublié que l'infortuné jeune homme, après la reddition de Faënza, s'en était remis à la générosité de César et avait même signé un traité qui lui assurait la vie sauve avec tous ses biens; mais, tant qu'il vivait, César était inquiet, car les anciens sujets d'Astor le pleuraient encore et, de toutes les villes soumises, Faënza était la moins sûre, celle dont l'habile administration du Valentinois n'avait pu triompher. En quittant Rome pour entreprendre une nouvelle campagne, il semble que César n'ait pas voulu laisser derrière lui un prétendant dans lequel, à un moment donné, les Faëntins pouvaient placer leurs espérances; et là encore, en cherchant à qui le meurtre de cette pitoyable victime pouvait profiter, malgré l'absence de preuves irréfutables, on ne trouve guère d'autre meurtrier possible que celui auquel pouvait porter ombrage ce dernier des Manfredi, au front duquel sa jeunesse, son courage et sa beauté mettaient une auréole.

L'histoire a chargé César de trop de crimes pour qu'on ne pèse point chacune des accusations, et qu'on ne compte point les témoignages. La dépêche de Giustiniani s'exprime ainsi : « De notte, son stati buttati in Tevere e annegati quelli due signorotti di Faënza, insieme con el loro maestro di Casa. » Il enregistre donc simplement la nouvelle à la date du 6 juin, et ne fait d'autres réflexions sur ce trépas que d'observer que les corps des deux jeunes princes portaient la trace d'odieux outrages.



Guicciardini s'appuie sur ce témoignage pour attribuer le crime à César, et charge l'ennemi de son pays de l'effroyable accusation qui donne encore à César un caractère plus monstrueux. Vettori, l'auteur du « *Sac de Rome* », prétend que le jeune prince fut étranglé dans sa prison par les mains de Bianchino de Pise, un des bourreaux aux ordres de César. Enfin, avec ses façons froides et laconiques, Burckardt, qu'on ne peut émouvoir, ne fait qu'enregistrer le trépas à la date du 9 juin, c'est-à-dire trois jours après l'ambassadeur de Venise, et rédige ainsi ce chapitre de son *Diarium* : « On a trouvé dans le Tibre, mort et asphyxié, avec une baliste au cou, le seigneur de Faënza, jeune homme de dix-huit ans à peu près, si beau de corps et de stature qu'on n'eût point trouvé son pareil entre mille. Deux jeunes gens trouvés près de lui étaient liés ensemble par le bras, l'un était âgé de quinze ans, l'autre de vingt-cinq environ ; on ramena aussi le corps d'une femme inconnue.

PRISE D'URBINO

Ce trépas eut un grand retentissement dans toute la Romagne, mais, dans aucune des chroniques inédites conservées à Faënza, qui relatent ce meurtre impitoyable, on ne recueille plus de lumière sur ses causes et sur la personnalité du coupable. Juste au moment où se répandait dans Rome le bruit de cette fin lamentable, une nouvelle autrement grave mettait en émoi les ambassadeurs des puissances auprès du Vatican. Depuis longtemps déjà, Vitellozzo Vitelli, capitaine aux ordres de César, qui avait à venger, contre les Florentins, le



meurtre de son frère Paolo Vitelli, avait tramé une conspiration avec Pierre de Médicis, dans le but d'enlever Arezzo à leur domination. Nous l'avons vu, à l'automne de 1501, pousser César à attaquer Florence; celui-ci avait dû céder aux circonstances, renoncer à la tentation en face de l'attitude du Roi de France, protecteur des Florentins, et tirer parti de la situation en faisant un pacte avec la Seigneurie, comme capitaine à ses ordres avec une solde fixe. Le danger passé, les Florentins ne s'étaient point exécutés, César n'avait pas réclamé et, désormais, il assistait impassible aux manœuvres de ses capitaines qui, libres du siège de Piombino, conspiraient avec Médicis, menaçaient les territoires soumis aux Florentins, intriguaient dans Pise, semaient enfin autour de Florence une agitation qui pouvait lui être fatale. Le Pape et le Valentinois pouvaient arguer de leur neutralité dans cette circonstance, mais tout protecteur de Florence et Florence elle-même pouvaient aussi à bon droit voir une offense directe de César dans l'initiative belliqueuse et les menées traîtresses de ses capitaines. Le 7 juin, les Aretins se soulevèrent au cri de « Marzocco! » et de « Medicis! », et appelèrent Vitellozzo, tous prêts à lui ouvrir leurs portes. Le capitaine était sur ses gardes et arriva avec son artillerie; bientôt Giovanni Paolo Baglioni le rejoignit avec ses escadrons et, le 18 juin, toutes les forteresses du comté étaient en leur pouvoir. Florence envoya en toute hâte un ambassadeur au Saint-Père, et se plaignit de cette attitude; celui-ci put répondre à bon droit qu'il n'était pour rien dans l'agression, et qu'ayant appris que les rebelles avaient empoisonné l'évêque dei Pazzi,



il avait même lancé une bulle contre les conjurés. Entre temps César agissait; comme le Roi de France avait répondu de la sécurité de Florence, le Valentinois, son protégé, ne pouvait agir ouvertement, mais il intriguait dans Pise, et trouvait dans tout ce qui pouvait frapper Florence une compensation à ses déceptions de la dernière campagne. Le 10, la commune de Pise lui envoya à Rome un messager spécial, chargé de réclamer son intervention et de lui demander d'accepter la Seigneurie. L'envoyé de Venise, Giustiniani, qui tient le Sénat au courant de toutes les nouvelles, enregistre ainsi, dans ses dépêches conservées aux Frari, l'arrivée du mandataire des Pisans : « Aujourd'hui, vers la vingtième heure, est arrivé un envoyé porteur de lettres de la commune de Pise, qui déclare au Duc que tout le territoire a arboré sa bannière et l'a acclamé pour son seigneur. » La proie était faite pour tenter le Valentinois, mais le jeu était dangereux; en effet, accepter l'offre des Pisans, c'était courir sur les brisées du Roi de France, le grand allié sans l'appui duquel rien n'était plus possible dans les Romagnes. Le Pape et César l'avaient compris; aussi, le 14, dans un consistoire public, Alexandre déclara-t-il que lui et César déclinaient l'offre des Pisans.

Cependant il y avait quelque chose à recueillir de toute cette agitation et de ce soulèvement des territoires autour de Florence, et César, toujours habile à saisir l'occasion, résolut de sortir de Rome. Le 12 juin il se mit en mouvement sur Spoleto, où, à l'abri de cette grande forteresse qui domine la ville, il avait rassemblé son corps d'armée; l'ensemble des forces s'éle-

vait à peu près à dix mille hommes, six mille fantassins et sept cents hommes d'armes; deux mille autres étaient à sa disposition dans la Romagne. Mille devaient se tenir prêts dans les passages des États de Sinigallia et d'Urbino, sous les ordres des comtes de Montevecchio et de San Lorenzo, et Dionigi di Naldo en armait mille autres encore à Verucchio où il était avec ses trois cents hommes du Val de Lamone. Enfin, de Spoleto même, un mandement ducal, publié par toute la Romagne, ordonnait à chaque maison des États de fournir un homme d'armes. Pour couvrir de telles dispositions militaires et cette levée d'hommes, ainsi que les commandes d'armes faites publiquement par le trésorier des Romagnes, Armengordi de Modène, César annonçait tout haut son projet d'aller attaquer Camérino et de s'emparer de la principauté; en réalité, il menaçait le duché d'Urbino et Sinigallia. Dans toutes ses campagnes, il n'employa jamais plus ouvertement la ruse et la trahison que dans la tentative sur Urbin. Il alla droit au Duc pour mieux le tromper, et lui envoya demander son artillerie, pour son capitaine Vitellozzo; il lui fit aussi annoncer son intention de marcher sur Camérino par Gubbio, Cagli et Sassoferrato; lui demandant d'envoyer des vivres à Gubbio à jour fixe; employant, en même temps, à son égard les expressions les plus tendres, et l'assurant « de ne pas avoir, parmi tous les princes d'Italie, un frère qui lui fût plus cher ». En même temps qu'il s'avançait par Nocera et Costacciaro, il fit passer en avant deux mille hommes qui devaient entrer à Cagli et, de sa personne, se tint à l'arrière-garde. Le 20 il entrait dans cette ville, que ses



troupes avaient occupé sans coup férir; et le commissaire du duc d'Urbin n'eut d'autre ressource que d'envoyer prévenir son maître de la marche du Valentinois qui demain serait à Urbin et y entrerait, dit-il, « en ennemi. »

Le duc d'Urbin se croyait si sûr d'échapper au passage de César, que pendant que celui-ci s'avançait avec autant de rapidité, il s'était rendu dans une de ses villas des environs. C'est là que son lieutenant de Fossombrone vint lui annoncer la marche d'un détachement de mille hommes qui s'avançaient par l'Isola de Fano; c'était la troupe aux ordres des comtes de Montevecchio et de San Lorenzo; en même temps celle commandée par Dionigi di Naldo franchissait les passes de Verucchio et de San Arcangelo. Urbin prit rapidement la résolution de fuir; il pensa d'abord à s'enfermer dans la citadelle de San Leo, qui passait pour imprenable, mais en route il apprit que les passages étaient gardés, et préféra se diriger vers la frontière florentine par Santa Agata. Il n'avait avec lui que trois de ses familiers et quelques soldats; il se travestit en paysan, licencia son monde et s'enfuit comme il put vers le Mantouan. C'est de Mantoue même que, le 28 juin, le duc d'Urbin écrivit au cardinal Julien de la Rovère la longue dépêche qui relate le récit de sa pénible aventure [1].

On est en droit de s'étonner qu'un État comme celui d'Urbin et qu'un personnage comme Guidobaldo de

1. — La dépêche est conservée aux Archives d'État de Florence (Urbino). Elle a été publiée dans le texte original (Document n° 60), à l'appendice de l'ouvrage d'Alvisi.



Montefeltre aient opposé si peu de résistance au Valentinois; mais, si on connaît la topographie du pays, et si on considère que toutes les passes étaient occupées par César, par Montevecchio et par Dionigi di Naldo, on s'expliquera cette panique.

En fait, César entra dans Urbino quatre heures après la fuite du seigneur. Il est probable qu'Urbin, qui avait agi contre le Valentinois en contrecarrant ses projets sur Camérino, ne se sentait point à l'aise en face de celui qui, hier encore, assurait n'avoir point « de frère qui lui fût aussi cher ». D'un autre côté, il est bien certain que Guidobaldo ne trouva pas un rempart dans l'affection de ses peuples, puisqu'il éprouve dans sa lettre au cardinal de la Rovère le besoin de se défendre d'avoir été chassé par les siens. Il faut tenir compte enfin de la terreur qu'inspirait le nom de César, de l'habileté de sa marche et de sa rapidité, de la coïncidence des trois attaques convergentes habilement combinées, et plus que probablement aussi des intelligences que le Valentinois avait dû se créer dans la place, selon ses façons d'agir. Quoi qu'il en soit, les gonfaloniers, les prieurs, tous les magistrats vinrent immédiatement rendre hommage à César, et hors du duché on apprit la soumission de tout le territoire en même temps que la nouvelle de la marche du capitaine.

On se demande si cette expédition, si heureuse et si soudaine, avait eu l'assentiment du Roi de France, et si, en même temps, le Valentinois s'était concerté à ce sujet avec ses capitaines Vitellozzo et Gian Paolo Baglioni. Ce qui est certain, c'est que le Roi de France ne manifesta son mécontentement qu'assez tard et à l'ins-



tigation directe des Florentins ; c'est aussi de la prise d'Urbin et de celle d'Arezzo que date la grande dissension entre le Valentinois et ses condottieri. Ces derniers, maitres d'Arezzo, menaçant Florence, prétendaient à la direction du mouvement. César se sentait débordé par leurs succès personnels et voulait en eux des instruments dociles à ses projets, et non des chefs non seulement indépendants, mais peut-être même rebelles, qui tenaient certainement pour Médicis et ne cherchaient que leur propre satisfaction dans les dommages causés aux Florentins.

AMBASSADE DES FLORENTINS

A peine installé dans ce magnifique palais d'Urbin, le plus beau peut-être de tous ceux construits par les seigneurs d'Italie, rempli des merveilles d'art rassemblées par Frédéric de Montefeltre, César envoya son capitaine Pier d'Oviedo en ambassade auprès des Florentins pour leur réclamer la personne du duc d'Urbin, qu'il croyait réfugié sur leur territoire, et savoir quelles étaient leurs intentions à son égard. La Seigneurie lui répondit par l'envoi de l'évêque Soderini, assisté d'un secrétaire, qui n'était autre que le fameux Machiavel. Il est bon toutefois de dire que le secrétaire de la République, après les deux premières entrevues, quitta Urbino pour aller rendre compte au Conseil. Dans cet ensemble de dépêches, toutes signées de Soderini, les deux premières seules sont de la main de Machiavel. Il est du plus haut intérêt de voir pour la première fois César en face de celui qui devait donner à

la postérité, par le jugement qu'il a porté sur lui, une si haute idée des facultés et des espérances que l'Italie pouvait concevoir s'il réussissait dans ses projets.

Nous assistons, par la lecture de ces dépêches de Soderini aux Dix de la Balia, aux divers entretiens avec César. Celui-ci reprocha d'abord aux Florentins de ne pas avoir exécuté le traité signé à Campi, au moins en ce qui concernait son engagement personnel. S'il s'agissait de confirmer le contrat, il voulait qu'un gouvernement plus solide en assurât l'exécution ; il s'excusa de toute entente avec ses capitaines pour la prise d'Arezzo, mais en même temps il eut la franchise de dire qu'il ne pouvait que se réjouir de la perte de la ville, car de telles aventures prouveraient aux Florentins de quel intérêt pouvaient être et son alliance et son amitié. En somme, Soderini et Machiavel se laissèrent séduire ; la rapidité de la victoire d'Urbino les avait à la fois étonnés et remplis d'admiration. « Le résultat de ce triomphe, dit la première dépêche, est due tout entier à la prudence de ce capitaine qui, étant à sept mille de Camérino, sans boire ni manger, se porta par une marche forcée sur Cagli dont il était éloigné de trente-cinq milles, tout en laissant ses troupes devant Camérino assiégée, et faisant faire des excursions armées jusque dans Urbin, de sorte que vos Seigneuries doivent voir là un heureux stratagème et une promptitude incroyable couronnée du plus entier succès. »

Observons en passant que dans la seconde dépêche relative aux reproches faits aux Florentins de n'avoir point observé le traité du 15 mai 1501, relatif à sa *Condotta*, les envoyés constatent que César les reçut à deux heures de la nuit, ce qui est dans ses habitudes ; ils



ajoutent aussi que d'ordinaire César est un seigneur « *molto solitario e segreto* »; ce qui est encore un trait spécial qu'il faut saisir, car ces coups de pinceau sont rares. Après s'être défendu d'avoir pris part aux faits d'Arezzo, le prince déclara hautement que loin de chercher à tyraniser et à convoiter le bien d'autrui, il n'avait qu'un but : en finir avec les tyrans. « *Non voleva di quello di persona, non essendo lui per tirannegiare, ma per spegnere i tiranni.* » Machiavel et Soderini font aussi allusion au sort de ce seigneur de Montefeltre, duc d'Urbin, « dont on a appris la mort en même temps que la maladie. » En ce qui concerne Sinigallia et Camérino, où il avait laissé des troupes, César assurait qu'il n'y avait pas à s'en soucier. L'exemple d'Urbin montrait du reste avec quelle célérité il arriverait à son but. En somme, cette première entrevue des envoyés des Florentins avec Borgia leur laissa une grande impression que Machiavel a ainsi résumée : « Ce seigneur est splendide et magnifique, et dans la carrière des armes, telle est son audace, que les plus hautes entreprises lui semblent peu de chose; dès qu'il s'agit d'acquérir de la gloire et d'agrandir ses États, il ne connaît ni repos, ni fatigue, ni danger; à peine arrive-t-il en quelque lieu, on apprend son départ, il sait se faire bien venir du soldat; il sut rassembler les meilleures troupes de l'Italie; et toutes ces circonstances, jointes à une fortune insolente, font de lui un victorieux et un formidable [1]. »

1. — La série de ces dépêches forme la première *légation* de Machiavel. Passerini l'a publiée toute entière en 1875. Depuis, dans son beau livre « *Machiavelli e suoi tempi* », M. Villari a mis en œuvre ces documents. — On peut citer aussi à ce sujet Antonio Medin de Padoue, qui a publié en 1883, à Florence, un intéressant travail : « *Il duca Valentino nella mente di Niccolo Machiavelli,* » travail basé sur ces dépêches.



Un passage de ce précieux document montre quelle était la faconde et la subtilité de César en face de ces habiles diplomates au service de la république de Florence : « Il serait difficile de lui répondre, si nombreux sont ses arguments, tant il a la parole et l'esprit abondants [1]. »

La négociation cependant tirait en longueur; Machiavel était parti; Soderini resté seul avait pour mission de faire patienter le Duc et de l'amuser pendant qu'on invoquait à Florence l'appui du Roi de France qui avait toute autorité sur César. Celui-ci qui, dès le 9 juillet, avait vu arriver à son camp, près d'Urbino, un héraut du Roi de France, chargé de lui rappeler que toute offense à la République florentine était pour lui une offense personnelle, ne pouvait pas pousser plus loin ses prétentions; mais il était décidé à tirer le meilleur parti possible de la situation et voulait signer avec les Florentins un nouvel engagementdont, cette fois, le paiement serait mieux garanti. Arezzo aux mains de Vitellozzo; César prêt à marcher pour une direction inconnue et se gouvernant « con quella cautela che si e detto piu volte », et bien pourvu d'artillerie, avec des troupes si bien en mains, qu'il pouvait à tout moment lever le camp : c'était là une situation pénible pour la Seigneurie, surtout si on considère que le Roi de France était loin encore. Celle-ci temporisa donc du mieux possible et, pour permettre au Roi d'avancer, échangea avec César nombre de dépêches dans lesquelles, de part et

1.—« Et arguiva con tante ragioni, che sarebbe lungo replicare, perche dello ingegno et della lingua si vale quanto vuole. » Dépêches de Soderini, 9 juillet 1502, Urbino.



d'autre, on allait jusqu'à la menace. Borgia consentit enfin à réduire les conditions du premier traité qui le liait aux Florentins comme capitaine à leur disposition, et demanda le paiement des six premiers mois, moyennant quoi il marcherait lui-même contre Vitellozzo et dégagerait Arezzo, Civita-Castello et Borgo San Sepolcro, dont ses condottieri venaient encore de s'emparer.

En somme, les Florentins eurent le dernier mot, car le traité relatif à la *Condotta*, qu'on devait signer entre le 20 et le 26 juillet, resta lettre morte; ce jour même, un courrier apporta à Soderini l'ordre de rentrer à Florence. La marche des Français allait mettre fin à toutes les tentatives de Borgia en Toscane; elle devait avoir aussi pour résultat de faire rentrer Arezzo sous la domination florentine. César avait des intelligences dans la place: le camérier secret du Pape, son secrétaire privé, Troches, envoyé en mission près du Roi de France, était venu secrètement à Urbino avant de rentrer à Rome et l'avait averti de l'imminence du danger. Le même jour, toujours perfide et habile à donner le change, César avait menacé Vitellozzo de se rendre en personne à Civita-Castello et de lui faire payer cher sa persistance à molester les Florentins; ce qui devait lui donner le beau rôle. D'ailleurs, le Roi venait d'arriver à Asti le 7, et l'avant-garde, conduite par les capitaines Imbault et Lancres, menaçant les rebelles, les craintes des Florentins étaient apaisées.

On a vu poindre les dissensions de César avec ses capitaines; les menaces qu'il vient de leur faire, la rupture des conventions secrètes qui les liaient certainement, et à l'abri desquelles Vitellozzo Vitelli et Gian



Paolo Baglioni avaient entrepris leur audacieuse campagne contre Florence, sont le prélude du drame de Sinigallia et de la vengeance terrible que le Valentinois tirera un jour de ces derniers. Sûr de pouvoir se disculper vis-à-vis du Roi de France, probablement aussi d'accord avec lui sur le fonds des choses et lié à ses intérêts, puisque la campagne de Naples que le Roi allait entreprendre nécessitait l'assentiment du Vatican, César n'attendit point les événements. A peine Soderini eut-il quitté Urbino, Borgia abandonna son nouveau duché, et, travesti en chevalier de St-Jean de Jérusalem, partit, accompagné seulement de quatre de ses familiers. Il allait ainsi, presque seul par les routes, au-devant du Roi de France à Milan, faisant un détour par Forli, Ferrare et Modène. Au moment même où il montait en selle, arrivaient à la petite cour d'Urbin les envoyés de la ville de Céséna, sa capitale, qui venaient le féliciter de ses nouveaux succès sur Urbino et Camérino, dont les forteresses s'étaient rendues à ses troupes, le 19 juillet.

PRISE DE CAMÉRINO

Camérino et son territoire, sur la route de Spoleto à Urbino, forment une petite principauté où régnait la famille des Varano, descendants des grands condottieri qui, au commencement du quinzième siècle, s'étaient constitués princes souverains. Alliés aux seigneurs de Rimini par un mariage avec la fille de Pandolfo, ils relevaient, en principe, des États de l'Église, et lui payaient le cens comme vicaires impériaux. Ces Varano, dont le chef, Giulio Cesare, vieillard de soixante-dix ans.



avait été longtemps à la solde des Vénitiens comme condottiere, étaient compris parmi ces tyrans que César s'était proposé d'abattre, et dont il entendait éteindre à jamais la race. Le pape Alexandre, sous le prétexte qu'ils s'étaient peu à peu affranchis du cens, les avait, depuis la première campagne de son fils, déclarés déchus de leurs États. A plusieurs reprises, le Valentinois les avait menacés; il semble que Guidobaldo, duc d'Urbin, dans l'intérêt de sa propre sécurité, ait tenté de les secourir; c'était un des principaux griefs invoqués par le conquérant pour l'envahissement du territoire des Montefeltre. Dès les premiers jours de juin 1502, César, mettant à exécution son plan de campagne, et profitant des troubles que la prise d'Arezzo et de son territoire avaient fait naître en Toscane, avait envoyé de Rome même le duc de Gravina et Liverotto da Fermo, deux de ses capitaines, pour s'emparer de Camérino. A son tour, il s'était mis en route quelque temps après pour son expédition contre Urbin, et cette première démonstration contre les Varano avait servi de prétexte au rassemblement de troupes sur la route de Spoleto à Urbin. Nous l'avons vu, pour mieux tromper Guidobaldo, prier celui-ci de lui prêter son artillerie et d'envoyer des provisions de bouches à Cagli, entre Urbin et Camérino, ainsi qu'un secours de mille hommes à Vitellozzo; une fois Guidobaldo affaibli par ces emprunts forcés, César l'avait attaqué, contraint à la fuite et le duché avait été réduit sans coup férir.

Le prince de Camérino, Giulio Cesare Varano, avait auprès de lui ses deux fils aînés, et quant aux deux autres,



Pierre et Gian Maria, il les avait envoyés demander des secours aux Vénitiens. Tous gens de guerre habitués à la vie des camps et qui comptaient des faits d'armes au service de la Sérénissime, ces jeunes hommes semblaient décidés à résister. Une première sortie heureuse, un combat en rase campagne contre Francesco Orsini, duc de Gravina, les avait encouragés dans leur attitude; ils étaient poussés par un certain nombre d'exilés des familles romaines et des *fuorusciti* de toute provenance lésés par les Borgia, et dans les rangs desquels on comptait des Colonna, des Savelli et des Baglioni. Malheureusement, les conditions de Camérino et de la petite dynastie qui y régnait étaient les mêmes que celles de la plupart des familles seigneuriales contre lesquelles César avait eu à combattre (sauf peut-être Faënza et les Manfredi); elles ne trouvaient point dans leur peuple qui formait la garnison intérieure le point d'appui indispensable à toute résistance en cas de siège. Les Varano n'avaient point la faveur de leurs sujets, et un parti contraire était prêt à ouvrir les portes de la ville, alors même que les princes, les exilés qui s'étaient joints à eux et les mercenaires à leur solde, eussent été décidés à se défendre avec vaillance.

Après avoir entamé des négociations avec le duc de Gravina, qui comprit vite que la situation était désespérée et qu'il pouvait abuser de sa force, les rebelles de l'intérieur, incités par un certain Gian Antonio Ferraccioli, ouvrirent les portes. César, ou du moins les capitaines à ses ordres, ne se montrèrent pas plus généreux envers les Varano qu'envers les Sforza et les Manfredi. Le vieux Giulio Cesare, accablé d'ans et de



peines, sortit de la ville monté sur une mule, et, amené à Urbino devant le Valentinois, fut enfermé dans la forteresse de Pergola. Ses deux fils, confiés à la garde de deux capitaines espagnols, furent conduits à la Cattolica, entre Rimini et Pésaro. Ceux des Colonna qui se trouvaient dans les rangs des soldats des Varano parvinrent à fuir; enfin, Carlo Baglioni, habitué à ces sortes d'aventure, vint se présenter à Urbin à son vainqueur, qui le reçut à merci; on a lieu de croire qu'il combattit même quelque temps dans ses rangs[1].

Si la prise d'Urbino et celle de Camérino avaient coûté peu de peine, César ne devait pas longtemps jouir de son succès. L'arrivée du Roi de France, la réunion, à l'ombre de celui qui se regardait comme le grand justicier, de la plupart des princes menacés par les conquêtes successives du Valentinois, devaient déterminer une ligue de tous ses ennemis et mettre en péril non seulement ses nouvelles possessions, mais celles dont, depuis une année déjà, il se croyait assuré. Le 20 juillet, avant son départ d'Urbino, César avait annoncé en ces termes à sa sœur Lucrèce la prise de Camérino:

« Illustrissime et excellentissime Dame notre très chère sœur. Confiants dans cette circonstance qu'il ne peut y avoir de médecine plus efficace et plus salutaire, dans la présente indisposition que vous ressentez, que l'annonce de bonnes et heureuses nouvelles, nous

1. — Guicciardini veut que les deux fils aînés de Varano aient été étranglés dans leur prison par ordre de César; les divers documents tirés des dépôts des Romagnes, grâce auxquels on peut avec sécurité écrire l'histoire de la conquête par César, ne font nulle mention de ce nouveau crime. César ne recule jamais devant le meurtre, mais il faut qu'il ait un intérêt immédiat à tirer de ses cruautés.



vous annonçons qu'à l'instant même nous avons reçu l'avis et la certitude de la prise de Camérino. Nous vous prions de vouloir faire honneur à ce message par un effet immédiat d'amélioration de votre santé, et de nous en avertir; car, tourmenté que nous sommes, vous sachant ainsi malade, rien, pas même cette heureux événement, ne peut nous faire plaisir. Nous vous prions aussi de vouloir bien faire communiquer la présente à l'Ill^e Sr Don Alphonse, votre mari et notre beau-frère bien aimé, auquel nous n'écrivons pas aujourd'hui. — D'Urbin, le XX juillet MDII.

« De V. Ill^e S^r votre beau-frère, qui vous aime comme lui-même.

« César.

« Agapito. »

Ce n'était point seulement avec sa sœur Lucrèce que César entretenait des relations fréquentes et intimes, mais bien avec Hercule d'Este et son fils Alphonse; et ceux-ci, nous en avons la preuve dans les documents de leur chancellerie, à chaque nouvelle acquisition de territoire signalée par quelque nouveau rapt et quelque nouveau forfait, leur témoignaient de leur côté la joie qu'ils ressentaient de ses succès. Cette fois, la préoccupation du Valentinois à l'égard de sa sœur était plus grande encore à cause de son état de grossesse qui mettait sa vie en danger.

D'Urbin même, César avait envoyé à Lucrèce un médecin fameux de Céséna, Nicolo Masini, qui devait se consulter avec Gaspard Torella, son médecin ordinaire, appelé aussi à Ferrare. La lettre écrite par le Valenti-



nois ne devait precéder que de quelques jours son arrivée à la cour des Este. Le 25 juillet, dans l'équipage d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, masqué et avec une suite de cinq personnes, il entrait à Forli où il s'arrêtait peu de temps; le 28 il était près du lit de sa sœur. Deux heures après, juste le temps de se rendre compte de son état et de voir le duc Alphonse qui devait se joindre à lui pour se rendre auprès du Roi de France, il repartait pour Modène d'où il piquait droit sur Milan. Louis XII était averti de cette arrivée; et comme s'il était d'accord avec César et voulait étonner tous les princes qui étaient venus se grouper autour de lui pour rendre hommage, il n'avait révélé le secret qu'à son gouverneur. Cependant le duc de Ferrare, de son côté, avait prévenu Mgr de Chaumont, et au moment où Sa Majesté annonça à ce dernier cette singulière nouvelle de l'arrivée d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem qui allait se présenter sans suite aucune à un souverain qu'on disait prêt à le châtier des offenses faites aux Florentins, le gouverneur put lui dire qu'il venait d'envoyer des chevaux à l'étape aux deux voyageurs. A l'étonnement de toute cette cour, composée en majeure partie de tous ceux que César avait détrônés ou menacés, les duc d'Urbin, le seignenr de Pésaro, l'un des Varano de Camérino et le marquis de Mantoue, qui, la veille encore, proposait de se mettre à la tête d'une ligue pour enlever ses États au Valentinois : on vit le Roi sortir de la ville pour venir au-devant de César et de son beau-frère de Ferrare, et, dès qu'il fut en leur présence, leur donner l'accolade « comme bons cousins et bons parents », puis repartir tous



de compagnie pour entrer ensemble dans la Rocca de Milan. L'effet de cette réception fut considérable; on comprit que désormais le Roi était de connivence avec le Vatican et s'entendait avec lui sur tous les points. La campagne que Louis XII soutenait dans le Napolitain par le bras d'Armagnac, duc de Nemours, exigeait évidemment l'appui et la connivence du Vatican, et un tel accueil fait au Valentinois était la preuve de l'amitié et de la tolérance du Roi de France. Ce dernier pouvait bien ménager des intérêts contraires à ceux de César, osciller de l'un à l'autre, encourager celui-ci, donner des espérances à celui-là et prêter par sa conduite à des interprétations contraires; mais, au fond, son intérêt immédiat était de ménager le Pontife, il lui était acquis, et, par conséquent, César était sûr au moins de l'impunité dans la plupart de ses tentatives, même si elles s'exerçaient contre les alliés du Roi de France.

CÉSAR MENACE BOLOGNE

Il semble que Louis XII et César aient dû signer à Milan même un traité formel relativement aux entreprises de ce dernier contre Bologne; un fragment de traité publié dans l'*inventaire* de Jeanne de Serres mentionne le nom de la ville de Bologne et ceux des capitaines rebelles contre lesquels César devait un jour sévir avec la plus cruelle rigueur. Le Roi promettait de « bailler au duc de Valentinois trois cents lances pour l'aider à conquérir Bologne au nom de l'Église, et opprimer les Ursini, les Baglioni et Vitellozzi »; par contre, César



devait, pendant trois années, être prêt à prendre part aux diverses expéditions que ce roi jugerait bon d'entreprendre. Le « Journal de Céséna » rapporte, au sujet de Bologne, que Louis XII, qui commençait à avoir l'expérience du caractère du Valentinois, et avait eu déjà maintes fois à réprimer ses audaces, dut modérer son ardeur et lui ordonner d'attendre ses ordres avant de s'engager dans quelque entreprise que ce fût. Le 10 septembre, César rentrait à Imola où il avait convoqué le cardinal Borgia, l'évêque d'Elna, son commissaire, et Don Remiro de Lorca, son gouverneur général. Le 15 août, le Roi quittait Milan; il avait hâte de rentrer en France et laissait au duc de Nemours et à ses capitaines le soin de faire face, dans le Napolitain et la basse Italie, aux dissensions survenues entre lui et le Roi catholique, représenté par Gonzalve de Cordoue. De Milan Louis XII vint à Pavie où il resta jusqu'au 21 au soir, César s'était joint à ce brillant état-major, composé de cardinaux et de tous ses capitaines. Le 18, à Pavie même, Borgia, qui expédiait ses affaires pendant la route, data de la citadelle un document fameux pour l'histoire de l'art, la patente de libre passage en faveur de Léonard de Vinci, son « très Éminent et très cher familier, architecte et ingénieur général ». Cette patente, adressée à tous les lieutenants, châtelains, capitaines, condottieri, officiers, soldats et sujets des Romagnes, enjoint à chacun de faciliter à Léonard la tâche qu'il lui confie de visiter les places et forteresses de ses États. Le haut intérêt de ce document, c'est que la date, conforme à celle de divers croquis et notes de Léonard dans les manuscrits de notre Institut de France,



permet de suivre la trace du grand artiste pendant toute cette mission; et nous avons lieu de croire, comme nous l'avons dit, que les relations avec César existaient depuis l'entreprise de Piombino [1]. Le 22 au matin, Sa Majesté se mettait en route accompagnée des cardinaux de Rohan, de Julien de la Rovère, de Riario Sforza, d'Amanieu d'Albret et d'un certain nombre d'évêques. Dans les rangs français on comptait le capitaine de Ligny, le prince de Bourbon, et Louis de la Trémoille; puis venaient les ambassadeurs de Venise et ceux de France. Le Valentinois avait le pas sur tous, et le Roi le traitait en cousin. L'entrée à Gènes fut solennelle; le Roi, monté sur une mule harnachée de velours cramoisi rehaussé d'or, avait revêtu un éclatant costume de drap d'or, et portait un béret de velours noir. Son séjour dura jusqu'à la fin du mois d'août, et le deux septembre, à l'arrivée à Asti, comme le Roi annonçait son intention de repartir immédiatement pour la France, César prit congé de lui avec de grandes démonstrations. La confirmation de la faveur dont il jouissait auprès du Roi de France était complète; Sa Majesté exigea que tous ceux qui formaient son escorte d'honneur accompagnassent le Valentinois jusqu'aux portes de la ville.

D'Asti où il abandonnait l'escorte royale, César se rendit directement à Imola où il rencontrait le cardinal Borgia, l'évêque d'Elna, son commissaire de guerre, et

1.—Cette lettre, importante pour l'histoire du Vinci, a été publiée pour la première fois par le père delle Valle, dans l'édition de Sienne du *Vasari*. M. Alvisi la rapporte au n° 65 de l'appendice de son « Cesare Borgia, duca di Romagna ».



Don Remiro de Lorca, son gouverneur général des Romagnes. Du 10 au 16, nous le suivons séjournant dans cette ville, et prenant des mesures d'administration et de conservation. Pendant ce temps-là, Alexandre VI, d'accord avec son fils, envoyait au seigneur de Bologne, Giovanni Bentivoglio, un commissaire destiné à lui faire quelques représentations. Le Pontife citait à son tribunal le seigneur lui-même et ses fils Annibal et Alexandre ; il demandait aussi l'envoi de deux membres du Conseil pour tenir avec eux maintes délibérations rendues nécessaires : le Bref dont le commissaire était porteur était daté du 2 septembre ; le Pape rappelait que dans sa jeunesse il avait étudié à l'Université de Bologne, et protestait de son amour pour la cité elle-même, mais en même temps il donnait quinze jours aux Bentivoglio pour se rendre à sa sommation. A peine le commissaire pontifical était-il entré dans la ville, que Claude de Seyssel, ambassadeur du Roi de France, y entrait à son tour, et se présentait au *Regiment* pour dicter les résolutions de son maître qui, dit-il, « se regardait toujours comme le protecteur de la cité. » Louis XII séparait son action de celle du Pontife, et semblait préoccupé de ménager les deux partis, sans vouloir prêter son appui à aucun d'eux.

Les Bentivoglio, dans cette circonstance, montrèren, une réelle énergie, et furent soutenus par leurs concitoyens ; le jour même de l'entrée de l'ambassadeur du Roi de France, on vit ceux-ci courir aux armes et montrer au représentant de Louis XII qu'unis entre eux, ils étaient prêts à se grouper autour des seigneurs qui les commandaient. Dès le jour du départ du Valentinois



pour la nouvelle campagne contre Urbino et Camérino, les Bentivoglio s'étaient préparés à la défense; une année auparavant, le 30 avril 1501, César les avait déjà menacés, et ils avaient cru pouvoir échapper par la cession de Castel-Bolognese et un traité d'alliance signé à Villa-Fontana avec Vitellozzo, Julio et Paolo Orsini, au nom du Valentinois, traité qui, en échange de la cession de la petite ville, les liait les uns aux autres et les faisait « amis de l'ami et ennemis de l'ennemi, *usque ad unguem* ». L'attitude plus qu'ambiguë du Roi de France, qui ne renonçait pas à la protection maintes fois déclarée, mais faisait réserve des droits de l'Eglise sur Bologne, ne devait décourager ni les citoyens ni leurs chefs. Le 17 septembre, à quinze jours de date du Bref d'intimation, délai fixé par le Pontife, le peuple se refusa à laisser sortir de la ville les fils de Giovanni Bentivoglio cités à la barre du Vatican. Démonstration touchante, les partis politiques qui divisaient l'État de Bologne (c'est-à-dire les Marescotti et les Malvezzi bannis de la ville) désarmaient si bien en face du danger qui la menaçait, que le vieux Marescotti, octogénaire, envoyait sa cuirasse à Giovanni Bentivoglio [1], en signe de réconciliation et en vue d'un pacte commun.

RÉUNION DES CONDOTTIERI A LA MAGIONE

Il faut reconnaître aussi que les Bolonais avaient trouvé des alliés dans le camp même de César; nomi-

1. — Ces détails sont extraits de la chronique de Filino della Tuate; et de l'histoire manuscrite de *Bernardi*. (*Voir* Alvisi, page 309 à 315.)



nativement, les troupes commandées par les Orsini, les Baglioni, Vitellozzo Vitelli, en un mot les capitaines aux ordres de César pendant la première campagne des Romagnes, se regardaient bien comme à ses ordres jusqu'au moment de l'attaque contre Arezzo; mais la démarche de César à Milan et les menaces contre Vitellozzo Vitelli pour lui faire rendre ce dernier État aux Florentins avaient creusé un fossé entre le duc de Valentinois et son condottiere. Or, si l'on considère que le traité passé par ces mêmes capitaines avec Bentivoglio lors de la dernière campagne du Valentinois les engageait personnellement à rester les amis des Bolonais, on ne s'étonnera point de les voir affirmer leur indépendance, se déclarer nettement contre celui qui exigeait la violation d'un traité qu'ils avaient signé en son nom, et se ranger enfin du parti de Bentivoglio. Sûr de son isolement, réduit à ses propres forces, n'ayant plus à compter que sur son armée des Romagnes, dont le contingent si restreint ne permettrait point au Valentinois d'affronter la lutte avec Bologne, il se décida pourtant à tenter la fortune, et, comptant sur l'appui des lances françaises que le Roi lui avait promis à Milan, se disposa à attaquer la ville. Ce fut le signal de la rupture définitive entre le Valentinois et ses anciens condottieri ; ceux-ci se réunirent à Todi où ils avaient concentré leurs troupes, et prirent l'engagement mutuel de ne point obéir aux ordres de César en ce qui concernait une agression contre leur allié Bentivoglio. La première réunion eut lieu entre le 25 et le 30 septembre, elle fut suivie d'une seconde qui se tint près de Pérouse, à la Magione, dans une terre appar-

tenant au cardinal Orsini, transfuge du Vatican, intermédiaire entre les Orsini, capitaines de César, et le Roi de France. Deux des Bentivoglio, Ermès et Annibal, y assistaient avec le cardinal Orsini, le duc de Gravina, les deux autres Orsini, Guido Petrucci (avec pleins pouvoirs de Pandolfo Petrucci), Gentile et Gian Paolo Baglioni. Vitellozzo, malade, s'était fait porter dans son lit. Il ne s'agissait plus, cette fois, de se refuser à attaquer Bologne, mais bien de prendre l'offensive contre César leur ancien chef; les déclarations de Vitellozzo et de Bentivoglio furent d'une telle violence, qu'ils prononçèrent le serment d'Annibal. Une lettre de G. P. Baglioni, qui rend compte de l'entrevue des conjurés, se termine ainsi : « Nous avons tous fait le serment de mourir dans la réalisation du but que nous nous proposons et, en effet, nous venons, en armes, de passer le Rubicon, *et effecti sumus hostes;* mais Dieu sait que c'est malgré nous (*ma Dio sa che inviti*)[1]. Le 2 octobre la nouvelle de la conspiration parvint au Vatican ; le danger était pressant, les troupes rassemblées ne comptaient pas moins de neuf mille hommes de pieds, sept cents hommes d'armes, et quatre cents arbalétriers. Au nord Bentivoglio se porterait contre Imola ; au sud les Orsini et Vitellozzo attaqueraient Urbino, encore aux mains de César par la possession de la Rocca de San Leo qui passait pour imprenable. César apprit la révolte de ses condottieri à Imola, où il attendait l'arrivée des lances françaises ; pour forcer Bentivoglio à sortir de Bologne, il pressa l'arrivée de

1 — Publiée par Passerini, dans les œuvres de Machiavel, vol. IV, p. 94-98.



ces secours et, décidé à devancer les assaillants, lança partout des émissaires avec mission de recruter de nouvelles troupes. La perte du concours des Orsini lui était surtout onéreuse, il songeait à les détacher de la conjuration; habile à semer la désunion, il tenta donc immédiatement de désagréger les conjurés. En attendant, de toute part, les soldats d'aventure venaient se grouper sous ses bannières; on le savait puissant, riche, libéral, facile au soldat, auquel, ainsi qu'il l'avait déclaré à Soderini, qui l'avait répété aux Florentins : « il avait pour principe de laisser la plus grande liberté, tout en réprimant sévèrement tout manquement à la discipline. »

Au premier appel, César avait vu accourir à Imola Gasparo de San Severino, dit Fracassa, l'un des condottieri du Vatican qui, dès 1493, par l'entremise du cardinal San Severino, s'était mis à la solde du Pontife; c'est à lui qu'il confia la conduite des hommes d'armes. Louis de la Mirandole, Galeazzo Pallavicini, Raffaelle dei Pazzi se présentèrent avec des compagnies toutes faites, ou reçurent l'ordre de recruter des Suisses, des Gascons, des mercenaires de toute provenance. Ranieri della Sassetta, Francesco de Luna amenèrent sous Imola, l'un, ses arbalétriers à cheval ; l'autre, sa compagnie de *Schioppettieri;* mais c'est surtout dans les Romagnes, fidèles à sa fortune et confiantes dans son bras et son habileté, que César trouva le plus de ressources. Aux vigoureuses recrues romagnoles qui vinrent se grouper autour de lui, il donna des chefs éprouvés qui parlaient leur langage et dont ils connaissaient les hauts faits : Dionigi di Naldo, Marc An-



tonio di Fano, Gabriel de Faënza, Guido de Vaïni et Giovanni Sassatelli. Quant à ses Espagnols, chefs des bandes déjà anciennes à son service, il leur laissa la défense des places, le commandement des forteresses: enfin, les responsabilités les plus hautes, les postes les plus dangereux, ceux dont dépendait la sécurité de possession de son nouveau duché.

Entre le 18 et le 20 septembre, nous constatons la présence de César à la cour de Ferrare, où l'appelle la préoccupation de la santé de sa sœur. Le 5 septembre. Lucrèce, qui espérait donner un héritier au prince de Ferrare, est accouchée d'un enfant mort, et la vie de la mère est en danger. Nous avons vu César lui envoyer deux médecins; le Pape, de son côté, lui a expédié l'évêque de Venosa, praticien fameux attaché au Vatican. La *Chronique d'Este* de F. Paolo de Rignano nous montre César séjournant pendant deux journées à Ferrare; il en repart le 21 pour Imola, où, en effet, nous le retrouvons le 4 octobre, passant en revue les nouvelles troupes déjà rassemblées au nombre de six mille, sous le commandement de chefs hardis, auxquelles il donnera cette unité de direction qui fait sa force, et inculquera la discipline d'où dépend le sort de sa nouvelle campagne. Sa diplomatie, pendant le temps qui s'était écoulé entre la conjuration de la Magione et la première quinzaine du mois d'octobre, n'était point restée inactive. Giulio Orsini, sur lequel le Pape avait agi, était prêt à se détacher de Vitellozzo, et Pandolfo Petrucci envoyait, à Imola même, son chancelier, chargé de dire à César qu'il ne le trouverait jamais parmi ses ennemis. En même temps, cherchant un allié

dans les Florentins, auxquels il avait donné un gage en s'interposant pour leur faire rendre Arezzo, il sollicitait d'eux l'envoi d'un ambassadeur avec lequel il pourrait s'entendre. L'envoyé de la République ne devait être autre que le fameux secrétaire Machiavel, le fondateur de la science politique.

CHAPITRE XII

LA CONJURATION DES CONDOTTIERI

1502

Machiavel au camp de César. — César essaie de rallier les condottieri conjurés. — Ceux-ci le trompent, et Paolo Orsini soutient le duc d'Urbin. — Retour de Paolo Orsini à César. — Orsini traite avec lui au nom des conjurés. — Exécution du jeune César de Camérino. — Le duc d'Urbin est forcé d'abandonner de nouveau son duché. — Légation de Machiavel. — Supplice de Remiro de Lorca. — Marche de César sur Sinigallia où il a convoqué tous ses capitaines.

Le 5 octobre, date mémorable, Machiavel reçut la mission de se présenter à Imola au nom des Florentins et d'entendre les propositions de César qui, se sentant menacé dans ses possessions d'Urbin, allait tenter d'arracher aux Florentins la promesse d'une opposition aux projets des Orsini et de Vitellozzo ; mais Machiavel n'avait d'autre mission que de temporiser, de tromper et d'attendre. Nous retrouverons en face l'un de l'autre ces deux fameux lutteurs qui feront assaut de ruse, et les dépêches de Machiavel nous permettront de restituer cette première légation du secrétaire florentin.

Les deux réunions des conjurés à Todi et à la Magione avaient eu lieu à la fin de septembre ; le plan d'une attaque simultanée, par les Bentiviglio, des possessions du duché des Romagnes limitrophes de ses États, et par les Orsini et Vitellozzo, de la ville d'Urbin, ne s'exécutait point encore. Il serait probablement resté lettre morte à



cause de l'hésitation de quelques-uns de ses chefs, quand un événement imprévu resserra l'alliance entre tous, et décida ceux qui hésitaient encore à franchir le Rubicon.

La forteresse de San Leo, dans le Montefeltre, était regardée comme le palladium de l'État d'Urbin; César la tenait vigoureusement, et, par elle, il pouvait répondre du pays. Aux premiers jours d'octobre (avant le 7 de ce mois, car le fait nous est connu par une dépêche de Machiavel datée de ce jour), un certain écuyer du duc de Montefeltre, déchu de ses États d'Urbin, profitant des travaux de défense qu'on faisait dans la Rocca, s'aboucha avec des artisans, et, par un stratagème, introduisit dans la place un certain nombre des partisans de l'ancien Duc. Ce fut le signal d'un soulèvement; deux petits villages voisins coururent aux armes et, dans Urbin, ceux qui tenaient pour Montefeltre entrevirent les moyens de lever son étendard. Le 11 octobre, un nombre imposant de ces robustes montagnards du duché, s'étant groupés sur la place du Palais, bloquèrent Giovanni Andrea delle Selle, lieutenant de l'État d'Urbin pour le Valentinois, et s'emparèrent de la résidence. La Rocca de San Leo, quoique surprise, résistait encore dans quelques-unes de ses parties; elle tomba bientôt au pouvoir des rebelles et, à l'heure où Machiavel entrait à Imola pour porter au Duc la réponse des Florentins, il trouva César déjà prévenu de l'incident et résolu à regarder le duché d'Urbin comme perdu pour lui, quoique décidé cependant à se fortifier pour garder du moins ses villes importantes, telles que Fano, Rimini et Pésaro. Les premières dépêches du secrétaire florentin nous montrent avec quelle sérénité



le Valentinois reçut ces nouvelles ; il prit même en pitié ceux qui avaient si mal choisi le moment de l'attaquer, et fit bon marché de la perte d'un duché dont il n'avait même pas voulu prendre le titre, se déclarant d'ailleurs habile à le recouvrer le jour où il le voudrait. Pour preuve de sa résolution de céder devant les circonstances, il montra à l'ambassadeur florentin les ordres donnés à ses capitaines de se retirer dans leurs lignes de défense, et de rappeler toutes les garnisons du Montefeltre, qui pourraient fondre devant la rébellion générale du duché.

Les capitaines auxquels ces ordres s'adressaient, Bartolomeo da Capranica, Ugo de Moncade, Giovanni de Cardona et le fameux Michelotto de Corella, qu'il venait de détacher spécialement pour la circonstance à Pésaro, ne se résignèrent point à ordonner la retraite sans porter des coups terribles aux rebelles. Pergola et Fossombrone s'étant soulevées sur leur passage, ils livrèrent ces villes aux flammes et au pillage ; le carnage fut horrible, et on vit les femmes se jeter dans le fleuve avec leurs enfants plutôt que de devenir la proie des hommes d'armes déchaînés par le terrible Michelotto. Le 12 octobre, la rumeur de ces massacres parvint à Imola, et le soir même César, faisant allusion au sort des rebelles de Fossombrone, dit gaiement à Machiavel : « Les constellations, cette année, ne me semblent point favorables à ceux qui se révoltent. »

En attendant, les villes du duché d'Urbin se détachaient une à une ; la perte de cette possession n'était point l'œuvre des capitaines conjurés, car tous hésitaient encore. Paolo Orsini se déclarait prêt à suivre



César, si ce dernier voulait renoncer à attaquer Bologne et à se tourner contre les Florentins ; Vitellozzo, le plus ardent, au moment de se tourner contre son ancien chef, lui faisait proposer de se rattacher à lui, à la condition qu'on lui assurât « une honnête sécurité ». Le Valentinois faisait semblant de croire à la bonne foi de tous ; il leur donnait même le moyen de rentrer en grâce et de lui prouver leur fidélité en allant soutenir les garnisons d'Urbin, menacées de toute part. On en était là le 11 octobre, quand Michelotto, Moncade, Cardona et Capranica, au lieu de se retirer comme César leur en avait donné l'ordre, avaient mis à sac Pergola et Fossombrone. Les conjurés semblaient déjà obéir aux ordres de César ; Vitelli s'était même avancé jusqu'à Castel-Durante, Baglioni était à Cagli ; quant à Orsini, il s'était présenté devant la Rocca de San Leo, et attendait les événements l'arme au pied, ne prenant encore parti ni pour César, ni pour Urbin. Au courant de ce nouveau mouvement des chefs, rebelles hier, mais qui paraissaient décidés à le soutenir aujourd'hui. César revint sur sa pensée d'abandonner Urbin, et ordonna aux Espagnols d'essayer de rentrer dans la ville, où, dès le 12, un messager de l'ancien Duc s'était présenté et avait réconforté les rebelles, en leur annonçant l'arrivée de Montefeltro. Réfugié à Venise, l'ancien duc d'Urbin, qui avait pu réunir quelques troupes, s'était embarqué, et venait au secours des siens. Cette nouvelle, qui promettait l'appui des Vénitiens, fut pour ceux des condottieri de César qui avaient juré sa perte à la Magione l'occasion décisive de lever le masque. Dans la matinée du 15 octobre, les Orsini, qu'on croyait prêts



à combattre encore une fois pour le Valentinois, attaquèrent au contraire les compagnies d'Ugo de Moncade, et le firent lui-même prisonnier. Michelotto, menacé, parvint à fuir, et se cacha à Fossombrone où il pouvait attendre en sureté; enfin, le soir même, Paolo Orsini, maître d'Urbin, envoyait un courrier aux Vénitiens, et Guido de Montefeltre allait bientôt débarquer à Sinigallia. En effet, trois jours après, suivi de Ottaviano Fregoso et de Giovanni Maria Varano de Camérino, qui, on s'en souvient, s'était réfugié avec lui à Venise, Urbin faisait une entrée triomphale dans sa capitale, et, conduit au Dôme par Arrivabene, évêque de Mantoue, allait remercier le Seigneur de l'avoir ramené dans ses États.

Si, au lendemain même de ce succès qui ne peut être attribué qu'à l'intervention décisive de Paolo Orsini (car Vitelli semble n'avoir joué aucun rôle dans cette circonstance), les conjurés, laissant quelques-uns d'entre eux occuper les garnisons des Montefeltre, avaient marché contre César avec la puissante armée dont ils disposaient par le seul fait de leur alliance, jamais l'œuvre du vainqueur des Romagnes n'aurait été plus en péril. En effet, le 22 octobre au matin, juste le temps d'opérer la marche qui les aurait mis devant les murs d'Imola, les Bentivoglio se présentaient à leur tour à la frontière des États de César, et, en face de ce double effort et de ce mouvement convergent, il n'y a pas à douter que la possession du duché eût été compromise; mais, au lieu de s'unir en ce moment décisif, chacun tira de son côté, et pendant une semaine entière tous restèrent dans l'inaction à Urbin même. Les conjurés faisaient plus, ils se divisaient : pendant que Vitel-



lozzo prêtait au duc d'Urbin ses fantassins et son artillerie, pour reprendre les forteresses de Fossombrone, de la Pergola et de Cagli, dont la garnison résistait toujours ; et qu'Oliveretto da Fermo se laissait embaucher par Gian Maria Varano, décidé à reprendre Camérino, le fief de sa famille ; Gian Paolo Baglione les trahissait et, sachant que Fano, de toutes les villes de César, était la plus fidèle à sa fortune, il demandait aux habitants d'y entrer comme soldat du Valentinois. Pandolfo Petrucci, de Pérouse, avait toujours hésité, ayant gardé la conviction du triomphe définitif de Borgia; aussi, cinq jours après la rentrée du duc d'Urbin dans ses États, envoyait-il vers César son premier secrétaire, Antonio Giordani de Venafre, « prenant l'initiative de lui proposer, au nom de tous, un traité nouveau ou des engagements sérieux qui les ramèneraient à lui, et auraient pour résultat immédiat la reprise de tout le territoire perdu. » Toutes ces circonstances militaient en faveur du Valentinois, mais il avait un appui plus puissant encore dans les déclarations nouvelles du Roi de France, publiées solennellement dans un consistoire tenu par Alexandre VI. Louis XII, qui ne pouvait rien sans le Pontife dans la lutte engagée contre le Roi catholique dans le Napolitain, déclarait ses ennemis ceux qui s'opposaient aux desseins du Vatican sur tous les États de l'Église, et, reconnaissant la main des Vénitiens dans l'entreprise de Guidobaldo contre Urbin, il menaçait la Sérénissime de sa colère si elle prêtait son appui aux ennemis du Valentinois. C'était enlever à César son plus grand souci ; en effet, Pésaro et Rimini pouvaient toujours lui opposer leurs anciens



seigneurs, Giovanni Sforza et Pandolfo Malatesta, qui, eux aussi, étaient d'anciens clients des Vénitiens. Fano pouvait se défendre elle-même; quant aux autres villes des Romagnes, Faënza, Forli, Imola, Céséna, le Valentinois en répondait et se sentait de force à les protéger, grâce à la nouvelle armée qu'il venait de former et à ces vaillants capitaines qu'il avait groupés autour de lui, au moment même où s'ourdissait la conjuration de ses anciens condottieri,

PAOLO ORSINI TRAITE AU NOM DES CONJURÉS

Pandolfo Petrucci s'était présenté le 20 à Imola. Paolo Orsini, muni d'un sauf-conduit que César lui envoya avec joie, y entra le 25 sous un déguisement. Pendant trois jours on discuta les termes d'une convention, et le 29, après être tombé d'accord sur tous les points, celui-ci repartait accompagné d'un autre Orsini, son parent, chargé de rapporter au duc des Romagnes le traité consenti par tous les rebelles. Paolo allait se présenter à ses compagnons comme le porte-parole de César; tout serait oublié, le Duc s'engageait à garantir et à défendre les possessions de chacun de ses capitaines; et, en échange, ceux-ci défendraient ses États, sa personne, comme ceux du Pontife, et, nominativement aussi, les États de chacun des princes de la maison Borgia : c'est à dire Don Gioffre, son frère, prince de Squillace; Don Rodrigues Borgia, le fils de Lucrèce, duc de Sermoneta et de Biselli; et jusqu'à ce dernier enfant né du Pape et de la Farnèse, Don Giovanni, investi naguère du duché de Camérino et de celui de Népi. Cette clause impli-

quait naturellement le recouvrement des États d'Urbin et de Camérino. L'engagement particulier des condottieri au service du Valentinois était aussi renouvelé ; tous n'étaient point contraints de servir en personne, mais ils devaient se faire représenter par l'un d'entre eux, au choix de César, et celui qui serait appelé fournirait un otage de sa famille. Une convention spéciale décidait de la conduite à tenir à l'égard de Bologne : on déléguait à ce sujet le cardinal Orsini, Pandolfo Petrucci et le Duc lui-même ; et toute résolution prise par eux trois devenait obligatoire pour tous [1].

Machiavel, qui était alors à Imola en mission auprès de César, assista de loin à ce spectacle et à cette conclusion ; il dut la suivre d'un œil jaloux et essayer de pénétrer les projets du duc des Romagnes, qui allait peut-être abuser de cette nouvelle alliance avec les ennemis de Florence pour molester les États de Toscane. Mais le secrétaire florentin put se rassurer en entendant le confident du Valentinois (cet Agapito da Amalia qui a signé la plupart de ses dépêches les plus secrètes) continuer à traiter de rebelles ceux avec lesquels on venait d'échanger un traité aussi formel, railler leur sotte confiance et leur naïveté, et répéter tout haut, même en sa présence, que « les enfants les plus naïfs pourraient se rire d'un tel traité ». Il est curieux aussi de voir que tout le monde au Vatican exprimait la

1. — Le texte de la convention du 28 octobre 1502, signée « *Cesar, Paolo Orsino* et *Agapito* », est publié en appendice n° 70, dans l'ouvrage d'Alvisi ; l'original est conservé aux Archives d'État de Florence. La notification aux villes des Romagnes, en date de 30 octobre 1502, fut faite le jour même ; elle déclare que les capitaines Orsini et Vitelli « *Essendo stati chiari e satisfecti de le sospitioni, haveano conceputo se sono reducti ad hobedientia de la Santita del nostro signore.* »



même défiance à l'égard de cette convention ; Burckardt, dans son *Diarium*, comme si les propos d'Agapito étaient arrivés jusqu'à lui, constate dans les mêmes termes que le cardinal Orsini avait été joué par le Valentinois, et que toutes ces négociations n'avaient qu'une seule fin : désarmer les condottieri pour les étouffer plus sûrement : « *Ce qui enfin arriva*[1]. »

Pendant le peu de temps qui s'était écoulé entre le départ de Paolo Orsini et son arrivée à Urbin, où il devait rencontrer Vitellozzo Vitelli et lui soumettre le traité qu'il avait stipulé pour tous les conjurés de la Magione, ce dernier devait de plus en plus se déclarer contre le Valentinois : il prêtait secours en toute chose au duc d'Urbin, offensait les capitaines de César, les frappait partout où il les rencontrait, et mettait même à mort quelques-uns des officiers civils qui tenaient encore pour lui. Oliveretto da Fermo, autre conjuré, avait la même attitude à Camérino, qu'il avait assiégée et réduite, et passait par les armes

1. — Tout le chapitre de Burckardt, *Diarium*, vol. III, p. 222-23, édit. Thuasne, est certainement intercalé après coup par le maître des cérémonies : il a dû résumer les faits après qu'ils se sont passés ; ce serait trop étrange en effet qu'il annonçât aussi clairement en novembre 1502 le « *Bellissimo Inganno* » dont Sinigallia devait être le sanglant théâtre aux premiers jours de l'année 1503 : « Interim tractata est et obtenta ac de mense presenti conclusa reconciliatio et concordia inter supradictos, *quam Papa quæsivit et finxit in hunc solum finem ut possit se et Ducem, filium suum, contra eosdem supra dictos vindicare et eos omnino extirpare, quod illis imprudenter non formidantibus, tandem evenit*, licet cardinalis Ursinus fuerit ab innumerabilibus personis, etiam pueris, commonitus ne se di Papa confideret. » — Le « *tandem evenit* » qui suit lèvera tous les doutes à l'egard du moment où Burckardt écrit ce passage caractéristique de son *Diarium*. En effet il était absent, car le 12 novembre, à la suite du chapitre que nous venons de citer, il a écrit : « *Sabbato 12 novembris, ego redii ad urbem cum uno mulo et septem equis et omnibus familiaribus meis... salvi et incolumes per Dei gratiam, qui sit benedictus in perpetuum.* »



tous les Espagnols qu'il trouvait en état de défense; quant à Baglioni, il enfermait Michelotto dans Pésaro et menaçait Rimini. Il faut reconnaître qu'au moment où les conjurés pressaient César au Midi tandis que Bentivoglio l'assaillait au Nord, la Romagne restait fidèle au fils d'Alexandre. A part quelques défections de petits condottieri, épars çà et là dans les places, le peuple levait l'étendard de Borgia, et ni Rimini ni Pésaro ne se soulevèrent, malgré l'appui moral des Vénitiens toujours prêts à opposer Sforza et Pandolfo Malatesta au Valentinois. Il est juste de dire que les chefs militaires restés fidèles étaient implacables devant la rébellion et pendaient haut et court aux fenêtres mêmes du palais ducal ceux qui essayaient d'entraîner les populations. Le quatrième fils de Giulio Cesare Varano, César de Camérino, qui, réfugié à Venise, s'était embarqué au bruit du soulèvement d'Urbin et de Camerino, était venu échouer sur la plage de Pésaro, décidé à pénétrer par là dans les États de sa famille ; il y trouva la mort au moment même où il débarquait. Michelotto n'hésita pas, il le fit étrangler publiquement devant le porche de San Francesco, et, toujours cruel et toujours implacable, comme le bourreau avait manqué son coup et que la foule avait porté le jeune prince dans l'église ainsi que dans un lieu d'asile, il se le fit livrer par un moine espagnol à sa dévotion et le rendit à l'exécuteur. Le *Journal d'Olivieri*, si précieux pour les mémoires de Pésaro, rapporte que quelque temps après, ce moine infâme ayant traversé Cagli, dénoncé par un habitant de Pésaro, qui avait assisté à cette horrible scène, fut lacéré par les partisans du duc d'Urbin.

Cependant, Paolo Orsini entrait à Urbin et s'abouchait avec Vitelli, qui pour l'heure était tout à l'ancien Duc et décidé à ne point lacher prise ; son armée était solide, et ses capitaines sûrs du succès ; Camérino allait lui appartenir, les forteresses du duché tombaient une à une et des officiers de César, Capranica était tué, Cardona était prisonnier, tandis que Michelotto était bloqué dans Fano. Quant aux capitaines fidèles à la fortune du Valentinois. ils étaient désormais contenus dans la limite de Pésaro et de Rimini. La nouvelle obligation que lui apportait Orsini de se tenir à la discrétion de César était surtout pénible pour Vitelli ; s'il acceptait la convention dont Orsini était porteur, c'en était fait pour lui de ses projets de vengeance sur les Florentins et de son espoir de reprendre Borgo San Sepolcro dont il venait d'être maître un moment. Il la repoussa donc, entraînant avec lui Baglioni et se serrant autour du duc d'Urbin. Mais le jeu était dangereux, car le faisceau était rompu ; César, comme on le lui avait entendu dire en maintes occasions, « mangeait l'artichaut feuille à feuille » : après avoir détaché Petrucci et Orsini, il s'efforçait d'écarter Bentivoglio et de le rassurer sur le sort de Bologne. La Pape l'y aidait ; à Rome, il agissait sur l'ambassadeur de Bologne Carlo de Ingrati ; d'un autre côté, le Roi de France avait ordonné à Mgr de Chaumont, son gouverneur du Milanais, d'envoyer à Imola une compagnie de lances françaises, ce qui était un appui moral considérable, et une menace pour Vitelli. Grâce à Hercule d'Este, intermédiaire entre Bentivoglio et le duc des Romagnes, un accord particulier intervint entre celui-ci et Jean, représenté à Imola par le protonotaire Antonio



Galeazzo Bentivoglio. Aux termes des bases de la convention, les Bolonais traitaient pour leur compte, séparant leurs intérêts de ceux auxquels ils s'étaient unis à Todi et à la Magione. Ce n'était point faciliter la tâche de Paolo Orsini qui s'efforçait d'arracher leur consentement aux conjurés d'Urbin et aux capitaines de Pérouse et de Sienne, Baglioni et Petrucci, déjà à peu près ralliés. Le 13, un secrétaire du Duc qui était allé porter la nouvelle de l'alliance avec Bologne à Orsini écrivait de Sienne que ce dernier s'efforçait de convaincre ses collègues. En effet, la dépêche de Machiavel du 16 novembre, évidemment écrite à la suite de la communication qui lui est faite par César même à Imola, nous montre Orsini arrivé à son but en ce qui concerne Pandolfo Petrucci et le cardinal Orsini, mais n'ayant pas encore obtenu la signature de Vitellozzo ni celle de Liveretto da Fermo. En attendant, pour donner plus de solennité au traité particulier entre Bentivoglio et César, Michele Remolino, camérier d'Alexandre VI, et Francesco Parato, chancelier de Bentivoglio, se rendaient à Rome pour signer devant le Pontife l'instrument de la convention. Quand Paolo Orsini avait pris l'initiative de s'aboucher avec César, il s'était peu soucié d'abandonner son confédéré du Nord juste au moment où ce dernier attaquait son ennemi et, par conséquent, s'exposait davantage au courroux de César ; Jean Bentivoglio, à son tour, n'avait nul scrupule à l'égard des autres conjurés, et n'entendait prendre conseil que de ses intérêts. Le 23 novembre, dans la chambre papale, on signait le traité par lequel on formait une ligue entre les Borgia et les Bentivoglio

dans le but de garantir les États des deux contractants. Le Roi de France, les Florentins et le duc de Ferrare, garantissaient l'alliance. Le régiment de Bologne s'engageait à fournir au Valentinois « pour une ou deux entreprises que Son Excellence méditait de faire dans l'année » un apport de cent hommes d'armes et de deux cent chevau-légers; de plus, comme César n'oubliait jamais ce qui pouvait être un revenu fixe, il faisait confirmer pour une année son engagement comme condottiere avec une compagnie de cent hommes, clause qu'on convertissait cette fois en un paiement de douze mille ducats pour l'année. Le traité resterait secret pendant trois mois, afin de ne point compromettre le succès de la campagne qu'on allait entreprendre pour récupérer Urbin et Camérino. Signé le 23, le traité était transmis le 25 à César par un bref pontifical qui lui donnait le droit de le ratifier à son tour; et le 2 décembre, de nouveaux représentants du gouvernement de Bologne, Mino dei Rossi et Filippo Balduino, lui donnaient le sceau définitif.

Le secret ne pouvait point être gardé puisque l'acte avait été signé au Vatican, où le cardinal Orsini, initiateur de la ligue, le représentant le plus autorisé de toute cette famille de condottieri puissants qu'il fallait avoir avec soi dans toute entreprise, surveillait de près les agissements du Pontife. L'ambassadeur de Venise, Giustiniani, dans une dépêche du 23 novembre, c'est-à-dire le jour même de la signature, s'était fait l'écho des vives discussions qui s'étaient élevées à ce sujet devant le Pape lui-même entre l'ambassadeur de Bologne et le cardinal Orsini, qui lui reprochait d'avoir séparé

son sort des autres conjurés ; et Vitellozzo, averti à temps de l'isolement dans lequel le laissait l'existence d'un traité de garantie des États pontificaux, reconnu à la fois par Bologne, par les Florentins, par Ferrare, et même par le Roi de France, n'hésita plus à tirer de la situation les derniers avantages qu'il en pouvait recueillir, c'est-à-dire l'acceptation des conditions proposées par Paolo Orsini au nom du Valentinois. Le 27 novembre, c'est-à-dire avant même la signature du traité définitif par César, Paolo Orsini entrait à Imola porteur de la convention, signée, cette fois, par tous les conjurés ; le 29, après avoir reçu des mains du Valentinois la solde nécessaire à ses troupes, il remontait à cheval, partait pour Fano où il avait laissé les siens, et leur donnait des ordres pour s'avancer vers Urbin ; c'est-à-dire qu'il exécutait sur l'heure la clause la plus importante de la convention. A ses côtés marchait Antonio dal Monte, président du tribunal des Romagnes, commissaire spécial du Duc pour la ville d'Urbin, chargé de délivrer aux rebelles des lettres de pardon, et de prendre possession du duché au nom de son maître.

URBIN ABANDONNE SON DUCHÉ

Guidobaldo de Montefeltre, délaissé par tous, n'avait plus qu'à battre en retraite et à implorer la clémence de César. C'est en vain que quelques-uns de ses sujets le suppliaient de se défendre ; à Valbona, les femmes elles-mêmes, race fidèle, au cœur ardent, venaient lui apporter leurs bijoux et leurs parures pour lui donner



les moyens de résister ; le cœur déchiré, il se décida cependant à partir, envoyant Ottaviano Fregoso, son neveu, à Imola auprès du Duc qui l'accueillit avec bonté, donna tous les sauf-conduits nécessaires, et régla quelques conditions relatives à l'échange de prisonniers. Avant de s'éloigner, Urbin faisait raser les forteresses de Pergola et de Cagli qui avaient été plutôt pour lui une cause de faiblesse qu'un moyen de résistance; mais il conservait intactes celles de San Leo et de Maggiolo. Aux premiers jours de décembre, Paolo Orsini entrait sur le territoire, s'arrêtait à cinq milles d'Urbin et envoyait demander une entrevue sur le lieu même à Guidobaldo; celui-ci, perclus de goutte et forcé de se faire porter, s'excusa de ne point venir et attendit les deux représentants de César. Le 7, Urbin prenait congé de ses fidèles, les engageait à servir le duc de Valentinois et à s'en remettre à Dieu. Le 9, les avant-gardes de Paolo entraient dans la ville des Montefeltre et celui-ci prenait le titre de gouverneur du duché, tandis que les quatre forteresses les plus importantes du pays, San Leo, Maggiolo, Montecuccolo et San Marino, étaient encore aux mains des soldats de Vitelli, toujours hésitant, déjà signataire de la nouvelle convention avec César, dont on ne savait pas encore les projets, malgré son adhésion à la convention d'Imola.

De son côté, le Valentinois partait le 10 décembre pour Forli, de là il se transportait à Césénaet faisait des préparatifs pour se rendre à Rome par Ancône. Cette marche cachait une entreprise sur Sinigallia, destinée à compléter le plan de soumission de tous les États de l'Église. Pendant trois mois de suite le Valentinois était

resté à Imola, et Machiavel épiant, au jour le jour, chacune de ses actions, avait tenté de mener à bien une mission difficile, mal définie, toute d'expectative et de surveillance, qui, au fond, n'avait qu'un but : la protection des États de Toscane et la préservation des intérêts florentins, sans nulle compensation à accorder à César. Cette *Légation*, d'une si haute importance historique, qui permit au Machiavel de pénétrer les desseins de César, de définir sa personnalité et de porter sur lui un jugement si considérable, offre à l'historien un guide sûr qui lui a souvent fait défaut au cours de ses études sur le Valentinois. Pendant trois mois, à part une visite à Argenta-Ferrara, où Borgia s'est abouché le 26 octobre avec son parent de Ferrare, nous pouvons, par les dépêches du secrétaire de la République, suivre notre héros pas à pas : et celui qui observe pour nous est un esprit des plus sagaces et des plus pénétrants. Après avoir fait comprendre par une dépêche datée du 2 décembre qu'en avançant vers Rome, César est résolu « à séparer les Juifs des Samaritains », Machiavel informe la Seigneurie de l'état parfait dans lequel se trouve son armée malgré les défections et surtout malgré le rappel des lances françaises que la jalousie de Monseigneur de Chaumont, gouverneur de Milan, vient de lui signifier. On était arrivé à Céséna le 11, le 22 les capitaines français furent rappelés; sur quatre compagnies il n'en restait qu'une, celle de Monseigneur de Viana, composée de cent lances. On pouvait supposer que cet incident allait retarder la marche sur Sinigallia, mais le Duc n'était pas homme à modifier ses projets; il faut aussi reconnaître que la nécessité le contraignait à changer



de place. « Les Français, plus que les soldats des autres nations, ne diffèrent les uns des autres ; ce qui s'est passé en Toscane s'est passé ici en Romagne, partout la confusion est la même... Les choses, à Césena, vont comme elles allaient à Forli et à Imola où la cour est restée trois mois, les hommes ont tout consommé jusqu'aux pierres, et vraiment ces régions ont donné la preuve de la bonté des habitants et de ce qu'ils peuvent supporter. » Et plus tard, faisant allusion au retrait du contingent français, Machiavel constate que, quoiqu'il ait perdu, de ce fait, plus de la moitié de ses forces et les deux tiers de sa réputation, le Duc ne semble pas s'en émouvoir : il persiste même à envoyer son artillerie en avant. Le « *Diario Cesenate* » estime à soixante mille ducats la somme des dépenses nécessitées par la paie de l'armée pendant cette période de trois mois passée dans l'expectative. César savait trop bien que s'il ruinait les villes et les campagnes par un trop long séjour, il s'aliènerait les habitants ; il avait bien passé des traités avec Venise pour rassembler des vivres et des fourrages, mais les greniers étaient vides, la famine était proche ; avec un si grand nombre de bouches à nourrir dans une région si restreinte, il fallait déloger et fouler des régions nouvelles. Rimini, qui s'attendait à loger l'armée à son passage pour les Marches, envoya des ambassadeurs à Césena pour demander en grâce que l'armée ne s'arrêtât pas plus d'un jour sur son territoire. Les envoyés se présentèrent au moment des fêtes de la Noël ; César, tout au plaisir, venait de conduire lui-même les danses dans un ballet symbolique que lui avaient offert un certain nombre de citoyens les plus



distingués de Céséna. Il reçut les délégués avec bonté et acquiesça à leurs vœux, en leur disant, avec un peu d'ironie, que si Rimini n'était pas assez riche pour entretenir ses troupes plus d'un jour, sa bonne ville de Céséna, sans en souffrir, pourrait ne les laisser manquer de rien pendant un mois entier. En réalité, l'histoire contemporaine de Bernardi, qui fait autorité pour ces détails concernant le séjour de César en Romagne, et le « *Diario Cesenate* », nous montrent le Valentinois doux à ses peuples, attentif à ne point les surcharger d'impôts, et, en marche dans les campagnes à la tête de ses troupes, libéral pour tous ceux qui venaient au-devant de lui demander des grâces, solliciter sa générosité, réclamer la liberté de quelque parent prisonnier ou exilé, ou de quelque soldat refractaire. César ne les rebutait jamais, tandis qu'il se montrait impitoyable pour les rebelles impénitents et les concussionnaires de haute lignée. Le 26 décembre 1502, ayant triomphé, sans combattre par d'autres armes que celles de sa diplomatie, de cette dangereuse conspiration ourdie par ses capitaines et par Jean de Bentivoglio dont il convoitait les États, César abandonnait Céséna, sa capitale, pour se rendre à Pésaro et de là dans le duché d'Urbin, qu'il avait tour à tour conquis, perdu, et que cette fois il allait réoccuper plus sûrement. La veille même de ce départ, à l'aube du jour, un horrible spectacle s'offrait aux yeux des paysans qui venaient apporter à Céséna les provisions de la journée. Une tête séparée du tronc et plantée au haut d'une pique, et un corps ensanglanté, encore revêtu d'un riche costume, étaient exposés sur le sol de la petite place qui séparait alors la cita-

delle de la Rocca, et les habitants de la capitale des Romagnes reconnurent bientôt, dans le supplicié, le gouverneur général des Romagnes, Don Remiro de Lorca, le plus grand personnage des États après le Duc, son justicier. Il faut chercher la cause et l'explication de cette sanglante exécution, qui eut dans tout le duché un retentissement énorme, dans le caractère même de César, ses principes d'administration, et dans l'idée qui présidait à l'organisation de ses conquêtes, idée à laquelle il fut toujours fidèle. L'effroyable rigueur avec laquelle il punissait son gouverneur général était la sanction de sa déclaration : *Indulgence pour les petits, rigueur contre les grands.* C'est en effet sa devise et la maxime qu'il pratiqua sans trêve pendant tout son règne comme Duc des Romagnes. Mais laissons César marcher sur Sinigallia. Nous reviendrons sur les conditions de son gouvernement et nous montrerons en lui le politique et l'administrateur.



CHAPITRE XIII

LE GUET-A-PENS DE SINIGALLIA

1503

Prise de Sinigallia. — Le guet-à-pens. — César notifie aux princes d'Italie l'exécution des condottieri. — Le Pape fait arrêter le cardinal Orsini. — Exécution des deux Orsini à Sartiano. — César devant Sienne. — Prise de Céri. — Nouveaux troubles dans le Napolitain. — Retraite des Français. — Gonzalve de Cordoue. — Louis XII revient à la rescousse. — Politique tortueuse du Vatican. — Mort d'Alexandre VI.

Le 26 décembre, aux premières lueurs du jour, l'armée du Valentinois leva le camp et quitta Céséna; le 28, César, de sa personne, se trouvait à Pésaro où il recevait la nouvelle de l'entrée des anciens ligueurs, ses capitaines, à Sinigallia, selon l'ordre qu'il leur en avait secrètement donné. En même temps, le jeune seigneur de Camérino qui, grâce aux efforts de ces mêmes condottieri, avait pour un instant recouvré ses domaines, fuyait vers Naples, laissant la place libre au Valentinois. Le 29 décembre, César était à Fano, la ville fidèle, où il reçut les envoyés de la cité d'Ancône qui venaient protester de leur loyauté; en même temps qu'eux, entrait le messager de Vitellozzo apportant la nouvelle de la prise de Sinigallia qui avait ouvert ses portes après une courte résistance. La forteresse tenait encore, mais André Doria, parent de Jeanne de Montefeltre, régente de la ville pour son fils Francesco Mario de la Rovere, et tuteur de ce dernier, qui commandait la place, déclarait devoir la remettre en mains propres



au Duc. Au bruit de la marche d'Oliveretto da Fermo pour attaquer la ville qu'elle s'était chargée de défendre, Jeanne de Montefeltre, veuve de Jean de la Rovère et sœur du duc d'Urbin Guidobaldo, s'était retirée dans la forteresse avec son jeune fils, laissant la défense de la place à André Doria. Celui-ci, se sentant débordé, avait décidé Jeanne à fuir par mer; elle voguait donc vers Venise, pendant que la Rocca résistait encore. Une fois la régente hors de danger, André avait déclaré aux envahisseurs qu'il remettrait la place en mains propres au duc des Romagnes, quand il se présenterait. César fit savoir à ses capitaines qu'il serait le lendemain même avec son artillerie devant Sinigallia, et qu'il les conviait à l'y recevoir, décidé qu'il était à entrer de gré ou de force dans la Rocca. Il ordonnait en même temps qu'ils eussent à prendre leurs mesures pour laisser les quartiers de l'intérieur de la ville neuve à ses troupes, et faire rentrer les leurs dans les logements du Borgo, ceux des castelli et des villages environnants. Le lendemain, en effet, César se présenta devant les portes, reçut l'hommage de ceux qui l'avaient si cruellement offensé naguère, en se séparant d'abord de lui à Arezzo, puis en conviant à une confédération armée les princes souverains de l'Italie et rassemblant une armée considérable pour attaquer Urbin, l'un de ses États, et Camérino. César voyait là réunis Oliveretto da Fermo, Paolo Orsini et son fils Fabio, Francesco Orsini, duc de Gravina, et Vitellozzo Vitelli, qui avait amené avec lui un de ses neveux; il ne manquait au rendez-vous que G. Baglioni qui, se défiant du Valentinois, lui avait fait dire qu'il était cloué par la maladie à Pérouse; Giulio Orsini était resté à Rome auprès



du chef de la famille, le puissant cardinal Orsini. L'heure était propice à la vengeance; le Valentinois pouvait d'un seul coup en finir avec ces rebelles, assez simples pour croire qu'il avait oublié ses ressentiments et pouvait, à l'avenir, se fier à ceux qui avaient solennellement fait le serment de le perdre; il dut même se demander comment les plus brillants et les plus habiles venaient ainsi tendre le cou au couteau, puisque leur convention nouvelle ne les obligeait qu'à se faire représenter par un seul d'entre eux à la tête de leurs troupes.

Dès qu'il eut la certitude de les trouver réunis, César combina son plan de vengeance et prit ses mesures pour qu'elle ne lui échappât point. Les deux seuls confidents furent le terrible Michelotto et l'évêque d'Elna, chargés de l'exécution. En même temps qu'il leur donnait ses instructions, un courrier spécial instruisait le pape Alexandre des circonstances qui se présentaient et lui demandait, de son côté, de compléter l'œuvre par l'arrestation des Orsini et de tous ceux qui avaient trempé dans la conjuration de la Magione. Dans quelques heures Sinigallia allait être le théâtre d'une tragédie dont le souvenir est conservé dans l'histoire; l'imagination l'évoque chaque fois qu'on cite le nom de cette ville, elle retentit encore comme un chef-d'œuvre de perfidie, et reste le type du guet-apens accompli. Machiavel, qui s'en est fait l'historien, l'a qualifié : « Il Bellissimo « Inganno », s'arrêtant en extase devant un sanglant stratagème aussi bien ourdi, le jugeant en artiste et l'admirant comme le chef-d'œuvre du genre.

LE GUET-A-PENS

Le 31 décembre 1502, à l'aube du jour, Michelotto, qui formait l'avant-garde avec deux cents lances et l'infanterie, marcha sur Sinigallia; César suivait avec les hommes d'armes; la revue passée le 26 à Céséna avait accusé à peu près le chiffre de sept à huit mille hommes, et ses troupes étaient inférieures en nombre à celles de ses capitaines. Arrivé au pont sur le Misa, presque à la porte de Sinigallia, Michelotto se rangea pour laisser passer son infanterie qui, immédiatement, prit possession des logements restés vides, selon les ordres donnés; les troupes d'Oliveretto occupèrent le bourg, elles comptaient à peine mille fantassins et cent cinquante chevaux, au dire de Machiavel; celles de Vitelli et d'Orsini, plus considérables, étaient à six milles de là, dans les environs. Les trois chefs, prévenus de l'arrivée de l'avant-garde et voyant se prononcer le mouvement d'occupation, se portèrent tous les trois en avant du duc des Romagnes, sans aucune escorte; Vitellozzo, le personnage important, était même désarmé et montait une mule. Le Duc les reçut tous trois avec franchise, leur serra la main d'abord, puis leur donna à chacun l'accolade. Cependant, une fois en marche, Oliveretto s'était attardé sur la place de la ville, et César, s'en étant aperçu, fit signe à Michelotto de l'appeler : dès qu'il l'eut rejoint, tout cet état-major se rendit au palais, en s'entretenant des affaires militaires. Sur le seuil, les trois chefs voulant prendre congé, César les invita avec courtoisie à entrer avec lui, et une fois dans l'une des premières salles, sous le prétexte

de changer de vêtement, il les laissa seuls avec les siens, habilement groupés de manière à les séparer les uns des autres. A peine César sorti, sur un signe de Michelotto, quatre bras se levèrent sur chacun des trois et les firent prisonniers. Les gens d'Orsini et ceux de Vitelli étaient loin et n'étaient point redoutables; ceux d'Oliveretto, d'abord tenus en respect, furent désarmés, et ceux qui résistèrent furent taillés en pièce par l'infanterie de César, bien supérieure en nombre. Quand la clameur publique porta jusqu'aux campements de Vitelli et d'Orsini la nouvelle de l'arrestation de leurs chefs, leurs troupes, qui sentaient le danger, se rallièrent, bien disciplinées et intactes, autour de Fabio Orsini et du neveu de Vitelli, et battirent en retraite. La soldatesque en désordre, qui ne trouvait plus d'obstacle, se répandit dans Sinigallia, pilla les comptoirs des marchands vénitiens; et le désordre fut tel, que César dut monter à cheval et faire pendre quelques-uns des coupables aux anneaux de fer des palais de la ville. Quand les malheureux Vénitiens se jetèrent à ses pieds pour réclamer justice, on entendit César menacer la République, qui, après l'avoir fait citoyen de Venise et lui avoir conféré la noblesse, avait osé tremper dans la conjuration.

Orsini devait être conduit à Rome où il serait réuni aux autres Orsini et confronté avec eux; quant au Vitelli et à Oliveretto, leur sort était décidé : ils allaient mourir.

César prévoyait l'avenir; se regardant comme en état de légitime défense, il voulut se justifier vis-à-vis de toute l'Italie, fit faire un simulacre de procès, et, la con-



damnation prononcée, ordonna de l'exécuter la nuit même. Oliveretto, très jeune et très ardent, tira son poignard essayant de se soustraire à la main du bourreau; Vitellozzo fut lâche devant la mort; il supplia qu'on lui permît d'implorer le Pape et d'attendre l'indulgence plénière. Pendant ce temps-là, Oliveretto, tenu en respect par les assassins, reprochait à son complice d'avoir ourdi la conjuration contre César et de l'avoir entraîné à sa perte. Aux premières lueurs du jour, tous deux furent étranglés et, cette fois encore, Michelotto présida à la sanglante besogne. On porta les corps des suppliciés à l'église de l'hôpital de la Miséricorde.

A peine l'exécution accomplie, César, comme s'il venait d'échapper à un grand péril ou de remporter une grande victoire, la notifia à la plupart des princes d'Italie; on a conservé nombre de ses dépêches, sortes de circulaires officielles émanées de sa chancellerie, signées pour la plupart d'Agapito, et toutes rédigées dans le même sens. Les lettres à sa famille, les princes de la maison d'Este, affectent seules un ton familier. La thèse de César est celle-ci : les Orsini et leurs confédérés, malgré le pardon de la grave offense qu'ils lui avaient faite en ourdissant une première conjuration, ayant appris le départ des troupes françaises rappelées par Mgr de Chaumont, départ qui devait affaiblir l'armée de César, avaient renoué la conspiration contre lui et, étant entrés dans Sinigallia, l'y avaient appelé pour s'emparer de sa personne, après avoir eu le soin de cacher le plus gros de leur armée dans les environs. Dans cette circonstance, Doria, qui commandait la forteresse, était d'accord avec eux. En entrant dans

Sinigallia avec ses troupes, en s'emparant des traitres et en les punissant du dernier supplice, le Duc n'avait donc fait que les prévenir. Aussi, demandait-il des prières d'action de grâces, pour remercier le Seigneur de l'avoir fait échapper à ce péril, déclarant que chacun devait se réjouir de la destruction de ces petits tyrans, et que l'Italie tout entière devait s'applaudir de ce qu'il venait d'en finir avec cette peste publique et cette calamité des peuples.

La plupart des souverains répondirent à la notification de César par des félicitations; la noble Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, lui ayant adressé, à la date du 15 janvier, un envoi de cent masques pour le prochain carnaval « d'une rare variété et d'une singulière beauté », fait allusion dans sa lettre aux heureux progrès de la marche dont il a bien voulu lui faire part; et César en la remerciant, le 1er février 1503, s'applaudit « d'avoir libéré de la tyrannie Cita di Castello, Fermo, Cisterna, Mantoue et Pérouse, et purgé l'Italie de ces monstres[1] ».

Presque simultanément, à Rome, dans le Vatican même, Alexandre VI, par l'arrestation des Orsini et celle de Jacobo de Santa Croce, achevait le plan de César et complétait sa terrible vengeance. Le maître des cérémonies a enregistré, à la date du 3 janvier, les faits de cette arrestation à la suite de l'arrivée des messagers de César. Le Pape prit l'initiative de prévenir le cardinal Orsini et Santa Croce du succès remporté par son fils qui venait d'entrer dans la Rocca de Sinigallia;

1. — La lettre d'Isabelle à César et la réponse de celui-ci, datée d'Acquapendente, sont publiées à l'appendice des documents de la « Lucrèce Borgia » de Gregorovius, nos 44 et 45.



le premier s'empressa de venir féliciter le Saint-Père, et, accompagné du gouverneur de la ville, se rendit au Vatican avec sa suite. A peine entré dans la chambre du Papagallo, le cardinal se vit entouré de gardes qui le firent prisonnier; pendant ce temps-là, le gouverneur de la ville, qui était d'accord avec le Pape, ordonnait de conduire dans les écuries la mule qui l'avait amené et les chevaux des gens de sa suite. On arrêta en même temps Orsini le protonotaire, Bernardino d'Alviano, frère du fameux condottiere Bartolomeo, Santa Croce, gentilhomme romain appartenant à la fraction des Orsini, et l'archevêque de Florence, Rinaldo Orsini. Santa Croce fit serment de se représenter à toute réquisition, et recouvra la liberté sous caution de tous ses biens. J. B. Orsini, le cardinal, fut conduit au château Saint-Ange; son palais, à Monte Giordano, fut confié à la garde du gouverneur de Rome, qui fit enlever dans des chariots toutes les choses précieuses qu'il renfermait. Ce fut un vrai pillage; après un choix des plus beaux objets pour le Pape lui-même et le gouverneur, le reste appartint aux soldats du Vatican et aux passants. Le 3 janvier, c'est-à-dire le jour même de cette arrestation, Alexandre, par un bref, notifiait aux Florentins les incidents de Sinagallia et ceux du Vatican; le 4, il racontait à Giustiniani, qui transmettait son récit à la Seigneurie de Venise, l'entente qui s'était faite dans le but de se défaire du Valentinois, entre les condottieri et Remiro de Lorca, son gouverneur général des Romagnes, qu'il avait fait exécuter à Céséna; enfin, le jour de la fête des Rois, une grande partie du Sacré-Collège s'étant transportée chez le Saint-Père pour



lui demander la grâce du cardinal, celui-ci représenta encore que cet Orsini, chef de la famille rebelle, avait été l'âme de la conjuration. Alexandre se montra inflexible, et justifia bien haut César, qu'il félicita d'avoir tiré une vengeance éclatante de ses condottieri.

EXÉCUTION DES DEUX ORSINI

Machiavel, qui était alors en mission auprès du duc des Romagnes, ne l'avait pas suivi dans sa marche rapide de Céséna à Sinigallia; mais il était arrivé dans la ville le soir même du jour où avait eu lieu l'arrestation. Au milieu de la confusion qui régnait, il cherchait à s'informer, quand il vit César lui-même, à cheval et en armure, sortir du palais pour rappeler ses soldats à la discipline. Le Duc l'appela et lui raconta brièvement ce qu'il venait de faire; il lui rappela avec enjouement qu'il avait annoncé à mots couverts à Francesco Soderini, l'évêque de Volterra, lors de sa dernière rencontre avec lui à Urbin, le violent projet qu'il méditait alors et qu'il venait de mettre à exécution. Il avait attendu l'occasion propice; elle venait de se présenter, il allait s'empresser d'en profiter. En agissant ainsi, César avait l'assurance de rendre aux Florentins le plus signalé des services. Machiavel ne pouvait que se réjouir d'un stratagème qui punissait les capitaines rebelles devenus maîtres d'Arezzo; il admira la conception du projet, et ne tarit point d'admiration en face de l'habileté d'exécution de ce maître en perfidie. Le jour même, le secrétaire manda un messager avec ses dépêches à la Seigneurie pour l'informer d'un fait aussi capital. Le 9, Salviati, au nom

de la République, venait féliciter César et se réjouir avec lui du sort infligé à ceux qui, en le trahissant lui-même, avaient porté la guerre sur le territoire toscan et offensé la Seigneurie.

Si on lit les premières dépêches de Machiavel, écrites sous le coup des événements, on y trouve un reflet de sa conversation avec César, et on constate qu'il n'est pas loin d'accepter son point de vue et de le considérer comme en cas de légitime défense ; mais un mois après, plus éloigné des événements, ayant entendu à leur tour les fugitifs de Sinigallia, le fils de Paolo Orsini, le neveu de Vitellozzo, Guidobaldo duc d'Urbin, Varano de Camérino, toutes les victimes enfin de César, il change de point de vue. Mais il ne semble pas qu'on puisse rester indécis en face du fait de Sinigallia, et si on a suivi attentivement les manœuvres des capitaines depuis l'attaque d'Arezzo jusqu'au traité de Bologne et vu quel péril avait menacé César ; si enfin on connaît son caractère et son peu de scrupule à l'égard de la foi jurée, on s'explique son ressentiment, tout devient logique, et il n'y a ni à le disculper du fait ni à s'en étonner. En réalité, les perfides avaient trouvé plus perfide qu'eux-mêmes, et on s'étonne de la naïveté avec laquelle ils vinrent au rendez-vous de Sinigallia, et surtout exécutèrent l'ordre de leur chef d'avoir à faire sortir leurs troupes de la ville et de caserner le gros des forces dans les châteaux des environs. Où l'on reconnaît l'astuce de César, c'est dans l'ingéniosité des arguments qu'il emploie pour justifier sa conduite. Cet ordre d'évacuer Sinigallia et de loger les forces de Vitelli et d'Orsini dans les environs (cause efficiente de la réussite de son



plan, puisqu'il désarmait ainsi ses capitaines), il le passe sous silence, et prétend qu'en exécutant ce mouvement, qui vient de lui et qui lui est indispensable pour le succès de ce qu'il médite, les conjurés avaient l'intention de lui cacher le nombre de leurs soldats, en ne lui présentant que ceux d'Oliveretto restés dans le bourg, pour se découvrir au moment de son entrée dans Sinigallia. Un autre argument de César qui pourrait justifier l'accusation qu'il porte contre ses capitaines, c'est que, alors qu'un seul d'entre eux pouvait marcher à la tête des troupes à l'attaque de Sinigallia, ils se réunirent tous, comme des conjurés qui vont exécuter leur projet et écraser leur ennemi.

César n'était pas homme à rêver longtemps sur un tel événement; le lendemain même de l'exécution de Vitelli et d'Oliveretto, traînant avec lui les deux Orsini, ses prisonniers, dont il ne faisait que retarder le supplice, il marcha par Corinaldo sur Cita di Castello, Pérouse et Sienne. Avant de sortir de Sinigallia, Andrea Doria lui avait, le matin même, rendu la Rocca et, en échange de la reddition, avait obtenu la faculté de se retirer où bon lui semblerait. César trouva Cita di Castello, la ville de Vitellozzo Vitelli, abandonnée, et en prit possession au nom de l'Église, puis il s'avança sur la route de Pérouse, où s'étaient réfugiés le duc d'Urbin, le prince de Camérino, Varano et le neveu de Vitelli, sous la protection de Gian Paolo Baglioni, qui annonçait l'intention de s'y défendre. La seule marche de César sur la ville dissipa ces tentatives de résistance; à peine était-il arrivé à Gualdo, le 5 janvier, le duc d'Urbin s'enfuyait à Pitigliano, tandis que J. P. Baglioni allait



se joindre à Pandolfo Petrucci, s'enfermant dans Sienne et abandonnant sa femme et ses enfants qui tombèrent aux mains des gens du Valentinois. Les chefs partis, les gens de Fermo et ceux de Pérouse envoyèrent des ambassadeurs au camp, offrant de prêter serment au duc des Romagnes; ils savaient le sort de leurs seigneurs, Oliveretto et Vitelli, et ne les regrettaient point. Vincenzo Calmeto et Agapito Gerardino furent nommés gouverneurs de Fermo et de Pérouse, et César, se reposant sur eux du soin d'administrer ces deux États, marcha résolument sur Sienne. Il était le 7 à Assise, quand il reçut les envoyés siennois qui venaient lui demander leurs conditions; il exigea d'abord le renvoi de Pandolfo Petrucci, et avant même d'obtenir une réponse, laissant de côté ses fourgons et bagages, se rapprocha de son but en s'acheminant vers Castel della Pieve. C'est là qu'il rendit publique la ligue qu'il avait formée quelque temps avant avec Jean Bentivoglio; celui-ci, pour preuve de sa sincérité, lui annonçait pour le soir même le départ de Bologne des détachements armés dont le concours était stipulé dans le traité. En même temps, on signait le contrat de mariage de la sœur de l'évêque d'Elna, parent du Pape et de César, avec Costanzo Bentivoglio, mariage qui résultait aussi de l'une des clauses du traité. Les troupes de Bologne, sous le commandement d'Antonio della Volta, destinées à renforcer l'armée de César, devaient rester à son service jusqu'au 12 mai. Le 18 janvier, arrivé à Castel della Pieve, impatienté de traîner à sa suite les Orsini, Paolo et Francesco, duc de Gravina, qu'il avait annoncé devoir conduire en prison



à Civita-Castellana, et peut-être aussi d'accord avec le Vatican, César les fit étrangler à Sartiano. Selon le témoignage du maître des cérémonies du Pape, ce fut encore Michelotto et un certain Marco Romano qui procédèrent à l'exécution. Alexandre VI, cependant, n'avait pas rendu à la liberté le cardinal J. B. Orsini ni le protonotaire du même nom; à peine incarcérés, il avait chargé son propre fils, Gioffre, d'aller prendre possession des terres des Orsini, et, pour que son fils ne trouvât point de résistance, il avait forcé Santa Croce et le protonotaire lui-même à accompagner les hommes d'armes chargés de l'exécution. Quant au cardinal lui-même, prisonnier dans le château Saint-Ange depuis le 2 janvier, très âgé déjà, plein d'une haute autorité, puissant par lui-même et par les siens, ainsi humilié et réduit à la plus étroite captivité, il souffrit un si dur martyre qu'il ne put l'endurer, et mourut dans sa prison le 22 février. La mort de Giovanni, suivant à si courte distance le supplice de ses neveux et petits-neveux, Francesco, duc de Gravina, et Paolo Orsini, parut tellement suspecte à tous, que le Pontife lui-même, afin de se justifier de l'avoir fait emprisonner, ordonna qu'on portât le cardinal à visage découvert sur la *bara* mortuaire, exigeant la présence à ses funérailles de tous les membres de sa famille qui avaient échappé à ses rigueurs ou à celles de son fils César. L'ambassadeur de Venise, Giustiniani, fut de ceux qui crurent que le cardinal succombait au poison; Soderini, dans une dépêche à la Seigneurie, datée 15 février, parle de la maladie du cardinal dans des termes ironiques qui donnent la juste mesure de l'opinion des contemporains assidus au Vatican :



« Le cardinal Orsini, dans sa prison, donne des signes de frénésie; je laisse à Votre Sublimité le soin de juger, dans sa sagesse, le jugement qu'on porte sur une telle maladie. » Les quelques lignes tracées par le maître des cérémonies d'Alexandre dans son journal, dans leur froideur et leur réticence, sont plus éloquentes que tous les récits de Giustiniani et que l'ironie de Soderini. « Mercredi, 23 février. Le très révérend D. Orsini est mort dans le château Saint-Ange; que son âme repose en paix ! Amen. Sa Sainteté a commis mon collègue Bernardino Guttierri aux soins de ses funérailles; aussi je n'ai plus rien voulu savoir : je n'ai assisté à rien et n'ai voulu avoir aucune espèce de part en tout ceci... » En semblable circonstance, Burckardt avait dit : « Il avait bu le calice », et la mort du cardinal, alors même qu'elle ne serait pas le résultat d'un crime, est encore un forfait dont on peut, avec justice, charger la mémoire d'Alexandre VI.

CÉSAR DEVANT SIENNE

Cependant, malgré l'ordre donné aux envoyés de Sienne par César et le Pontife, les habitants de cette ville ne se séparaient point de Pandolfo Petrucci; le 27 janvier, du camp devant Pienza, César, dans une rescrit aux officiers de la Balia de la ville, donnait vingt-quatre heures aux Siennois pour chasser le chef de la résistance; et le même jour, le Pontife, par un bref, adressait la même sommation aux officiers de la Balia et de la commune. Les termes dans lesquels César les menace méritent d'être cités : « Nous jurons devant



Dieu que si, vingt-quatre heures après cette lettre reçue, vous n'avez pas déjà chassé sans plus de délai ledit Pandolfo, nous regarderons chacun de vous comme Pandolfo lui-même et, sans rémission, procéderons à l'extermination de toutes les villes, sujets et biens qui sont vôtres, à celle de votre cité et de vos propres personnes; de telle façon que si vous vous déclarez ainsi mes ennemis, vous soyez tous réduits à un tel état d'abattement et de dépression que vous soyez à jamais en état de nous nuire. » Donnant toujours à ses conquêtes ou à ses répressions une couleur politique, avec le caractère d'un bienfait supérieur et pour ainsi dire civilisateur, César ajoutait : « Vous devriez avoir à notre égard la plus profonde obligation, puisque nous venons ainsi, avec nos propres forces, sans même exiger de vous le plus faible concours et la plus minime dépense, nous prêter avec autant d'ardeur à libérer votre patrie d'une aussi odieuse tyrannie [1]. »

Tyrannie pour tyrannie, les Siennois pensèrent que celle d'un Siennois leur était plus supportable que celle de César, et ne se rendirent pas à ces sommations. Procédant alors avec cette implacable résolution dont il avait donné tant de preuves à Capoue, à Fossombrone, à Sinigallia, le Valentinois déchaîna ses troupes dans le territoire de Sienne; et les petites villes de Pienza, Chiusi, Castel della Pieve et San Quirico, furent le théâtre d'effroyables exactions qui terrifièrent les

1. — Le bref d'Alexandre VI et la lettre de César, conservés aux Archives d'État de Sienne, sont cités en entier dans *Alvisi*, Documents 77 et 78. La lettre de César, qui aime à faire étalage de ses titres, est signée : Cæsar Borgia de Francia, Dux Romandiolæ Valentiæque, Princeps Andriæ et Venafri, Dominus Piumbini, etc. »



Siennois. Les soldats y exécutèrent la sentence au pied de la lettre, et tout fuyait devant lui au récit des menaces qu'il venait de laisser commettre ou d'ordonner. A San Quirico les hommes d'armes, ne trouvant plus dans la ville que deux vieillards et sept vieilles femmes, les pendirent par les bras en allumant du feu sous leurs pieds pour leur faire avouer où étaient cachés les objets les plus précieux. Rebutés par tant de fermeté ou par tant de pauvreté, les assaillants achevèrent leur torture. Acquapendente, Montefiascone, Viterbe eurent le même sort; on n'y laissa pas une maison debout, les celliers furent vidés, on coupa les arbres fruitiers, et l'on détruisit tout ce qui pouvait offrir un abri aux colons, réduits à errer comme des bêtes fauves [1].

Une telle rigueur fit fléchir le courage des Siennois, et un nombreux parti de citoyens s'étant porté au conseil de la Balia en disant qu'il était injuste que toute la cité payât pour un seul, Petrucci résolut de se retirer et autorisa le conseil à traiter en son nom, ne demandant que la faculté de sortir avec ses troupes. César et le Pontife comprenant à leur tour que s'ils dictaient aux Siennois des conditions plus dures, ceux-ci bien armés, solides de cœur, seraient en état de résister autant par leurs propres forces que par la position de la ville elle-même; soutenus d'ailleurs par Gian Paolo Baglioni, habile capitaine, très populaire, et qui savait inspirer la confiance, crurent devoir accepter le pacte qui les délivrait d'un ennemi, mais qui n'ajoutait rien à leur territoire. L'occupation de Sienne était certainement l'objectif de

1. — *Voir* le *Diarium*, page 234, vol. III, édition Thuasne, 21 janvier 1502.



Borgia qui a toujours, selon nous, poursuivi la réalisation d'un plan d'ensemble; le grand effort qu'il eût fallu faire pour s'emparer de la ville ne l'aurait pas rebuté, mais il savait qu'une telle tentative, sur une ville protégée par le Roi de France, porterait ombrage à ce dernier. Sienne n'avait jamais fait partie du domaine pontifical; les seigneurs qui y régnaient, après avoir été sous la protection de l'Empire, étaient passés sous celle du Roi de France, plus effective à l'heure présente. Le projet contre Sienne fut donc abandonné pour le moment; et Petrucci sortit des murs. Sa personne seule toutefois manquait à la résistance; les dispositions prises restaient les mêmes, et l'autorité personnelle du chef fut suppléée par celle de Gian Paolo Baglioni. Il faut ajouter aux motifs de la résignation de César et du Pontife les dangers que courait ce dernier dans le Vatican même, à la suite des forfaits contre les chefs de la faction des Orsini. La mort de Francesco, celle de Paolo, le trépas du vieux cardinal chef de la famille, avaient exaspéré la faction; Julio Orsini avait groupé des forces dans Pitigliano, Fabio et Organtini tenaient Cervetri; à Céri nombre d'autres partisans de cette famille puissante et belliqueuse, sous Giovanni Orsini, s'étaient fortifiés dans une Rocca délabrée qu'ils avaient armée pour la défense. On se rappelle ce Silvio Savelli auquel est adressée la fameuse lettre d'accusation contre le pontife; ce même Silvio, exilé, avait rejoint les Orsini, et tenait avec eux la campagne de Rome où, çà et là, la famille possédait encore quelques châteaux forts et des villages que le Pape n'avait pu démanteler ou occuper. Tous les Orsini semblaient décidés à mourir



jusqu'au dernier, et, en état de guerre, faisaient des sorties hardies dans lesquelles ils coupaient la route d'Ostie aux gens du Pontife. A chaque heure le Vatican lui-même était donc menacé, il n'était que temps de venir à son secours. César y courut en effet, mais il entendait conduire à son gré la campagne : esprit plus politique, caractère plus froid, moins violent dans l'exécution que son père, il savait temporiser, et tout aussi résolu que le Pontife à en finir avec les Orsini, il se rappelait devant Pitigliano que Nicolo Orsini, comte de Pitigliano, qui en était le seigneur, autrefois capitaine de l'Église, était aujourd'hui capitaine des troupes de la Sérénissime, qu'il fallait toujours ménager; et quand Alexandre lui intimait de s'emparer de Bracciano, qui appartenait à Jean Giordano Orsini, César lui objectait que celui-ci, à la solde du Roi de France, combattait pour Louis XII dans le Napolitain, et portait comme lui César le collier de Saint-Michel, ce qui lui faisait une loi de ne jamais l'attaquer : ce que d'ailleurs Louis XII lui-même allait lui rappeler par un envoyé spécial. Le meilleur parti consistait donc à assurer la paisible possession de ses États avant de chercher à en acquérir de nouveaux. Deux hivers consécutifs employés à soumettre les Romagnes avaient donné un trône à César ; trop d'ambition pouvait en compromettre la sécurité. Si le Roi de France avait loyalement exécuté les clauses du traité signé à Blois, en donnant à celui-ci un appui effectif par l'envoi des lances françaises et un appui moral plus utile encore, celui-ci ne verrait-il pas d'un œil jaloux Pérouse et Sienne tomber aux mains du Pontife et de César; comme aussi Pise, implacable ennemie de



Florence sa protégée, qui avait déjà appelé à lui le Valentinois en haine de sa voisine? César pourrait donc impunément fonder une royauté solide sous la domination d'un prince énergique; soldat valeureux, conquérant insatiable et audacieux, son prestige allait augmenter sans cesse, et sous ses drapeaux on verrait se ranger à l'envi tous ses anciens capitaines.

Le Roi de France s'interposa donc avec énergie et prit même l'initiative d'une ligue entre les Siennois, les Lucquois, les Florentins et les Bolonais pour mettre un frein aux tentatives de César. Francesco de Narni fut le négociateur, et le cardinal de Rohan le procurateur de Louis XII dans cette circonstance. Le Pontife supporta mal cette intervention, et gourmanda son fils qu'il accusait de faiblesse à l'égard des Orsini; il alla même jusqu'à se plaindre hautement de lui devant les ambassadeurs. César persista à s'en tenir à ce qui lui semblait licite et possible, et assiégea Céri, respectant Bracciano où s'était enfermé Gian Giordano, et Pitigliano où commandait Nicolo Orsini.

PRISE DE CÉRI

Céri, par sa position stratégique, était regardée comme imprenable; la petite ville avait résisté à tous les assauts et, de toute antiquité, elle était le lieu de refuge dans les grands périls. Cette fois, nombre de valeureux soldats de toutes les factions contraires aux Borgia s'y étaient enfermés sous le commandement de Giulio Orsini, le propre frère du malheureux cardinal, représentant Giovanni Orsini, seigneur du lieu, de



Renzo, son fils, et de Frangiotto, leur parent. La ville fut investie le 6 mars; César employa, pour la réduire, des moyens exceptionnels qui font époque dans l'histoire de la guerre au temps de la Renaissance : il construisit des balistes, des passe-volants, des catapultes, et il est intéressant de trouver, dans les manuscrits de Léonard de Vinci, la preuve de la présence de ce grand génie au siège de Céri où, comme ingénieur militaire du duc des Romagnes, il mit en œuvre des inventions nouvelles d'une singulière ingéniosité. Il semblerait que Léonard se soit proposé d'introduire des soldats dans la place en leur faisant gravir des séries de plates-formes pour que les assaillants fussent hors de la portée des coups des assiégés. Le 6 avril, après un mois environ de résistance, devant tant d'efforts, des assauts continuels et un blocus étroit, Giulio Orsini, voyant les défenseurs prêts à défaillir, demanda un sauf-conduit pour lui et les siens. Il imposait aussi certaines conditions qui, par le seul fait de leur acceptation et leur exécution fidèle, prouvent tout l'intérêt que César et le Pontife attachaient à la reddition de la ville. Il stipulait d'abord, en faveur de Giovanni Orsini, une somme d'argent qui l'indemniserait de la perte de sa seigneurie, et demandait le droit pour lui-même de se retirer avec tous les siens en armes dans l'enceinte de la ville de Pitigliano, où il se joindrait au comte de Pitigliano, son parent, capitaine général des Vénitiens. Pendant ce temps-là, le Pape, avec les quelques troupes qui lui étaient propres et des détachements de César, s'emparait de Palombara, de Lenzano, de Cervetri et autres lieux des Savelli, et mettait Silvio hors d'état de nuire.



Quelques jours encore et le Roi de France, sans lequel personne ne pouvait rien faire en Italie, allait perdre dans la Péninsule toute l'influence et l'autorité qu'il y avait acquises par la conquête de Naples, la protection accordée aux Florentins et l'occupation des provinces du Nord; mais si les Espagnols, chaque jour, faisaient des progrès dans le Napolitain, le Roi soutenait encore la lutte, et la ligue défensive contre le Valentinois, dont il avait été l'initiateur, n'en subsistait pas moins et gênait les mouvements de César. Depuis le départ de Pandolfo Petrucci de Sienne, la discorde avait éclaté dans la ville, le Roi l'y avait donc fait rentrer; d'autre part, la possession du duché d'Urbin n'était pas encore assurée : Camérino, Cagli, toutes ces récentes conquêtes du Valentinois lui étaient disputées. Les forteresses de Montefeltre tenaient toujours contre lui, malgré les efforts de son capitaine Pietro Remirès; et un certain Lattanzio de Bergame, enfermé dans San Leo, se croyait certain de pouvoir y attendre un retour offensif de l'ancien duc d'Urbin. Cependant, la nécessité de défendre le Vatican contre les dernières convulsions des Orsini retenait César dans Rome et autour de Rome, et le forçait à remettre à d'autres temps ses projets de conquête : trop heureux s'il pouvait, en de telles circonstances, conserver ce qu'il avait acquis.

La période qui devait s'écouler depuis la prise de Céri jusqu'au mois d'août de 1503 reste assez obscure; ce n'est point qu'on manque de renseignements sur la présence de César à Rome : elle nous est, au contraire, attestée par nombre de documents de chancellerie, datés depuis le mois de mars jusqu'aux premiers jours



d'août, et par quelques lettres privées adressées à la cour de Mantoue. Mais le guide le plus sûr, le témoin quotidien des faits qui se passent au Vatican, le journal du maître des cérémonies nous fait défaut et subit une interruption depuis le 22 février jusqu'au 12 août. Pour arriver à son but, César avait pris déjà les mesures les plus énergiques ; tout en poursuivant sa campagne contre les Orsini, il avait commis à l'attaque de chacune des places et de chaque Rocca fortifiée, qui s'était émancipée depuis la première prise d'Urbin, des capitaines énergiques chargés de bloquer les assiégés et de précipiter le dénouement. Ottaviano Fregoso et Palmerio Tiberti étaient en face des forteresses de Majolo et de San Leo; Ugo de Moncade était à Cagli, et pour répondre aux menaces des Vénitiens qui avaient protégé les Varano, seigneurs de Camérino, Annibal et Venanzio Varano, qui gardaient une arrière-pensée de retour dans leurs États, ayant été découverts à Rimini, le 8 février, un neveu de Michelotto, digne émule de son oncle, le bourreau de César, les avait étranglés à la Cattolica. Borgia avait coutume de dire que les morts seuls ne reviennent point, et il agissait pour les Varano comme pour l'infortuné Manfredi de Faënza; si Pandolfaccio Malatesta ne s'était point caché à Venise, il en eût sans doute fait autant du dernier des seigneurs de Rimini qui n'avait pas gardé de sympathies dans ses États, mais dont le nom rappelait le grand souvenir des Pandolphe et des Sigismond. A la fin de février, se sentant retenu à Rome et voulant suppléer à son absence de son duché, le Valentinois signa aussi des patentes de nominations de commissaires spé-

ciaux pour Forli, Faënza, Imola, Céséna, Rimini, Pésaro, Fano et Sinigallia; tous ces territoires, fatigués par de longues occupations et éprouvés par la disette, jouissaient depuis peu de temps des bienfaits de la paix, et la prospérité allait revenir avec la bonne administration et le respect de la justice. Le duché d'Urbino, en état de rébellion dans quelques-unes de ses provinces, fut confié à Pietro Remirès, un de ses plus énergiques officiers, espagnol comme la plupart de ceux qu'il avait choisis dans cette circonstance. Cela fait, César pouvait attendre devant Céri; dès qu'il s'en fut emparé, il entra à Rome et vint prêter l'appui de ses troupes au Vatican, tenu encore en échec dans la campagne par les Orsini.

NOUVEAUX TROUBLES DANS LE NAPOLITAIN

Sans négliger les intérêts du Vatican et les siens propres, César et le Pontife restaient attentifs aux grands événements dont le royaume de Naples était le théâtre. On sait qu'une convention faite entre Ferdinand le Catholique et Louis XII avait partagé en deux le royaume; le traité, mal défini, avait laissé place aux contestations, et les capitaines du Roi de France et ceux du Catholique, qui se disputaient la Capitanate, en étaient venus aux armes. De toute part, des renforts venus de Sicile avaient rendu plus redoutables les forces des Espagnols, et peu à peu les Français, ayant eu le dessous, s'étaient découragés et, lâchant bientôt pied, avaient battu en retraite. Louis XII, qui n'agissait que par ses capitaines, Nemours et d'Aubigny, était resté à Blois.

Philippe le Beau, gendre de l'empereur Maximilien. époux de Jeanne la Folle, fixé pour le moment en Espagne, désireux de repasser en Flandre et ayant persisté à passer par la France, avait été reçu avec des honneurs insolites. Comme, à plusieurs reprises, il avait été question de faire la paix avec l'Espagne, l'occasion avait paru bonne pour en traiter, et Philippe le Beau s'était déclaré apte à le faire au nom de son beau-père. Les deux armées rentreraient dans leurs lignes et réoccuperaient les États concédés par le traité de Grenade; Philippe recevrait à titre de dépôt les provinces contestées; son fils Charles (celui qui devait être le grand Charles-Quint) et Claude, la fille du Roi de France, devenue sa fiancée, prendraient tous deux le titre de Rois de Naples et de ducs de Pouille et de Calabre. Le Roi de France lui déléguerait un vice-roi qui gouvernerait à sa place dans la partie qui lui était concédée, jusqu'au jour où, le mariage effectué, cette même partie deviendrait la dot de sa fille.

Les deux princes avaient hâte de notifier la paix aux armées en présence; Nemours et d'Aubigny offrirent de mettre bas les armes, Gonzalve de Cordoue s'y refusa, ne reconnaissant pas le droit au gendre du Roi catholique de traiter au nom de son beau-père. Louis XII ne perdit pas son sang-froid, il voulait la paix et ordonna aux siens d'éviter les occasions de conflits; pendant ce temps-là il préparait une armée solide, et envoyait au secours des Français des galères armées dans le port de Gênes. Malgré ses efforts, les hostilités ne furent nulle part suspendues; en Calabre, d'Aubigny fut défait et capturé par l'ennemi, et huit jours après, à Cérignoles,



Nemours subit une complète déroute. Partout les Espagnols avaient pris l'offensive et poussaient les Français l'épée dans les reins; Gonzalve de Cordoue, profitant de son succès, avait marché sur Naples; Nemours, abandonnant la ville, s'était enfermé dans Castel-Nuovo, pendant que les Napolitains ouvraient leurs portes au grand capitaine; de sorte que, la forteresse réduite, les Français n'avaient plus eu d'autre ressource que de s'enfermer dans Gaëte.

Le traité de paix ne fut jamais ratifié; les Rois catholiques désavouèrent leur gendre, qui n'avait pas encore quitté Blois, et lui envoyèrent des ambassadeurs dont l'attitude ne laissa plus de doute sur leurs résolutions belliqueuses. Louis XII se résolut à frapper un grand coup; pendant qu'il enverrait au secours de Gaëte, sous le commandement du marquis de Saluces, toutes les forces dont il disposait à Gênes, il formerait un double corps d'armée pour attaquer l'Espagne sur la frontière de la Guyenne et de la Navarre par Fontarabie, tandis qu'une flotte menacerait la Catalogne et le royaume de Valence. Pendant ce temps-là, Gonzalve, décidé à en finir avec Castel-Nuovo et Gaëte (car de la possession de ce dernier rempart des Français dépendait celle de tout le royaume), avait attaqué Castel-Nuovo qui était tombé; mais Gaëte fit une défense héroïque, et l'arrivée de Saluces contraignit l'Espagnol à se retirer à Naples, laissant son armée campée entre Mola di Gaeta, Castellone et Capoue. Pendant ce temps-là Prospero Colonna, son allié, avait triomphé de toute résistance en Calabre et dans les Abruzzes, de sorte qne, à part des tronçons isolés et des points de défense ça et là restés aux Fran-

çais, ces derniers étaient acculés dans le nord du Napolitain, prêts à l'abandonner s'ils n'étaient soutenus vigoureusement.

Le Pontife et César assistaient anxieux à cette lutte, la défaite définitive du Roi de France leur permettait de reprendre les hostilités contre Sienne et Pérouse, et leur donnait aussi la faculté de s'emparer de Gian Giordano Orsini, protégé du Roi; César, personnellement, pouvait accepter Pise qui lui était offerte par les Pisans eux-mêmes, et qu'il avait refusée, sur l'ordre que lui avait donné Louis XII, par égard pour les Florentins; et par Pise, enfin, le Valentinois pourrait menacer la Seigneurie de Florence elle-même, à laquelle il n'avait jamais pardonné de l'avoir dupé dans le traité relatif à la *Condotta*.

Le bruit se répandait bientôt de la concentration des nouvelles forces françaises prêtes à aller dégager Gaëte et rendre courage à ceux qui çà et là, dans le royaume, tenaient encore pour le Roi de France. En France le maréchal de Gié et monseigneur d'Albret marchaient sur Fontarabie, en même temps qu'une flotte menaçait Barcelone et Valence, et que La Trémoille, en Italie, prenait le commandement de la nouvelle armée. Alexandre et César furent alors sommés par Louis XII de persévérer dans l'alliance qui leur avait valu la conquête des Romagnes, et de donner la preuve de leur fidélité au traité en se liguant avec lui contre les Espagnols. Le Pape voyant quelle force il apportait au Roi de France dans une circonstance aussi épineuse, s'il lui donnait son fils César avec les troupes de l'Église et son gonfalon, exigea en revanche la possession de tout le



domaine d'Orsini, auquel il donnerait un territoire équivalent en importance, la principauté de Squillace, dont son fils Gioffre était titulaire, et qui, au moins, ne confinerait pas au domaine de l'Église, comme les États de Gian Giordano, et ne serait point pour elle une source constante de préoccupations. Giordano refusa de céder Bracciano au Pontife, mais il consentit à rendre la ville au Roi lui même. En même temps, Louis XII exigeait de ses alliés les Florentins un concours effectif, et ceux-ci n'hésitèrent point à le lui apporter immédiatement ; le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue envoyaient aussi leur contingent, ce dernier annonçait même qu'il le commanderait en personne. D'Aubigny et Yves d'Allègre, toujours infatigables et jamais découragés, avaient rassemblé toutes les forces éparses, et ces forces équivalaient encore à près de deux mille lances et dix mille fantassins. Le marquis de Saluces, nommé vice-roi de Naples à la place de Montpensier qui venait de mourir, avait amené ses renforts de Gênes. La Trémoille avait huit cents lances, cinq mille Gascons, et il attendait huit mille Suisses : c'était un ensemble formidable qui présageait, au lieu de la paix qu'on avait espérée , des luttes plus ardues que celles dont l'Italie méridionale était depuis si longtemps le théâtre. Si considérable que fût cette armée destinée à reconquérir le royaume, elle ne pouvait s'avancer jusqu'à Naples qu'à la condition de trouver devant elle les passages ouverts, et d'être sûre à la fois du Pontife et du Valentinois. Il est certain que depuis qu'ils avaient vu chanceler la fortune française, tous deux s'étaient demandé s'ils ne feraient pas volte-face et ne noueraient

point une alliance avec le Roi catholique. Louis XII, disait-on, avait entre les mains les preuves d'un accord fait avec Gonzalve de Cordoue et César, en prévision de l'éventualité de la prise de Gaëte et du complet abandon du Napolitain par les Français; dans ce cas, César occuperait Pise, laisserait le passage aux Espagnols, et leurs forces unies iraient assaillir les Toscans. C'était bien là, en réalité, le plan du Valentinois, et l'appui que Gonzalve devait lui donner plus tard, à Naples, montre bien qu'il y avait eu concert entre eux. D'ailleurs, nous aurons bientot la preuve de la certitude que le Roi de France avait acquise de cette conjuration silencieuse. Il temporisa pour échapper au danger et, ayant réuni une nouvelle armée dans le Milanais, exigea un concours décisif du Vatican et somma César de se joindre à lui. Alexandre VI allégua son caractère et sa mission apostoliques qui lui faisaient une loi de concilier les deux partis; mais il ne cherchait qu'à gagner du temps, discutant longuement le traité spécial, exigeant la remise immédiate des terres des Orsini et la faculté d'occuper Sienne, moyennant quoi César se joindrait à l'armée avec cinq cents hommes d'armes et deux mille fantassins. Il aurait louvoyé longtemps encore, mais l'attitude résolue de Sandricourt qui venait de remplacer La Trémoille tombé malade à Parme, et qui s'avançait sur Rome, le força à prendre parti et à s'exécuter. C'en était fait, pour le moment, des projets sur Sienne et sur Pérouse, et le départ pour les Romagnes, annoncé depuis longtemps, était définitivement remis. Le 8 juillet, dans un consistoire, le Pape annonça solennellement le départ de son fils pour le royaume napo-



litain, départ fixé au dix août; mais le douze de ce même mois, au matin, Alexandre VI tombait malade, et César, du même coup, ressentait les atteintes d'une fièvre pernicieuse. Le 18, le Pontife expirait, à l'âge de soixante-douze ans, dans la onzième année de son pontificat, et, à la même heure, son fils, lui aussi, était aux portes de la mort.

Privé subitement de l'appui du Vatican, tous les ennemis de César allaient relever la tête et essayer de l'écraser; immédiatement entouré par eux de toute part, bloqué dans le château Saint-Ange et grelottant la fièvre, César voyait s'évanouir les hautes espérances qu'il avait conçues, et s'obscurcir les brillantes destinées qu'il avait rêvées. Il avait osé jeter un défit à la fortune en écrivant sur son écusson : « *aut Cæsar aut Nihil* »; la fortune lui répondait, et il tombait au néant.

CHAPITRE XIV

CÉSAR APRÈS LA MORT D'ALEXANDRE VI

1503

Récit de la mort du Pontife d'après les derniers documents. — La légende comparée avec les dépêches officielles. — Attitude de César après la mort de son père. — Les Orsini exilés rentrent dans Rome. — Aspect de Rome pendant le conclave. — Pie III Piccolomini élu pape. — Il protège César. — Mort rapide du Pontife.

Le récit de la mort d'Alexandre VI a défrayé le roman, et les historiens du dix-huitième siècle, dans leurs narrations, l'emportent encore sur les romanciers. Tommaso Tommasi, le premier biographe de César Borgia, et l'Anglais Gordon, qui a suivi pas à pas le premier, se sont appuyés dans leur récit sur celui que nous en a laissé Guicciardini, l'historien classique de l'Italie. Tour à tour, les modernes ont adopté les vues des devanciers, jusqu'au jour où les historiens modernes ont pu consulter les documents des contemporains, encore enfouis dans les archives, non classés, non déchiffrés, et dont la lecture seule permet de présenter sous son vrai jour le trépas d'Alexandre.

Le Pontife et son fils César, quelques jours avant le départ de ce dernier pour l'armée, le 5 août 1503, s'étant rendus à l'invitation du cardinal Adriano de Corneto, auraient, dit la légende, soupé dans sa vigne en compagnie du cardinal Remolino, familier du Vatican, et de deux autres cardinaux récemment promus Ce jour-là l'un des Borgia, ou tous les deux, ayant eu la



pensée d'empoisonner leur amphytrion pour s'emparer de ses biens, l'échanson du Vatican chargé de verser le poison aurait confondu les vases et versé au Pape et à son fils le breuvage qu'ils réservaient à Corneto. Cette fable, rapportée par Guicciardini, a pour origine une lettre écrite de Ségovie à Rome par Pier Martyre d'Anghiera, le 10 novembre 1503, c'est-à-dire trois mois après l'événement. D'autres sources d'informations plus immédiates, celles des ambassadeurs, et une lettre du 22 août, adressée de Rome à Luigi Mannelli, à Montepaldi, par Giovanni de Florence [1], relatent le souper et le fait de la mort, sans l'attribuer à un empoisonnement. Voici les faits, tels qu'ils résultent des diverses sources contemporaines, c'est-à-dire du récit du *Diarium* de Burckardt (qui reprend son journal juste le 12 août), des dépêches de Giustiniani, l'ambassadeur de Venise, et enfin de celles de Sigismondo dei Conti.

Le repas eut effectivement lieu le 5 août; le Pape et César tombèrent malades le 10, soit cinq jours après; le 12, seulement, le Pape se plaignit d'un accès de fièvre; le 16 on lui tira treize onces de sang, et la maladie prit un caractère pernicieux; le 17 on lui administra, sans résultat, un breuvage d'une force extrême qui devait triompher du mal; le 18, se sentant près de sa fin, il se confessa à l'évêque de Carinola, Pierre Gamboa, son vicaire, qui lui donna la communion. Après quoi on célébra la messe près de son lit, en présence de cinq cardinaux, Jacques Serra, de Cosenza, Giovanni Borgia,

1. — Cette lettre, qui contient quelques détails circonstanciés sur les faits qui suivirent la mort du Pape, est publiée à sa date à l'appendice du tome III du *Diarium* (édition Thuasne).



Casanova et Francesco de Loris, cardinal de Constantinople. La messe finie, le Pape, qui était d'une extrême faiblesse et avait perdu tout espoir de vivre, déclara qu'il sentait venir la mort; à l'heure des vêpres, Gamboa lui ayant admininistré l'Extrême-Onction, il expira quelques heures après, entouré seulement du Dataire, de l'évêque de Carinola, et de ses domestiques. Sigismond de Conti rapporte que quelques jours avant, des fenêtres mêmes de ses appartements, qu'on tenait ouvertes à cause de l'extrême chaleur, le Pontife avait vu les funérailles de Guillaume Raymond, son parent, et celles du cardinal de Monréal, mort le 1er août ; le défunt était obèse, comme le Pape lui-même et comme Monréal, et Alexandre fit observer que le moment était fatal pour les hommes gras. A peine avait-il fait cette observation, un ramier perdu vint tomber à ses pieds, sur le seuil même de la fenêtre. « C'est un mauvais augure », dit Alexandre, et, très troublé, il alla rapidement se recoucher, pour ne plus se relever. Pendant le cours de la maladie, César, malade et couché au Vatican, ne vit jamais son père; Lucrèce, prévenue par les ambassadeurs, ne tenta point de venir ; mais, chose singulière, Alexandre VI, ce père passionné, ne nomma pas une seule fois sa fille [1]. En réalité, le Pontife mourait donc treize jours après le repas chez Corneto, ce qui éloigne l'idée d'un empoisonnement.

Giustiniani et Costabili, l'un envoyé de Venise, l'autre envoyé de Ferrare, suivirent les quatre derniers jours de la maladie et ne font nulle allusion à

1. — *Diarium*, tome III, page 239.

l'empoisonnement; introduits près du lit le 13, ils y revinrent tous les jours jusqu'au 18; le Pape leur parla de la dyssenterie qui le minait, et fit allusion aux nombreux malades et aux cas de mort qu'on signalait à tous moments dans la ville. S'il avait senti en lui le poison, il eût accusé tout haut ceux chez lesquels il avait soupé de le lui avoir versé ; et les ambassadeurs nous auraient laissé un témoignage qui aurait son prix. Le cas reste donc plus que douteux ; Gregorovius, qui a connu les meilleures sources, ne se prononce point ; ce qui est certain, c'est que la chaleur était torride ; la fièvre pestilentielle régnait à Rome, et Giovanni Borgia, archevêque de Ferrare, avait été la victime du fléau le premier jour du mois d'août. Le bruit d'un empoisonnement qui se répandit dans la ville et trouva créance dans le peuple a deux causes sérieuses : les mœurs des Borgia, qui ne reculaient pas devant le crime et devaient mourir de la mort qu'ils avaient donnée à d'autres ; et l'aspect que présenta le cadavre du défunt, dont la face était noire et le corps démesurément enflé. La simultanéité de la maladie de César et de celle de son père contribua aussi à confirmer les soupçons du peuple ; quelques contemporains les recueillirent, à ce point que nous trouvons le fait de l'empoisonnement mentionné sur un registre du notaire de Masiis, rédigé le jour même. Ainsi s'établit la tradition[1]. Quoi qu'il en soit,

1. — « Die Veneris xviij Augusti 1593, hora xviiij, Alexander papa Sextus, anno suo undecimo a creatione, *ex veneno ut, dicitur et in facie sua manifeste demonstravit et ex cunjecturis collegi potuit, obiit.* » — Protocole du notaire de Masiis, du collège de Rome, copié par M. Bertolotti. — C'était une des exigences de l'emploi d'inscrire en tête des

fièvre pernicieuse ou poison, César faillit aussi être victime du coup qui frappa le Pontife; mais il était plus jeune, très robuste, et put résister mieux aux atteintes du mal; il lutta pour ainsi dire corps à corps avec lui, et en triompha. Grelottant la fièvre, il s'était fait porter de chez lui au Vatican afin d'être plus près de son père et de mieux suivre les événements; et quand celui-ci expirait à ses côtés, commandant à la nature par son extraordinaire énergie, il se soumit, pour échapper à la mort et vaincre le frisson qui secouait tout son corps, à un régime effroyable, dont il y a d'ailleurs des exemples dans les habitudes du temps. Pier Martyre da Anghiera, ambassadeur en Espagne, a raconté que le médecin de César, Gaspare Torella, ayant fait éventrer une mule, revêtit de ses entrailles palpitantes le corps nu du malade et, par ce moyen, amena une réaction salutaire. Paolo Jovio aurait recueilli de la bouche même du cardinal de Çorneto le récit d'un régime moins singulier mais encore assez énergique : on aurait rempli d'eau glacée une énorme jarre à huile, et César, moribond, s'y serait fait plonger. Il est certain, quelqu'ait

actes notariés le nom du pontife régnant, la mort et la création des pontifes.

La peinture du cadavre dans le *Diarium du Ceremoniere* est si *réaliste* qu'on ne peut la citer qu'en latin. « — Continuo crepit turpitudo et nigrido faciei ; adeo quod hora vigesima tertia qua eum vidi, factus est sicut pannus vel morus nigerrimus, livoris totus plenus, nasus plenus, os amplissimum, lingua duplex in ore, qui tota labia implebat, os apertum et adeo horribile quod nemo viderit unquam. » — Le *Diarium* constate aussi l'état du cadavre.

Les ambassadeurs Giustiniani et Costabili sont plus explicites sur les causes de cet état : « El corpo del Papa à stato tuto ogi in Sancto Petro, scoporto, cossa bruttisima da vedere, negro et gonfiato, *et per molti se dubita non li sia intravenuto veneno.* » — Costabili, dépêches, Archives de Modène.



été le remède employé, que le Valentinois sortit de la crise le corps pelé, le visage violacé et presque défiguré; celui dont un de ses historiens a pu dire : « Comme Tibère, dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son temps », garda jusqu'à sa mort les marques d'un traitement brutal, encore aggravées par le ressentiment des maladies secrètes dont il avait fait lui-même la confidence à l'ambassadeur Collenuccio, à Pésaro, et dont son médecin, Gaspare Torella, nous a aussi fait l'aveu [1].

ATTITUDE DE CÉSAR APRÈS LA MORT D'ALEXANDRE VI

Alexandre mort le 18, à l'heure des vêpres, on cacha la nouvelle au peuple jusqu'au matin; César couché, chancelant et sous le coup de la fièvre, avait à ce moment auprès de lui Bonafede, l'évêque de Chiusi, un prêtre vigoureux comme un soldat, qui le soutenait, l'encourageait et se déclarait prêt à l'action; son bravo, Michelotto, était aussi à son chevet. Le Valentinois, comprenant le danger qui le menaçait, n'hésita pas un instant : entre l'heure de la mort et celle où l'on ouvrit les portes du Vatican en proclamant officielle-

1. — C'est ainsi que s'explique la singulière assertion de Paolo Jovio, qui fait un tel contraste avec les portraits laissés par les ambassadeurs, « Biondo et Bello » : « Son visage était défiguré par des rougeurs et des pustules; ses yeux très enfoncés, au regard cruel et venimeux, semblaient jeter des flammes. » — Plus tard, un témoin de l'enquête faite à la suite de la fuite de César de Medina del Campo, dépeignant, à la demande du magistrat, les traits de Valentinois, accuse encore un visage *violacé*. On a peine à reconnaître, après 1503, le beau jeune homme « très beau de figure, grand, bien fait, plus bel encore que le roi Ferdinand Naples ». — Ce dernier, comme on sait, passait pour le plus beau prince du royaume d'Italie.



ment la vacance du Saint-Siège, il donna l'ordre à Michelotto d'aller saisir le trésor du Vatican. Le capitaine, accompagné de nombreux hommes d'armes, ferma tous les abords des appartements Borgia, entr seul, le poignard à la main, chez le camerlingue, l cardinal Casanova, et, le menaçant de le tuer et de jete son cadavre par la fenêtre, le somma de lui donner le clés du trésor. Cela fait, il passa dans la propre cham bre du Pape et s'empara des objets les plus précieux Nous trouverons même bientôt aux archives de Bologn la liste des merveilleux joyaux et de tout le service d l'autel privé du Pontife, fruit de sa rapine. La caiss du Trésor contenait cent mille ducats d'or, au dire d Burckardt, et trois cent mille, au dire de Sanudo c'était, pour César, le nerf de la résistance. Rom cependant, se remplissait de rumeurs, tous les ennemi des Borgia et du parti espagnol relevaient la tête, l Orsini accouraient déjà de toute part et, le lendema même, Fabio, Nicolo et Gian Giordano, à la tête des leur réunis et exaltés par la mort du Pontife, réoccupaien leurs terres de la campagne de Rome, pendant qu Prospero Colonna arrivait à marche forcée au portes de la ville, à la tête d'une petite armée. A dehors, le péril était extrême pour les possessions de Borgia; les Vitelli s'avançaient sur Citta di Castell, Gian Paolo Baglioni attaquait Pérouse; Urbin relevai la tête; Camérino, Cagli, Piombino se soulevaient tou à tour: et tout était remis en question. On sentait que ce État des Romagnes, si rapidement formé, allait plu rapidement encore se désagréger.

César fut prodigieux d'énergie, d'habileté, d'astuc



et de diplomatie ; il a dit plus tard à Machiavel que la mort de son père ne l'avait point pris au dépourvu, car il avait souvent envisagé cette éventualité et s'était mis en mesure de parer à tous les périls qu'elle entrainerait; seulement, il avait oublié un point, un seul : « il n'avait pas prévu que le jour même où son père succomberait le coup qui frapperait Alexandre l'atteindrait aussi lui-même [1]. » Parmi ses ennemis implacables, le premier qui accourut à Rome fut Silvio Savelli, celui-là même à qui est adressé le fameux pamphlet d'où sont parties toutes les accusations contre les Borgia ; ce Savelli reprit possession de son palais et arma ses serviteurs. Les rues de Rome s'emplissaient de tumulte, pendant que les cardinaux espagnols barricadaient leurs palais et réunissaient les défenseurs sur lesquels ils pouvaient compter. Tout ce qui appartenait au parti espagnol se sentait menacé; Savelli avait fait ouvrir les prisons et mis en liberté tous ceux que les Borgia avaient fait enfermer. On redoutait à chaque instant que l'armée du Roi d'Espagne vînt mettre fin au désordre et profitât de l'occasion pour entrer dans la ville ; d'un autre côté, les Français avançaient, et le Sacré-Collège, seul dépositaire du pouvoir, sans force sur laquelle il pût s'appuyer n'osait cependant point se confier à César, le seul qui disposât d'une armée disciplinée et pût, sur l'heure, imposer silence à tous et répondre de l'ordre dans la cité. A tout instant on pou-

1. — *Le Prince*, chap. VII. — « Aveva pensato a tutto quello che potesse nascere moriendo il padre, e a tutto aveva trovato rimedio, eccetto che non penso mai, in su la sua morte, di stare ancor lui per morire. »



vait voir les Colonna et les Orsini aux portes de Rome, et le conflit éclaterait entre eux et César. Le conservateur et le gouverneur de Rome, auxquels s'étaient joints dix-neuf cardinaux réunis à la Minerve, s'assurèrent d'abord du gouverneur du château Saint-Ange, un Espagnol, évêque de Nicastro, Francesco de Roccamura, qui devait beaucoup à Alexandre VI et avait su déjà résister aux séductions de César, qui avait pensé à le circonvenir. Les cardinaux Santa Croce, Médicis et Cesarini, se chargèrent de s'aboucher avec lui; il répondit avec énergie que le château Saint-Ange était à la dévotion du successeur d'Alexandre et, jusque-là, à celle du Sacré-Collège, dépositaire de l'autorité pontificale; cela dit, il fit même tirer le canon pour débarrasser la voie en face du pont Saint-Ange, et tous les soldats sous ses ordres manifestèrent leur dévouement en recevant les délégués pontificaux au cri de « *Çollegio! Collegio! Chiesa! Chiesa!* » Malgré cette attitude, les Espagnols partisans des Borgia, au bruit de l'arrivée des Orsini, se préparaient à livrer aux flammes le palais de cette famille à Monte Giordano. Le 21, réunis de nouveau à la Minerve, au nombre de dix-sept, et constitués en conseil de gouvernement, dix-sept princes de l'Église agitèrent la question de savoir si on ne traiterait pas avec le duc de Valentinois, qui se montrait très humble, plein déférence pour le Collège, et se déclarait prêt à se mettre à ses ordres comme capitaine des troupes de l'Église, avec toute son armée, dont il répondait. Agapito da Amalia, le fidèle secrétaire du duc, habile diplomate et homme de gouvernement, représentant le



prince pendant sa maladie; un notaire de la Chambre pontificale, autorisé par le consistoire, s'aboucha avec lui et jeta les bases d'un accord.

Le lendemain 22 août, en face du collège même, Pandolfo le notaire, et Agapito, comme représentant de César, signèrent la convention, et prêtèrent un serment réciproque. Le Duc était confirmé dans toutes ses dignités et chargé de la sécurité publique jusqu'à l'élection du nouveau Pontife; dans le délai de trois jours il se présenterait en personne pour jurer fidélité avec tous les condottieri et chefs d'escadrons à sa solde. Le même jour, on décida en principe que le conclave s'ouvrirait dans le château Saint-Ange [1]; et, pour en assurer la tranquillité, comme la rumeur de la marche des Colonna et des Orsini était une menace permanente pour la tranquillité publique, le Sacré-Collège délégua deux envoyés vers chacun d'eux et chargea Nicolo de Capranica de leur demander de respecter la liberté des élections. Il était trop tard; Prospero Colonna, quatre heures après la nomination des délégués, se présentait aux portes de Rome; Capranica courait au-devant de lui, lui remettait le bref, que celui-ci prenait en main sans vouloir le lire, et, entouré de ses hommes d'armes, ralliant sur son passage tous ceux de ses partisans prévenus de sa marche, il descendait joyeux dans le palais Colonna d'où il était banni depuis si longtemps. Le soir on illumina le Capitole, on alluma de grands feux de joie, et dans nombre de quartiers de Rome, les clients

1. — On n'a pas de guide plus sûr que le *Diarium* pour suivre ces négociations, et les faits qui les suivirent. Les dépêches de Giustianiani le Venitien et la lettre adressée de Florence à Luigi Mannelli de Montepaldi par Giovanni de Florence confirment en tout point le *Diarium*.



de Prospero se rallièrent au cri de : « Columna ! Columna ! »

Prospero cependant ne se présentait point en adversaire ; le lendemain même de son entrée, il envoya au Sacré-Collège, qui chaque jour siégeait à la Minerve et réunissait un plus grand nombre de cardinaux, l'évêque de Cotrone, Jean Ebu, pour se disculper de n'avoir pas pris en considération la lettre qui lui demandait de s'abstenir de franchir ses portes. Il n'était plus, disait-il, en son pouvoir de différer ; ses partisans, prévenus, l'attendaient ; et il n'aurait pu leur manquer sans forfaire à ses engagements. Mais si le Sacré-Collège était d'avis qu'il devait se retirer sur ses terres, il était prêt à le faire et attendrait son bon plaisir. Les cardinaux, touchés de cet acte de déférence, le prièrent de persévérer dans la même attitude, et le remercièrent publiquement.

RENTRÉE DES ORSINI DANS ROME

Cependant, à la même heure, Luigi de Pitigliano et Fabio Orsini, autres ennemis jurés du Valentinois, se présentaient avec près de deux mille hommes à la porte Saint-Pancrace, et, sous les murs mêmes de la ville, s'emparaient de quelques partisans des Borgia qu'ils mettaient à mort. De là ils allaient détruire plus de cent maisons des Espagnols, puis revenaient camper à la même porte, L'attitude des Orsini fut la même que celle des Colonna ; ils demandèrent à ce qu'on leur confiât la police de tout un quartier de la ville ; mais le Sacré-Collège, toujours préoccupé d'éviter la collision



entre les partis armés qui se trouveraient ainsi en présence, les sommait de quitter Rome tous ensemble et de permettre au conclave de se réunir en pleine liberté. Malgré la reconnaissance officielle de son rang et la confirmation de son autorité comme capitaine général dans cette circonstance unique d'un conclave, le Sacré-Collège allait adresser la même sommation au Valentinois. Il n'était que temps d'arriver à une entente, car Michelotto, dans la soirée du 24, était venu pour s'emparer de la porte Saint-Pancrace, chasser les Orsini qui ripostaient ; et le sang allait couler dans Rome. Une seconde tentative faite le lendemain rencontrait encore chez les soldats de Fabio la même résistance.

César, fidèle à son principe de semer la division parmi ses ennemis, avait résolu d'isoler les Orsini ; si ceux-ci s'alliaient aux Colonna, ils pourraient l'écraser malgré la supériorité de son armée ; aussi, sur l'avis et avec l'aide de son secrétaire Agapito, il traita secrètement avec Prospero Colonna, et un projet d'alliance entre le petit Rodrigo Borgia et une jeune fille de la famille des Colonna fut le gage de cet accord.

On sait que les lois qui régissent les conclaves ne permettent à aucune réunion d'hommes armés de résider dans Rome pendant l'élection ; César devait donc aussi quitter la ville, sauf à y rentrer après l'exaltation du nouveau Pontife : mieux que personne il connaissait ces lois, mais il discuta longtemps, demanda à s'enfermer avec les siens dans le château Saint-Ange, pourvu que le gouverneur fît le serment de ne point le livrer à ses ennemis. Le Sacré-Collège refusa,

et la discussion engagée n'aboutit que le premier septembre : César sortirait avec ses troupes et son artillerie et trouverait partout libre passage, dans la ville comme dans le territoire de l'Église. Le Sacré-Collège s'engageait à écrire à la seigneurie de Venise pour sauvegarder les États des Romagnes. De son côté César respecterait les biens et les personnes, il s'engagerait, comme les Orsini et comme l'armée française elle-même, à ne pas approcher des murs de plus d'une distance de huit milles. Le traité était commun à Prospero Colonna, devenu son allié; mais circonstance plus importante, le Roi de France qui, par ses ambassadeurs, avait vu d'un œil jaloux la situation de César et le redoutait, exigea les mêmes garanties vis-à-vis de lui-même de la part du Duc, et chargea Louis de Villeneuve, le baron de Trans, Robert, l'évêque de Rennes, et Roger de Grammont, ses chambellans et ambassadeurs auprès du Vatican, de signer avec le Valentinois les mêmes conventions, moyennant quoi il se déclarerait son protecteur, lui garantirait ses États, et l'aiderait même à les reprendre contre quiconque l'attaquerait. César, de son côté, devait s'engager à servir le Roi « envers tous et contre tous, sans nul excepter, sinon le Pape et le Saint-Siège apostolique ». Ce traité fut signé le 1er septembre; les ambassadeurs français le notifièrent à tous les princes d'Italie [1], et le soir même on proclama par toute la ville que quiconque léserait le Duc ou l'un des siens, dans ses biens ou sa personne, serait condamné à la perte de sa vie et de ses propriétés. C'était, quoi qu'on assimilât sa situation à celle des

1. — *Voir* les dépêches de Giustiniani, tome II, page 169 et suivantes, et, à la page 462, les « *chapitres accordés...* ».



Orsini, des Colonna et de l'armée française, un triomphe réel pour César. Toutes ces négociations, conduites et réalisées dans le détail par Agapito, avaient contraint les ambassadeurs de toutes les puissances et les délégués du Saint-Siège à venir s'asseoir auprès du lit du Valentinois; et on y avait convoqué les plus célèbres praticiens de Rome pour décider s'il pouvait être transporté sans danger hors de la ville. Le lendemain même de la convention, le 2 septembre, Borgia fit faire la paie des troupes; treize chariots portant ses canons et ses bombarbes s'avancèrent par le Transtevère sur la route de Tibur, et il envoya son avant-garde l'attendre au pont Milvius. Plus de cent fourgons de bagages franchirent la porte sur le Monte Mario; le Duc les suivit, escorté par sa cavalerie et présentant toujours cet aspect militaire qui révèle une main sévère et une forte discipline. Il abandonna ainsi le Vatican en sortant par la porte Viridaria. Jusque dans ce désordre et cette retraite rapide, César gardait les apparences et la dignité qui ne l'abandonnaient jamais; douze hallebardiers le portaient sur une civière recouverte de drap cramoisi; derrière lui venait son cheval de bataille richement revêtu d'un caparaçon de velours noir, brodé d'or à ses armes avec la couronne ducale, et conduit par un jeune page. L'ambassadeur de l'Empire et ceux d'Espagne et de France l'accompagnèrent jusqu'en dehors des murs; le cardinal Cesarini l'attendait à la porte, désireux de lui faire une communication; il le prit de haut avec lui et fit répondre qu'il lui était impossible de donner audience. En réalité il se soutenait à peine, mais son courage et sa perspicacité étaient à



la hauteur des circonstances. La Vannozza sa mère, qui avait été l'objet de démonstrations hostiles et dont la sécurité était menacée, était confondue dans le cortège avec son frère Gioffre. Dona Sancia sa belle-sœur, enfermée dans le château Saint-Ange par ordre d'Alexandre VI, quelque temps avant la mort de ce dernier, à cause de ses désordres et des discussions qu'elle avait créées dans la famille, n'était sortie de sa réclusion que pour être remise aux mains de Prospero Colonna, qui se chargeait de la conduire à Naples.

LE CONCLAVE

César, en abandonnant Rome, se rendait à Népi, ville de la dépendance de sa famille; ses troupes n'étaient point encore entamées et il gardait une espérance, celle de faire un Pontife de son choix au conclave, et, par là, de reprendre sous ce nouvel élu toute l'autorité dont il avait joui jusqu'alors. Il pouvait compter sur onze voix des cardinaux espagnols, parents, alliés ou clients ; et ses intrigues rallieraient d'autres suffrages. Les funérailles d'Alexandre VI, commencées le 4 septembre, devaient, selon les rites, durer neuf jours. La première messe des obsèques fut célébrée le 4, vingt cardinaux y assistèrent; puis chaque jour le nombre diminua à ce point qu'aucun des cardinaux-évêques ne voulut dire la dernière messe; ce qui força Cosenza, le parent des Borgia, à la célébrer. Le Collège s'inquiétait de préparer le conclave qui devait se tenir dans le château Saint-Ange, et les funérailles d'Alexandre lui importaient peu. Chaque jour les cardinaux étran-



gers entraient dans Rome, et les proscrits reparaissaient au Vatican; tour à tour on vit entrer Ascanio Sforza, prisonnier de Louis XII comme parent de Ludovic le More, avec son familier, le cardinal d'Aragon, marquis de Gerace, et enfin Rohan, plein de l'espoir du pontificat; tous rentraient en Italie à la suite de l'armée française et protégés par elle. La formalité des obsèques du Pape défunt, au milieu de telles circonstances, passa tellement inaperçue, que le maître des cérémonies, après avoir patiemment enregistré les moindres détails d'étiquette des neuf messes ordonnées par les rites, ne mentionne même pas le fait de la mise au tombeau. Le 22 septembre, les funérailles furent célébrées dix jours après la dernière messe, et pendant que se tenait le conclave, qui fut ouvert le mercredi 13 septembre. Le marquis de Mantoue, capitaine à la suite de l'armée française, campait à Isola Farnèse; il écrivit, le même jour, à Isabelle d'Este, sa femme, une lettre qui reste un des documents les plus curieux à consulter à propos de l'impression produite par la mort d'Alexandre, en même temps qu'il y a là une révélation de l'esprit du temps, surtout lorsqu'on considère qu'elle émane d'un esprit cultivé, d'un des princes les plus considérables de l'Italie, d'un des plus grands capitaines de son temps. Gonzague nous montre le Pape malade et près de mourir, prononçant des paroles singulières que tous attribuaient au délire, sauf ceux qui étaient dans le secret du pacte qu'il avait fait avec le diable. En plein conclave, à la mort d'Innocent VIII, Alexandre avait vendu son âme en échange de douze années de pontificat, et comme il lui manquait encore quelques jours,



il prononçait tout haut ces mots qu'on prenait pour le résultat du délire : « Je viendrai, je viendrai, c'est juste; mais attends encore un peu. » Bientôt, au moment où il allait rendre l'âme, ceux qui étaient dans la chambre avaient vu apparaître sept diables qui venaient prendre possession. « A peine mort, dit François de Gonzague, son corps commença à bouillir et la bouche à écumer, comme marmite au feu. Ensuite, il enfla si démesurément qu'il n'avait plus forme humaine, et que sa largeur était égale à sa longueur. On le porta à sa sépulture sans lui rendre grand honneur; le cercueil. lié par une corde, fut traîné par un facchino jusqu'au caveau, et cela parce qu'il ne se trouva personne qui le voulût toucher. En somme, on lui a fait des obsèques si misérables, que la Nana, la femme du *Zoppo*, en a eu de plus honorables dans Mantoue. Chaque jour on fait revivre son dernier souvenir en des épitaphes les plus violentes [1]. »

Cependant le conclave durait encore. et les cardinaux, au nombre de trente-huit, ne parvenaient point à s'entendre; trois grands partis divisaient le Sacré-Collège : les Espagnols, les Français, les Italiens, tous partagés en groupes de 10 à 12, et également influents. Le candidat du Roi de France était Rohan, César se ralliait à lui, mais celui-ci avait à la fois pour adversaires, et les Espagnols, qui tenaient pour Carvajal de Santa Croce, et les Italiens, qui tenaient pour Julien de la Rovère.

1. — La lettre du marquis est publiée dans l'appendice de la « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius, document n° 49. — On peut voir aussi, au sujet des funérailles qui sortent de notre sujet, l'appendice du 3e volume du *Diarium* (édition Thuasne).

Aucun des trois partis ne pouvait donc faire un Pape, et chacun d'eux pouvait l'empêcher. Dans de telles circonstances, le futur Jules II, Julien de la Rovère, constatant son impuissance, traita avec le cardinal de Naples, Olivier Carafa, et avec celui de Recanati, Gérôme de la Rovère, pour parvenir à obstruer l'élection définitive. César, quoique absent, avait connu les dispositions du Sacré-Collège ; par les douze voix dont il y disposait, il devint l'un des agents les plus directs du vote décisif, et tint de la Rovère en échec ; aussi le 22 septembre, après huit jours de conclave, Francesco, cardinal de Sienne, un Piccolomini, neveu du grand Pie II, fut-il salué Pontife par tout le Collège.

LE PAPE PIE III

Agé de près de quatre-vingts ans et infirme, le nouveau Pontife n'avait même pas pu paraître au conclave ; et cinq jours après son élection, Ludovico de San Miniato, médecin renommé, devait pratiquer sur lui une opération douloureuse qui allait avancer sa fin. San Giorgio, cardinal d'Alexandrie, son ami le plus cher, l'avait représenté au Vatican ; tous avaient voté pour lui, sauf lui-même, qui vota pour San Giorgio. Il obtint ainsi trente-sept voix sur trente-huit, et cette unanimité, qui succédait à des discussions si obstinées, indice certain d'une trêve, était l'œuvre des deux adversaires qui dirigeaient l'élection, César et de la Rovère. C'était une manœuvre habile et un acte de temporisation. On sentait que l'élu avait un pied dans la tombe, et qu'en lui donnant la tiare, on parviendrait à changer le courant,



de sorte que la majorité se formerait plus tard sur l'un des trois candidats effectifs auxquels, par leur âge, on pourrait alors prédire un long pontificat. César, dans cette circonstance, s'était entendu directement avec Piccolomini, qui s'était engagé à le confirmer dans toutes ses dignités et commandements.

Les premiers actes de Pie III devaient montrer jusqu'à quel point il entendait rester fidèle à la foi jurée. Bonafede, évêque de Chiusi, l'agent de César pour les intrigues du conclave et son garde pendant sa maladie, fut nommé gouverneur de Rome le jour même de la proclamation du nouveau Pontife, et le 23, le lendemain, l'ambassadeur de Venise, venu à l'audience, s'entendit reprocher par le Saint-Père les tentatives faites par les Vénitiens sur la Romagne pendant la crise de la mort du Pontife. Enfin, quand, par un accord entre eux, le cardinal de la Rovère tenta une démarche pour faire rendre Sinigallia à son neveu, et Riario Sforza demanda la réintégration des Sforza à Imola et à Forli, où César régnait le nouveau Pontife défendit énergiquement les droits du Valentinois. On le vit même envoyer un légat à Pérouse pour dissiper la ligue qui se formait entre les ennemis du Duc et expédier des commissaires dans les Romagnes pour prescrire à tous l'obéissance.

Rien n'est perdu pour César, puisque Pie III est son allié; une bulle en date du 8 octobre le confirme vicaire de l'Église et gonfalonier, et le 12, dans ses divers État, ses sujets vont renouveler leur serment. Il aspire maintenant à rentrer à Rome et il en obtiendra la permission par l'entremise des cardinaux espagnols. Pour arriver à leur but, ceux-ci le représentent

comme misérable, ruiné par la maladie et près de sa fin; et, en effet, la fièvre le mine encore. L'ambassadeur de Ferrare (car Este aussi le trahit : qu'est-ce que Lucrèce Borgia sans l'appui d'Alexandre ?) proteste auprès du Pontife contre l'idée du retour de César. Le vieillard qui porte la tiare est cependant attendri : « Je n'aurais jamais cru, dit-il à l'ambassadeur, que j'en arriverais à sentir de la commisération pour un tel homme, et pourtant ma pitié est profonde. Les cardinaux espagnols intercèdent pour lui : ils me disent qu'il n'a plus de chance de recouvrer la santé et qu'il désire venir mourir à Rome. Je lui accorderai donc l'autorisation qu'il demande. » César rentre, en effet, le 3 octobre avec seulement 150 chevaux et 500 fantassins; car il a dû envoyer une partie de ses troupes à Louis XII avec La Mirandole et Trivulzio, et il va habiter le palais de Saint-Clément, encore malade, et obligé de se faire porter sur les épaules de ses gardes.

Après vingt-neuf jours d'absence employés à intriguer et à envoyer ses fidèles réconforter ses capitaines qui tiennent les villes des Romagnes ou punir les rebelles, Borgia rentre en scène; il renaît à l'espérance. Giustiniani, l'ambassadeur de Venise, qui l'observe attentivement, — car la république convoite Rimini et les Salines, — vient lui rendre hommage et écrit au Sénat : « Le Duc n'est pas aussi mal qu'on le croit; il parle avec arrogance et dit que bientôt il rentrera en possession de tous ses États. » César, en effet, croyait avoir vaincu la destinée et paré le coup; les nouvelles des Romagnes étaient bonnes; les villes restaient paisibles, et celles qui se levaient étaient domptées;



Céséna, sa capitale, lui envoyait même des ambassadeurs qu'il recevait en roi et renvoyait chargés de présents. Les États plus récemment acquis l'inquiétaient bien, mais en somme on lui revenait de toute part; c'est à ce point que son cruel ennemi, Julio Orsini, fit un accord avec lui, et que Pie III, remettant les choses juste au point où elles étaient au moment de la mort d'Alexandre, lui accordait de partir pour une quatrième campagne destinée à châtier les tentatives des Sforza sur Pésaro, d'Urbin sur son propre duché, et de Pandolfo Malatesta sur Rimini. Le Pontife, à la date du 13 octobre, expédia même un bref aux Florentins pour leur demander passage pour l'armée de César, « qu'il aimait tendrement, paternellement, dit le bref, à cause de ses qualités rares et supérieures [1]. » Au fond, malgré les apparences, sauf le Pape et ses peuples des Romagnes, tout le monde le trahissait; on s'était réjoui de sa chute et on craignait sa résurrection. Les Florentins répondaient en amis, mais sous main ils ordonnaient à Machiavel de se rendre à Rome avant le départ du Duc et de l'arrêter à tout prix. Les barons romains avaient bien signé un accord avec lui, mais ils étaient décidés à ne pas l'observer; quant aux Vénitiens, s'ils avaient cessé leurs tentatives sur Rimini et Céséna, ils avaient déchaîné les anciens seigneurs, comprenant bien que les peuples des Romagnes ne voulaient pas de leur joug.

1. — Le bref est publié dans Alvisi, nº 94, appendice, page 583. (Cupientes ut dilectus Filius nobilis vir Cæsar Borgia de Francia, Dux Romandiolæ et Valentiæ, S.R. E. Confalonierius, quem ob ejus præstantes et eximias virtutes paterna dilectione complectimur, *se cum sua* comitiva et exercitu rebusque et bonis ad sui Ducatus Romandiolæ... tuto et commode possit transferre.)



En attendant, embusqués à Ravenne, ils encourageaient deux des ennemis de César, Bartolomeo Alviano et Baglioni de Pérouse, et ceux-ci, d'accord avec l'ambassadeur d'Espagne et les Orsini, formaient une armée solide pour l'attaquer, allaient bientôt le bloquer dans Rome, et essayer de s'emparer de sa personne. Dix jours après sa rentrée dans la ville, ses ennemis signaient un traité offensif et défensif, où il était nettement stipulé qu'on poursuivrait le duc des Romagnes « jusqu'à la mort ». L'Espagne était entrée dans la ligue; Gonzalve de Cordoue, qui la représentait à Naples, promulgua un édit défendant aux capitaines de Castille de servir sous la bannière de César, leur enjoignit de se rallier à lui pour arrêter Louis XII dans sa marche sur Naples et, le samedi 14 octobre, douze jours après sa rentrée dans Rome, au nom du Roi et de la Reine d'Espagne, devant le palais même de César et devant le château Saint-Ange et au campo dei Fiori, l'édit fut proclamé solennellement. C'était un coup porté aux bandes du Valentinois; Ugo de Moncade, avec la fleur de ses braves, allait l'abandonner. Deux mille de ses hommes pris entre les Orsini et Baglioni, sous la conduite de Remolino, qui ne sut pas les maintenir, se débandèrent un à un. Borgia fut beau joueur : il souhaita la victoire aux transfuges qui allaient rejoindre son ennemi et combattre pour le Roi. Cependant, le traité fait entre l'Espagne, Alviano, Baglioni et Orsini, s'exécutait déjà, et chaque jour, par bandes détachées, des hommes d'armes entraient dans Rome. Autour du palais de Saint-Clément où logeait le Valentinois, s'élevaient des rumeurs, et on s'apprêtait à attaquer Borgia jusque dans le Vatican. Toutes les portes

étaient gardées à l'extérieur, il ne pouvait plus s'échapper; s'il essayait de fuir du côté de la mer, par Ostie, Mottino, l'ancien capitaine des galères d'Alexandre VI, se chargeait de le livrer à la ligue. Et douze jours à peine s'étaient écoulés depuis le moment où César était rentré à Rome plein d'espérance ! Comprenant l'imminence du danger, il tenta de sortir de la cité par la porte Viridaria, dont il avait soudoyé les gardes. Le 15 octobre, deux de ses compagnies tournèrent bride et le trahirent ; ses troupes s'égrenaient; il ne lui restait plus que 70 chevau-légers et Orsini lui coupait la route. Il n'eut d'autre ressource que celle de rentrer à toute bride et de s'enfermer dans le Vatican; on allait bientôt l'y assiéger. Alviano, capitaine de la ligue, venait se joindre à Orsini, et le cherchait, criant : « Mort ou vif ! » Fabio Orsini et Renzo de Céri s'étaient chargés de donner l'assaut au Borgo, que César avait fortifié. On le prit ainsi entre deux feux ; en incendiant la porte Torrione, il était facile de pénétrer dans le Vatican; une heure encore on allait arriver jusqu'à lui. Le Valentinois était à deux doigts de sa perte; les cardinaux Borgia, de Salerne, d'Arborea et de Sorrente, le firent alors passer par le souterrain qui, de Saint-Pierre, conduit dans le môle d'Adrien; il s'y engagea tenant par la main ses deux fils naturels et les petits ducs de Népi et de Sermoneta. Cette fois, il était traqué comme une bête fauve; on mit son palais du Borgo à sac et on détruisit tout ce qu'il possédait, sauf les objets précieux qu'il avait fait ramasser à la hâte et envoyer à Ferrare sous le couvert du cardinal d'Este.

Cependant Pie III le protégeait encore; les Orsini voyant qu'il le dérobait à leurs coups, changèrent de tactique.



et, renonçant à employer la force, intentèrent à leur ennemi une action judiciaire comme spoliateur des biens des barons, et demandèrent qu'il fût au moins gardé à vue dans le château de Saint-Ange jusqu'à ce que l'arrêt fût rendu. L'appui du Pontife, joint aux démarches des cardinaux espagnols, pouvait encore sauver le Valentinois ; il forma un instant le projet de fuir la nuit, déguisé en moine, afin de rejoindre Michelotto à Rocca Soriana : une fois là, rappelant Baldassare da Spicione et Taddeo della Volpe ses capitaines, il se serait jeté dans les Romagnes. Il ruminait son plan, quand, nouveau coup du sort, le 17 octobre, cinq jours après qu'il était entré dans le môle d'Adrien, son protecteur Pie III mourait subitement après vingt-sept jours de pontificat. Le 27 septembre le Pape avait subi une douloureuse opération qui avait avancé sa fin; son chirurgien, Lodovico da San Miniato (*imperitus chirurgus*, dit son contemporain, Sigismondo dei Conti), s'était trompé sur la nature de son mal, un ulcère au tibia gauche, et, ayant tranché la partie saine, avait provoqué la fièvre qui emporta rapidement le vieillard. A l'inverse de ce qui s'était passé à la mort d'Alexandre VI, on afficha sur les murs du Vatican les épitaphes à la louange de Pie III; Angelo Colucci célébra sa mémoire en établissant un contraste entre ce court pontificat et le long scandale du règne de son prédécesseur. La mort de Pie III devait être fatale à César Borgia ; pendant les vingt-sept jours qu'il avait régné, le pontife avait accordé au Valentinois une protection décidée et par cela même relevé son crédit. La numismatique italienne garde un témoignage de cette attitude du vieux Piccolomini à l'égard du fils d'A-



lexandre dans une médaille, restituée après sa mort, qui porte à son revers une représentation de César revêtu des insignes de capitaine général de l'Église, déposant son gonfalon au pied de Pie III entouré de ses cardinaux, avec cette inscription en exergue :

Sub umbra alarum tuarum.

CHAPITRE XV

CÉSAR ET MACHIAVEL

1502-1504

César a-t-il conçu un plan d'ensemble et l'opinion de Machiavel au sujet de ses hautes ambitions peut-elle être justifiée? — Carte de ses opérations militaires qui montre son plan stratégique. — Jugement de Machiavel sur le prince, sur le soldat, sur le politique. — César après la mort d'Alexandre VI. — Fidélité des Romagnes. — Cause de l'attachement qu'il sut inspirer à ses peuples.

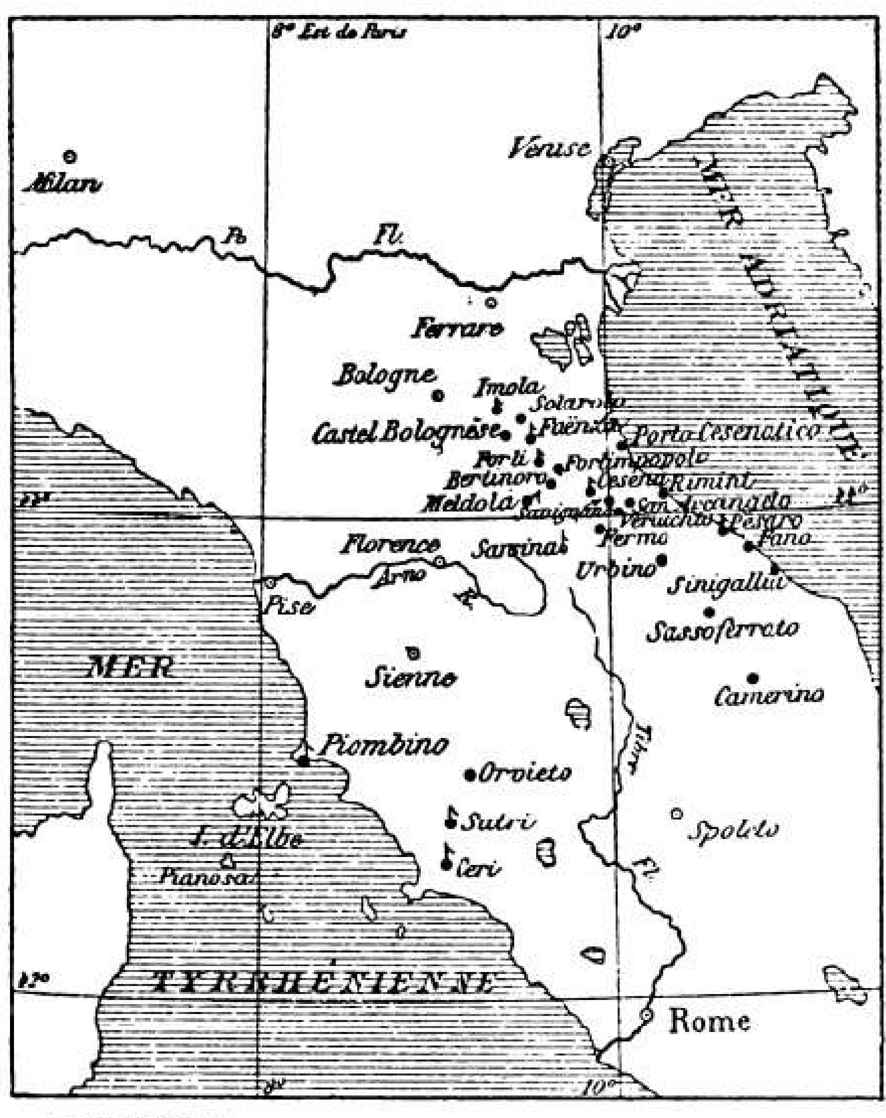
Il semble que la mort d'Alexandre VI devait fatalement entraîner la chute de son fils César; cependant, si le Valentinois n'avait point achevé son œuvre et réalisé son plan, il avait constitué quelque chose de durable, assis fermement les bases d'une institution considérable qui devait lui survivre, et préparé la reconstitution du pouvoir temporel de l'Église; mais ce pouvoir il l'absorbait à son profit, et, de l'ancien domaine des vicaires pontificaux, il avait déjà fait son domaine personnel et ceint la couronne ducale à laquelle il comptait ajouter chaque jour un nouveau fleuron.

Le plan d'ensemble du jeune capitaine n'apparaît peut-être pas du premier coup, et les historiens ont pu contester qu'une grande pensée ait présidé à ces opérations morcelées, entreprises au courant de l'occasion et qui devaient nécessiter trois campagnes, de 1499 à 1503. Cependant, si l'on suit attentivement la marche de César sur la carte d'Italie, en tenant compte des obstacles qu'il est obligé de tourner (car à mesure



qu'il arrondira son domaine, laissera mieux deviner le but qu'il poursuit et deviendra plus redoutable, il éveillera les soupçons des puissances), on comprendra qu'il « mangeait l'artichaut feuille à feuille », comme il l'a dit plaisamment, n'agissait jamais à l'aventure, mais toujours selon l'occasion.

Traçons à grand trait la carte de son royaume idéal: parti à l'entrée de l'hiver de 1499, il monte d'abord rapidement au nord, et, comme il va frapper les voisins du seigneur de Bologne, Jean Bentivoglio, il tient à rassurer celui-ci sur son propre sort, quitte à le trahir plus tard. Il opère alors énergiquement contre Imola et Forli, et de là, l'épée à la main, redescend au cœur même de l'Italie, ajoutant ville à ville, province à province, détrônant successivement les derniers Sforza, les Malatesta, les Manfredi, les Montefeltre. Maître des rives de l'Adriatique depuis Rimini jusqu'à Sinigallia, possesseur du duché d'Urbin, de Camérino et de Cagli, il se rattachera à Rome par Spoleto, dont Lucrèce Borgia est la régente, et, poursuivant son œuvre par l'Ombrie, Sienne et Pérouse, par Pise qui l'a appelé et par Piombino d'où il a chassé les seigneurs, il constitue l'ensemble de ses conquêtes en un état, prend Céséna pour capitale provisoire, reçoit de son père l'investiture et ceint la couronne ducale. L'année suivante, il jette le masque, attaque Bologne, plus ample que Céséna, et resserre le cercle autour des Toscans. Enfin il osera menacer Florence elle-même, et ne s'arrêtera plus que devant l'ordre formel du Roi de France, qui, après avoir déchaîné le fléau, est à peine maître de l'arrêter.



● VILLES SOUMISES.

VILLES PRISES D'ASSAUT.

CARTE DE LA CAMPAGNE DES ROMAGNES

VILLES COMPOSANT LE DOMAINE DE CÉSAR BORGIA

César marche-t-il droit devant lui, en ambitieux insatiable qui s'empare de tout ce qui est à sa portée; ou court-il à un but précis, à la réalisation d'un plan grandiose? Telle est la question qui divise les historiens du Valentinois.

Si César n'a pas rêvé la reconstitution à son profit du royaume de l'Italie centrale, Florence, tout au moins s'est senti menacée. Dès sa première campagne, lorsque, maître d'Imola et de Forli, il assiège déjà Céséna, menace Pésaro et passe par Urbin pour revenir à Rome, Florence lui envoie en ambassade Soderini, chargé de lui demander ses intentions et ses conditions. L'année suivante, encore plus inquiète, serrée de plus près par la prise d'Arezzo tombée aux mains des capitaines de César, la République détache auprès de lui Machiavel, le plus perspicace de ses secrétaires; et c'est un spectacle unique dans l'histoire, que celui de ces deux lutteurs en présence. A partir du jour où il arrive à son camp, Machiavel, qui a reconnu dans le Valentinois un terrible adversaire, sent qu'il y va des plus hauts intérêts de l'État de ne plus le perdre un instant de vue; aussi ne le quittera-t-il plus que le jour où il le verra traqué comme une bête fauve, vaincu par le sort, enchaîné et mis dans l'impossibilité de nuire.

On peut ne point accepter le verdict de Machiavel; le célèbre auteur de l' « *Histoire de la Ville de Rome au moyen âge* », F. Gregorovius, estime même que c'est une tache pour la mémoire du fondateur de la science politique, d'avoir fait d'un sanglant aventurier un « Messie de l'Italie » et, pour tout dire en un mot, un précurseur de l'unité italienne. De son côté, F. Villari, dans son

beau livre « *N. Machiavelli e suoi tempi* », dit que le secrétaire florentin, quoiqu'il ait été le témoin oculaire des faits et gestes du Valentinois, s'était fait de lui un personnage imaginaire auquel il a prêté les grandes pensées dont il était lui-même animé. On a cependant le droit de faire observer que, dans l'histoire, les faits dominent les intentions ; la plupart des actions héroïques et des décisions formidables qui ont entraîné des catastrophes ou déterminé la haute situation des États n'ont pas toujours été la suite d'une longue préméditation ; elles sont souvent le résultat des appétits et des passions de l'homme, ou simplement celui d'un besoin d'agir inhérent aux caractères fortement trempés. Sans doute Alexandre VI avait pour objectif immédiat l'élévation de ses enfants, l'agrandissement de leur domaine, et ne se souciait de la puissance de l'Église qu'à la condition que cette puissance augmentât celle de sa propre famille ; mais les faits que le père et le fils ont accomplis en suivant chacun ses instincts n'en concouraient pas moins à la reconstitution du domaine temporel de l'Église, institution considérable qui, pendant plus de trois siècles, de 1510 à 1860, allait subsister sous la même forme. L'ambitieux César, lui, détournait le courant à son profit personnel, et lorsque Jules II ceignit la tiare, tous les capitaines qui détenaient les places fortes de son duché des Romagnes refusaient de les lui livrer, les regardant comme bien personnel et comme légitime conquête de leur chef. Machiavel ne voit que le résultat et en mesure la portée ; c'est ainsi que se justifie l'opinion qu'il a exprimée sur le Valentinois dans son livre « *Le Prince* », dans la « *Legazione* », la « *Descrizione dei fatti*



di Romagna » et dans la « *Decennale* ». Voyant agir César, il constatait l'énergie de sa volonté, les ressources de son esprit, ses dons de stratégiste et ses facultés d'administrateur; et comme, dans une certaine mesure, les actes du Valentinois tendaient à un but et à un idéal qui se rapprochaient de ceux qu'il poursuivait lui-même, le secrétaire florentin n'était pas homme à lui marchander les moyens d'exécution. Que lui importait à lui quel bras frappait les tyrans, ces despotes des petites principautés Italiennes, et aussi l'ambition personnelle de celui qui, les ayant renversés, organisait immédiatement leurs États, leur donnait des lois, leur imposait une rude discipline, et, finalement, s'y faisait aimer? L'idée d'unité acceptée, un prince plus digne succèderait à César, et c'était autant de fait pour la réalisation de la pensée. Les Sforza étaient abattus, les princes de la maison d'Este et ceux de Mantoue n'étaient pas de taille à entreprendre la tache; Laurent de Médicis n'était point un soldat; aucune personnalité capable de hautes entreprises ne se révélait; impatient du but, Machiavel avait beau regarder autour de lui : César seul, habile à saisir les occasions, jeune, hardi, sans scrupule, splendide, magnifique, « qui allait toujours à la vérité effective des choses », soldat à l'âme grande et aux hautes intentions (tous ces traits sont de Machiavel), semblait capable de l'atteindre. Aussi, dès lors, le secrétaire incarna-t-il en lui son idéal du Prince, faisant abstraction du monstre qui se cachait sous le politique et le soldat.

De ces « hautes intentions » dont parle Machiavel, nous avons d'ailleurs d'autres preuves, sans parler de la déclaration, pour ainsi dire prophétique, du jeune cardinal



qui, à vingt ans, fixe ses yeux sur le César romain, et écrit sur son épée : CUM.NUMINE.CESARIS.OMEN. Quelques-uns des contemporains du Valentinois ont prononcé des mots décisifs à son sujet, et il y a là de véritables révélations sur les intentions personnelles du héros, intentions qui n'ont plus rien de l'après-coup des jugements portés par les historiens. M. Villari, à propos de la guerre des Espagnols pour empêcher le Pape de s'étendre dans le Napolitain, reconnait qu'Alexandre VI avait déclaré « vouloir faire l'Italie toute d'un seul morceau » ; quant à César, on lit dans les dépêches de Collenuccio, l'ambassadeur de Ferrare, que Francesco Maria, duc d'Urbin, ayant pris à son servics un secrétaire qui avait été quelque temps auprès du Valentinois, celui-ci assura avoir entendu dire au duc des Romagnes « qu'il avait résolument délibéré de se faire *Roi d'Italie* [1] ». Voilà le mot prononcé.

1. — Il est difficile d'aller plus loin que M. Ademollo dans le jugement qu'il a porté sur César Borgia. Le brillant écrivain qui a semé çà et là dans les revues et *Archivi* de Rome des articles pleins de verve qu'il ne s'est même pas donné la peine de réunir en volumes pour notre plus grand profit, ayant à apprécier le rôle historique de César, a écrit les lignes suivantes :

« Niuno a tentato, che noi sappiamo, la rivendicazione del Duca Valentino, quantunque egli abbia appo gli italiani titolo di merito per la grande idea che traluce dalle sue parole a Machiavelli : « Egli aveva pensato a tutto eccetto che non penso mai in sulla morte del Padre di stare ancor lui per morire. » Senza il brutto casetto, forse il potere temporale dei Papi sarebbe stato abolito un trecento settanta anni prima ; il critianesimo avrebbe conservato la sua unità, nè le guerre di religione avrebbero insanguinata per tanto tempo l'Europa che, probabilmente ; evitava il flagello di Carlo V. »

Il est vrai que ce jugement, qui fait de César une très haute personnalité, va servir à écraser les Borgia dans les conclusions de l'article ; mais le rôle de César dans la reconstitution du pouvoir temporel à son profit y est nettement indiqué, et presque dans les mêmes termes que ceux que nous avons employés nous-même quelque temps avant dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*.



En ce qui concerne Machiavel, si on voulait réunir en une seule page tous les traits tracés « d'après nature » qui sont épars dans ses dépêches à la Seigneurie de Florence, on aurait un portrait littéraire de César, signé du nom de l'observateur le plus sagace dont s'honore la diplomatie italienne. César n'avait point appris la guerre, et il est impossible de passer d'un consistoire dans un camp avec plus de désinvolture ; ce n'est point un soldat ; quoique brave et ardent, il a mieux à faire que de donner des coups d'épée ; c'est un général, un stratégiste et un grand administrateur. A peine une ville prise, il légifère, organise, repare les brèches, assure la défense et la conservation, comme si sa conquête était définitive. Imola, Forli, Céséna prises, il appelle Léonard de Vinci pour assurer le service des eaux, réparer les forteresses, élever des monuments ; il fonde des monts de piété, institue des cours de justice, et fait œuvre de civilisateur ; et les peuples ne s'y sont jamais trompés, car ils l'ont regretté. « Ce seigneur est splendide et magnifique, et, les armes à la main, il est si courageux que les plus grandes entreprises lui semblent faciles ; et, pour recueillir gloire ou profit, il n'y a péril ni fatigue qui ne le rebute. Il se fait bien voir du soldat, il a accaparé les meilleurs hommes d'Italie, il arrive ainsi à être redoutable et victorieux ; ajoutez à cela que la fortune lui est constamment favorable. » L'homme est solitaire, très secret « molto segreto » ; il se gouverne avec prudence, il a de l'astuce, de la célérité, de l'ordre et du bonheur ; il sait à merveille profiter de l'occasion : « *gran conoscitore della occasione.* » Ainsi parle Machiavel ; aussi engage-t-il bientôt les Flo-



rentins à ne pas compter avec lui comme avec les autres seigneurs; « César est un *nouveau Potentat en Italie* avec lequel il y a lieu de conclure ligue et traité plutôt que lui offrir un simple engagement comme condottiere. » Le côté purement militaire dont Machiavel se faisait une spécialité a attiré aussi l'attention du secrétaire. L'homme trouvé, il fallait l'outil pour agir ; aussi devant ces bataillons bien disciplinés, cet ordre parfait, cette administration des vivres assurée par des traités, cet équipement régulier, cette artillerie surtout, si forte « qu'à lui seul César en a réuni autant que les souverains d'Italie », le secrétaire s'incline et reconnaît un capitaine de race, auquel il promet les plus hautes destinées.

Voyons dans quelle mesure l'œuvre réalisée déjà au moment de la mort du Pontife était l'œuvre personnelle de César, et comment elle devait survivre à celui qui l'avait crée, alors que tous les moyens d'action qu'il devait, non pas à lui-même, mais à son père et son protecteur, allaient lui manquer à la fois. En un mot, quelle fut l'attitude des peuples de César pendant la crise causée par la mort d'Alexandre VI?

En principe, la réaction contre les Borgia avait été générale et immédiate ; les ennemis directs qui n'avaient pas succombé, soit par le supplice, soit dans les prisons, soit dans la lutte armée qu'ils avaient soutenue contre leurs spoliateurs, avaient les premiers relevé la tête ; et les Colonna, les Orsini, les Gaëtani, les Silvio Savelli, avaient partout réintégré les possessions dont les Borgia les avaient chassés. On avait vu bientôt les Petrucci se présenter devant Sienne, comme les Ba-



glioni devant Pérouse; et, jusqu'aux seigneurs de Piombino et de Camérino, tous avaient essayé de reconquérir leurs États. Le duc d'Urbin, naturellement, avait tenté de prendre San Leo, Majolo et les forteresses du Montefeltre, pendant que les neveux de Vitellozzo Vitelli réintégrés à Citta di Castello, faisaient promener dans les rues de la ville le Veau d'or des Vitelli vainqueurs du Bœuf rouge des Borgia. Quelques-uns de ceux qui, le plus légitimement, auraient pu se réjouir du coup qui frappait à la fois et Alexandre et César, les Manfredi et les Varano, Oliveretto da Fermo, le duc de Gravina, n'étaient plus là pour revendiquer leurs droits; mais tous les anciens seigneurs des villes des Romagnes errants ou exilés avaient vu renaitre leurs espérances et tenté avec plus ou moins d'énergie de recouvrer leurs États. Dans les Romagnes toutefois il leur avait fallu compter avec les gouverneurs laissés par César dans chacune des principautés, et avec les commandants des rudes forteresses de Rimini, de Céséna, de Forli, bien décidés à les défendre après les avoir si chèrement achetées. Quant aux princes souverains de l'Italie, qu'ils fussent alliés ou neutres, et aux grands États de la République, tels que Florence et la Sérénissime, prêts à profiter des circonstances, ils n'avaient pu s'empêcher de témoigner, leur satisfaction de la mort du Pontife. Les princes, suivant la coutume du temps et les tendances de leur caractère, se montraient pleins de duplicité et se déclaraient amis ou ennemis de César selon que sa fortune chancelait ou se relevait. Jean Bentivoglio, le seigneur de Bologne, l'un des plus menacés, qui avait été forcé de pactiser avec le Valentinois en lui fournissant



des troupes et en le pensionnant comme condottiere, donna le premier des preuves publiques de la joie qu'il ressentait de l'événement. Nous avons vu comment le marquis de Mantoue, François Gonzague, au service de Louis XII, et déjà en route avec ses compagnies pour le Napolitain, annonçait à Isabelle d'Este, régente de ses États, la nouvelle des funérailles d'Alexandre. Hercule d'Este, duc de Ferrare, qui avait longtemps lutté pour échapper à l'alliance de son fils Alphonse avec Lucrèce Borgia, devait se prononcer avec plus d'énergie qu'aucun d'entre eux; la lettre à ce sujet adressée à son ambassadeur à Milan, J. G. Seregno, serait à citer toute entière : comme on a souvent démandé à Seregno quelle impression a produit sur le beau-père de Lucrèce le trépas d'Alexandre, celui-ci veut qu'il sache désormais que répondre, et le 24 août 1503 il prend la plume. Le fait de la mort du Pontife ne lui a déplu à aucun point de vue, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église chrétienne, car il a souvent souhaité que l'effroyable scandale cessât. Sa situation privée vis-à-vis des Borgia, c'est-à-dire l'alliance de son fils avec la propre fille du Pape, n'est point pour nuire à son opinion et pour la changer, car il est chrétien ; il ne doit rien à Alexandre VI, il n'est pas son obligé; c'est tout juste si celui-ci a tenu ses engagements avec lui. Tout vient de la faute de César, qui s'est conduit de la façon la plus étrange à son égard en ne lui communiquant jamais aucun de ses projets ; et si celui-ci a pris cette attitude, c'est qu'il n'a jamais pu faire de lui ce qu'il voulait. Hercule tenant pour les Français et César pour les Espagnols, rien ne pouvait se combiner entre eux ; tous leurs



intérêts étaient contraires. La mort du Pape ne lui a donc nullement déplu, pour cette bonne raison que tout ce qui contribuera à abaisser le duc des Romagnes lui sera favorable à lui, duc de Ferrare [1].

Voilà pour la famille ; quant à Florence, sans en excepter aucun État en Italie, c'est celui qui a le plus d'intérêt à l'abaissement du Valentinois ; car jusqu'à la dernière heure César a tenté de se venger de la République, et il s'est même entendu avec Gonzalve pour combiner une action contre elle, en prenant Pise pour base de ses opérations militaires. Venise est l'ennemi permanent, ou plutôt le voisin dangereux dont l'ambition et la jalousie jamais ne désarment ; Ravenne et Rimini sont l'objet des convoitises du sénat ; Pandolfo Malatesta est son protégé ; et déjà Bartolomeo Alviano, ce capitaine redouté dont César a envahi les États, aujourd'hui condottiere des Vénitiens, est parti pour le combattre le jour même de la mort d'Alexandre, sans demander licence au Sénat.

C'est à Venise que le duc d'Urbin devra son retour dans ses États, car ce sont des soldats de la République que Guidobaldo a menés le 24 août, quelques jours à peine après la mort d'Alexandre, à l'assaut de la forteresse de San Leo. La Magione, autre place forte du duché, a été prise par Baglioni à la tête de cent lances fournies par les Florentins ; et ces derniers ont encore fourni à Jacopo d'Appiano, seigneur de Piombino, le moyen de réintégrer sa principauté. Tous les jours amènent un nouveau désastre. San Leo prise par Guidobaldo lui-

1. — Cette curieuse lettre est publiée dans la « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius, à l'appendice, document n° 46.



même ; le gouverneur de César, Antonio de la Monte, qui commande à Urbin, se voit assiéger dans la ville et est forcé de se retirer à Céséna ; le duc d'Urbin rentre en maître dans son palais, et le 28 août, après seulement quatre jours de lutte, de tout l'État d'Urbin, hier en sa possession, il ne reste aux mains des garnisons de César qu'un petit fort sans importance, la Rocca de Tavoleto.

Gian Paolo Baglioni, le Pérugin, s'est présenté devant Pérouse une première fois, mais ayant contre lui les habitants, conduits par un capitaine de la famille Oddi, et par Tommaso dall Aste, évêque de Forli, gouverneur pour le Vatican, il va, en attendant de revenir à la rescousse, aider Gian Maria Varano, le dernier survivant des seigneurs de Camérino, à rentrer en maître dans sa principauté. Celui-ci, à son tour, l'aidera le 9 septembre à attaquer de nouveau Pérouse. Quant à Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro, mari divorcé de Lucrèce, nous le verrons bientôt lutter à son tour pour réoccuper sa ville.

En somme, partout où César a laissé un capitaine, un détachement ou un représentant de son autorité, celui-ci est en échec ou menacé. Dans cet assaut général contre le Valentinois dont la mort du Pontife a été le signal, la Romagne seule va donner les preuves de son réel attachement à son Duc, et il faudra chercher les causes réelles de cette fidélité à celui qui l'a soumise par la force, dans son mode même de gouvernement.

Le jour où Pie III avait confirmé César dans toutes ses dignités, celui-ci s'était hâté de faire publier à son de trompe dans toute la Romagne la bulle du nouveau Pontife, et avait exigé des peuples des diverses provinces



un nouveau serment. A cette date (27 août), aucun des anciens seigneurs n'avait encore fait de tentatives pour reprendre ses États. La plupart d'entre eux dénués, exilés, ne pouvaient compter pour y réussir que sur l'appui des Bolonais, celui des Vénitiens ou des Florentins; et outre que ces deux États, rivaux et jaloux, ne voulaient point se permettre mutuellement d'exercer la suprématie sur aucun des domaines, tous, connaissant le lien qui unissait César au Roi de France (lien qui n'était pas rompu par la mort du Pontife), se gardaient de donner ouvertement une occasion de représailles. Une instruction des Dix de la Balia (22 août 1503) à G. B. Ridolfi, commissaire florentin à Castrocaro, lui fait même observer que si César, qui est en danger de mort, venait à passer de vie à trépas, il faudrait considérer qu'il a une fille en France, qu'il est Français, et que le Roi voudrait probablement que cette enfant héritât de ses États. Sous ces démonstrations cependant, les Vénitiens cachaient de secrètes manœuvres qui avaient pour résultat de réintégrer les anciens seigneurs trop faibles pour se maintenir, et dont, à la première occasion, ils se proposaient de recueillir la succession. Bartolomeo d'Alviano, leur condottiere, Pandolfo Malatesta, le dernier seigneur de Rimini chassé par César, et Giovanni Sforza de Pésaro, appuyés l'un sur l'autre (celui-ci avec son droit pour excuse, cet autre avec ses forces pour appui), et Sforza enfin, dans le but de s'ouvrir la voie vers Pésaro, s'y logeaient, le 28 août, dans le bourg de Rimini, au lendemain même du jour où l'on venait de prêter un nouveau serment au Valentinois. Les Vénitiens protestaient bien ouvertement contre cette



initiative de leur condottiere, mais en même temps ils occupaient eux-mêmes Porto-Cesenatico, où Dionigi di Naldo ne pouvait leur résister, ils soutenaient Sforza qui rentrait le 3 à Pésaro, et, le 6 août, laissaient entrer Pandolfaccio à Rimini. Ainsi logés dans Porto-Cesenatico ils se préparaient à attaquer Céséna, mais ils laissaient agir pour eux les bandes de Guidobaldo d'Urbin sous les ordres de Palmerio Tiberti, et d'un prieur du monastère de Morimondo, Sebastiano Brancaleoni. Le 5 ceux-ci s'emparaient de Savignano et, ravageant tout sur leur passage, venaient bloquer Céséna; mais le 7 une sortie de la garnison ducale les mettait en déroute à Carpineto. Enhardis par leur succès, ceux de Céséna voulaient aller déloger de Rimini Pandolfaccio, qui y était entré la veille; leur chef ne le leur permit point, redoutant un mouvement du Vénitien Jacopo Veniero sur leur ville. Ce mouvement ne tarda point à s'effectuer dans la nuit du 11 au 12; Veniero, ayant des intelligences dans la place, se présenta pour forcer l'entrée de Céséna, mais dans une vigoureuse sortie, les gens du Valentinois les poussèrent l'épée dans les reins jusqu'à Martirano et leur tuèrent beaucoup de monde. Le lendemain une députation de la ville se transporta en parlementaire à Ravenne pour se plaindre au provéditeur de cette guerre portée sans nulle raison sur les terres du duc des Romagnes; celui-ci leur répondit que la Sérénissime n'entendait point s'emparer de Céséna, mais seulement la délivrer du joug du Valentinois ennemi de leur République. L'énergie des habitants de Céséna venait de sauver la Romagne, car, en même temps que la capitale était attaquée, le seigneur de



Bologne, Bentivoglio, ayant envoyé des détachements tenter un coup de force sur Imola pour y faire rentrer Ottaviano Sforza, et sur Faënza, où il voulait réinstaller le dernier des Manfredi, Francesco, la fière attitude des Césénais servit d'exemple aux populations de ces deux villes, et partout les garnisons de César triomphèrent des tentatives de leurs voisins. Cette heureuse résistance coïncidait avec la trève signée avec César pour permettre au Saint-Siège de se réunir en conclave, et avec l'alliance nouvelle signée entre lui et le Roi de France; enfin quelques jours encore, et Piccolomini, élu Pape, donnerait au Valentinois des preuves éclatantes de la protection qu'il entendait lui accorder. Aussi les princes qui s'étaient prononcés si ouvertement contre César, au moment où la destinée l'accablait, commençaient-ils à devenir circonspects; ayant la France d'un côté pour appui, et de l'autre le Vatican, Borgia restait redoutable. On les vit donc se retourner sans peine et envoyer des ambassadeurs au Valentinois pour le féliciter d'avoir échappé aux attaques de Venise et à celles d'Urbin. Les Vénitiens, sept jours à peine après avoir assailli Céséna, recevaient les lettres des ambassadeurs du Roi de France qui leur notifiaient le traité fait dans le château Saint-Ange, et, au reçu de cette nouvelle, le Sénat envoyait en toute hate à leurs troupes l'ordre de se tenir sur la défensive. Hercule d'Este, que nous avons vu si décidé à abandonner le Valentinois à la date du 15 septembre, c'est-à-dire vingt jours après la singulière lettre que nous venons de citer, offrait au gouverneur général de Céséna un secours de deux cent lances, et félicitait le Duc d'avoir recouvré la santé et fait une



nouvelle alliance avec le Roi. Quant aux Florentins, en haine des Vénitiens, ils faisaient des offres à leur tour.

MORT DU PAPE PIE III

Ce n'était pas assez pour César d'être sûr de se tenir sur la défensive; le lendemain de la victoire des Césénais à Carpineto et Martorano, il leur écrivait de Rome une lettre ducale, les excitant à ne craindre aucun ennemi, quel qu'il fût. Borgia se sentait revenir à la vie, il viendrait à leur secours avec une armée capable d'imposer le respect à tous. Forts de la conviction du salut de leur Duc, les capitaines de Céséna, Cristoforo della Torre et Dionigi di Naldo, qui avaient réoccupé Porto-Cesenatico d'où l'avaient chassé les Vénitiens, reprenaient Rimini en un seul jour, et en chassaient Pandolfaccio. Toutes les tentatives des anciens seigneurs sur Imola, sur Forli, sur Faënza, furent aussi en pure perte. Réconforté par de telles preuves de fidélité, le duc des Romagnes souhaitait d'aller lui-même encourager ses sujets. Nous avons vu que Pie III, d'accord avec lui, avait même demandé aux Florentins le libre passage pour son armée, mais les événements de Rome et la marche de l'armée française sur Naples l'empêchèrent de réaliser son projet. La mort de Pie III, survenue le 26e jour de son pontificat, en retirant subitement à César son dernier appui, changea la face des choses, redonna du courage aux Manfredi, aux Ordelaffi, aux Sforza, aux Malatesta et au duc d'Urbin, qui vinrent encore à la rescousse avec l'appui des Vénitiens et des Florentins, et parvinrent momentanément à recouvrer leurs anciennes posses-



sions; mais tous ces désastres successifs, et le plus grand de tous pour César, l'élection de Julien de la Rovère au pontificat sous le nom de Jules II, ne servirent encore qu'à prouver à toute l'Italie combien ceux d'Imola, de Céséna et de la plupart des villes des Romagnes restaient attachées à leur Duc jusque dans la mauvaise fortune.

Un tel attachement, dont nous avons acquis la preuve en parcourant pas à pas chacune des villes dont se composait l'État sur lequel César a régné pendant trois années, avait sa raison d'être dans les principes de gouvernement qu'il professait comme duc des Romagnes, et dont il ne s'est jamais départi. Son mode d'administration convenait probablement aux populations de ces régions qui, énergiques et fortes qu'elles sont elles-mêmes, admirent la force et l'énergie. « Cette région, dit Carlo Cinelli, écrivain Pésarais, était peut-être celle où César devait être le plus craint et le mieux aimé. Ses façons de faire, son système de gouvernement franc, net, rapide, cruel au besoin, correspondait sans doute au caractère net et hardi de ces énergiques populations des Romagnes. Et là certainement, plus que partout ailleurs, il mit de l'ardeur à réorganiser l'administration des pays conquis, à y établir un gouvernement solide, ferme, une justice d'une exécution rapide et parfois terrible. » La conclusion de Machiavel est la même, « quels que soient les moyens qu'ait employés le Valentinois, il avait réussi à pacifier et à unir ce pays avec plus de sécurité qu'il ne l'avait été jusque-là. » Quant à Hercule d'Este, au moment où tout est compromis, il aime encore mieux César pour voisin que Venise, et il



ajoute : « *oltro che di quelle provincie dopo tutto non aveva mal meritato* » ; ce qui est un aveu précieux à recueillir.

En réalité, depuis Sinigallia jusqu'aux portes de Bologne, partout où il est entré en vainqueur, le premier soin de César a été d'organiser la justice ; il la voulait « bonne et prompte », et, dans nombre de documents conservés dans les archives communales des villes dont il fut le maître, on lit des lettres adressées à ses représentants où il réclame surtout « la rapidité dans les décisions judiciaires[1] ». Le peuple ne connaît plus l'arbitraire, et l'exécution cruelle de Remiro de Lorca, coupé en deux par son ordre pour avoir spéculé sur les grains et affamé le peuple, est une preuve évidente de sa justice implacable et terrible. Personne n'est assez haut pour échapper à ses coups s'il est prévaricateur ou s'il pèse sur ceux qu'il doit protéger ; la rigueur contre les grands, l'indulgence pour les petits et une discipline cruelle pour ses soldats lorsqu'ils tentent de devenir un fléau pour les citoyens qu'ils sont chargés de défendre : telle est sa loi. Et c'est ainsi qu'on peut s'expliquer que même lorsque César sera vaincu, foulé aux pieds et exilé en Espagne, le peuple des Romagnes restera fidèle à son souvenir, et il ne se trouvera pas un traître pour livrer à Jules II les forteresses qu'il convoite.

1. — « In primis quod ipse illustrissimus Princeps et Dominus noster dignetur, populum ipsum et civitatem Imolæ cum toto ejus districtu et comitatu, cum justicia et misericordia agere et gubernare ac regi et gubernari facere et comictere, et eumdem populum et comitatum in pace conservare et a bello et guerra ipsum tueri, dependere et manutenere. » 11 mars 1500 — Sottomissioni. — Archives d'Imola.



CHAPITRE XVI

CÉSAR BORGIA ET JULES II

1503-1504

Résultat de la mort de Pie III. — Nouveau conclave. — Traité ouvertement conclu entre César et le cardinal de la Rovere. — Machiavel visite César dans sa prison. — De la Rovere est élu Pape sous le nom de Jules II. — Le nouveau Pape se déclare contre César qui refuse de rendre les forteresses. — Jules II traite avec César. — César abandonne Rome et se rend à Naples près du grand capitaine. — Gonzalve de Cordoue. — César renaît à l'espérance. — Il rallie des troupes. — Perfidie de Gonzalve à l'égard de César.

Pie III descendu dans la tombe, et César enfermé dans le château Saint-Ange, captif dans Rome, cerné par ses ennemis, on peut croire qu'il est terrassé et va renoncer à combattre : au contraire, il va donner une nouvelle preuve de son énergie et, le jour même de la mort de son protecteur, recommencer la campagne d'intrigue qui a amené l'élection d'un Pontife propice à ses intérêts et décidé à lui conserver son rang et ses États. Nous avons deux témoins de ses efforts : Machiavel d'abord, envoyé immédiatement à Florence pour veiller aux intérêts de la République dans cette crise nouvelle, et encore Giustiniani, l'ambassadeur vénitien, qui n'a pas quitté Rome et renseigne minutieusement la Sérénissime. Dès le 29 octobre, c'est-à-dire douze jours après la mort de Pie III, l'élection de son successeur peut être regardée comme un fait accompli quoique le conclave ne doive commencer que le lendemain. Machiavel, le 27, deux jours auparavant, écrit à la Seigneurie

que le cardinal Julien de la Rovère aura pour lui la majorité, car il l'a su gagner « par des moyens propres à produire ce résultat », et en effet, le 28, une convention en règle a été signée entre celui qui dans trois jours s'appellera Jules II, et le Valentinois, réfugié dans le château Saint-Ange, mais qui, ce jour-là, vient au palais apostolique entouré de ses cardinaux espagnols. Le texte du journal du maître des cérémonies est à citer ; il montre comment, en plein jour, se faisaient ces marchés scandaleux. Ce n'est plus le pillage du trésor pontifical et la curée des biens ecclésiastique, tels que les a pratiqués Alexandre VI lors de son élection, mais le fait est le même, et il part de plus haut. La naïveté avec laquelle Burckardt enregistre la convention montre combien elle était dans les mœurs du temps : « Le même jour, 29 octobre, le révérendissisme cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens s'est rendu au palais apostolique avec le duc de Valentinois et ses cardinaux espagnols, et ils ont conclu un traité, composé de différents chapitres, au milieu desquels celui-ci : « quand le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens aura été nommé Pape, il nommera gonfalonier de l'église et capitaine général le duc de Valentinois, le favorisera et le confirmera dans la possession de ses États, *et vice versa Dux Pape.* » En conséquence tous les cardinaux espagnols promettent de donner leur vote au cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, pour la papauté. »

On traite donc de puissance à puissance ; comment, cependant, César a-t-il été amené à vendre à l'ennemi constant de sa famille les votes dont il dispose au conclave ? Machiavel et Giustiniani nous ont fait compren-



dre que l'élection du candidat français, le cardinal de Rohan, était impossible à cause de l'influence du Roi catholique engagé dans une guerre contre Louis XII, et qui ne voulait ni candidat de cette nature, ni prétendant qui lui fût favorable. Le 26 octobre, Machiavel, sous le prétexte de rendre hommage à César, auprès duquel il avait résidé à Forli et à Céséna comme envoyé de la Seigneurie, vint lui rendre visite dans le château Saint-Ange, et le trouva libre d'esprit, en belle humeur, toujours malade cependant, et encore sous le coup de la terrible attaque qui avait failli le terrasser. « Le Duc, écrit-il aux Dix, est enfermé dans le château, il espère plus que jamais faire de grandes choses, en supposant qu'il fasse un Pape à son gré et au gré de ses amis. » César déclarait qu'il allait, avec les douze voix espagnoles dont il disposait, jouer la partie et déployer toutes ses ressources pour assurer l'élection du cardinal de Rohan, le candidat français. Au bout de quelques jours cependant il comprit qu'Aragon ne lui permettait pas de favoriser son ennemi et que l'accord ne se ferait que sur un candidat italien; il consentit donc à se rejeter sur de la Rovère. Sans doute, ce cardinal avait été l'ennemi des Borgia, mais depuis il semblait s'être rallié, et, du moins, il avait la réputation de garder la foi jurée. César demanda des garanties; le 20 elles furent stipulées, et les voix dont il disposait allèrent à de la Rovère, qui fut élu le 1er novembre sous le nom de Jules II.

L'appui que César venait de prêter au nouveau Pontife était une faute dont il allait bientôt se repentir; après avoir envoyé un de ses gentilshommes auprès du nouveau Souverain, il s'enhardit jusqu'à porter ses hommages



au Vatican, et franchit les portes du château Saint-Ange entouré d'un état-major de quarante gentilshommes et capitaines. Ce même jour, le 3 octobre, Jules II pria César de venir habiter au palais pontifical, où il lui désigna ses appartements. Il fit plus, il envoya des commissaires en Romagne, pour recommander l'obéissance au Duc, qu'il aimait, dit le bref, « avec une charité paternelle [1] ». Pendant dix jours César vécut ainsi parmi les familiers du Pape, qui semblait l'écouter avec satisfaction ; un soir, il reçut une mauvaise nouvelle : ses villes récemment conquises étaient réoccupées une à une par les anciens seigneurs; son nouveau duché, Forli, Imola et les forteresses où il avait jeté d'audacieux compagnons, lui restaient seules fidèles. Il demanda donc au Pape un laisser-passer pour aller châtier les rebelles ; et Jules II lui permit de se rendre à Ostie pour préparer des troupes. Parti le 19 novembre, César y était encore le 29 et, ce jour-là, il vint à Rome, par le Tibre, avec une escorte pontificale.

Le but de Jules II était d'obtenir par ses égards la reddition des places fortes qui devait le faire maître des Romagnes. Il avait pénétré le dessin du Valentinois de garder les territoires en dehors de toute suzeraineté du Saint-Siège,

1. — Le bref de Jules II est daté du 10 nov. 1503. L'original est aux archives d'Etat de Florence. Il est publié en appendice n° 96 dans Alvisi. Les termes sont ceux employés dans les chancelleries. Jules II demande le libre passage et ajoute seulement : « In quo nobis rem gratissimam facietis. *Ducem enim propter ejus insignes virtutes et præclara meriti præcipuo affectu et caritate præcipua complectimur.* » Quelques jours avant, le 3 novembre, Jules II avait écrit aux habitants de Faënza pour leur recommander d'être fidèles à César. « Et si qui forsan in terris dicto Duci commissis temerario ausu se ingesserint, eos reicialis et repellatis, prout bonæ et fideles S. R. E. subditos et filios decet. » Le bref est aussi publié dans Alvisi, n° 95, appendice, page 584.



et on le vit se retourner soudain contre lui. Dissimulant toutefois, il accueillit favorablement sa demande de départ pour son duché et alla même jusqu'à demander pour lui un libre passage aux Florentins, comme l'avait fait son prédécesseur Pie III [1]. Sous main, il le jouait; et faisant allusion au traité régulier qu'il avait signé avec lui pour obtenir les voix des cardinaux espagnols, on l'entendit dire à Machiavel et à Giustiniani, l'ambassadeur de la sérénissime République : « Le Duc n'aura pas un créneau de mes forteresses. Je ne suis obligé envers lui qu'à la vie sauve et à la libre jouissance de ses biens, mais en le favorisant auprès des Florentins, j'agis de façon à conserver la Romagne à l'Église. » Giustiniani, de son côté, écrivait à Florence le jour même de la visite au Pape, au retour d'Ostie : « Le Pontife dit qu'une fois qu'il aura dans les mains la possession des forteresses, il licenciera César. » Jules II, en réalité, voulait encore se servir du capitaine, quitte à le perdre plus tard. Cependant, le laisser-passer n'arrivait pas; et on devine sans peine que Machiavel se chargeait d'en retarder la délivrance. César alla le demander directement au secrétaire florentin et joua franc jeu; se déclarant résolu à partir par Ostie, à aborder à Livourne ou à Gênes avec cinq galères de la flotte pontificale : « Si je n'ai pas le libre passage, dit-il à l'envoyé, je signe un traité avec les Vénitiens et, s'il le faut, avec le diable : je ramasse tout mon argent, j'assemble tous mes amis, je joue mes dernières ressources; et,

1. — *Legazione alla Corte di Roma*, dépêches des 28, 29, 30, 31 octobre et 1er novembre. Giustiniani. — Voir le tome II de ses dépêches, page 271 et suiv.



une fois à Pise, j'emploie tout ce qui me reste de forces à faire du mal aux Florentins. » Machiavel essaya de le tromper encore; il savait que tout le monde était ligué contre César et ne s'était pas laissé prendre aux démonstrations de Jules II qui, tout en demandant le libre passage à la Seigneurie de Florence pour le Valentinois, envoyait successivement à chacune des villes du duché un bref spécial pour la reddition des forteresses, et, dès le 3 novembre, donnait à Carlo de Moncalieri [1], son camérier secret, ainsi qu'à Pier d'Oviedo la mission de se rendre à Céséna auprès du commandant de la Rocca, avec ordre de la remettre aux mains de son envoyé. Partout la défense des Romagnes était donc organisée contre César, des contre-gouverneurs étaient nommés en opposition avec les siens, et le Pontife (qui maintenait toujours en apparence son réel désir de se servir de l'épée du Valentinois pour recouvrer les possessions du Saint-Siège) déclarait tout haut à ces mêmes habitants des Romagnes qu'il ne reconnaissait pas leur Duc comme son représentant. Le 19, pendant que Borgia était, tantôt à Ostie à faire ses préparatifs, tantôt au Vatican même où il occupait les appartements au-dessus du Pape, Moncalieri rentra au Vatican et rendit compte de sa mission.

1. — Ce nom de Montchevalier, que Burckardt traduit en français et en latin à la fois, cache « Carlo di Moncalieri », qui dans les dépêches de Giustiniani est appelé Carlo di Savoia. On sait que Moncalieri et Stupinigi sont deux résidences royales à la porte de Turin. La princesse Clotilde, fille du roi Victor-Emmanuel, s'y est retirée depuis les événements de 1870, et son mari, le prince Napoléon a porté longtemps le titre de comte de Moncalierí, titre sous lequel son fils, le prince Louis, sert aujourd'hui dans l'armée italienne.



LE PAPE SE DÉCLARE CONTRE CÉSAR

Pier Remires, commandant de Céséna, en recevant des mains des nonces l'ordre de livrer la forteresse, leur objecta que César était prisonnier au Vatican, et qu'avant de livrer les forts dont il avait la garde, il voulait voir son maître en liberté. A Pier d'Oviedo, Espagnol comme César, son ancien camérier et son serviteur, il représenta que c'était commettre un acte de traîtrise que d'accepter une telle mission, et, afin de l'en punir, il fit saisir l'envoyé, dont le corps, bientôt criblé de blessures, fut pendu aux créneaux de la forteresse. Pier Remires ne permit même pas qu'on donnât la confession à l'envoyé pontifical. Le fait s'était passé le 15. Jules II, à cette nouvelle, entra dans une telle fureur, qu'il parla d'en finir à jamais avec le Valentinois; il appela le cardinal de Lisbonne, Giorgio da Costa, et San Giorgio, cardinal d'Alexandrie, leur ordonna de garder à vue le duc des Romagnes et de l'enfermer dans le château Saint-Ange. Les cardinaux espagnols, prévenus à la hâte, se rendirent auprès du Saint-Père et obtinrent qu'au lieu de donner le Môle pour prison à César, il occupât le Torrione d'Alexandre VI, au Vatican. En même temps Francesco Remolino, le cardinal de Sorrente, et Lodovico Borgia, le propre neveu d'Alexandre VI, cardinal de S[a] Maria *in via lata*, quittaient secrètement Rome avec les fils naturel de César et le petit duc de Sermoneta, l'enfant de Lucrèce et d'Alphonse de Bisceglie, tandis que la Vannozza et tout ce qui tenait aux Borgia mettaient leurs biens en sûreté. On sut depuis que César avait eu le temps de



charger Remolino, frère du cardinal et son plus fidèle ami avec Agapito da Amalia, de demander pour lui à Gonzalve de Cordoue un sauf-conduit au nom du Roi catholique.

Les événements qui allaient se succéder n'étaient pas faits pour apaiser la fureur de Jules II. Les Vénitiens, sûrs désormais de ne point rencontrer le Valentinois sur leur chemin, attaquaient Faënza, Imola, Forli et Rimini, et refusaient de les rendre. Au nonce du Pape Leonini qui réclamait directement auprès du prince sérénissime, celui-ci répondait avec énergie : « que, dût-on détruire jusqu'au fondement des maisons, on ne rendrait jamais ces provinces à l'Église [1]. » Cependant, le 24 novembre, pour marquer la rupture et trancher dans le vif, un bref, rendu public pour toute la Romagne, nommait Giovanni Sacchi, évêque de Raguse, gouverneur général de ces États et de ceux de Bologne, à la place du Valentinois, et ordonnait à tous les anciens vicariats du Saint-Siège de jeter bas l'écusson du Valentinois et d'arborer le drapeau de l'Église et les clés de saint Pierre [2]. Avant de perdre celui auquel il était lié par un engagement formel, prix de son élection, Jules II voulut le déshonorer publiquement, et accepta les demandes de mise en accusation du Valentinois que lui portaient, tour à tour, le cardinal Riario Sforza, le duc d'Urbin, les Florentins et Bentivoglio; il fit aussi saisir et confisquer tous ses biens et meubles; mais on constata que César, toujours prudent, n'avait rien gardé de précieux par devers lui, ayant fait

1. — *Voir* les *Diarii* de Sanudo, 6 décembre 1503.
2. — La patente conservée aux archives d'Imola et Bertinoro est publiée dans Alvisi, n° 98, appendice.



diriger sur Ferrare, au nom du cardinal d'Este, de nombreux convois, dont quelques-uns furent saisis au passage, les uns par les Florentins, les autres, à Céséna, par Bentivoglio. Enfin, le 5 janvier, le Pontife demandait aux Bolonais leur artillerie pour attaquer Céséna; pendant ce temps-là, les Vénitiens, malgré les protestations de Jules, malgré ses brefs et ses remon trances, continuaient leur œuvre d'annexion ; et quelques commandants des forteresses de César, regardant la partie comme perdue, Bravo da Sila à Forlimpopoli, et Gonzalvo da Mirafonte à Forli, livraient ces deux places moyennant le remboursement des sommes que, disaient-ils, ils avaient dépensées pour les maintenir depuis que le Duc les avaient abandonnés à eux-mêmes.

Tout lui manquait à la fois; et César ne se reconnaissait pas encore vaincu! Le duc d'Urbin, Guidobaldo, qu'il avait détrôné, venait de rentrer à Rome, appelé par le Pontife qui le nommait capitaine général des troupes pontificales à sa place; Hercule d'Este, auquel il s'était adressé, le reniait. Le marquis de Mantoue, son « compère », celui qui lui avait demandé la main de sa fille Louise pour son fils, et avait sollicité la faveur de l'avoir pour parrain de son dernier né, répondait à la Vannozza, qui était venue jusqu'à Naples mettre sous sa protection les deux fils naturels du Valentinois : qu'il était trop engagé dans les affaires de Louis XII, comme capitaine, pour se compromettre avec celui que le Roi abandonnait aussi. Machiavel, qui ne craignait plus le Valentinois, mais qui l'observait toujours avec intérêt et curiosité, attendant le moment de faire savoir à sa Seigneurie que c'en était fait de celui qui la menaçait depuis



si longtemps, vint encore le visiter dans la tour Borgia du Vatican, où on le gardait étroitement. Le secrétaire le trouva armé de patience, comme un homme qui a déjà envisagé sa fin; son élégance était la même, il étalait autour de lui son faste habituel, et entouré, non plus comme jadis d'un état-major de capitaines, mais de ses familiers et de quelques gentilshommes restés fidèles à sa fortune. Giovanni Vera, son ancien précepteur, devenu un personnage, et dont Alexandre VI avait fait un cardinal de Sainte-Balbine, lui témoignait la plus vive affection et ne le quittait plus. Seul, avec ses fidèles, il énumérait les chances qu'il avait encore d'échapper à la destinée que chacun de ses ennemis lui réservait; les banquiers de Florence et de Gènes lui gardaient plus de trois cent mille ducats qui lui permettraient de solder ses troupes. Baldassar de Scipione, capitaine de ses lances, lui resterait jusqu'à la mort; Michelotto avait été arrêté à Florence, avec Carlo Baglioni et Taddeo della Volpe, son fidèle condottiere; mais les offres les plus brillantes ne les avaient point décidés à l'abandonner. Loin d'accuser le sort et l'ingratitude des hommes, César trouvait légitime que ceux qui avaient été ses ennemis se liguassent ainsi pour l'abattre, tandis qu'il se louait de la fidélité de ceux qui lui restaient; et il reconnaissait qu'il avait toujours bien placé ses bienfaits et en recueillait le fruit. Quand Machiavel entra dans la tour, il le trouva couché sur son lit, comme la plupart du temps, car César ne connaissait que deux postures : à cheval ou couché; il regardait jouer aux échecs, impassible pendant de longues heures, suivant des yeux les dés, comme s'il voulait deviner les secrets de la fortune.

De temps en temps on annonçait quelque cardinal espagnol qui bravait le Saint-Siège pour venir le saluer, il l'accueillait alors avec courtoisie, puis bientôt, parlant des événements avec une rage froide et une ironie méprisante, il raillait ses ennemis, ces puissants qui avaient encore peur d'un homme enchaîné, malade, grelottant la fièvre, « dont personne, disait-il, n'aurait garanti la vie pour une heure. » En réalité si, à cette heure-là, César avait disparu, la voix seule de ses Espagnols familiers et celle de Lucrèce, sa sœur, eussent protesté contre l'exécution judiciaire que Jules II demandait depuis quelques jours à une cour de justice. Le nouveau Pontife qui, à part le génie, différa assez peu des hommes de son temps, n'était cependant point capable d'employer contre un Borgia les armes que ceux-ci avaient employées si souvent contre leurs ennemis. En faisant mettre au fort Saint-Ange, le 23 décembre, le bravo de César, Michelotto Corella, complice de tous ses crimes, le Pape voulait avoir contre le Valentinois des témoignages qu'il pût invoquer lorsque quelque prince s'élèverait pour défendre son ennemi. En attendant, Jules II persistait à demander à son prisonnier, qui l'avait constamment trompé, des ordres définitifs pour qu'on lui rendît les forteresses. César avait consenti une première fois et remis à Moncalieri et à Pier d'Oviedo des lettres adressées à ses capitaines ; mais on a vu comment ceux-ci, par suite d'une convention faite avec Borgia, ou par décision spontanée, n'avaient point exécuté ses ordres, mettant à mort le messager. Cette fois, le Valentinois se refusa à toute transaction et resta muet. Machiavel, la veille de son départ pour Florence,



vint le voir encore une fois et écrivit à la Seigneurie : « Peu à peu il s'achemine au tombeau. » Il semblait donc que rien désormais ne pût l'arrêter sur la pente, quand la victoire remportée le 31 décembre (1503), au Garigliano, par Gonzalve de Cordoue, sur les troupes françaises, en assurant le pouvoir des Rois catholiques sur le royaume de Naples, raffermit le parti espagnol dans le Sacré-Collège et sauva le prisonnier du Saint-Siège.

LE PAPE TRAITE AVEC CÉSAR

La nouvelle de la victoire parvint seulement le 3 janvier 1504 au Vatican ; le 4 on y apprit la prise de Gaëte, le départ des Français par mer, et la mort de Pierre de Médicis, noyé dans le fleuve. Presque immédiatement Don Diego de Mendoza, ambassadeur d'Espagne, intercéda auprès de Jules II en faveur de César, après avoir conféré avec celui ci dans sa prison et essayé de le déterminer à donner les ordres nécessaires pour la remise des places fortes. Le 19 janvier, le Valentinois se décida enfin à renoncer à ses prétentions sur son duché, en échange de la liberté et de la reddition de ses biens ; mais de nouvelles attaques des seigneurs dépossédés contre les États des Romagnes retardèrent l'exécution du traité à intervenir entre le Pontife et César; et, le 29 du même mois seulement, le Pontife signa l'accord, au Vatican, en présence de neufs cardinaux [1].

1.—Concordia fuit quod Dux teneatur infra quadraginta dies assignare Pape castra Cesene et Forlivii liberare ; interim Papa debeat facere ipsum Ducem associare et secure conducere ad civitatem Vetulani et ibi in arce morari. Cardinalis S. Crucis recepit curam Ducis quod non aufugiat; et postquam dictas arces Pape consignaverit, quod debeat



Dans quarante jours, Céséna et Forli, les deux places fortifiées les plus redoutables, celles dont dépendait la possession d'Imola et de Faënza, devaient avoir ouvert leurs portes aux envoyés du Pontife; moyennant quoi César serait libre de sa personne et de ses biens et se dirigerait où il lui conviendrait; Jules II s'engageait même à lui donner des galères pour gagner la France, où il occuperait un rang digne de lui. Mais en attendant l'exécution du traité, on devait le conduire à Civita-Vecchia, et il y demeurerait enfermé. Si, à l'échéance prescrite, ses capitaines n'avaient pas livré ces places, César serait ramené à Rome et incarcéré à perpétuité. Jusque là le cardinal de Santa Croce, qui représentait Borgia à la signature du traité, serait son geôlier et répondrait de lui. En effet, le 13 février au matin, le Valentinois, accompagné du trésorier du Vatican, Francesco del Castel di Rio, et d'un petit nombre de serviteurs, après avoir pris congé du Pape, auprès duquel il semblait rentré en grâce depuis la signature du traité, et ayant entendu ses bonnes paroles et ses promesses de lui être utile si tout se passait conformément à ses désirs, traversa la ville à cheval jusqu'au quai de Ripa Grande, et s'embarqua pour Ostie. Le 17, le cardinal de Santa Croce, bien accompagné, le rejoignit dans la même ville.

Dès que le Pontife eut entre les mains les lettres de témoignages (*contrassegni*) qui enjoignaient aux capitaines de renoncer à défendre les forteresses et de les

eum dimittere liberum cum bonis suis ire quo voluerit ipse Dux, et de hoc promisit idem cardinalis S. Crucis duci pro Papa, et si Dux infra quadraginta dies non curaverit assignare dicta castra, idem Dux debeat reduci Romam et ibi perpetuo incarcerari. — *Diarium*, tome III, page 331.

livrer aux représentants du Saint-Siège, il fit partir de nouveaux messagers, les appuyant d'une armée commandée par Sacchi, l'évêque de Raguse, nommé gouverneur des Romagnes. A Bertinoro et à Céséna, les défenseurs exigèrent, avant de se démettre, qu'on rendît la liberté à leur Duc, qu'ils savaient prisonnier à Ostie; et ils ajoutaient « que, tant qu'il n'en serait pas ainsi, ils regardaient comme de leur honneur de ne point ouvrir les portes ». A Forli, Gonzalvo da Mirafonte demandait une rançon de quinze mille ducats, dont il tiendrait compte à son maître. Le commissaire pontifical, Pier Paolo da Cagli, offrit une lettre de change sur un banquier; mais Gonzalvo ayant insisté pour qu'on le payât en argent comptant, rien ne se fit. César cependant, s'étant exécuté loyalement, déclara ne pouvoir accepter la responsabilité des difficultés soulevées par ses capitaines et leur en laissa toute l'initiative; il envoya le cardinal de Carvajal à Rome pour demander sa liberté, et les négociations recommencèrent. Le 10 mars, Jules II signa avec lui une nouvelle convention par l'intermédiaire du cardinal de Santa Croce; César assurerait aux commandants de Céséna et de Bertinoro que sa liberté ne dépendait plus que d'eux seuls, et devrait les convaincre de la nécessité de se rendre. Quant à Gonzalvo da Mirafonte, le Pontife acceptait ses conditions de rançon. Une fois les nouvelles conditions remplies, César pourrait monter sur les galères pontificales que Mottino, le capitaine du Vatican, fréterait pour lui et sa suite; et il quitterait l'Italie. La convention, datée du 10 mars, ne fut exécutée que le 6 avril, et on remarquera que César dut payer lui-



même la rançon [1]. Jules II tergiversait encore et, malgré l'exécution du traité, ne donnait point l'ordre à son capitaine des galères de fournir au Valentinois les moyens de quitter l'Italie; mais soit que Santa Croce, geôlier de César, eût été séduit par lui pendant sa captivité à Ostie, soit qu'il voulût s'en tenir à la lettre même de ses instructions : n'attendant point de nouveaux ordres, il ouvrit le 26 au Valentinois les portes de la prison d'Ostie, après avoir exigé de lui un engagement de ne jamais prendre les armes contre le Pontife. Mottino, le capitaine des galères, qui n'était point porté pour César, ne mit aucun empressement à exécuter les ordres du Pontife; mais Remolino, l'ami sûr qui avait été demander à Gonzalve de Cordoue le sauf-conduit du Roi catholique, obtint du vainqueur de Garigliano trois galères et une fuste qui conduisirent le Valentinois d'Ostie jusqu'à Ardea [2]. Là, Borgia fit débarquer ses chevaux, et, au lieu de se rendre en France, c'est-à-dire de renoncer à toutes ses espérances de grandeur et d'abandonner ses sujets des Romagnes, comme il l'avait promis au Saint-Père ; accompagné de ce même Remolino et de Juanito Grasica, son écuyer, il se rendit à Naples, à cheval, par la plage, et y aborda le 28 avril [3].

1. — Le *Diarium*, que nous suivons pas à pas, en le contrôlant par les dépêches de Giustiniani et celles de Francesco Cappello, l'orateur florentin, est absolument conforme aux assertions de ces ambassadeurs. « Sabbato Sancto Aprilis... Papa habuit Novam de Foro Livio habito Castro et Civitate, solutis Castellano quindecim mille ducatus, *quos Dux Valentinus exbursavit*. » Tome III, page 346.

2. — *Voir* les dépêches de Giustiniani du 20 au 26 avril, t. III, p. 68-60; celle de Francesco Pandolfini, orateur florentin à Naples, p. 509 de l'Appendice, et le bref que Jules II adressa au Roi et à la Reine d'Espagne, dans *Rinaldi*, t. III, p. 410.

3. — Guicciardini n'est pas d'accord avec les ambassadeurs, sur l'iti-

CESAR ET LE GRAND CAPITAINE

César allait retrouver à Naples tous ceux qui n'avaient pas encore désespéré de sa fortune, et la plupart de ceux de sa famille qu'avait mis en fuite la nouvelle de son incarcération par Jules II. Là étaient réunis son frère, Gioffre, accompagné de sa femme, Dona Sancia, que Pie III avait trouvée enfermée au château Saint-Ange par ordre d'Alexandre VI et qu'il avait rendue à la liberté; enfin ses deux fils naturels, conduits à Naples par Remolino, au moment même où le Valentinois avait échangé sa reclusion du château Saint-Ange contre celle d'Ostie. Confiant dans la loyauté du Grand Capitaine, et fort du sauf-conduit qu'il tenait de sa main, le fugitif se présenta à Gonzalve dès son arrivée. Celui-ci le reçut en soldat, et, traité pendant quelque temps comme son familier, il vécut librement dans la ville, déployant un certain train et montrant une parfaite aisance. Borgia venait souvent au Castel-Nuovo s'asseoir à la table du vainqueur de Garigliano, exposant chaque fois ses plans, ses idées militaires, pesant les chances de réussite qu'offrait la politique du moment, Gonzalve fut séduit; il lui conseilla de rallier ses capitaines, l'autorisa à organiser des milices, et convint même de fournir les

néraire de César, de Rome à Naples, et sur les moyens de transport. Il prétend que César se rendit à cheval, de Rome à Nettuno: là il aurait frété une barque jusqu'à Mondragone, et, de Mondragone, serait arrivé à Naples par la plage à cheval. Mais Paul Jove, dans son récit de la vie de Gonzalve de Cordoue, confirme le voyage par mer et ajoute que César partit « lætus admodum, quod, procul spem, antiqui hostis manus effugisse videretur. » — Edition de 1549, page 254.



galères pour inquiéter les Florentins et aller au secours de Pise. César formait des escadrons, préparait son artillerie et ralliait ses compagnons d'armes. Baldassare da Scipione, l'un des plus fidèles condottieri de l'armée des Romagnes, partit pour Rome afin d'engager des lances, et il publiait partout que son maître, d'ici à peu de temps, donnerait à penser à ses ennemis. Le Valentinois se sentait dans son élément ; Pise venait de lui envoyer un ambassadeur, et il avait répondu par l'envoi de Ranieri della Sassetta, parti avec des renforts. Hier encore prisonnier, libre aujourd'hui, il renaissait à l'espérance : appuyé sur l'Espagne, il allait pouvoir faire de grandes choses et se venger des Florentins. Le 25 mai suivant, moins d'un mois après son entrée à Naples, tout semblait résolu ; les milices étaient prêtes, les rendez-vous donnés aux divers officiers, et César allait partir. Giulio delli Alberino, son capitaine des bombardes, avait même, dans la journée, chargé les derniers canons à bord des galères : il vint le soir à Castel-Nuovo prendre congé de Gonzalve, qui l'embrassa et lui souhaita bonne chance ; mais, au moment où il allait franchir la poterne, Nuñez Ocampo, le commandant du fort, lui demanda son épée : « Au nom du roi de Castille ! »

C'était l'œuvre de Jules II ; en face des nouvelles manœuvres du Valentinois, celui-ci avait envoyé un ambassadeur en Espagne pour dénoncer les préparatifs de Gonzalve qui accordait sa protection au fils de Borgia. Sans doute il avait garanti la vie de César, mais, de son côté, le Valentinois n'avait point exécuté ses engagements, puisque les forteresses tenaient toujours. Le Pontife

dénonçait donc ces nouvelles intrigues : de Naples, César devait aller à Pise avec les galères d'Espagne ; et par la Garfagnagna, il entrerait dans les Romagnes et mettrait le feu à l'Italie. D'ailleurs, il fallait s'attendre à le voir bientôt trahir l'Espagne comme il avait trahi le Saint-Siège : le Roi catholique prévenu, c'était à lui d'aviser. L'arrestation de César était la réponse aux doléances de Jules II ; pourtant, comme Gonzalve, au nom du Roi d'Espagne, avait signé un sauf-conduit, ce dernier sentait que cette violation de la foi jurée lui serait un amer reproche ; il chargea donc Prospero Colonna de le retirer par tous les moyens possibles des mains du Valentinois, qui avait confié le gage à son fidèle capitaine, Baldassar da Scipione. Prosper Colonna, s'étant emparé de Baldassar, annula le sauf-conduit. Ce n'était pas assez ; il s'agissait désormais d'obtenir du prisonnier la reddition définitive des forteresses. Trois longs mois s'écoulèrent en entrevues, en ruses, en menaces et en intrigues, avant qu'on pût arracher au Valentinois l'ordre formel de livrer les places. Celui-ci lutta pied à pied, comptant sur quelque événement imprévu qui pouvait surgir et servir sa cause ; enfin il céda dans les premiers jours d'août, et, en échange d'une nouvelle promesse de liberté, écrivit à Gonzalvo di Mirafonte, son capitaine de Forli, qui avait juré de mourir en défendant la Rocca, les seules lignes tracées de sa main qui attestent son découragement : « Décidément la fortune est déchaînée contre moi. » Dix jours après, on apprit à Naples que les capitaines des Romagnes étaient sortis des forts, le 11 août, à cheval, bannière au vent, suivis de leurs officiers, au cri



de : « Duca !.. Duca !.. » Gonzalvo était revêtu de son armure, la lance sur la cuisse, précédé d'un héraut qui criait le nom du duc des Romagnes ; à sa droite marchait Fracassa, son lieutenant; à sa gauche Luffo Numai; tous deux tenaient la place depuis neuf mois sans en sortir. Deux cents arbalétriers les escortaient; le nouveau gouverneur des Romagnes pour Jules II, Sacchi, évêque de Raguse, et un messager de Lucrèce Borgia, assistaient à cette reddition qui avait l'air d'une marche triomphale [1]. En bon droit, César, le jour même où la nouvelle arriva à Naples, aurait dû recouvrer sa liberté, mais neuf jours après la reddition, la porte de sa prison d'Ischia, où on l'avait transporté, s'ouvrit pour un messager de Gonzalve qui lui annonça qu'il allait être transporté à bord d'une galère. Quelques heures après il faisait voile pour l'Espagne, accompagné d'un seul écuyer, et, par un raffinement de vengeance, gardé à vue par son ennemi le plus cruel, Prospero Colonna, chargé de l'escorter afin de le protéger contre les galères du Roi de France qui auraient pu tenter de l'enlever [2].

Laudabilis perfidia, dit l'historien De Thou ; ce ne fut pas l'avis de Louis XII, qui comptait encore sur César pour agir en Lombardie. « La parole du Roi d'Espagne vaut la foi carthaginoise, » dit le souverain en apprenant l'enlèvement du Valentinois. « Le monde applaudit, écrit Gregorovius, mais la mémoire de Gonzalve a gardé cette tache. Lui aussi sentit le remords,

1. — *Voir* les dépêches de Giustiniani, le *Diario Cesenale*, et les *Lettere storiche* publiées par B. Bressario. Florence, 1887. — Lettre du 16 mars 1560, de Luigi da Porto.

2. — *Voir* les dépêches de Giustiniani, 20 août 1504, archives des Frari. Venise. — Senato.



car il fut trahi par un Roi. » On dit en effet que le grand capitaine, près de sa fin, s'accusa publiquement d'avoir manqué deux fois à sa parole, envers le roi Ferdinand et envers le Valentinois. Odoardo Alvisi, l'historien de la conquête des Romagnes, raconte que Baldassare da Scipione, le capitaine entre les mains duquel on avait annulé le sauf-conduit, fit publier un défi dans toute la chrétienté « à quiconque de la nation oserait dire : le duc Valentino n'a pas été livré malgré le sauf-conduit du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, au mépris de la foi jurée et à la honte de leur couronne royale. » Ce défi fut publié dans toutes les villes de la chrétienté, sans qu'un Espagnol pût le relever, persuadé qu'on était de la perfidie du grand capitaine dans une telle circonstance ; mais César avait été le prince des fourbes, et tous les moyens semblaient légitimes contre lui. Le jour même où il sortait du port d'Ischia, pour preuve de l'entente entre Jules II et les Rois catholiques, partait de Rome, à l'adresse du sénat de Venise, la dépêche suivante (datée du 20 août), signée de Giustiniani, ambassadeur de la Sérénissime auprès du Saint-Siège : « *Ultimo*, Sa Sainteté m'a dit (ce que j'avais d'ailleurs recueilli d'autre part) que le Valentinois vient d'être envoyé en Espagne, bien gardé, accompagné d'un seul page. Le Pape ajoute qu'il a eu en mains des lettres personnelles du Roi d'Espagne au sujet de cette résolution, lettres contenant l'ordre de l'envoyer strictement gardé. »

César ne devait jamais revoir l'Italie ; il n'avait pas atteint sa vingt-huitième année, et sa carrière politique et militaire avait duré quatre ans à peine.

TROISIÈME PARTIE

CÉSAR EN ESPAGNE

1504-1507



CHAPITRE XVI

LA CAPTIVITÉ ET LA FUITE

1504-1507

César débarque à Valence. — Sa prison de Chinchilla. — Transfèrement à Medina del Campo. — Jeanne la Folle et Philippe le Beau. — La fuite. — Les Benavente. — Les complices de César. — Récit de l'évasion. — La légende s'est faite en Italie au sujet de la fuite de César.

Nous avons laissé César prisonnier à bord d'une des galères de Gonzalve de Cordoue, voguant vers l'Espagne, suivi de toute une flotille commandée par Don Antonio de Cardona y Lorrano, et gardé à vue à bord de sa propre galère par son ennemi le plus cruel, Prospero Colonna; il aborda à Valence à la fin de septembre 1504, et, de là, fut immédiatement transféré à Chinchilla, dans la province d'Albacète, à deux lieues de la ville de ce nom, dans un château-fort élevé sur une hauteur de sept cents pieds. Il est impossible de se rendre compte aujourd'hui de la forme du château qu'on lui donna pour prison. L'histoire d'ailleurs n'a pas tenu compte de ce premier séjour à Chinchilla, encore que certains chroniqueurs contemporains en aient fait mention. Un document nouveau, que nous avons rencontré aux archives de Pau, nous atteste pourtant sa présence dans cette résidence à la date du 4 mai 1505, c'est-à-dire près de huit mois après son débarquement. Abandonné de tous, et préoccupé de se procurer de l'argent, le Valentinois réclama par l'interm-

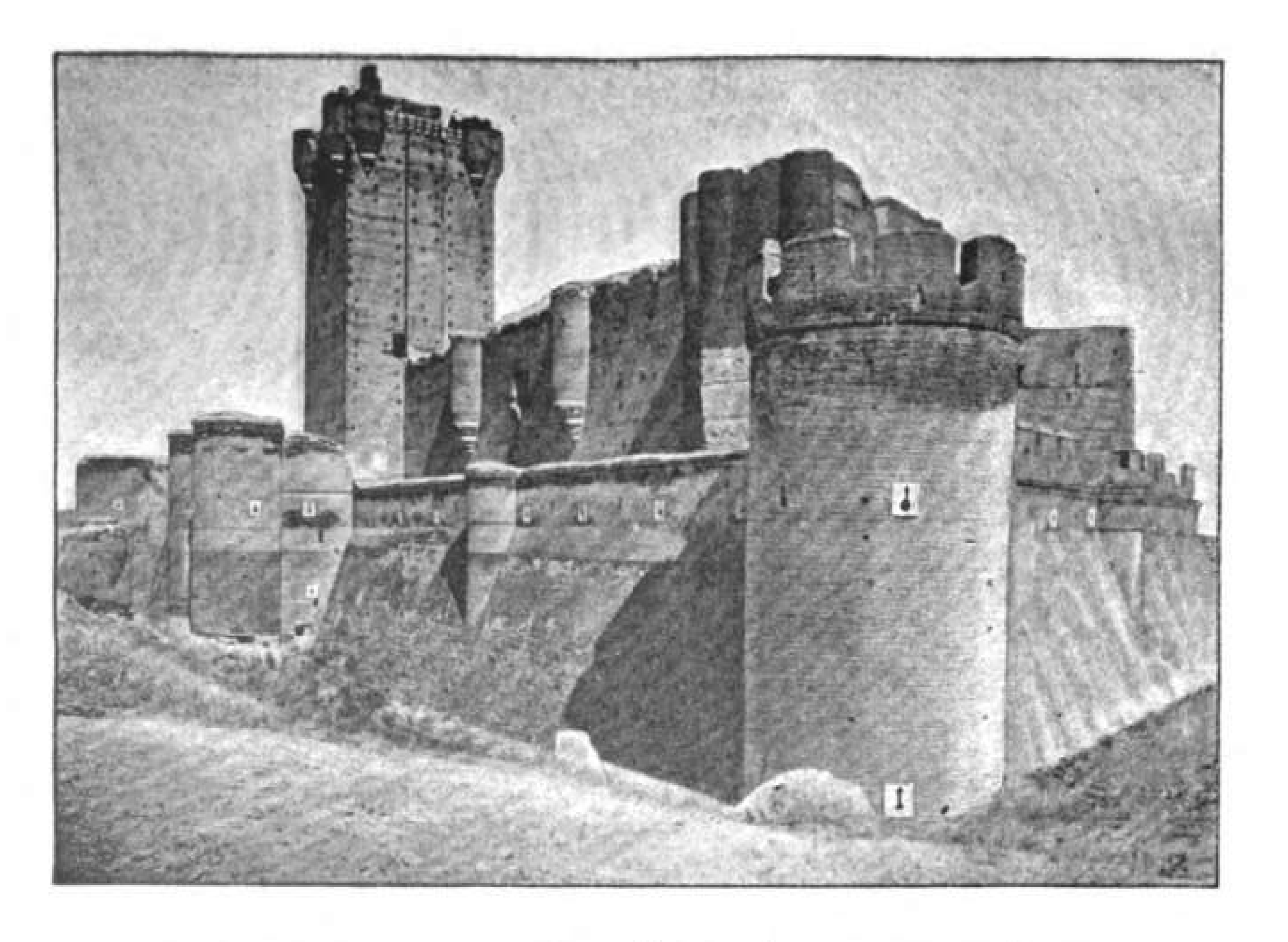
diaire de son beau-frère le roi Jean de Navarre la pension de cent mille livres qui devait former la dot de sa femme Charlotte, dot promise par le roi Louis XII, garantie par ses trésoriers, qui n'avait pas été payée et ne devait jamais l'être. Il se mit en rapport à ce sujet avec Don Juan de Navarre, et celui-ci fit rédiger la procuration nécessaire pour agir, document auquel ne manquait plus que la signature de son beau-frère. Un détail matériel nous prouve avec quelle sévérité on gardait le prisonnier, et le peu de latitude qu'on lui laissait de correspondre; cette signature, envoyée probablement dans une lettre et tracée sur une feuille libre, constitue un blanc seing confié au roi Don Juan, car elle a été coupée et rapportée sur le parchemin dont elle approuve les termes [1].

Nous n'avons pas pris notre parti de rester muet sur la question de la captivité de Chinchilla; on trouvera aux *Documents* les pièces que nous a fournies l'enquête.

Il résulte de là que César essaya de s'évader de la forteresse et attenta à la vie de Gabriel Guzman qui y commandait pour le duc de Magueda. Il occupait la plus haute tour, celle dite *del Homenage*, d'où, par les barbacanes, il ne pouvait découvrir que les toitures de la petite ville de Chinchilla et ses environs; des fossés profonds entouraient la forteresse, reliée seulement au terre-plein de la ville par un pont-levis. Un jour, César

1. — La procuration sur parchemin est comprise dans le dossier des pièces du mariage de César et de Charlotte d'Albret, d'où nous avons tiré tous les documents relatifs à cet épisode; elle est conservée aux archives des Basses-Pyrénées, à Pau. — Il résulte de ce document, qui prend de l'importance par suite de la signature de César, et par le lieu dont elle est datée, que jamais Louis XII ne paya la dot promise.





VUE DE LA MOTA DE MEDINA-DEL-CAMPO (ESPAGNE). — PRISON DE CÉSAR BORGIA

aurait sollicité une entrevue de Don Guzman, sous prétexte de lui parler de l'état de ses affaires ; celui-ci, ayant gravi les marches de la tour, entra en conversation avec son prisonnier qui, lui montrant les fabriques à l'horizon, lui demandait de lui nommer les palais, les églises et les divers villages qn'on apercevait. L'alcade s'étant approché sans défense, César se serait précipité sur lui, et aurait engagé une lutte comme s'il se proposait de le précipiter du haut de la tour. Tous deux étaient d'une force peu commune, et Don Guzman étant parvenu à terrasser César, celui-ci, comme s'il n'avait fait que tenter d'éprouver les forces de l'alcade, lui aurait fait compliment de sa résistance, qui prouvait une supériorité dont on lui avait parlé déjà, et dont il avait résolu d'avoir les preuves. Cette singulière anecdote, attestée par les chroniques, fut évidemment la cause du transfèrement de César ; elle est bien dans son caractère, elle nous rappelle ces luttes corps à corps auxquelles il se livrait à Céséna, sur les remparts, avec les paysans romagnols ses sujets ; elle justifie enfin la mesure prise par Alphonse le Catholique à l'égard de son prisonnier [1].

Quoi qu'il en soit, la résidence ne semblait pas assez sûre pour un tel captif ; le Valentinois fut bientôt transféré dans le nord de l'Espagne, en Castille, à Medina del Campo, dans l'important château-fort, à la fois palais et résidence royale, connu sous le nom de la Mota de Medina del

1. — *Voir* aux *Documents*, paragraphe CHINCHILLA. Ces pièces consistent en extraits de chroniques locales du temps de César, qui sont dues à l'obligeance de Don Jose Martinez Aloys de Valence, à qui nous devons déjà tout ce qui touche cette région.



Campo. Un événement considérable, la mort d'Isabelle la Catholique, survenue le 26 novembre 1504, qui eut pour résultat de laisser le Roi son mari en face des prétentions de son gendre, Philippe le Beau, mari de Jeanne la Folle, héritière du trône de Castille par sa mère Isabelle, a pu ne point être étranger au transfèrement de César dans cette nouvelle prison au centre de ce royaume, à portée de Valladolid et de Burgos. De 1504 à 1505, il y eut une sorte de conspiration pour obtenir la libération de César : Lucrèce Borgia devait s'y intéresser la première, et l'insistance avec laquelle elle la réclama prouve, contre bien des historiens, l'affection qu'elle portait à son frère. Ses lettres à Jules II, et surtout celles au marquis de Mantoue son beau-frère, à ce même sujet, en sont une nouvelle preuve. Gonzague répondit avec bienveillance aux instances de la belle-sœur de sa femme Isabelle d'Este. Lucrèce voulait que le Pontife envoyât Pietro Isualles, cardinal de St-Cyriaque, au Roi catholique ; non seulement Gonzague s'y employa, mais il proposa d'envoyer lui-même un agent, et lorsque Lucrèce connut cette résolution, elle chargea le marquis de Mantoue de remettre à cet envoyé deux lettres, l'une, directement adressée au Roi catholique, l'autre pour son frère César [1]. Les sollicitations furent nombreuses, elles partirent à la fois de Rome, où les Espagnols du Sacré-Collège ne cessaient de réclamer l'élargissement, et de la Navarre, où le roi Don Juan, à la

1. — Les lettres de Lucrèce à Gonzague sont aux archives de la maison Gonzague ; Gregorovius a publié celle datée de Reggio, 18 août 1505, par laquelle elle supplie le marquis d'influencer le pape et le duc d'Urbin, très en faveur alors à la cour Vaticane comme capitaine général des troupes pontificales.



réquisition de sa sœur la duchesse de Valentinois, agit avec insistance auprès du Catholique par son ambassadeur Ladron de Mauléon. Les témoignages de ces diverses démarches nous sont conservés [1].

Le premier écho de ces tentatives nous vient de Rome dans une dépêche de Giustiniani du 20 août 1504. César n'est pas encore arrivé que déjà les cardinaux espagnols se sont employés pour le faire libérer. Giustiniani affirme avoir vu les lettres du Roi catholique qui ordonnent que le prisonnier soit bien gardé. Le Saint-Père, requis d'implorer la clémence du roi Ferdinand, a préparé un bref, puis, toute réflexion faite, il l'a retiré; il écrivait « *solum* en recommendazion della vita », et il a craint que cette démarche fût autrement interprétée. Le Roi n'aurait pu se méprendre à cette preuve d'intérêt et lui faire restituer tout ou partie de ses États : « ce qui serait, dit le Pape, me faire tort à moi-même; j'ai donc révoqué l'ordre d'écrire à Sa Majesté, et je laisserai aux Espagnols le soin de s'en tirer ». Le 19 octobre César a débarqué à Valence; il est enfermé depuis vingt jours à peine, et une nouvelle dépêche de Giustiniani, ainsi que des lettres arrivées à la cour de Rome, racontent avec quelle extrême rigueur il est retenu prisonnier: « on instruit son procès pour la mort du duc de Gandia son frère et celle d'Alphonse de Bisceglie son beau-frère, dans l'intention de lui infliger la peine de mort pour ces

1. — « Era el Rey en este tiempo muy sollicitado per diversas partes por la liberacion del duque de Valentinoys, y entendiendo que no se podia escusar de poner sa persona en libertad.... determino, que en casa que se librasse de la prision, diesse primero seguridad de si...... los Venecianos procuraron que *el Duque de Ferrara, que era cunado del de Valentinoys, los asegurasse de El.* » — Chronique de Zurita. — Annales, livre VI du tome VI, page 37, 2e colonne.



deux délits. » Ce dernier détail nous est confirmé par les chroniqueurs; la veuve de Gandia proche parente du Roi catholique, retirée dans le royaume de Valence avec ses enfants, avait fait elle-même l'instance; l'enquête fut ouverte, et le jour où Ferdinand lui-même voudra libérer son prisonnier, nous verrons son beau-fils le régent de Castille alléguer que César est sous le coup d'un jugement.

Huit jours après c'est Costabili, l'ambassadeur de Ferrare auprès de Jules II, qui nous informe au sujet du prisonnier; il y insiste, car il écrit à Hercule d'Este, le beau-père de Lucrèce Borgia, et il sait avec quelle énergie celle qui demain sera la duchesse de Ferrare s'emploie pour la libération de son frère.

« Les affaires du duc Valentino, dit la dépêche, semblent moins désespérées qu'on ne l'avait dit. Le cardinal de Salerne a eu des lettres du 3, de Requesenz, le majordome du Duc, envoyé avant que son maître eût débarqué, porteur des lettres de quelques-uns des cardinaux pour Sa Majesté Catholique. Requesenz dit que le Duc, enfermé d'abord avec un seul serviteur dans le château de *Siviglia* (?) qui, quoique très fort, est assez spacieux, a pu avoir depuis jusqu'à huit serviteurs. Il ajoute qu'il a parlé au Roi de l'élargissement du prisonnier, et que celui-ci a répondu que ce n'est pas lui qui a pris l'initiative de cet emprisonnement, mais qu'il le maintient pour bien des motifs que Gonzalve invoque contre César. Si ces accusations sont fausses, le Roi fera sans doute à l'égard du prisonnier ce que les cardinaux désirent; il faut toutefois attendre que la Reine revienne à la santé. Les ambassadeurs du Roi et de la Reine de Na-



varre, qui s'étaient aussi employés pour la libération avec toute ferveur, ont reçu la même réponse [1] ».

Enfin, le 15 janvier 1505, Giustiniani, à son tour, se fait l'écho de la nouvelle de la libération : « Ici on affirme publiquement, d'après diverses lettres reçues, que le Valentinois a été mis en liberté par le Roi d'Espagne, il lui a envoyé une honorable escorte pour qu'il vienne à sa cour, et on ajoute qu'il lui a fait dire que non seulement il veut le libérer, mais se servir de lui pour ses entreprises en Italie : « *Non solum de volerlo liberare, ma etiam servirse della personna sua en le cose d'Italia.* » L'orateur florentin auprès de la cour Vaticane,

1. — Il est évident désormais que Costabili, qui ne parle que par on-dit, s'en référant à la lettre de Requesenz au cardinal de Salerne, a pris *Siviglia* pour *Chinchilla*. Si l'on considère que César a débarqué à Valence, à portée de Chinchilla, que les chroniques contemporaines disent clairement qu'il fut confirmé à Chinchilla : — « *Juan de Lorcano lo lleno en Espanà, donde Estuvó preso dos años parte d'ellos en Chinchilla y parte en Medina del Campo* » (*Historia del regno de Napoles de Pandolfo Collenució*) ; — « *Le mandaron poner en la fortaleza de Chinchilla y de alli fue llevadó à la fortaleza de Medina del Campo* » (*Batallás y quinquagenas del Capitan Gonzalo Fernandez de Oviedo*) — Manuscrit original conservé à l'Académie de l'histoire à Madrid, page 672 ; — si l'on remarque enfin que nous nous trouvons aux archives des Basses-Pyrénées, à Pau, en présence d'une procuration envoyée de Chinchilla au roi Jean de Navarre, datée précisément de Chinchilla et signée de la main de César : le doute ne peut plus subsister. Si l'on avait en main la lettre de Requesenz lui-même et qu'on y lût clairement « *Siviglia* » malgré l'affirmation des chroniqueurs, et même la signature de César au bas de la procuration à son beau-frère, il n'y aurait pas à repousser complètement l'hypothèse d'un séjour au château de Seville (ce serait alors la Torre del Oro, où il eût été enfermé) ; mais quel détour et quel voyage difficile par terre, avec un prisonnier d'importance ! Dans le cas d'une incarcération à Séville, la galère devait aborder à Malaga ou à Cadix. Il faut encore remarquer que la dépêche de Costabili est datée 27 octobre 1504, c'est-à-dire quelques jours après l'arrivée à Valence, et comme César, trois mois après, est à Chinchilla, il serait revenu sur ses pas, à son point départ près d'Albacète. Tout cela n'est pas admissible, et le document de Pau est décisif, les chroniques locales le confirment, et l'histoire de Collenuccio, ainsi que celle de G. Fernandez de Oviedo, mettent le sceau à l'authenticité de la captivité à *Chinchilla*, sur laquelle nous insistons aux *Documents*.



Acciaioli, communique la même nouvelle aux Dix de la Balia; mais un mois après Giustiniani dément la nouvelle de la libération.

A la fin de 1504, en décembre, les choses en sont arrivées à un tel point que le roi Don Juan, considérant le fait de l'élargissement comme accompli, à la suite d'une communication que lui a faite son ambassadeur, Ladron de Mauléon, remercie avec effusion le roi Ferdinand d'avoir accueilli si favorablement sa demande [1]. En réalité le souverain, qui avait l'intention de faire servir César à la réalisation de ses projets politiques, avait eu un instant la pensée de lui rendre sa liberté. « Le Valentinois, écrit encore Giustiniani, lui paraît un parfait instrument pour troubler les affaires des Florentins, et, en même temps, donner tant d'embarras au Pape, que les affaires qu'il aurait sur les bras l'empêcheraient de se mêler de celles des autres. »

Nous voyons cependant, par la procuration que César donne, de Chinchilla même, à son beau-frère de Navarre, que ces velléités du Roi catholique n'ont pas été suivies d'exécution; au contraire, en février 1505, la nouvelle est démentie, et la captivité aggravée : « J'apprends par des lettres d'Espagne, dit le même Giustiniani, l'opposé de ce que j'ai mandé au sujet de la libération; on dit que le Duc est plus gardé à vue que jamais, parce qu'on a découvert qu'il avait tenté de s'enfuir. »

1. — *Voir* aux *Documents* la lettre royale conservée en autographe à l'Académie d'histoire de Madrid. — Collection Salazai. — A. 12, fol. 48.



JEANNE LA FOLLE ET PHILIPPE LE BEAU

Les événements, toutefois, militaient en faveur du prisonnier; depuis quelque temps déjà, la fille d'Isabelle la Catholique, Jeanne, connue dans l'histoire sous le nom de Jeanne la Folle, à la suite du départ pour les Flandres de son époux, Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien, était tombée dans une sombre mélancolie; réfugiée dans une des cuisines du château de Medina del Campo, la princesse y vivait dans l'âtre de la cheminée et refusait d'en sortir; sa mère seule avait quelque action sur elle. La mort de cette dernière, jointe à l'absence de l'époux qu'elle adorait, mais qu'elle s'aliénait par une jalousie furieuse, devaient singulièrement aggraver son mal. Isabelle la Catholique avait prévu le cas où sa fille, héritière légitime du royaume de Castille, ne reviendrait pas à la santé, et, dans ce cas, elle avait confié la régence de Castille au Roi catholique, mettant pour condition que celui-ci ne devait point se remarier. C'était le moment où le Catholique était entouré d'ennemis; au royaume de Naples, son lieutenant, Gonzalve de Cordoue, semblait vouloir agir en dehors de lui et on le soupçonnait de trahison; en France, le roi Louis XII, malgré la défaite de Garigliano, ne se regardait point comme déchu de ses droits sur les provinces méridionales du royaume de Naples; l'empereur Maximilien enfin, qui se regardait comme lésé dans la personne de son fils par le testament qui l'excluait de la régence de Castille, avait résolu de soutenir ses droits. En de telles circonstances,

Ferdinand proposa au Roi de France de mettre fin à la contestation relative au royaume de Naples, et de lui donner, pour gage de la paix, la main de Germaine de Foix, sa nièce. Le Catholique était âgé de cinquante-quatre ans, Germaine en avait dix-huit; elle apportait en dot à son époux la moitié du royaume de Naples, cédée au roi de France par le traité de Grenade; en revanche, Louis XII aiderait le roi de Castille et d'Aragon à conquérir la Navarre qui, à sa mort, ferait retour à la couronne de France pour Gaston de Foix, cousin de Louis XII et frère de la fiancée. Le traité d'alliance avait été signé à Blois, le 12 octobre 1505; le 18 mars 1506, le mariage fut célébré à Duénas. En même temps, les Cortès convoquées dans la ville de Toro avaient décrété la prise de possession du gouvernement de Castille par le Roi catholique, sans prendre garde à l'exclusion prononcée par le testament d'Isabelle, dans le cas où le mari qui lui survivrait formerait de nouveaux liens. La mesure votée par les Cortès n'eut point l'assentiment de quelques-uns des seigneurs les plus puissants de la cour de Castille, qui se déclarèrent partisans de Jeanne et de son mari, Philippe le Beau, et ils prirent pour chef le comte de Benavente; les autres, qui se rangèrent au parti du Catholique, obéissaient au plus puissant d'entre eux, Don Fabrique de Toledo, le duc d'Albe; et bientôt les désordres éclatèrent au royaume. Le parti du Catholique triompha d'abord, et celui-ci exerça la régence; mais comme la violation de la clause du testament d'Isabelle transformait en un droit incontestable les prétentions du mari de sa fille, son père, l'empereur Maximilien, l'appuya de toutes ses forces.





JEANNE LA FOLLE

D'après une Peinture du Musée de Bruxelles.



PHILIPPE LE BEAU

D'après une Peinture du Musée de Bruxelles.

Philippe le Beau, à son tour, se prononça, quitta les Flandres, et s'en vint réclamer la régence ; redonnant par sa présence une nouvelle force au parti, et contraignant bientôt son beau-père à lui céder le pouvoir.

L'appui que le comte de Benavente devait prêter plus tard à César Borgia dans les circonstances de l'évasion qu'il méditait depuis son incarcération, et les relations qui devaient exister entre le prisonnier et les ambassadeurs de Maximilien, de Vere et Andrea del Burgo, nous prouvent clairement que, derrière les murs de sa prison, le captif avait pris part dans les contestations et s'était rangé du côté de Philippe le Beau [1]. Le mari de Jeanne la Folle, à peine rentré dans le royaume, vint s'établir à Medina del Campo, où sa femme Jeanne, en proie à la dernière démence, ne trouva point de trêve au désordre de ses idées, même au moment fortuné où celui qu'elle aimait tant revenait auprès d'elle. En octobre 1505, Ferdinand le Catholique reçut à Saragosse sa nouvelle épouse, Germaine de Foix, et, après avoir passé quelques jours avec elle dans cette résidence, il résolut de partir pour Naples où sa présence devenait urgente à cause de l'attitude de Gonzalve de Cordoue qui était devenue suspecte. Le Roi avait rappelé déjà Gonzalve en Espagne, lui substituant son propre fils, Don Alphonse d'Aragon, archevêque de Saragosse. Le délai de dix jours, que le grand capitaine avait demandé

1 — La *Chronique de Moret*, continuée par le père jésuite Aleson, rédigée sur des documents officiels, atteste ces relations : « De Vere et Andrea del Burgo dieron sus papeles sellados al Duque, en que se obligaba anque eso en caso de concertarse el Emperador y el Rey Fernando, el Emperador no le entregaria al Rey. » — Livre 35, *Annales de Navarre*, chap. VII.

pour laisser les places fortes en état et rassembler les compagnies, était passé ; et les soupçons du Catholique à l'égard de son lieutenant se changeaient en certitude. Ferdinand conçut alors le singulier projet d'opposer César Borgia à son lieutenant rebelle, d'exploiter sa haine, de lui confier des troupes et de l'envoyer au au royaume. Il chargea Don Pedro de Ayala de se rendre à Medina del Campo auprès de Philippe le Beau et de lui demander la remise de son prisonnier; en même temps, il lui révélait ses projets à l'égard de César, promettant de l'enfermer dans le château-fort de Ejerica, au royaume de Valence, jusqu'au jour où lui-même, allant s'embarquer à Carthagène pour se rendre à Naples, prendrait avec lui son prisonnier et l'emploierait à la conduite de ses troupes.

La destinée ménageait donc à César la plus éclatante des revanches. A la tête d'une armée espagnole, il aurait poursuivi, pour le livrer à son tour, celui qui, l'ayant saisi par trahison, l'avait remis, pieds et poings liés, à ce même Roi catholique, aujourd'hui son sauveur. Mais il était donné au Valentinois de n'avoir, dans toute sa carrière, que des commencements sublimes pour aboutir à des déceptions tragiques ; Philippe le Beau, lui aussi, avait ses projets sur le prisonnier. Si son beau-père voulait l'employer à la fois contre Gonzalve et contre Jules II, l'archiduc régent de Castille voulait faire de César l'épée de Maximilien, son père, et la sienne propre, au cas où Ferdinand le Catholique lui contesterait encore ses droits. Désarmé, deux fois vaincu, le Valentinois, enchaîné, était donc à la fois l'objectif de deux puissants princes ; il allait devenir la

victime de cette situation, si, une fois encore, forçant la main à la destinée par son génie de l'intrigue, il ne commandait pas aux événements au lieu de les subir.

Philippe le Beau, pour refuser avec plus d'autorité à son beau-père la faculté d'élargir le prisonnier, déclara nécessaire d'en référer d'abord au conseil de Castille, et la question se posa de savoir si César était le prisonnier du Roi ou celui de la reine Jeanne. Sans doute, Gonzalve l'avait fait saisir à Naples, mais en agissant ainsi, il servait les intérêts du royaume, dont Philippe était régent pour sa femme, héritière légitime. César était enfermé en Castille ; il y devait rester jusqu'à conclusion du procès intenté sur la demande de la princesse de Gandia. Don Alvaro d'Osorio fut chargé de porter au Catholique la décision du conseil ; et celui-ci, ne se tenant pas pour battu, fit directement réquisition à Don Bernardino de Cardenas, Adelantado, ou gouverneur de la province de Grenade, qui avait été commis par Ferdinand lui-même à la garde du prisonnier, de le lui livrer. Cardenas était tenté de le faire, mais, placé entre deux autorités, il sollicita l'agrément du régent, qui refusa de lever l'embargo. L'Adelantado se retourna donc vers son souverain, lui exposant que lors même qu'il transgresserait les ordres du régent, le but ne serait point atteint, car celui-ci le ferait enlever, et lui, Don Bernardino, sauf assentiment du régent, ne disposait point de troupes suffisantes pour s'opposer à l'enlèvement. L'élargissement lui tenait tellement à cœur, que Ferdinand le Catholique, qui, pour l'expédition des affaires, venait de nommer comme ambassadeur

résident à la cour de sa fille, à Tudela del Duero, Don Luis Ferrer, chargea ce dernier de le réclamer encore une fois avec toute la solennité que comporterait la réception publique faite à son envoyé par la Reine de Castille. Le discours prononcé dans cette circonstance mentionne cette réclamation, à laquelle la Reine et le Régent ne peuvent manquer de faire droit : « Siendo cosa tan justa y razonable que se hiciese [1]. »

C'est sur ces entrefaites qu'arriva à la cour du Roi catholique Nuñez de Ocampo, celui-là même qui avait demandé à César son épée le jour de son arrestation au Castel-Nuovo de Naples; ce Nuñez était chargé par Gonzalve de Cordoue de dire à son maître que le délai nécessaire pour mettre les forteresses en ordre et les livrer à son successeur ne lui avait pas encore suffi, mais que, tout terminé, il pourrait compter sur son retour à brève échéance. Mais comme, en même temps. Louis XII dénonçait les agissements de Gonzalve et pouvait prouver sa trahison, Ferdinand n'hésita plus. Le 4 septembre 1506 il faisait voile pour Naples, emmenant avec lui la jeune Reine, sa nouvelle épouse, et la fleur de ses guerriers; Ocampo, parti en avant et probablement d'accord avec le grand capitaine, avertit celui-ci du départ prochain du souverain; et trois jours après que Ferdinand avait levé l'ancre, le 7 septembre, Gonzalve abandonnait Naples pour Gaëte, sans attendre le Catholique, et laissant à sa place Don Antonio de Cardena, marquis de la Padula, que nous avons vu commandant la flottille chargée d'escorter César jusqu'à

1. *Voir* pour toute cette partie du récit la chronique de Zurita, tome VI, livre VI, année 1506.



Valence. Ocampo fut chargé d'aller en mer au-devant du Roi, avec quatre galères.

Ferdinand le Catholique avait quitté l'Espagne depuis un mois, quand, le 5 octobre, il apprit à Potosi la mort presque subite de son beau-fils. Le régent de Castille, l'archiduc Philippe, était tombé, le 25 septembre, en pleine jeunesse, à l'âge de vingt-huit ans, si brillant et si fort qu'on crut qu'il succombait au poison, si beau et si séduisant, qu'on lui avait donné le nom de Philippe le Beau [1]. La reine Jeanne, dans sa démence, s'obstina à garder son cadavre qu'on portait à sa suite lorsqu'elle passait d'une ville à l'autre; elle trouva cependant en elle assez de raison pour rappeler son père, et joignit ses démarches à celles de ses sujets, qui craignaient de voir le royaume devenir la proie des factions. C'est en vain que Luis Ferrer, envoyé du Catholique auprès de sa fille Jeanne, et tout le conseil,

1. — Vincenzo Quirini, spécialement envoyé par la Sérénissime à la cour de Philippe, a laissé le portrait suivant du mari de Jeanne la Folle : « Il avait 28 ans (en juin 1506), beau de corps, gaillard et heureux, apte à la joute, habile cavalier, prudent et habile à la guerre, et capable de supporter toutes les fatigues. Son caractère était bon; de plus il était magnifique, libéral, affable et doux, familier avec tous et ennemi de toute étiquette. Grand partisan de la justice et très religieux, il était aussi d'une fidélité extrême à la foi jurée. Son génie était profond, il apprenait avec facilité toute chose, ne se pressait jamais de répondre ni d'exécuter, en appelant toujours à la réflexion; il se laissait facilement persuader par ceux dans lesquels il avait placé sa confiance et son affection..... Sa femme était jalouse, quoiqu'elle fût très belle, de la plus haute naissance et héritière d'un grand royaume; elle tourmentait tellement son époux que l'infortuné prince ne pouvait parvenir à la contenter; elle était silencieuse, fuyait le monde, n'adressait la parole à personne, se consumait dans sa jalousie, refusait toute compagnie, fuyait les fêtes et les plaisirs, et n'admettait aucune femme autour d'elle, qu'elles fussent flamandes ou espagnoles, jeunes ou vieilles. Elle ne manquait pas de talent, disait bien ce qu'elle voulait dire, gardant toujours la gravité qui convient à une souveraine. » — *Relations des ambassadeurs vénitiens*, série II, vol. 1er.



insistèrent pour le retour immédiat du Roi dans ses États ; Ferdinand réponditque, Philippe mort, tous ceux qui, de son vivant, avaient tenu pour ce dernier contre lui-même, n'avaient plus qu'à se rallier. Jeanne resterait donc régente en son absence, car ses affaires au royaume de Naples étaient en bonne voie et, avant de rentrer en Castille, il entendait achever son œuvre.

La mort du régent de Castille laissait le gouverneur de la Mota de Medina del Campo, Don Bernardino de Cardenas, auquel Philippe avait récemment recommandé de redoubler de surveillance à l'égard du prisonnier, en face d'une situation nouvelle qui pouvait devenir périlleuse. Le Roi catholique, à défaut de Philippe, allait prendre la régence effective, et Cardenas pouvait payer cher le refus qu'il lui avait fait quelques mois auparavant. Se retournant alors avec dextérité, l'Adelantado vint offrir à Luis Ferrer, l'ambassadeur du roi Ferdinand, de lui envoyer César, pour le transporter en Aragon. Luis Ferrer qui, mieux que personne, savait quelles intrigues s'étaient nouées dans la prison entre les partisans de Philippe et de Maximilien et le duc de Valentinois, tout en acceptant l'offre, au nom de son maître, pria Cardenas de garder le captif jusqu'à ce qu'on en pût disposer selon la volonté du Catholique qu'il allait consulter par une missive, à Naples même, où il se trouvait encore. Ainsi ballotté par les événements, et personnellement instruit par Don Bernardino lui-même de la démarche qu'il avait faite, César ne voulut pas rester à la discrétion du Roi catholique et perdit patience ; le 25 octobre (1506), c'est-à-dire juste un mois après la mort du régent, il s'enfuit

de cette rude prison dont les hautes murailles et les fossés profonds semblaient devoir déjouer les tentatives les plus audacieuses ; et, après des péripéties singulières (dont l'histoire n'a pas encore tenu compte), il apparut « *comme le diable* », dit la chronique de Moret, à la cour du Roi, son beau-frère, à Pampelune, où l'on désespérait de jamais le revoir.

LA FUITE. — LES BENAVENTE. — LES COMPLICES

La fuite de Medina del Campo eut, dans toute l'Italie, un retentissement considérable ; Jules II trembla sur son trône; les Vénitiens s'alarmèrent, le Roi de France prit des mesures pour conjurer les résultats qu'elle pouvait entraîner; et dans tous les États des Romagnes, les partisans du Valentinois, recouvrant l'espérance, s'agitèrent sous le joug du Pontife qui leur avait rudement fait payer leur fidélité au fils d'Alexandre [1]. Comment César était-il parvenu à déjouer la surveillance de ses geoliers? Quelles étaient les conditions de sa captivité? Quels étaient ses complices?

La ville qu'on lui avait donnée pour résidence après Chinchilla ne présente plus aujourd'hui que des ruines; en remontant le cours de son histoire, aux lieux mêmes où se sont passés les faits que nous essayons de retracer, l'imagination a peine à croire les récits des historiens, récits attestés par les voyageurs contemporains de la captivité de César. Medina del Campo, la ville des

1. — « Este caso puso en gran cuidado al Papa, porque el Duque era tal, que sola su persona bastava a poner nuevó ruido en toda Italia: y era grandemente amado, nó solamente de la gente de guerra, pero de muchos pueblos de Toscana, y de las tierras de la yglezia. » — Zurita, livre VII, page 91, vol. VI.



Ferias, *Emporium* des Castilles, résidence devenue chère aux Rois catholiques, au centre d'une région industrielle et agricole, à portée d'Avila, de Ségovie, de Valladolid, de Toro, de Zamora, de Salamanca, était l'une des cités les plus florissante de l'Espagne au xve siècle. Elle n'avait ni cathédrale altière comme Tolède, ni palais opulents comme Burgos ou Salamanque; mais derrière ses habitations solides et ses simples comptoirs s'abritaient nombre de riches commerçants, des puissants banquiers, dépositaires des plus grandes fortunes de l'Espagne, correspondants de tous les riches seigneurs, possesseurs de la terre et dispensateurs de la fortune publique. Quatre fois l'année elle recevait sur la place de la cathédrale, disproportionnée avec sa population et son importance extérieure, les produits de toute la Castille; elle avait pour spécialité l'entrepôt et l'échange des épices des Indes, qui lui arrivaient par le Portugal; comme un vaste port au milieu des plaines fécondes, elle les renvoyait au nord et à l'occident de l'Espagne. Les côtés de cette place de la Feria, comme ceux des marchés de Pise ou de Sinigallia, étaient occupés par les changeurs qui fournissaient des lettres pour des sommes immenses; toute la région venait là les acheter pour faciliter le commerce, car Médina tirait à vue sur tous les marchés de l'Europe. Dès le quatorzième siècle les rois de Castille s'y étaient déjà fixés, comme si la richesse les y eût attirés; Jean II et Henri IV, errant par tout le royaume pendant leur règne si troublé, y avaient élevé d'abord un palais assez humble. Ferdinand le Catholique et Isabelle, à l'apogée de leur gloire, devaient définitivement consacrer la



ville comme résidence royale, et agrandir la demeure souveraine. Bientôt, autour d'eux, s'étaient groupés les courtisans, dans des habitations élégantes, ornées de sculptures délicates, pourvues de patios charmants, d'escaliers spacieux, dont quelques types, d'un singulier intérêt architectural, ont résisté à la destruction presque totale de la ville. Médina avait aussi mérité l'honneur de devenir résidence royale par d'autres circonstances que celles du développement de sa richesse et l'augmentation de la fortune publique; elle avait été un centre politique, les Cortès s'y étaient réunis dans nombre de circonstances; aussi jouissait-elle de privilèges uniques; elle portait dans son écusson les roues d'argent sur champ d'azur, et elle avait pour devise ambitieuse : « *Ni el Papa beneficio, ni el Rey officio.* » C'est-à-dire que le Roi ne prélevait aucun droit sur les charges civiles, et ne disposait d'aucune d'elles, en même temps que la cour de Rome ne pouvait non plus disposer de ses bénéfices ecclésiastiques.

A l'état ordinaire, la cité comptait quinze mille habitants; mais, quatre fois l'an, de vastes caravansérails d'un caractère provisoire en abritaient plus de cent mille, venus pour le trafic, l'échange, les intérêts de toute nature; elle comptait une paroisse pour mille habitants et quinze édifices religieux, sans compter les communautés et monastères. La petite rivière, le Zapardiel, la séparait de la Mota, son fameux château-fort, le plus grand peut-être de toute l'Espagne, capable de rivaliser avec l'Alcazar de Ségovie et les grandes constructions des Maures. La Mota se dressait à l'Orient; et si l'on en juge par le caractère de son architecture, il

avait dû être élevé vers la moitié du XVe siècle ; à la suite des vicissitudes du temps, il était tombé, en 1460, aux mains de l'archevêque de Séville Fonseca, qui, à sa mort, l'avait légué à son cousin. Le duc d'Albe, premier du nom, s'en était emparé en 1473, le défendant contre les habitants de Médina menacés sans cesse par ses défenseurs et qui tentaient de s'affranchir de son joug ; et en 1475, au moment où les Rois catholiques venaient de se faire couronner à Ségovie, Albe leur en avait fait hommage. On sait par les voyageurs du temps, le baron de Rosmithal et Navajero le Vénitien, que les Rois catholiques avaient leur palais dans la ville même, sur la place ; il semble cependant qu'ils aient habité aussi le château-fort. Les habitants d'aujourd'hui, dépositaires fidèles de la tradition, si forte partout en Espagne, nous ont montré près de la porte d'entrée, dans une humble cuisine, la place où la mère de Charles-Quint, Jeanne la Folle, abritée dans l'âtre par tous les temps, les yeux fixés sur le pont-levis, étant gardée à vue, attendait l'occasion de fuir pour rejoindre dans les Flandres le beau Philippe, son époux, pour lequel elle se mourait d'amour. L'évêque de Cordoue d'abord, puis celui de Tolède, avaient essayé en vain de la décider à occuper les appartements princiers ; sa mère, Isabelle la Catholique, qui se traînait à peine, était venue de Ségovie, déjà souffrante du mal qui devait l'emporter, pour l'arracher à cette singulière retraite, en lui faisant luire la promesse de l'envoyer en Flandre rejoindre l'archiduc ; mais rien ne l'avait pu distraire de sa mélancolie. On ignore si Isabelle mourut dans la Mota même, dans son palais de la place du Marché, ou dans le couvent



de Santa Maria la Real, où elle allait faire des retraites; mais il est certain que la Mota, avant de servir de prison à César Borgia, avait reçu déjà Ferdinand, prince de Calabre, fils du Roi de Naples, dépossédé par le Roi d'Espagne lors de la conquête qui mit fin à la dynastie d'Aragon dans le royaume. Il est vraisemblable qu'après la mort d'Isabelle la Mota ne fut plus qu'un lieu de défense et une prison d'État.

C'est vers le milieu de l'année 1505 que César vint occuper les appartements de la fameuse tour de l'*Homenage*, qui domine toute la forteresse; quatre enceintes protégeaient l'édifice, une immense place d'armes au centre permettait d'y rassembler un grand nombre d'hommes, deux larges couloirs souterrains, superposés, servaient de casernes aux défenseurs, en même temps que de chemins couverts. Une seule entrée, du côté de la ville de Médina, permettait l'accès ; la poterne, lorsque le pont-levis se baissait, formait une défense isolée et très en saillie en dehors du plan général de l'édifice. Les fossés, à l'heure présente, sont encore très profonds ; peut-être étaient-ils autrefois en communication avec le Zapardiel qui devait y verser ses eaux ; les troupeaux de chèvres y paissent l'herbe et les ronces sauvages, et les petits pâtres, au moment où nous mesurons des yeux la hauteur de l'étroite fenêtre d'où César se laissa glisser dans le ravin, tentent de pénétrer dans l'intérieur de la Mota demantelée en se glissant par les barbacanes des couloirs souterrains. Extérieurement, la Mota reste assez complète, au point de vue de sa construction ; à l'intérieur la ruine est consommée ; on n'y peut pénétrer que par



effraction ; c'est en vain qu'on cherche la trace de la demeure des Rois catholiques ; la seule chapelle, éventrée, conserve encore ses voûtes peintes avec ses arceaux dorés aux armes d'Isabelle la Catholique, le nœud gordien et les flèches, délicatement peints et préservés des atteintes des dévastateurs par la suppression de tout moyen d'ascension qui permettrait d'y atteindre. La tour de l'*Homenage*, flanquée aux angles de ses poivrières aux culs-de-lampe ornementés à la façon des Arabes, reste debout; l'arc supérieur, couronnement architectural élevé sur ses créneaux, découpe encore sur le ciel ses fines nervures gothiques, ajoutant ainsi à la puissance de la masse architecturale l'élégance raffinée des ingénieurs militaires du XVe siècle. Les proportions sont immenses, et l'effet singulier; il faut que le point stratégique où s'élève la Mota ait eu à cette époque une importance considérable pour qu'on ait entassé là ces millions de briques maçonnées dans un ciment indestructible, qui rappellent les impérissables constructions des aqueducs et des thermes antiques [1].

On a vu par une lettre de son majordome Requesenz au cardinal de Salerne qu'au commencement de sa

1. — Sur Medina del Campo, on peut lire les *Recuerdos y Bellezás de España por Don José Maria Quadrado*. — Parcenza. — Barcelona, 1861. — Le *Journal de voyage de Navajero*, l'ambassadeur vénitien, qui arriva à Médina en 1525, après la bataille de Pavie, contient un paragraphe *de visu* sur Médina. Navajero constate que la vie y était fort chère. En 1520, Médina fut brûlée par Antonio de Fonseca, 900 maisons disparurent; il avait voulu prendre l'artillerie déposée dans la Mota pour renforcer l'attaque de Ségovie qui était aux mains des *comuneros* assiégés par l'alcalde Ronquillo. Médina fut héroïque, rien ne put la réduire; la ville ne se releva pas de ses ruines : de ses quinze mille habitants elle fut réduite plus tard à sept cents. A l'heure qu'il est, il est impossible de croire à tant de splendeurs et de richesses constatées par les voyageurs contemporains.



captivité, César était réduit à un seul serviteur, page ou écuyer, dont sa correspondance nous a conservé le nom, Juanito Grasica; plus tard, Requesenz, dans une lettre que nous avons citée, constate qu'on lui a donné de nombreux serviteurs; enfin, grâce aux intercessions de Lucrèce, sa sœur, aux sollicitations répétées des cardinaux espagnols, et surtout à celles du Roi de Navarre, son beau-frère, on s'est départi de toute rigueur vis-à-vis du prisonnier jusqu'au jour où, ayant découvert qu'il avait tenté de s'enfuir de Chinchilla, le roi Ferdinand a ordonné de le transporter à Medina del Campo. Là, à la Mota, dans un centre brillant, à portée des grands feudataires du royaume de Castille, il a pu nouer des relations à l'extérieur, se créer des sympathies, et probablement recevoir du dehors de fréquentes communications. Les circonstances politiques sur lesquelles nous avons insisté, la mort d'Isabelle la Catholique, la rivalité entre le roi Ferdinand et son gendre Philippe le Beau qui en est résulté, et ce concours d'émulation entre les princes dans le but, chacun de leur côté, de faire servir leur prisonnier à la réalisation de leurs projets en armant son bras : tout devait conspirer à faire du captif un otage dont la vie et le bien-être intéressaient les geôliers. Aussi, sans toutefois relâcher ses liens, on n'a pu manquer d'avoir des égards pour un prince qu'on pouvait, d'un jour à l'autre, appeler à commander les troupes du royaume; car c'était bien là en effet le but de Ferdinand le Catholique d'abord, comme ce fut aussi, un peu plus tard, celui de Philippe le Beau.

Don Bernardino de Cardenas, qui avait sous sa juridiction le commandement de la Mota, était un personnage

important qui voyait les choses de haut ; d'accord avec le Régent, il avait accordé au prisonnier de nombreux serviteurs et un chapelain ; pour le reste, le détail de la vie, il laissait la responsabilité à son lieutenant Don Gabriel de Tapia, administrateur de la forteresse. Les facilités qu'avait le prisonnier pour correspondre avec le dehors lui avaient permis de nouer des relations avec Don Rodrigo Alonzo Pimentel, comte de Benavente et de Mayorca, seigneur de Villalon, chef du parti qui, à la mort d'Isabelle la Catholique, voyait dans son gendre Philippe le Beau son successeur légitime comme régent du royaume pour Jeanne de Castille, empêchée par la démence. Nous avons dit que César représentait pour ce parti une menace constante pour Ferdinand qui avait usurpé la régence, et on a vu enfin le Régent refuser de livrer le Valentinois au Roi catholique lorsqu'il a projeté de l'opposer à Gonzalve qui le trahit. La mort de Philippe le Beau survenue si inopinément, au moment même où le roi Ferdinand le Catholique guerroyait à Naples, laissait le royaume de Castille à la dérive, avec une reine folle et un prétendant puissant, l'empereur Maximilien, père de l'archiduc défunt, qui réclamait le royaume pour son petit-fils issu de Jeanne la Folle, celui qui devait être un jour le grand Charles-Quint.

La fuite de César, exécutée au moment de ces circonstances politiques, fut le résultat de cette haute intrigue, basée d'ailleurs sur un droit, celui de l'hérédité directe, droit fortifié par la violation de la clause du testament d'Isabelle qui excluait son époux de la régence du royaume s'il formait de nouveaux liens.



La preuve de la complicité du comte de Benavente dans la fuite du captif est attestée par l'enquête faite par ordre de la Reine régente quelque temps après l'événement; elle est confirmée par les chroniques, et les faits qui suivirent l'évasion parlent plus haut encore que les témoignages des complices [1].

RÉCIT DE L'ÉVASION

Partant de ce principe qu'il était impossible que la fuite d'un prisonnier de si haute importance n'eût point entraîné une instruction minutieuse, suivie d'un jugement, et probablement aussi de représailles, nous avons demandé le secret de cette évasion aux documents qui devaient exister dans la collection des procès judiciaires aux Archives de Simancas. Elles nous ont donné le volumineux dossier de l'instruction ordonnée par la reine Jeanne (au nom de laquelle s'exerçait le pouvoir en dépit de sa démence); nous avons donc désormais les dépositions des témoins qui, de la résidence même du comte de Benavente où le fugitif va s'abriter d'abord, l'ont suivi jusqu'à son arrivée en Navarre; nous pourrons donc assister pas à pas aux péripéties de cette fuite aventureuse [2].

1. — *Voir* les *Chroniques de Morel*, livre xxxv des « Annales de Navarre, chapitre VII. — *Voir* surtout *Zurita*. Ces deux chroniqueurs ont travaillé sur les pièces officielles dont à chaque ligne ils rapportent textuellement la teneur. Ils ont tout connu : en recourant nous-même aux lettres royales et aux documents de première main, nous avons pu reconnaître la minutieuse exactitude des assertions et la véracité des faits et des intentions.

2. — Nous devons ce précieux dossier, trop développé pour le publier en entier, à l'initiative du comte de Valencia de Don Juan, auquel on doit l'organisation de la belle armeria de Madrid, et qui, versé dans



Sur le fait de l'évasion de la Mota et les moyens matériels employés par César, il faut nous en rapporter aux chroniques de Moret et de Zurita ; vraies sur tous les points, elles ne peuvent manquer de l'être sur celui-ci ; cependant nous avons aussi un point de contrôle, car elles nous sont en outre confirmées par un témoignage parallèle, celui de Hieronimo Vianello, ambassadeur de la Sérénissime auprès du Catholique, qui résidait alors à Burgos, et datait ses dépêches au Sénat du 1er novembre, c'est-à-dire cinq jours après la fuite [1].

Le chapelain de César fut son premier confident et, très probablement, celui qui, ayant le droit de sortir de la Mota, entretenait les relations directes avec le comte de Benavente, le grand meneur de cette intrigue, si résolu à libérer le prisonnier qu'il se croyait assez armé pour pouvoir l'enlever de vive force, « dût-il tuer l'alcade, Don Gabriel de Tapia [2]. » César tenait en toute

la connaissance de l'histoire, s'est fait l'obligeant correspondant de nombre d'écrivains français et d'historiens de toute nation.

1. — Voici l'extrait des *Diarii* de M. Sanudo, t. VI, colonne 506 : « *Item*, scrive l'orator, il fuzir d'il Valentino de Medina Cidonia, el qua. se calló per una corda dai merli ; et havea intelligentia di guardiani, uno di quelli che fu primo a farli la strada, perché la corda era curta, fino a terra passa dito Viardan, come fo à la fin, si lasso andar, adeo rimase scavazato ivi, et fo squartato ; el Duca veramente non si fè mal. Et li era alcuni ballastrieri a cavallo di suo cugnadó ; monsignor de Libret, ch'e Re di Navarra, el subito monté su uno cavallo et fugite via. » — Cette dépêche serait à commenter, mais le fond est conforme. César, on le verra, se fit au contraire beaucoup de mal en tombant, un mois après il était encore blessé des suites de sa chute. Les arbalétriers à cheval sont ceux du duc de Benavente, les chevaux étaient les siens : et ce n'est que beaucoup plus tard que César put passer en Navarre.

2. — « Este se executó a 25 del mes de octobre con el favor del mismo conde de Benavente, que estuvó tan determinado en sacarle de aquella fortaleza que, quandó no se pudiera salvar a hurto, estava deliberado de tener tanta gente en orden, que pudieran entrar en el castillo e apoderarse de el, y de la persona del Duque, y matar al



chose pour les procédés les plus secrets, et la ruse était son moyen habituel : il est probable qu'il s'opposa à une attaque de vive force. Outre le chapelain, rallié à sa cause, il avait séduit aussi un certain Garcia de Magona, serviteur de son geôlier, qui introduisit dans le château-fort les cordes destinées à la fuite. La tour où il était enfermé était très haute, munie de créneaux, et éclairée par d'étroites ouvertures; il en habitait la partie supérieure, et l'on montre encore la fenêtre d'où il s'échappa ; les traditions, en ceci, sont conformes à la chronique, qui indique la barbacane donnant sur l'église de San Lorenzo[1]. En mesurant des yeux, du fond du fossé,

alcade y los suyos si lo resistiesen ; con que aquel moço les diera la entrada de la puerte libre. » — Zurita, chronique, livre VII, page 91, année 1506, vol. VI — de l'Édition de Saragosse.

1. — « Y se descolgaron de una almena del adarve que sale haciá la iglezia de San Lorenzo. » — Zurita, livre VII, année 1506. — La fuite de César Borgia a donné lieu à un poème de soixante-quatre pages. avec une longue introduction en forme de sonnets : « *Francisci Sacchini Fragmentum super illustrem et excelsum Dominum D. Cæsarem Borgiam. — Historia de Francesco di Sacchini da Mudiana sopra la fugita de lo illustre ed' excelso Duca Valentino, nuovamente composta.* » — Pièce sans date, signalée et analysée en 1886 par M. R. Garnett, dans une Revue anglaise, sous le titre *Contemporary Poems on Cesar Borgia.* M. Garnett daterait volontiers cette composition entre la fuite et la mort, car, à la fin du poème, le Valentinois vit encore. M. Garnett croit aussi que l'auteur vivait à Ferrare, dans les alentours de Lucrèce. Le thème de cette composition, ridicule par ses assertions, contient deux faits à retenir : Sacchini félicite les Romagnes de l'évasion du seigneur qu'on y regrette :

« .... *Gentil signore,*
Cesare Borgia, figlio del Pastore »,

et il invite tout ce qui porte une arme à se joindre désormais à César, devenu libre, César : « *Le père de la guerre* », celui « *qui porte la couronne de mars* ». Au milieu des absurdités du récit et des étranges péripéties de la fuite, il introduit deux prêtres ; l'un d'eux, séduit par César, qui lui a proposé d'échanger ses vêtements contre les siens, se refuse à le faire. Borgia *lui coupe la tête*, revêt le costume, et s'enfuit ; tandis que l'autre donne l'alarme. Or, il y a là un singulier rapprochement avec le récit de « la *Cronica di Napoli d'il*

la hauteur d'où le prisonnier dut descendre suspendu à une corde fixée aux créneaux, nous avons compris le mot du cicerone au seigneur Brantôme, lorsqu'il visita la prison du Valentinois : « Por aqui Senor, por gran milagro, se salvo Don Cesar de Borjà ! ». Trois complices, le chapelain, un majordome et un certain Don Jaime, devaient se trouver à l'heure dite dans le fond du fossé, donner le signal au son d'une trompe et recevoir les fugitifs. Un serviteur passa d'abord, puis vint le Duc, jeune, mince et agile, qui se haussa à son tour jusqu'à la fenêtre. La corde se trouva trop courte, le serviteur arrivé au but dut se laisser tomber d'assez haut et se brisa les os; resté sur place, il fut appréhendé par l'alcade Don Gabriel, jugé, puis mis à mort sur l'heure. César, lui, allait se laisser tomber, quand, de l'intérieur de la prison, où l'alarme avait été donnée par Don Pedro de Tapia, fils de l'alcade, on coupa la corde atta-

Notar Giacomo », contemporain de César (publiée par les soins de Paolo Garzilli. — Naples, 1845, gr. in-8°); et comme César avait été fait prisonnier à Naples même, que, par conséquent, on s'intéressait au personnage sinistre qui avait laissé là l'effroyable souvenir des massacres de Capoue, il faut en conclure que la nouvelle de sa fuite, en passant la mer, avait pris un caractère de légende; que le populaire l'ayant travestie, cette légende s'était fixée. Giacomo fait échapper César, non de Medina del Campo, mais « di quello castello nominato *Cinciglia* ». — Il y a là confusion, mais voilà bien encore une fois la désignation du séjour à Chinchilla définitivement attestée par le document de Pau. Le duc, au dire de Giacomo, feignit vouloir se confesser; le châtelain fit venir un prêtre, et « uno fraticello dell' ordine de Sancto Francisco ». Une première, une seconde et une troisième fois, César les reçoit, pour mieux les tromper et les habituer à sa présence : mais, à la quatrième fois, « Intrato lo patrino in camera, lo Duca *lo amazzó*, et si se vestio li panni del frate et al frate li vistió li panni suoi et uscio fora. » La coïncidence est curieuse entre le récit du poète Sacchini et celle du notaire Giacomo. Il y a évidemment là un reflet de l'opinion du temps, ces deux chroniqueurs suivent le thème populaire; ou ils le créent, et aucun des deux n'est conforme aux chroniques espagnoles qui, écrites sur place même, et appuyées sur les pièces originales, sont naturellement dignes de toute foi.



chée aux barreaux, précipitant ainsi le fugitif, qui tomba brutalement au fond du fossé. Le coup fut grave ; ceux qui attendaient César le portèrent jusqu'aux chevaux qui étaient préparés, le mirent en selle tant bien que mal, et, galopant du mieux qu'ils purent, arrivèrent à la petite ville de Pozaldès où ils reprirent haleine. De là ils passèrent à Villalon, le lieu même où le duc de Benavente exerçait sa seigneurie et dont il portait le titre.

César était sauvé ; il ne s'agissait plus pour lui que de traverser la Castille incognito. Le fait s'était passé le 25 octobre ; ce n'est pourtant qu'à la fin de novembre que mal remis de ses blessures [1] (nous en avons la preuve par la déposition d'un des témoins de l'enquête qui constate qu'un mois après César avait les mains enveloppées de langes), il se mit en route pour Pampelune, capitale de la Navarre, où il retrouverait son beau-frère. Le mois qui s'écoula entre le moment de sa fuite de Medina et son départ de chez le comte de Benavente, où il avait trouvé refuge, ne fut pas seulement employé à réparer ses forces et à guérir ses blessures ; il reste trace de ses intrigues avec les ambassadeurs de Maximilien, intrigues nouées déjà pendant sa captivité ; et il n'y a pas à douter qu'à peine hors de prison, Borgia ait tenté de se venger à la fois des Espagnols et du Roi catholique, en conspirant avec son hôte en faveur du fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle.

L'ordre royal d'enquête, que nous allons reproduire ici, fait partie du dossier complet de la procédure conservé

1.— « Y aunque ya muy quebrantado del golpe, tuvieron tiempo de ponerle a cavallo, y no se podea tener en el. » Zurita, livre VII, p. 91, année 1506, volume VI.



aux archives de Simancas ; dossier très volumineux, plein des mêmes redites des nombreux témoins qui, dans chaque ville où ont passé les fugitifs, relatent ce qu'ils ont vu et entendu dire au sujet de la fuite de César [1] :

« 16 décembre 1506. — Commission et ordre est donné par la Reine ..... (titres) ..... à vous licencié Christoval Vasquez de Acuña, mon corrégidor de mon loyal comté et seigneurie de Biscaye, et à nos alcades, et à chacun de ceux à qui sera montré cette lettre royale. Je fais savoir que le Duc de Valentinois étant prisonnier par mon ordre dans la forteresse de Medina del Campo, ledit Duc s'est enfui, et je vous avertis qu'il m'a été confié qu'il est arrivé à la ville de Santander, qu'ils étaient deux à cheval et ont laissé leurs montures dans la ville de Castrès, aux mains d'un fils de Pedro Gonzalez Calderon. De là ils sont allés à Santander, où on dit que ledit Duc a été appréhendé par un alcade de ladite ville, mais que celui-ci le relâcha à la suite de présents qu'il lui fit ; une fois libre, il chercha quelqu'un qui le pût conduire sain et sauf à Castro-Urdiales pour s'y embarquer. Il importe à mon service qu'on recherche le dit Duc avec toute diligence, qu'on s'enquière avec précision du signalement des personnes qui ont laissé lesdits chevaux dans la ville de *Castrès*, où elles sont allées de là, et où elles se trouvent à l'heure présente. Si vraiment ledit alcalde a eu le Duc entre les mains, ou quelles

1. — *Voir* aux *Documents* le résumé des interrogatoires de chacun des témoins, dans les villes de la côte, depuis Castrès, à la porte de Santander, jusqu'à Mandragone, à l'entrée de la Navarre. Le dossier, rédigé en langue castillane, figure aux archives nationales du royaume de Simancas. — Secretaria de Estado, — série — *Secretariá de Estado*, folios 336 à 340; et « *Memoriales de la Camara*, Legajò 53, fol. 24.

personnes c'étaient. Si ces dites personnes se sont embarquées, dans quel port, sur quels navires, pour quelle destination? En un mot je veux que vous nous informiez de tout ce qui est relatif, et vous empariez de la personne dudit Duc partout où vous le trouverez, fût-ce dans une église ou monastère, quelque lieu, si privilégié qu'il soit, même en dehors de votre juridiction, et que, cela fait, vous le gardiez à vue avec une forte garde jusqu'à nouvel ordre. A toutes ces fins je vous envoie ladite lettre et vous ordonne d'ouvrir sérieuse enquête en tous les lieux et auprès de toutes les personnes qui peuvent vous renseigner à ce sujet, et que vous arriviez à tout savoir dudit Duc, qu'ils vous donnent les moyens de vous emparer de lui, et que la somme que vous leur promettrez de ma part dans ce but leur soit payée dans la forme que vous avez dite. — Et si quelqu'un d'eux le cache, faites savoir qu'il encourra peine de mort, tous ses biens seront confisqués. Et si vous constatez que les personnes qui ont laissé les chevaux dans ladite ville de Castrès sont inconnues, il faudra cependant les retenir, et ce, jusqu'à ce qu'on ait appris ce qu'elles faisaient, pourquoi, et dans quel but elles voyagaient.

« Pour arriver à telle fin, je vous donne pouvoir absolu avec toutes les incidences et dépendances et « *urgencias* » annexes et connexes, et si quelqu'un s'oppose de quelque manière que ce soit, il sera passible d'une amende de dix mille maravedis au profit de ma Chambre. » — Donné dans notre cité de Burgos, le 14 décembre 1506. — Signé Jeanne.

Il semble, d'après la teneur de cet ordre royal, que personne ne sache rien encore de la destination du Va-



lentinois ; le premier acte du licencié Juan Perez de Acuña est de faire publier l'édit et de promettre à qui livrera le duc de Valentinois la somme de dix mille ducats d'or. César a fait sa première halte à Pozaldès, de là il est passé à Villalon, où il est en sûreté chez Benavente ; le jour où il le quitte, il a Pampelune pour objectif et, probablement pour déjouer ceux qui pourraient se lancer à sa poursuite, au lieu d'arriver en Navarre par Burgos et Logroño, il pique droit au nord à la côte de l'Atlantique[1]. Il s'embarquera à Santander ; si on l'a suivi jusque-là, on perdra sa piste, et il rentrera par le port de la côte le plus proche de la frontière de Navarre. Il s'est muni de deux guides, Martin de la Borda, fils de Juan de Borda, de la petite ville de Pasages, près Saint-Sébastien, et Miguel de la Torre, beau-frère de celui-ci. Tous les trois sont à cheval, les montures ont été fournies par le comte de Benavente ; et nous avons leur signalement consigné dans les procès-verbaux d'enquête. César monte un beau cheval alezan, de taille moyenne, avec une tache blanche au front ; le frein est doré, comme le cabeçon, les guides sont simples. Les

1. — César a dû prendre la route que fit Charles-Quint pour se rendre de Santander à Valladolid en 1522. Il a dû passer par Villa, vecilla, Molledo, Reinosa, Bramosera, Melgar de Arriba, Palencia et Cabezon. Don Manuel de Toronda, l'habile jurisconsulte Madrilène, dont les instances aux Archives de Simancas, à Valence et à l'Académie de Madrid, nous ont été d'un grand secours pour nos travaux, a publié un travail au sujet de cet itinéraire de Charles-Quint et a mis en œuvre les documents fournis par le manuscrit intitulé : « Description des « voyages, faits et victoires de l'Empereur Charles V de ce nom, et ce « qui est advenu jusques à son retour de Argel : Escript de la propre « main de mons^r de Herbays, de la chambre de sa dicte M.^té et Chevalier de L'ordre de Saint-Jacques, à savoir des l'an mil cinq cens et « quatorce jusques à l'an mil cinq cens et quarante deux. Ce qu'il a « tout veu pour y avoir esté present et fait les mesmes voyages « avecque la dite M.^té. »



deux autres chevaux sont des *roussins* de peu de prix; en cas de rencontre périlleuse on a proscrit tout luxe dans les montures, car les voyageurs doivent passer pour des marchands de blé. Ils viennent, disent-ils, de Medina del Campo où on leur devait de l'argent, ils l'ont encaissé, et se rendent désormais à Santander où ils attendront une barque (*una pinaca*, dit le procès-verbal) chargée de blé venant de France.

Une fois à Santander ils auront appris que la barque est restée à *Bernico*, et, pour que le blé ne subisse pas de baisse, ils devront s'embarquer en toute hâte et se rendre dans ce petit port. C'est ainsi qu'ils expliqueront l'argent dont ils sont porteurs, la hâte qu'ils ont de s'embarquer, et les sacrifices qu'ils feront dans ce but.

Ce qui est projeté s'accomplit; ils partent à franc étrier de Villalon, piquant droit sur Santander, où, pour la première fois, nous entendons parler d'eux. Ils ont dû brûler la route, car ils sont arrivés à *Castres* exténués; deux des trois chevaux, celui de César et celui de Martin de la Borda, ont refusé d'aller plus loin; ces derniers sont entrés à pied à Santander le 29 du mois de novembre. L'instruction qui nous met au courant des péripéties les prend à Castrès, où ils sont descendus dans la posada de Ruyz Guttierez, qui a fait conduire leurs chevaux chez un certain Merino; on devait venir les reprendre, personne n'a paru; ils sont là, nous avons donné leur signalement. Ordre est donné de ne livrer les bêtes qu'à requisition, au nom de la Reine, sous peine de cinquante mille maravedis d'amende. César est jeune et robuste, mais il est à peine remis de ses blessures; brisé de fatigue et mort de faim, après avoir



laissé ses chevaux à Castrès, il s'empresse d'envoyer Miguel de la Torre trouver l'auberge à Santander, faire le marché et préparer la nourriture : pendant ce temps il ira s'aboucher avec un patron de barque pour se faire transporter par mer en un point de la côte qui le rapproche de la Navarre. Par les témoins convoqués 21 jours seulement après que ces faits se sont passés, nous savons de quoi se composait le repas pour les trois fugitifs, « trois poules et un gros morceau de viande. » A peine allaient-ils se mettre à table, on leur annonce le lieutenant du corrégidor auquel on vient de dénoncer ces étrangers, qui, aussitôt entrés dans la ville, se sont présentés chez Francesco Gonzalez de Santiago, le patron de la barque, et, pressés d'aller à Castro-Urdiales par mer, ont consenti à donner un prix très élevé pour être transportés jusque-là dans une pinaca. Le fait a paru suspect au témoin qui, soupçonnant des malfaiteurs dans ces étrangers, a cru devoir avertir le corrégidor. Comme au moment où se fait la dénonciation, Hernandez de Barzanilla « *Escribano* », notaire de la ville, est là à écrire, le lieutenant du corrégidor le prend avec lui ; ils s'en vont chez le patron de la barque, recueillent son témoignage, puis vont requérir la force publique dans la personne d'un alguazil. Arrivés à l'auberge, ils séquestrent les trois voyageurs, les interrogent un à un et séparément ; et ceux-ci, sans se troubler autrement, mettent en avant la fable qu'ils ont inventée : ils viennent de Médina et de Burgos et vont à Bernico [1]

1. — Nous conservons pour l'itinéraire de la fuite les noms tels qu'ils sont orthographiés dans les pièces judiciaires trouvées à Simancas. Il faut observer que quelques-uns de ces noms ne concordent pas complètement avec les cartes géographiques de l'Espagne.

CARTE DE LA FUITE DE CÉSAR BORGIA DE MEDINA DEL CAMPO

A PAMPELUNE

chercher un bateau chargé de blé. Ils sont gens de bien, et, si on en doute, ils donneront des références, déposant d'abord cinquante écus d'or en gage et, au besoin, laissant en otage un des leurs. Comme ils sortaient leur argent, le corrégidor ayant foi en eux et n'ayant nulle raison de les soupçonner leur dit de s'en aller en paix. Mary Gonzalez de Pertillon, le maître de l'auberge, qui a déposé plus tard, a déclaré que l'un de ces individus restait silencieux, qu'il était toujours embossé dans sa cape; c'était un homme de taille moyenne, trapu, avec la narine fortement ouverte, de grands yeux; sa main, blessée sans doute, était enveloppée dans des linges.

A Castrès, où ils ont laissé les chevaux, un autre témoin, Juan de la Fuente, donne une description analogue, « *un hombre doblado de fea cara, de nariz grande, e romaz e moreno.* »

L'interrogatoire a été long; une fois libres, les voyageurs ont pu souper; ils étaient encore à table quand a paru Francesco Gonzalez, le patron de barque, qui est venu faire son contrat définitif avec eux et prendre leurs convenances. Gonzalez a demandé d'abord un prix très élevé, cinquante ducats; on a fini par s'entendre pour vingt-six. A deux heures du matin les voyageurs se sont levés pour partir, mais la mer étant très forte, il a fallu attendre le lever du soleil pour s'embarquer. Comme la traversée devenait très pénible, la barque étant très petite, au lieu d'aller jusqu'à Bernico, le patron a déclaré qu'il lui était impossible d'aller plus loin que Castro-Urdiales, où il a débarqué ses passagers. Il avait touché d'avance quinze ducats de provision,



on a ajouté quatre ducats de plus, et on l'a retenu à déjeuner.

A Castro-Urdiales, Juan Marroquin, un témoin qui a vu les trois personnages juste à leur descente de la barque, s'est abouché avec eux et, bientôt sollicité de leur donner un asile dans sa maison, a appris toute leur histoire. Ils semblaient désespérés de ne pouvoir atteindre Bernico à cause de la tempête; ils l'ont prié de leur trouver des chevaux, décidés à les payer aussi cher qu'on le voudrait, tellement le cas était urgent. Il a remarqué que « *l'un des trois voyageurs se cachait la face comme s'il avait peur d'être reconnu* ». Cette déposition, faite après coup, alors qu'on sait que l'un des trois voyageurs était le duc de Valentinois, est peut-être celle d'un témoin influencé, mais le même fait est constaté par divers individus interrogés dans d'autres parages. Partout le signalement de César est le même; des trois, il est l'inconnu, le personnage important; un témoin a déclaré même quelque part qu'il ne semblait pas « de la même race » que les autres. En somme, comme Castro-Urdiales est un endroit sans ressource, où l'on communique d'ordinaire par la mer, les chevaux sont introuvables; ce n'est qu'au bout de deux journées, pendant lesquelles César reste prisonnier dans la posada, qu'on lui annonce qu'on a enfin trouvé des mules au monastère de Santa Clara, moyennant quatre réaux par jour pour chacune d'elles, plus leur nourriture, leur entretien, et celui des muletiers. Juan Marroquin, leur hôte s'est chargé du marché à faire avec Fray Juan de Angulo, gardien du monastère, qui vient de se transporter avec les mules chez Marroquin. Les



voyageurs, de Castro-Urdiales sont partis pour Bilbao; mais au lieu d'aller seulement jusqu'à cette ville, César a voulu qu'on continuât jusqu'à *Durango;* et le pauvre muletier, au retour, a raconté au gardien du monastère de Santa Clara (qui en a témoigné plus tard devant le magistrat Juan Perez de Acuña) que les fugitifs étaient tellement pressés qu'il ne pouvait pas les suivre; et, malgré ses supplications de ne pas crever les mules, ses propositions réitérés de s'arrêter là, et, comme compensation, d'abandonner même le salaire qui lui était dû, il a fallu qu'il allât jusqu'à Durango. Là. on s'est arrêté à l'auberge de Dona Elvire de Rioli, qui a facilité aux voyageurs, comme moyens de transport, deux mules et un cheval; le cheval était de la ville même, les deux mules venaient d'un village voisin, *Mondragon.* Le témoin Berris, interrogé plus tard à Durango, a entendu dire aux fugitifs qu'ils avaient passé par *Lavedo* et voulaient aller à *Villafranca*, à *Vergara* et à *Lascano*, à trois lieues de *Tolosa.* D'autres témoignages directs recueillis à *Lizarne,* une des dernières villes de Guipuscoa, limitrophe de la Navarre, y ont constaté l'arrivée des fugitifs : ils étaient trois, montés encore sur le cheval et les mules prises à Durango. De Lizarne, enfin, on peut les suivre encore à *Ataüm,* et, à une lieue de là, un autre témoin les accompagne jusqu'à *Echeari*. D'Echeari, un guide les mène à *Pampelune*, où César a dû arriver, au plus tôt, du 1er au 3 décembre. En effet, un marchand qui venait de cette ville, et s'était arrêté à Bernico en Biscaye, dépose le 21 décembre, à trois semaines à peu près de date, avoir vu César Borgia le jour même de son



arrivée dans la capitale de la Navarre, et Monjon de Chibao, habitant Saint-Jean-de-Luz, qui vient de Bordeaux et, pour le moment, se trouve aussi à Bernico à la posada, a entendu dire à un marchand de Bordeaux, descendu à la même auberge que lui, qu'il avait aussi assisté à l'arrivée du Valentinois à Pampelune, il y a une vingtaine de jours. Ces témoignages sont exacts ; César, en effet, donnant à ses amis d'Italie la nouvelle de son arrivée à Pampelune, déclare y être entré le 3 décembre 1506.

L'enquête n'aura pas de sanction ; tout au plus saisira-t-on Martin de la Borda et Miguel de la Torre, ses guides et ses complices ; mais le fugitif est hors d'atteinte, et installé depuis déjà quatorze jours à la cour de son beau-frère, quand le Conseil de Castille a reçu de la Reine l'ordre de procéder à l'enquête. On voit clairement, par la lecture des procès-verbaux, comment les choses se sont passées ; ce n'est que l'arrivée elle-même de César à Pampelune, dans les premiers jours de décembre, qui a donné l'éveil : jusque-là on avait sans doute constaté sa fuite, mais ne l'ayant pas trouvé, on pouvait le supposer caché quelque part chez le comte de Benavente. On a pris l'itinéraire en remontant (puisqu'on ignorait son point de départ) et, de Pampelune, peu à peu, par des témoins oculaires, et par les guides qui l'ont conduit de ville en ville depuis Echeari en Navarre jusqu'à Castro-Urdiales, on est arrivé à Santander. A Castro-Urdiales, on a connu l'épisode du monastère de Santa Clara, retrouvé le gardien du couvent, puis le patron de la barque de

Santander, et à Santander même, enfin, on a constaté, surprise étrange, que ce fugitif dont on recherchait les traces avec tant de sollicitude, ce prisonnier d'État si important, pour lequel on offrait dix mille ducats d'or, punissant en même temps de la mort ceux qui étaient convaincus de l'avoir caché, le corrégidor de Santander l'avait tenu en main, interrogé, et enfin rendu à la liberté! L'alarme, alors, a été telle que le magistrat, menacé de représailles terribles, a cru devoir se défendre directement dans cette épitre à la Reine, d'un ton si simple, et qui reflète une conscience paisible et une âme sans détours [1] :

« Très puissante Dame,

« Don Pedro de Mendoza, votre corrégidor des quatre villes de la côte de mer, baise la main de V. M. informée déjà que par une provision royale, elle m'a demandé de découvrir comment un des alcades de ma juridiction a pu saisir et mettre en liberté le Duc de Valentinois ; V. M. veut que je sache comment ledit Duc a fui. A l'heure qu'il est, V. M. sait déjà ce qui concerne la prise dudit Duc, par un rapport que j'ai envoyé antérieurement, et par l'enquête qu'un corrégidor de la ville de Bilbao et comté de Biscaye a faite à ce sujet. Je n'envoie donc nulle information plus ample, ayant déjà donné tous les détails fournis par certains témoins sur les personnes qui ont conduit le Duc sur le lieu où il a débarqué. Que V. M. soit bien persuadée que si, au moment où j'ai eu en main le dit Duc, ou moi ou

1. — Cette curieuse lettre figure au dossier judiciaire de Simancas.



quelqu'un de mes alcades avaient connu la fuite de celui-ci, eût-il eu tous les trésors possibles pour nous les donner, il ne me serait jamais venu à l'esprit de faire quoi que ce soit qui fût contraire au bon service de V. M. et par-dessus tout de mettre en liberté le Duc, sachant que c'était lui que j'avais en main, ou ne faisant même que d'en avoir le soupçon. Mais au moment où je l'ai eu en ma possession, je ne savais pas qu'il avait repris sa liberté, et je ne me souvenais même pas qu'il existât.

« Don Pedro de Mendoza. »

CHAPITRE XVIII

CÉSAR EN NAVARRE

1507

César à la cour de son beau-frère. — Ses démarches auprès des princes d'Italie. — Il a recours à Louis XII. — Refus de ce dernier. — Mesures prises contre lui. — César se déclare contre Louis XII. — Le comte de Beaumont rebelle au roi de Navarre. — César marche contre lui. — Viana. — Escarmouche sous les murs de Viana. — La mort de César. — Sa tombe et son épitaphe. — Fouilles de Viana pour retrouver son cadavre.

A peine à la cour de son beau-frère, déjà remis de la fatigue de sa marche forcée à travers la Castille, le Guipuscoa et la Navarre, César s'empressa de prévenir ceux qui lui avaient témoigné quelque intérêt pendant sa captivité, et tenta des démarches auprès des personnages sur lesquels il comptait pour se relever. Il n'y a point à douter qu'il ne prévînt d'abord son beau-frère le duc de Ferrare et sa sœur Lucrèce, mais sa lettre ne nous a pas été conservée. Quant à sa femme Charlotte d'Albret, retirée alors à Bourges près de la Reine de France répudiée, il est probable aussi qu'elle était tenue au courant, jour par jour, par son frère le roi Jean de Navarre. Les archives de la Trémoille, qui gardent les papiers de la duchesse de Valentinois, sont muettes au sujet de l'incident. Nous sommes plus heureux en ce qui concerne son parent et ami le marquis de Mantoue. A la date du sept décembre 1506, c'est-à-dire quatre jours après son arrivée, César l'informe de sa fuite et lui communique ses espérances. Cette lettre, produite par Gregorovius, était

jusqu'ici la dernière qu'ait écrite le Valentinois ; de nouvelles recherches nous ont mis en possession d'une autre adressée le même jour au cardinal d'Este, le frère d'Alphonse de Ferrare. Ces deux lettres, rédigées dans le même but, ont, à part quelques nuances insignifiantes, la même teneur : toutes deux sont de la main d'un secrétaire, la signature seule est celle du Valentinois [1].

Le choix de ces deux correspondants, le marquis François de Gonzague et le cardinal de Ferrare, était naturel ; Gonzague, de tout temps, par politique plutôt que par réelle affection, avait témoigné une singulière propension vers les Borgia ; nous inclinons à croire qu'il ambitionnait la faveur (qu'il obtint plus tard sous Jules II) d'être appelé au commandement des troupes pontificales. Des liens de parenté l'unissaient d'ailleurs aux Borgia, puisqu'il avait épousé cette admirable Isabelle d'Este, sœur d'Alphonse de Ferrare mari de Lucrèce ; mais, avant ce mariage, il avait déjà donné des preuves de sa partialité. Nous le voyons, dès l'arrivée à Rome du duc de Gandia en 1498, manifester les plus chauds sentiments à son égard ; et quarante et une lettres de César au marquis de Mantoue et à sa femme Isabelle, la première datée d'Avignon du 31 août 1498, et la dernière, celle que nous citons ici, datée 1506, nous attestent la continuité de ces relations [2]. Le 24 mai 1500.

1. — L'historien Gregorovius a encadré celle adressée au marquis de Mantoue dans le chapitre VIII « Lucrèce Borgia à Ferrare » de son volume sur Lucrèce Borgia. Elle est conservée aux archives Gonzague à Mantoue. — La seconde fait partie de la riche collection de M. Morrison de Londres, nous la devons à son obligeance : elle nous a été communiquée par M. Thibaudeau, de Londres, dont on connait la compétence en ces matières.

2. — Gregorovius a connu et cité cette correspondance en tant qu'elle



quand Gonzague annonce au fils d'Alexandre VI qu'il vient de lui naître un fils, il lui demande en même temps de le tenir sur les fonts baptismaux, et celui-ci dans sa réponse, en désignant son procurateur à cet effet, l'assure qu' « il a appris cette naissance heureuse et « désirée avec la même exaltation que s'il avait eu lui-« même un héritier ». Deux années après, quand César est à l'apogée de sa puissance, Gonzague demande aussi à César de fiancer cet héritier du trône, encore au berceau, avec la petite Louise, née du mariage du Valentinois avec Charlotte d'Albret. Ces projets, on le sait, devaient bientôt s'évanouir. En somme, si la correspondance dévoile des relations purement politiques, et si l'hypocrisie et le mensonge sont au fond de ces démonstrations, il faut reconnaître que les apparences sont bien gardées. Gonzague fut fidèle et correct jusqu'après la chute du Valentinois, car c'est encore à lui que Lucrèce s'adresse quand elle s'efforce de libérer César, et c'est à lui enfin, le premier de tous, que le Valentinois annonce sa fuite. Voici les termes de la lettre du duc des Romagnes au marquis de Mantoue :

« Après tant de vicissitudes, il a plu à Notre-Seigneur Dieu de me délivrer, et de me faire sortir de prison. Mon secrétaire Frédéric, porteur de la présente, vous dira comment cela s'est effectué ; plaise à l'infinie

touchait à son sujet. Nous avons dû la relire et en tirer profit ; nous devons ces 41 lettres, dont la matière est incorporée à nos récits et dont aucune d'ailleurs n'est inconnue, à M. Bartolotti, qui nous a été si propice à Rome, à l'*Archivio di Stato*, lors de nos travaux sur Rimini et les Malatesta, et que nous retrouvons à Mantoue aussi plein d'activité et de bienveillance.

clémence du Seigneur que ce soit pour sa plus grande gloire! Pour le moment je me trouve à Pampelune auprès de S. S. les Roi et Reine de Navarre. J'y suis arrivé le 3 décembre, comme vous en informera mon serviteur Federico, en même temps que de toute autre circonstance qui me concerne; vous voudrez bien prêter foi à tout ce qu'il vous dira en mon nom comme à ma propre personne. Pampelune, 7 décembre 1506. — De Votre Excellence le compère et frère César. »

Le cachet, aux doubles armes de France et de Borgia, avec les lys, porte en exergue : « César Borgia de France, duc des Romagnes. »

La lettre au cardinal de Ferrare, écrite de la même main que la première, est signée: « De V. R. G. humble serviteur — César. » Cette lettre au cardinal avait aussi sa raison d'être[1]; le cardinal Hippolyte était le dépositaire des biens meubles de César; en décembre 1503, quand sa perte sembla résolue par Jules II, le Valentinois lui avait écrit de bien vouloir recevoir à Ferrare, comme sa propriété, partie des objets les plus précieux qu'il avait retirés de son palais de Rome; et le trente et un du même mois, le duc Hercule d'Este, sollicité à cet effet, avait ordonné à son ambassadeur de recevoir chez lui toutes les caisses qui lui seraient remises par Francesco Remolino, cardinal de Sorrente, dépositaire à Rome de tous ces biens. Remolino avait gardé tout ce qui était biens meubles, et avait fait expédier les joyaux, les armes précieuses, les gemmes, les objets d'art, sous le couvert du cardinal d'Este qui les avait

1. — *Voir aux Documents* cette lettre au cardinal Hippolyte d'Este, collection Morrison.



garantis grâce à ses privilèges; mais les Florentins, irrités contre leur ancien ennemi, ayant eu vent de cette expédition, avaient fait main basse sur une partie du convoi. En août 1504, Manfredo Manfredi, ambassadeur d'Este, par ordre du duc Hercule, avait adressé ses réclamations à ce sujet à la Seigneurie alléguant que le tout était propriété du cardinal son fils; et la Seigneurie avait exigé une compensation à ce butin. Enfin, en mai 1507, le cardinal de Sorrente, Remolino, étant mort à Rome, Jules II, qui avait, dès 1503, prononcé la confiscation de tous ces biens, et les avait vus lui échapper, ordonnait de saisir dans le palais du défunt douze caisses et quatre-vingt-quatre balles contenant les tapis d'Orient, les tapisseries des Flandres, les étoffes et les objets mobiliers restés en dépôt. Jean Bentivoglio, autrefois dupé par César, avait certainement aussi mis la main sur quelques-unes de ces richesses, car, le 10 juin 1504, le Pontife sommait le seigneur de Bologne de lui renvoyer les biens qu'il avait saisis. De son côté, Bentivoglio assurait n'avoir rien retenu et se déclarait prêt à intercepter tout ce qui passerait; mais il est certain qu'il n'en fit rien, car on sait qu'il les rendit plus tard au duc d'Este. La chronique manuscrite de Martin Fileno, conservée à la Bibliothèque de Bologne, contient en effet la description des objets précieux « retenus un instant par Bentivoglio et plus tard restitués à Hercule d'Este ». Ils furent bien saisis au passage par Giovanni Bentivoglio qui les a inscrits comme « *dérobés à l'Église* »; leur nature prouve en effet que le jour où César envoya Michelotto s'emparer du trésor pontifical, celui-ci fit aussi main basse sur les objets du culte en matière d'or ou enrichis de pierres



précieuses. On trouvera cette liste aux *Documents*[1].

Don Federico, le secrétaire de César, chargé de remettre en mains propres ces lettres qu'il lui avait confiées, arriva en Italie à la fin de décembre 1506. Le 28, il s'était déjà présenté à Ferrare à Lucrèce Borgia, et, ayant rempli sa première mission, qui consistait à informer la sœur du Valentinois et son beau-frère le duc Alphonse, puis leur frère le cardinal, muni d'une

1.—Les écrivains spéciaux et critiques d'art qui s'intéressent à ces recherches concernant les joyaux et gemmes provenant de César pourraient, avec un peu de persévérance, en retrouver la trace, et la description de Fileno serait d'un grand secours; nous avons déjà rencontré quelques armes au musée de Bologne. Gregorovius (page 286 de l'édit. italienne de sa « Lucrèce Borgia »), a constaté les diverses péripéties de la confiscation, et M. O. Alvisi (Cesare Borgia, Duca di Romagna, page 43) s'exprime ainsi à ce sujet : « Giulió II si mostro « alterato come il diavolo..... » faceva confiscare le sue robe dovunque fosseró.... Ma dei carriaggi spediti a Ferrara sotto il nome del cardinale d'Este, alcuni di Roma son fermati dalla signoria di Firenze, e altri di Cesena da Giovan Bentiviglió, per contó loro. » L'assertion de M. Alvisi est confirmée par la Bulle de Jules II aux anciens et aux seize réformateurs de Bologne, que nous avons rencontrée aux archives d'État de la ville, ainsi que la réponse, d'ailleurs évasive, de Giovanni Bentivoglio : mais elle est affirmée mieux encore par le document que nous donnons en appendice, et qui n'est rien moins que l'inventaire des caisses. — « Aless. VI. — A gli Anziani e sedici Reformatori di Bologna. » — « Dilecti filii, salut, et apostolicam bened. Laudamus nos : quod sicut accepimus : nonnulla bona Cæsaris Borgiæ Ducis Valentiñen retinueritis; et perinde mandamus ut bona ipsa, distrahi aut apportari non permittatis : sed ad nostram instantiam, et camere apostolice, ad quam pertinent, conservari faciatis, quod erit nobis gratissimum. » —Datum Rome, apud Sanctum Petrum, sub annulo Pescatoris. Die X, MDIIII, anno primo Pontific. nost...

Réponse de Bentivoglio. — Bononiae, 24 juniy MDIIII. — S[e] D. Dm Julio Pontifici Max. Antiani ac seidecim Reformatori. — « Sancti ac Beat[me] pr et Dne ñ Clem.. jubet et mandat Sanctitas Vostr ut nõro suó et camere apostolice ea bona Cesaris Borgiæ Duci Valentinẽsis servari faciamus. Dñy que huc aducta et comportata fuerunt. Nos vero his de rebus scientiam non habuimus, sed quum primum ea ipsa bona huc conducta fuerunt, Magnificus Dominus Joannes Bentivolus de ipsis cura suscepit, ac stati et absq. mora V. B. de illis notitia dedit : quod : ut ita sit. Sñó nunc S. V. opportune respondebit ad cujus mandatá semper paratissimi sumus. »



lettre de recommandation de la main de Lucrèce[1], il se rendit à Bologne auprès du marquis de Mantoue. Quinze jours après avoir quitté Ferrare, Federico était arrêté à Bologne même par ordre de Jules II, et, cette fois encore, la duchesse de Ferrare, pleine de sollicitude pour tout ce qui touchait aux intérêts de son frère, écrivait une lettre pressante à son parent le marquis de Mantoue, qui suivait le Pape comme généralissime des troupes pontificales et venait de renverser le trône du Bentivoglio pour annexer ses États à l'Église. C'est en vain que, dans cette lettre, Lucrèce assurait que l'envoyé de son frère n'était venu que communiquer la nouvelle de sa libération, et qu'il n'avait rien pu tenter qui fût contraire aux intérêts du Pontife : « car si celui-ci avait eu une commission spéciale au sujet des affaires de César il n'aurait pas manqué de l'en informer[2]. » Federico était suspect, il avait charge évidente de se tenir au courant des choses de l'État, de tâter le terrain, de s'informer si la Romagne comptait encore sur son Duc, et quel était l'état de l'opinion. Si derrière les murs du château de Medina del Campo le Valentinois restait redoutable pour Jules II, désormais en liberté à la cour de Navarre, protégé par Maximilien, ayant un sauf-conduit de ses ambassadeurs, prêt à appuyer le parti contraire au Roi catholique et à renouer avec ses partisans des Romagnes qui étaient nombreux, puisque le peuple y préférait sa tyrannie à celle de l'Église : com-

1. — La lettre de Lucrèce au marquis de Gonzague est publiée dans la « Lucrèce Borgia » de Gregorovius. — Appendice, n° 54.

2. — La lettre aux archives Gonzague à Mantoue est publiée en appendice dans la « Lucrèce Borgia » de Gregorovius, n° 53.

bien devenait-il plus redoutable encore? Il fallait donc l'écraser au premier pas qu'il ferait dans la voie de la revendication; et comme le Pape était à Bologne quand on y signala l'arrivée de Federico, qui y entrait sous le prétexte d'apporter la lettre de son maître au destinataire : le capitaine des troupes pontificales, le Pontife n'hésita pas à faire arrêter le messager.

CÉSAR A RECOURS A LOUIS XII

D'autres déboires attendaient le Valentinois ; la cour de Navarre était pauvre et César avait plus que jamais besoin de ressources pour agir, lever des troupes, appeler à lui ses anciens capitaines et se concilier des partisans. Le plus clair de sa fortune consistait en un dépôt assez considérable fait chez les banquiers de Gênes au moment de la mort de son père, en 1503; mais Jules II était puissant et, non content (par une bulle célèbre [1], où il accuse son prédécesseur de dol et de fraude) d'avoir rendu aux barons romains les biens qu'Alexandre VI avait distribués à tous ses enfants et petits-enfants, il avait mis arrêt aux mains des banquiers, et, comme on l'a vu, saisi aussi ses biens meubles. C'était tarir pour lui toute source de revenus qui pût provenir d'un point quelconque de l'Italie. César se souvint alors qu'il était prince français, duc de Valentinois, et pourvu de la rente attachée à ce duché, comme à

1. — Cette bulle, très intéressante au point de vue de la diplomatique et qui, dans les ornements dont les miniaturistes ont chargé les marges, contient un portrait de Jules II (avant la barbe), est conservée dans les archives du duc Onorato de Sermoneta, chef de la famille Gaëtan. Nous l'avons publiée dans la Revue *les Lettres et les Arts*, avril 1886, n° 2.



celle du comté de Diois, et titulaire aussi des revenus du grenier à sel d'Issoudun ; le tout assuré par un bon contrat en règle signé lors de son union avec Charlotte d'Albret. En dehors de cette rente annuelle, il n'avait pas encore touché la dot de cent mille livres promise par le roi Louis XII, payable le 28 novembre 1500, garantie par les trésoriers-généraux de la Couronne; et nous avons vu qu'enfermé dans le château-fort de Chinchilla, il avait chargé son beau-frère de réclamer la dite somme en lui envoyant sa signature, mise le 4 mai 1505 au bas de la charte de procuration. Après avoir pourvu au plus pressé et informé ses parents de sa fuite, il donna donc une mission spéciale à son majordome Requesenz, qui était venu le retrouver en Navarre et semble d'ailleurs avoir été tenu au courant de toutes les péripéties de sa captivité ; il le priait de se rendre en France pour soutenir ses réclamations auprès de Louis XII, et de demander au Roi l'autorisation de venir prendre rang à sa cour et de le servir. C'est en janvier 1507 que Requesenz arriva à Bourges, où se trouvait alors Louis XII ; les archives de France ne nous ont point apporté de lumières nouvelles au sujet de cette mission du majordome, attestée par les dépêches adressées à Alphonse d'Este par Manfredo Manfredi, son ambassadeur auprès du Roi très chrétien. Aucune de ces réclamations ne devait aboutir : le 18 février, Louis XII, qui avait déjà fait revenir à la Couronne les biens concédés à César par le contrat, par des lettres patentes datées de Bourges, retirait au Valentinois la seigneurie d'Issoudun, et le grenier à sel. Une copie authentique de ces lettres figure au dossier du mariage



de César avec Charlotte d'Albret ; elle est conservée aux archives de Pau. On verra par leur teneur que Louis XII voulait punir César de la trahison dont il s'était rendu coupable envers lui devant Florence qu'il avait menacée ; devant Pise, dont il avait accepté le protectorat ; devant Bologne enfin, d'où il avait tenté de chasser Bentivoglio son allié. Ce document, par les termes dans lesquels il est conçu, mérite d'être mis sous les yeux du lecteur[1] :

— « **Loys, par la grâce de Dieu, Roy de France, a tous ceulx qui ces présentes lectres verront, salut. Comme par ci-devant, en intencion de retirer en nostre royaume nostre cousin Domp César de Borgia, et d'icelluy nous servir comme il nous avoit promis, nous l'eussions retenu chevalier de nostre ordre, et en oultre donné et délaissé à luy et aux siens nostre (duché) de Vallentinoys et de Dyoys, ensemble nostre Seigneurie d'Yssouldun, comprins le grenier et autres appartenances et appendances des dictes seigneuries, bailhé la charge et cappitainerie de cent lances de noz ordonnances, sans autre gros estat, pencion et appoinctement qu'il avoit de nous, tellement qu'il avoit cause de soy grandement contenter, et en ce faisant et pour plusieurs autres bons traictement, plaisirs, gratuités, services et adventaiges que lui avions faiz en ses affaires en maintes manières, comme il est tout notoire, il estoit tenu et obligé, par honneur et devoir, nous secourir, servir et ayder à l'encontre de tous noz ennemis et adversaires, et pensions certainement que ainsi le deust faire :** ***ce néantmoings, en usant envers nous de grant ingratitude*** **et mescognoissance des dits bénéfices et graces ainsy par nous à luy faictes, tantost après le trespas du feu Pappe Alexandre, que nos gens et armée estoient lors de pardelà au recouvrement du royaulme de Napples, il se** ***retira du party de noz adversaires, les servant, favorisant et aydant en armes et autrement à l'encontre de nous et nos dictes gens de guerre et armée, qui nous a tourné à grant et irrécupérable dommaige ;***

1. — Nous devons cette pièce à l'obligeance de M. Flourac, l'archiviste des Basses-Pyrénées. Elle fait partie des papiers d'Alain d'Albret, père du Roi de Navarre ; M Luchaire, dans son volume *Alain d'Albret*, y a fait allusion. — Archives des Basses-Pyrénées, E. 91.

pour considération desquelles choses, et deuement informez et advertiz d'icelles et *d'autres mauvais tours qu'il nous a faiz*, que ne voullons cy estre récitez ; *Nous avons jà piécà fait revenir et mectre à nostre domaine de Dauphiné nos dictes Contés de Vallantinoys et de Dyoys*, et y sont de présent joinctes et unyes en la forme qu'ils estoient auparavant nostre dict don ; et ne reste plus à revenir que la dicte Seigneurie d'Yssouldun, ce qu'il soit besoing faire et sur ce décerner noz lectres et provision convenables. Savoir faisons que Nous, ce considéré, qui voullons la dicte réunion estre faicte comme de raison, pour les causes et considéracions dessus dictes et autres ad ce nous mouvans, *icelle Seigneurie d'Yssouldun, ses appertenances et appendances, ainsi par nous donnée et laissée au dict Domp César de Borgia, nostre cousin, et aux siens, comme dit est, avons reprinse, joincte et réunye, prenons, joignons et réunissons à nostre dommaine de Berry*. Voullans que doresnavant la recepte s'en face par nostre recepveur ordinaire du dict duché, et que la justice et jurisdiction d'icelle Seigneurie soit tenue et exercée par noz officiers, ainsy et par la forme et manière qu'elle estoit auparavant icelluy don ; et pareilhement voullons et entendons que le revenu, prouffit et émolument du grenier à sel de la dicte Seigneurie qu'il prennoit par don de nous, *soit doresnavant receu à nostre prouffit* et les deniers employés à nos affaires par les décharges des receveurs généraulx de noz finances, sans ce que le *dit de Borgia, nostre cousin, ne les siens en joyssent plus ne ayent aucune administracion en quelque manière que ce soit* ; laquelle leur avons interdicte et deffendue, interdisons et deffendons de nostre puissance et auctorité par ces présentes, nonobstant le don ou dons, *actendu les dictes ingratitudes et mescognoissances de nostre dit cousin qui sont toutes patentes et notoires ;* Nous avons cassés, révocqués et adnulléz, cassons, révocquons et adnullons de nostre dicte puissance et auctorité par ces dictes présentes ; par lesquelles donnons en mandement à noz améz et féaulx les gens de noz comptes et trésoriers à Paris, généraulx de nos finances, rejoignent et réunissent à nostre dict dommaine la dicte Seigneurie d'Yssouldun et ses dictes appartenances et la remectent en nostre main, et, au surplus, facent recevoir le revenu par nostre dict receveur et aussy exercer la justice par noz officiers en la forme qu'elle estoit auparavant le dict don ; Et pareilhement facent recevoir les deniers du dict grenier par le dict grénetier, et employez à nos affaires, comme dessus est dict ; en contraignant ad ce faire et souffrir



et vous obéir tous ceulx qu'il appartiendra et qui pour ce seront à contraindre, car tel est nostre plaisir, nonobstant oppositions et appellations quelzconques pour lesquelles ne voullons estre différé.

En tesmoing de ce, Nous avons faict mectre nostre scel à ces dictes présentes. — Donné à Bourges, le dix-huitiesme jour de février, l'an de grâce mil cinq cens et six. Et de nostre règne le neufiesme.

Ainsi soubscriptes : Par le Roy : Monsr le Cardinal d'Amboyse, légat en France, vous et autres présens. — « Lecta, publicata et registrata in camera comptorum domini nostri Regis, thesaurariis presentibus, vicesima secunda die mensis marcii, anno suprascripto. »..... — Scellées en cyre jaulne et double queue.

Débouté de toutes ses prétentions, ne rencontrant partout qu'hostilités, méfiance ou abandon, César, dans toute la force de la jeunesse (il entrait alors dans sa trente et unième année), chercha quels coups il pourrait frapper, et à qui il offrirait cette vaillante épée que Louis XII venait de refuser. Il n'aspira plus dès lors qu'à se venger du Roi catholique qui l'avait précipité, de Jules II qui achevait sa ruine, et de ce Roi de France enfin, qui s'étant servi des Borgia pour envahir l'Italie, revendiquer le Milanais et le royaume de Naples, et ajouter la Bretagne à ses États par un mariage interdit par le Saint-Siège, lui retirait ainsi un à un tous ses biens et privilèges, et allait jusqu'à refuser de payer la dot qu'il avait si solennellement garantie.

CÉSAR SE DÉCLARE CONTRE LOUIS XII

Au moment même où César s'était réfugié à la cour de son beau-frère, le royaume de celui-ci était menacé, du côté de la Castille, par Ferdinand le Catholique, et du côté de la France par le roi Louis XII. Les



origines des prétentions françaises sont connues; un traité conclu entre le roi Louis XI et Juan II d'Aragon, auquel il avait donné des troupes pour repousser de la Navarre les armées du Roi de Castille, avait permis au Roi très chrétien d'intervenir dans les affaires de la Navarre, et de détourner la succession légitime du royaume, qui incombait à Dona Bianca, sœur du prince de Viana et première femme de Don Enrique IV, roi de Castille, au profit de Gaston de Foix, marié à Madeleine, la propre sœur de Louis XI. Le traité d'Olite, qui fut la cause de la perte du petit royaume, eut son plein effet à la mort du Roi de Navarre; le trône retomba d'abord aux mains de Dona Léonore, veuve du comte de Foix, dernière fille d'un premier mariage du roi Don Juan; et, cette Léonore morte un mois après, son successeur fut François Phœbus, fils de Gaston de Foix et de la sœur de Louis XI, prince encore enfant et sous la tutelle d'une femme. A la suite de ces événements, la Navarre avait vu s'élever des troubles intestins; deux partis s'étaient formés : *los Agramonteses*, c'est-à-dire ceux qui s'y étaient groupés autour des partisans fidèles à Don Juan, autour d'un chef, le comte d'Agramont, et *los Beaumonteses*, qui tenaient contre Navarre, conduits par Luis de Beaumonte et de Luza, connétable de Navarre et comte de Lerins. Louis XII avait aussi repris les projets de Louis XI, qui avait toujours considéré la Navarre comme sa proie; quant au Roi catholique, n'ayant jamais cessé de prétendre à la conquête du royaume, il y entretenait la discorde, y soudoyait des partisans, et suscitait des troubles constants à la faveur des deux factions.



Dans de telles circonstances, le roi Jean de Navarre, fils d'Alain d'Albret, duc de Guyenne, propre frère de Charlotte, mariée à César Borgia, déjà engagé dans l'intrigue nouée derrière les murs du château de Medina del Campo par l'intermédiaire du comte de Benavente, reprit, à l'incitation de César, le projet d'appeler l'empereur Maximilien, de lui demander son secours, et de lui ouvrir la route de la Castille et de l'Aragon. Doué au plus haut point du génie de l'intrigue, le Valentinois fut l'âme de cette conspiration, comme il se proposait d'en être le chef militaire qui la ferait aboutir; il se prépara donc à réunir toutes les forces sur lesquelles la Navarre pouvait compter, à armer les places fortes, et à mettre enfin le pays en état de guerroyer contre ses puissants ennemis.

La première nécessité qui s'imposait au Roi était celle de mettre fin aux rébellions de ses propres sujets. Le comte de Lerins, Luis de Beaumonte, chef de la fraction des *Beaumonteses*, tenait alors pour le Roi le château-fort de la ville de Viana, et refusait de le lui rendre malgré ses sommations. Cette rébellion datait de loin; Luis avait hérité de l'affection de son père au parti de Castille : il était devenu le client de Ferdinand le Catholique et, dès 1495, avait fait avec ce dernier un traité en règle pour abandonner la Navarre et changer ses États contre d'autres équivalents au royaume de Castille. Il deviendrait ainsi vassal des Rois catholiques, en même temps qu'il donnerait au roi Ferdinand un point d'appui dans le royaume de Navarre. Les titres de ces conventions furent ratifiés, mais elles ne furent point longtemps maintenues par suite des difficultés



qu'on trouvait à donner l'équivalence. Ces titres sont conservés aux archives du royaume de Navarre, à Pampelune[1]. Beaumonte demandait à titre perpétuel, pour lui et ses descendants, la ville de Huescar au royaume de Grenade, avec le titre de marquis, une capitainerie des gardes royales de cent lances avec deux cent mille maravedis de solde personnelle, en dehors de la solde des troupes, et deux cent mille maravedis de gratification annuelle. Don Juan de Ribera, capitaine général du Catholique, avait même pris charge des peuples de Lerins, de Larraga, de Mendavia, de Sesma, Andorilla, etc., dépendants jusque-là de la juridiction de Beaumonte, ainsi que des forteresses de Monjardin et de Santa Clara. Le départ du comte rebelle avait rendu la paix à la Navarre; mais le roi Don Juan supportait mal l'occupation de son territoire par un représentant du Catholique : aussi s'était-il décidé à aller négocier directement avec le roi Ferdinand à Séville et, s'étant entendu avec celui-ci, avait accordé son pardon au comte rebelle, auquel un ordre royal rendait bientôt sa

1. — Pampelune, — Archivo de lós Comptos — Compendium — Cedulás — Justicias de 1490 à 1780. — On trouvera tous les actes judiciaires, relatifs à cette période, dans ces archives confiées à Don Hermilió Oloriz ; admirablement ordonnées, elles sont précieuses pour l'histoire de la Navarre. En parcourant les documents relatifs à la période qui nous intéresse, on constate que Zurita et Moret, dans la *Chronique* et les *Annales*, ont eu en main les pièces originales. — Ajoutons cependant qu'on ne retrouvera pas une seule fois le nom de César Borgia cité à propos de la lutte contre Beaumont, l'année 1507 manque, ces papiers ont dû être transportés à l'époque du partage de la Navarre : et c'est à Pau qu'on rencontre surtout ce qui concerne le Valentinois. M. Oloriz a publié dans un volume intitulé *Fundamenta y defensa de los Fueros* (Pamplona, 1880) les conventions faites entre Beaumonte et le Roi de Castille, et la plupart des pièces qui intéressent cette période. Nous nous dispenserons donc de les donner à l'appendice, on saura où les rencontrer.



connétablie et l'*alcaïdia* du château-fort de Viana. Don Juan de Ribera, capitaine général de Castille, lu rendit aussi, de son côté, toutes les terres qu'il avait cédées aux Rois catholiques. Luis de Beaumonte, cependant, était d'une turbulence indomptable; sa tombe, conservée au monastère de Véruela, porte une inscription caractéristique : « En un cuerpo tan pequeno nunca se vi tanta fuerza. » Au dire des chroniques du temps, c'était un personnage d'une très petite taille, d'un aspect féroce, d'une ténacité et d'une ardeur sans seconde; et son ambition était insatiable. Un de ses historiens, M. Oloriz, l'auteur de *Los Fueros,* faisant allusion aux trois guerres successives qu'il déchaîna dans la Navarre, et à la félonie de sa conduite lorsqu'il appela l'étranger dans sa patrie, l'a comparé au comte Julien, se vengeant de Don Rodrigues en appelant à lui les Maures.

BEAUMONT REBELLE AU ROI

Dès 1505, Luis se regardait comme légitime possesseur des forteresses, qu'il ne détenait que pour le Roi, et, oubliant la générosité de Don Juan, il refusait de se soumettre à toutes les décisions du conseil, empiétait sur ses voisins et s'annexait leurs terres. A une époque où déjà le pouvoir féodal était partout ébranlé, il élevait trône contre trône, et constituait une menace permanente pour la dynastie de Navarre. Alcade du Castillo de Viana, il y était établi en maître et vainqueur; au moment où le roi Don Juan et son beau-frère César s'efforçaient de mettre en état les forteresses du



royaume, Don Juan lui envoya un officier royal chargé de lui demander de consigner la place; Luis le fit saisir, bâtonner, et enfermer dans le château de Larraja, où il le retint prisonnier [1]. A cette nouvelle, le Roi, indigné, se souvenant de tous les méfaits successifs qu'il avait amnistiés dans l'entrevue de Séville, manda trois fois de suite le comte à comparaître; et, les délais passés, Luis, accusé de lèse-majesté, fut condamné par contumace à perdre de nouveau tous ses biens, titres, honneurs et offices, et décrété de peine de mort. Soutenu dans sa rébellion par Don Alonzo Carillo de Peralta, comte de Saint-Sébastien, qui tenait aussi pour Castille, Luis se prépara à tenir la campagne. Il est singulier que le roi Don Juan, qui passe dans l'histoire pour avoir été la victime de son caractère confiant et n'avoir jamais voulu croire au mal, en dépossédant Beaumont de son comté de Lerins, nous fournisse encore une preuve de cette confiance en donnant justement l'investiture au comte de Saint-Sébastien, déjà rebelle, et à la loyauté duquel il persistait à croire.

La guerre déclarée entre le souverain et son sujet révolté, César, nommé Capitaine Général des troupes

1. — Les archives de *Los Comptós* de Pampelune, dans la *Seccion de Guerrá*, contiennent toutes les pièces relatives aux luttes entre Don Juan et Louis de Beaumonte. On peut donc suivre pas à pas l'épisode qui va prendre une singulière importance dans notre récit par le rôle que César y jouera. Une des pièces les plus importantes, le traité signé à Madrid, le 6 avril 1495, entre les procurateurs de Luis de Beaumont et le Roi catholique pour l'échange de ses biens de Navarre contre Huescar, a été publiée par M. Hermilió Oloriz dans son vol. *Los Fuerós*, — Pamplona, 1880. Nous rejetons en appendice les indications précises et les sommaires des autres documents de 1500 à 1507. Ils sont indispensables à qui veut étudier cette dernière période de l'unité de la Navarre.



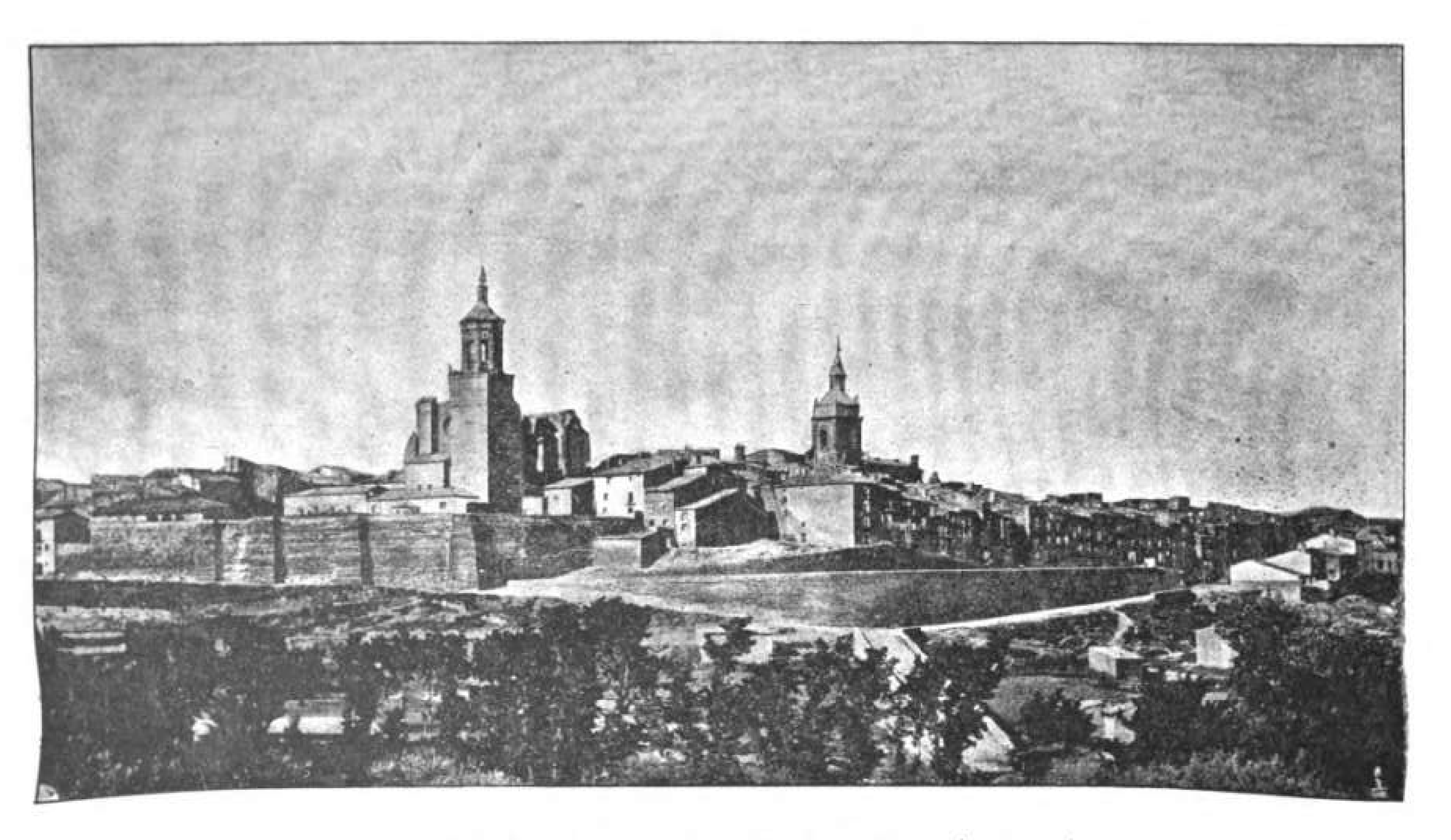
royales, s'en fut le 11 février (1507) investir la place de Larraja, confiée par Beaumont à Ogier de Verastegui, un de ses capitaines; cette place résista avec beaucoup de vigueur. Pressé d'agir, César dressa ses batteries, l'investit rigoureusement et, s'en reposant sur ses officiers du soin de couper toute communication avec le dehors, résolut d'aller chercher le comte de Beaumonte au lieu même où il avait dressé ses tentes, c'est-à-dire du coté de Mendavia, à quelque distance de la petite ville de Viana, sur la route qui mène à Logroño.

Mendavia était pour Beaumont un point stratégique d'une certaine importance, il était en même temps à portée de Viana, d'Andosilla, de Sesma, de Carcar, de Miranda de Arga, et autres petits points où il comptait des partisans et pouvait toujours trouver un refuge.

VIANA

Viana, érigée en principauté par Charles le Noble, pour son petit-fils, le malheureux enfant de Don Juan II, avait toujours tenu pour le Roi de Navarre, de sorte que le comte de Lerins étant en possession du château-fort qui s'élève à la partie ouest de la ville et n'en était séparé alors que par quelques terrains sans culture : César et le Roi de Navarre se trouvaient face à face avec leur ennemi. A Viana, rapproché de la frontière de Castille, Don Juan pouvait recevoir les renforts que devaient lui envoyer le comte de Benavente, le duc de Najera et les partisans de Maximilien prêts à s'engager dans une lutte qui devait ouvrir la Castille au fils de Philippe le Beau. Les forces de César consistaient en mille hommes





VUE DE LA VILLE ET DE LA FORTERESSE DE VIANA (NAVARRE)

de cavalerie, plus deux cents lances, une escorte de cent trente hommes d'armes et cinq mille fantassins, avec quelque artillerie de position et des pièces de campagne. Il avait le projet d'investir le château et de marcher droit au comte qui, ayant confié la défense de la place à son fils Luis, se tenait de sa personne à Mendavia. Viana ne pouvait pas résister à un investissement, car, au moment où y arrivaient les troupes de Navarre, le château était mal approvisionné de vivres, et la garnison, composée surtout de Castillans, était peu apte à la défense. Le comte de Lerins observait les mouvements des Navarrais depuis son camp de Mendavia, il se résolut à tenter immédiatement un coup hardi dans le but de ravitailler la place. L'entreprise, très difficile, puisque les Navarrais occupaient Viana, ne pouvait réussir qu'à la condition d'avoir tout le caractère d'une surprise, et d'introduire le convoi de vivres à la faveur de la nuit. Une circonstance inattendue, une effroyable tempête qui éclata dans la nuit du 11 mars, en jetant le désarroi dans les grand'gardes de César, favorisa le mouvement[1]. Habitué à ménager ses troupes et peu familier avec les rudes habitudes des partisans Navarrais, le Valentinois fit retirer ses postes, afin de leur épargner les fatigues et les intempéries. Le comte de Lerins, parti de Mendavia avec deux cents lances, six cents fantassins et quelques fusiliers munis d'espingardes qui couvraient la marche de son convoi composé de soixante chevaux chargés de farine, profita de la circonstance

1. — *Voir* à ce sujet la *Chronique* de Zurita (livre VII, page 131, année 1577), et les *Annales de Navarre* de Moret (livre XXXV, chapitre VII). — La chronique d'Esteban de Garribay.

pour s'avancer avec le moins de force possible jusque sous les murs du château. Il cacha le gros de ses troupes dans un ravin, à quelque distance de Viana, afin de les avoir à sa portée, fit soutenir sa colonne de ravitaillement par quelques fantassins; et au bruit de la tempête, du désordre des éléments, et grâce à l'épaisseur des ténèbres et à l'abandon des troupes royales de la garnison de Viana, circonstances qui toutes conspiraient en sa faveur, il parvint à introduire le convoi dans la place par une fausse porte au midi, porte qui existe encore et a reçu de ce chef le nom de *Puerta del Socorro.* La réussite de son stratagème ayant été à la hauteur de son audace, Lerins, deux fois de suite, renouvela l'approvisionnement; il aurait même pu rentrer dans son campement sans éveiller l'attention des Navarrais, mais il voulut profiter de la situation pour faire une reconnaissance et causer quelque perte à l'ennemi.

Comme il manœuvrait avec les hommes de l'escorte, ils furent aperçus par un gros de troupes débouchant de la route de Logroño, et qu'ils supposèrent être un renfort envoyé par le duc de Najera. Ces derniers, à la vue des « Beaumonteses », poussèrent le cri de guerre « Beaumont! » et l'alarme fut donnée dans la ville. Un immense désordre s'ensuivit; César, surpris par le tumulte, sauta sur ses armes, revêtit à la hâte son armure et monta en selle, sans même donner des ordres à l'escorte, sortit en hâte de l'enceinte par la porte et le boulevard de la *Solana*, en vociférant des blasphèmes. « Étant encore enfant, dit le chroniqueur Moret, j'ai entendu raconter à des vieillards de quatre-vingts ans,

qui le tenaient des contemporains qui l'avaient vu, qu'au moment où il franchissait la porte, lancé à outrance, il proférait des malédictions, et son cheval était tombé. » Se croyant suivi de près, Borgia piqua droit sur les rebelles dont il atteignit l'arrière-garde, et tua d'abord trois hommes de sa propre main, puis, sans se soucier de son isolement, il s'élança en furieux, poussant des cris et injuriant les rebelles. C'est alors que Beaumont, qui de loin voyait s'avancer sur la route cet audacieux cavalier, emporté par son cheval et comme hors de lui, détacha quelques-uns des siens avec ordre de lui courir sus, et les lança à l'ennemi.

MORT DE CÉSAR

L'histoire a conservé les noms de ceux qui s'avancèrent ainsi au-devant de César; parmi eux étaient Luis Garcia de Agredo et Pedro de Allo. Par des feintes répétées ils attirèrent le Valentinois dans un ravin assez profond pour que ceux qui le suivaient de loin et avec peine aient pu le perdre définitivement de vue, et là, dans ce *barranco* qui les cachait à ceux de Viana et aux troupes de Beaumont, une lutte terrible s'engagea. Valentinois combattit en héros, mais frappé d'abord sous l'aisselle au moment où il allait porter un coup terrible, il fut désarçonné, bientôt percé de part en part, et, frappé enfin à coups redoublés, il s'affaissa tout sanglant sur le sol. Sa brillante armure ayant tenté les agresseurs, ceux-ci l'en dépouillèrent, ils prirent aussi ses armes, son coursier et jusqu'à son fourniment, sans pouvoir se rendre compte de la personnalité de celui auquel ils apparte-



naient. Craignant d'être rejoints, ils abandonnèrent le cadavre complètement nu sur le champ de bataille, se bornant à recouvrir sa nudité d'une grosse pierre. Dès que le comte de Lerins vit aux mains de ses agresseurs cette cuirasse aux armes d'un prince, il s'emporta contre ceux qui, au lieu de prendre vivant un capitaine de si grande marque, l'avaient frappé jusqu'à la mort; et il ordonna aux siens d'aller relever le corps et de l'apporter au camp de Mendavia. On allait atteindre le ravin quand s'élevèrent les clameurs des gens de Navarre, qui, ayant perdu de vue leur chef, exploraient le champ de bataille à la lueur du soleil naissant et s'approchaient de l'endroit où il gisait. Les cavaliers de Beaumont battirent alors en retraite, non sans entraîner avec eux un écuyer qu'ils avaient trouvé errant dans la plaine et donnant les signes d'un violent désespoir. Conduit devant Beaumont, on lui montra l'armure étincelante en demandant à qui elle appartenait; et Juanico (c'était son nom) fondit en pleurs, en disant que le matin même il en avait revêtu son maître, « César Borgia de France, duc des Romagnes », avec lequel il était sorti de Viana, mais qu'il avait perdu de vue à cause de la rapidité du cheval qui l'emportait.

Pendant cette scène rapide, le Roi de Navarre lui-même s'avançait; les troupes, ralliées après l'alerte, se déployaient en avant de la colline sur laquelle s'élève la petite ville de Viana, et bientôt la route de Mendavia allait être interceptée. Beaumont menacé se retira avec les siens, abandonnant à son sort le malheureux écuyer, qui, sachant désormais où retrouver le corps de son



maître, courut au ravin. Don Juan de Navarre l'y rejoignit avec les siens, et s'arrêta, muet et désolé, devant le cadavre nu, ensanglanté et criblé de blessures, qui gisait encore au fond du ravin; attestant la vigueur de la lutte que César venait de soutenir.

Don Juan fit recouvrir le corps d'un manteau, et ordonna de le transporter à Viana. Après une cérémonie pompeuse, on déposa le corps du Valentinois devant le grand autel de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Viana, à droite de l'Évangile, et, dans le cours de la même année 1507, on lui érigea un tombeau monumental dans ce style de transition où les grâces de la Renaissance et leurs nobles formes se mêlent déjà au gothique fleuri du XVe siècle espagnol. « Le sépulcre du Valentinois, dit le père Aleson (le continuateur des annales de Moret), était remarquable par les ornements qui décoraient l'urne sur laquelle on avait représenté, en relief et demi-nature, les rois de la Sainte-Écriture dans l'attitude de la douleur en face d'un tel trépas. »

LA TOMBE DE CÉSAR

La destinée de César, si bien faite pour éveiller la pensée et montrer la vanité des grandeurs humaines et la fragilité de nos desseins, avait frappé ceux qui l'avaient couché dans sa tombe, tout pleins du contraste qu'offrait à leur imagination cette existence brisée par une mort inattendue dans un coin obscur de la Navarre, alors que le héros, né dans le Vatican, fils d'un Pontife, avait aspiré à ceindre une couronne, et semblait fait pour briller sur le plus vaste des théâtres.



Ils gravèrent sur sa tombe cette pompeuse épitaphe :

Aqui yace en poca tierra
Al que toda le temia :
El que la paz y la guerra
En la su mano tenia.
Oh ! tu que vas a buscar
Cosas dignas de loar !
Si tu loas lo mas digno,
Aqui pare tu camino;
No cures de mas andar [1].

Ci-gist en peu de terre,
Un qu'on a redouté;
Qui partout a porté
Et la paix et la guerre.
Passant qui vas chercher
Quelque chose louable [2],
Pour chose plus notable,
Plus loin ne dois marcher.

Don Antonio de Guevara, évêque de Mondenedo, à son retour de France en 1523, c'est-à-dire quelque

1. — Les leçons sont différentes suivant celui qui les rapporte; au lieu de « *Aqui Yace en* », le *Romancero español* (édit. 1557 et celle de 1573) dit : « *A qui tiene poca terra.* — Au lieu de « *En la su mano tenia, del mundo todo tenia* », le mot « *loar* » (louer) est remplacé au sixième vers par le mot *mirar* (admirer); enfin le dernier vers « *No cures de mas andár* » est remplacé dans ces deux éditions du XVI[e] siècle par celui-ci « *de aqui te deves tornar* ». Nulle part cependant le sens de la traduction ne s'altère.

La *Chronique* d'Esteban de Garribay intitulée « *Compendio historical de las Cronicas y universal historia de todos los reynos de España, donde se escriben las vidas de los Reyes de Navarra, y la succesion de los obispos de la Santa Yglesia de Pamploná*, sur laquelle s'appuie surtout notre récit de la mort de César, s'accorde avec les assertions de Moret et de Zurita. Nous croyons devoir donner ici le texte de l'épitaphe selon cette chronique, on verra qu'il diffère encore de la leçon du *Romancero*, et plus encore de celle qu'a cru devoir citer Don Pedro de Madrazo dans son article « *El sepulcro de Cesar Borja* », suscité par le bruit de nos fouilles en Navarre, et sur lequel nous nous étendons plus loin :

Aqui yace en poca tierra
El que toda le temia,
El que la paz y la guerra
Por todo el mundo hacia.
O' tu, que vas a Buscar
Cosas dignas de loar
Si tu loas lo mas digno,
Aqui para tu Camino
No cures de mas Andar.

2. — Cette traduction française est celle due au secrétaire de Henri IV, l'historien de la Navarre. Le dictionnaire de Madoz, à l'article *Pamplona*, donne l'épitaphe conforme à celle qui figure dans notre texte; c'est la plus communément reproduite, mais les nuances sont nombreuses et partout les incorrections abondent.



quinze ans après qu'on l'avait élevée, visita la tombe de César Borgia : frappé de la teneur de cette épitaphe, il la copia et la publia dans ses « *Lettres morales* » adressées à l'amiral Dom Fabrique (*Epist. LXI*), au milieu d'autres inscriptions dignes d'être conservées. Guevara l'a transcrite « de mémoire », dit-il : ainsi s'explique la différence des Leçons qu'on constate chez les divers écrivains qui l'ont rapportée. Nous savons désormais que cette inscription doit être attribuée au poète Soria ; elle devint si rapidement célèbre, que quelques années après qu'elle avait été gravée sur la tombe, on la trouve déjà incorporée dans le *Romancero español* [1], dont on possède une édition de 1511, sous la forme de *Coplas*, qu'elle affecte d'ailleurs.

Dès la fin du XVIIe siècle, comme s'il était écrit que les Borgia ne laisseraient après eux aucune trace, pas plus les Pontifes que Lucrèce, ni César, ni les fils de César, le monument qui contenait les cendres du Valentinois avait entièrement disparu. Aux premières années du XVIIIe siècle, au moment où le père Aleson (*qui était de Viana*, et, par conséquent, avait pu y recueillir la tradition) constatait que, de cet ensemble de sculptures si riches et si belles, il ne restait que

1. — C'est à l'obligeance du sénateur Gayangos, érudit bibliophile, membre de l'Académie de l'histoire, que nous devons cette intéressante mention tirée de *Cerda y Rico* (Notas al canto del Turiá de Gaspar Gil Poló-Diana Enamorada, Madrid, 1801, page 172) : « Copia el epitaphio puesto à Cesar Borgia réfiriendose al Cancionero de Anvers (Amberes), aunque la cita esté equivocada por cuanto dice fol. CCCLXXXI debiendo ser CCLXXXI. — Asi se verifica en las dos édiciones que tengo presentes, de 1557 y 1573 advirtiendo que, en ambas está el epitaphio encabezado de esta manera : *Otra suya que puso en la sepultura del duque Valentino.* — Les mots *otra suya*, succédant à une autre de Soria, prouvent que c'est ce dernier qui composa les *Coplas* écrits sur la tombe du Valentinois.



« *deux pierres encastrées dans le piédestal du maître-autel* », Don Pedro de Madrazo, dans l'étude que nous avons citée, a cru pouvoir attribuer ce travail, ou aux maîtres André et Nicolas, qui ont signé les admirables boiseries de Santa Maria la Real de Najera, ou à ce Jean de Olozaga qui, dès 1507, sur l'ordre du même Don Juan III, beau-frère de César Borgia, venait d'orner de quatorze statues le beau porche de la cathédrale de Huesca.

De longues recherches, faites avec l'assentiment et le concours de Don Victor Cérécéda, qui en 1886 faisait fonction d'alcade de la ville de Viana, nous ont amené à supposer que deux pilastres du caractère de la Renaissance italienne, supportant deux urnes d'albâtre dans le goût antique, qu'on voit aujourd'hui placées sans discernement ni critique à la table de communion d'une chapelle toute moderne qui s'ouvre presque à l'entrée dans la nef de gauche, sont les seuls restes du précieux monument dont tous les amis de l'histoire et de l'art déploreront la perte. Une note rapide, qui a passé inaperçue pour le voyageur, dans les « *Antequedades de Navarra* » de Yanguez Miranda (un des savants qui se sont succédé à la direction de l'*Archivo de los Comptos* de Pampelune), nous a livré le secret de la profanation de la tombe de César Borgia. « Ce sépulcre et cette épitaphe ont disparu, dit l'archéologue, et, suivant les informations que j'ai recueillies de quelques habitants de Viana, ils ont été enlevés de l'église par ordre d'un évêque fanatique qui la croyait profanée par ces cendres. »

Si l'on considère que la ville de Viana dépend du



diocèse de Calahorra, c'est donc à un évêque de ce titre qu'il faut faire remonter l'éloignement des ossements de César de Santa Maria de Viana; et il faut placer le fait à la fin du XVIIe siècle, lors d'une restauration générale de l'Église, que le triple caractère architectural de cette restauration désigne nettement avoir été exécutée à cette époque. Il y a d'ailleurs, entre les Borgia et les prélats de Viana, un triste point de contact : le 26 avril 1498, Pedro de Aranda, évêque de Calahorra, c'est-à-dire supérieur du diocèse de Viana, interrogé par le pape Alexandre VI Borgia comme accusé d'hérésie, avait été condamné et enfermé au fort Saint-Ange, où il resta longtemps prisonnier. L'instruction de cette affaire dura plusieurs années, elle eut pour résultat la confiscation d'une somme de dix mille écus d'or saisis chez le prélat, majordome du Pape, et celle de dix mille autres saisis chez ses banquiers. Aranda mourut des suites de son incarcération, et la haine des Borgia s'acharna encore sur ses descendants. Le lecteur pensera peut-être, comme nous, que les prélats d'un diocèse deshonoré dans la personne de son évêque par les Borgia [1], devaient avoir gardé un vif ressentiment contre eux; et qu'un des évêques successeurs de Pedro de Aranda put vraisemblablement se faire le messager de la revendication et le vengeur des Aranda. Lorsqu'il montait à l'autel, forcé d'avoir constamment sous les yeux le tombeau du fils d'Alexandre VI, cardinal renégat, flétri déjà par

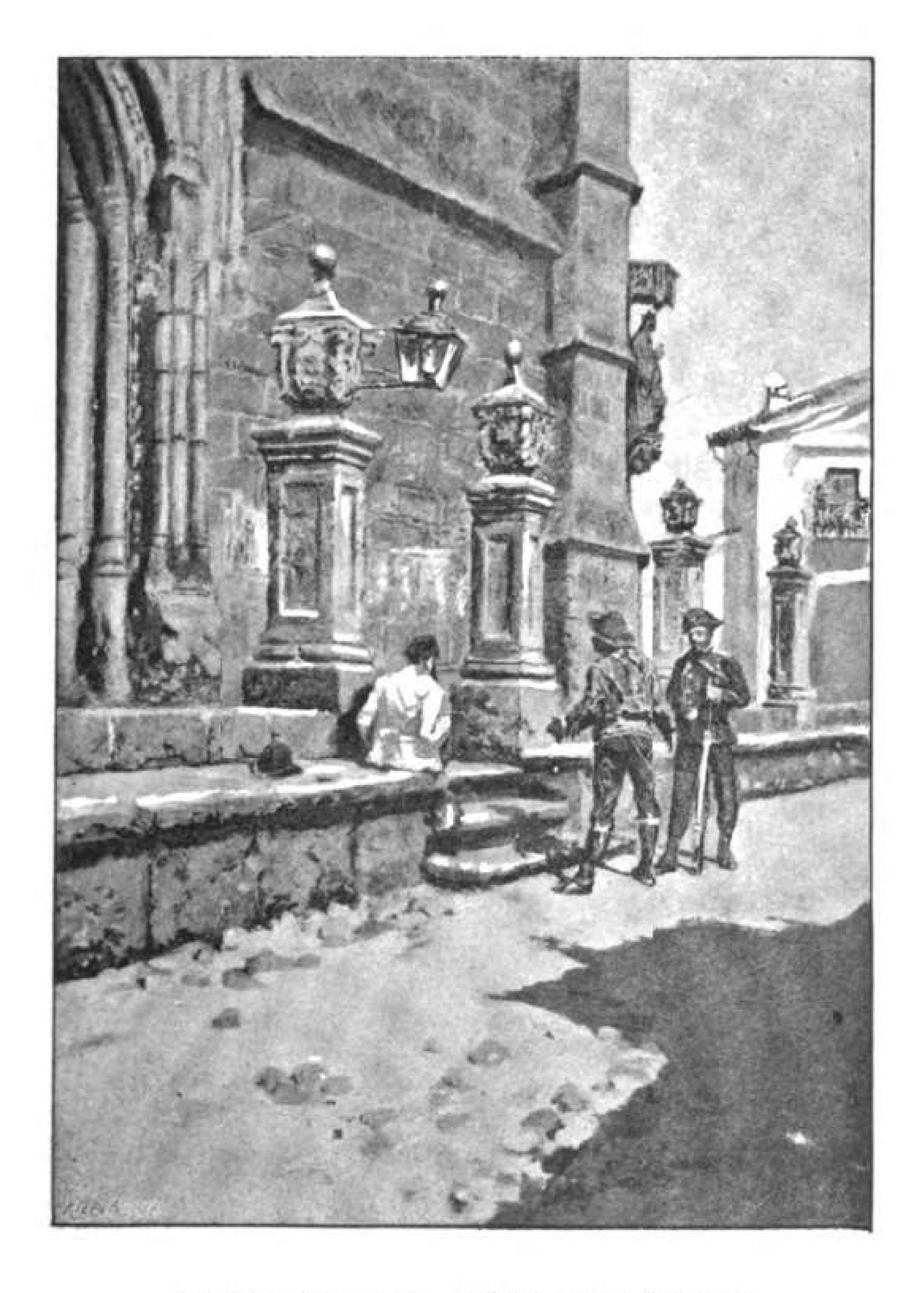
1. — « *Voir*, pour le procès de Pedro de Aranda, le *Diarium* du maître des cérémonies d'Alexandre VI. — *Diarium*, vol. II, édition Thuasne, pages 409, 459, 493, 494, 495, et vol. III, page 13. — *Voir* aussi la lettre de Rome, 26 avril 1498, insérée dans les *Diarii* de Sanudo, vol. I, colonne 950.



l'histoire, l'évêque devait fatalement évoquer le souvenir du persécuteur, et on comprend qu'il ait pu profiter d'une réaction qui durait encore pour en finir à jamais avec ce souvenir pompeusement légué à la postérité dans un monument auquel on allait forcément toucher dans la nouvelle disposition de l'édifice. Ce qui est certain, c'est qu'un évêque fit détruire le sarcophage et jeta aux gémonies les ossements qu'il contenait[1]. Le fait de la destruction n'est pas niable puisque le

1. — Tous les historiens placent le tombeau de César à Pampelune, dans la Cathédrale, et la responsabilité de la confusion relative à l'emplacement du tombeau de César remonte à Paul Jove, liv. III, *Vita Magni Gonzalvi*, — VITÆ ILLVSTRIVM VIRORVM ; et aussi à Tommaso Tommasi, — VITA DEL DUCA VALENTINO (dernières lignes du vol. II) ; à leur suite se sont engagés les historiens les plus autorisés. Zurita ne s'est point prononcé ; mais le Père Aleson, le continuateur de Moret, qui, je le répète, était de Viana, crut devoir rétablir la vérité sur ce point : « Asi lo llevaron *a Viana, no à Pamplona, como algunos quisieron decir : y lo depositaron en la yglezia parocchia de Santa Maria.* » Puis il fait suivre la description du tombeau de la citation de l'épitaphe et de la constatation de la disparition du monument, substituant ainsi à l'assertion erronée des écrivains italiens la tradition, si vivante encore à son époque, et qui persiste encore aujourd'hui. C'est cette assertion de Moret, qui, de Pampelune, où nous ne trouvions nulle trace du sépulcre, nous a conduit à explorer Viana où nous espérions retrouver le monument décrit par l'évêque de Mondenedo, qui l'avait vu et décrit en 1523, c'est-à-dire une quinzaine d'années après sa construction. Trouvant l'église vide, et déçu encore dans nos espérances, nous avons interrogé les voyageurs anciens, puis les archéologues, et Yanguez Miranda nous a répondu par le fait de la destruction du monument par un évêque de Calahorra au moment où l'on transformait l'église. Nous avons alors interrogé les pierres et les formes architecturales, pour savoir la date de la violation de la sépulture ; et pendant que nous poursuivions nos recherches, et mettions de côté quelques vestiges révélateurs, un honorable habitant de Viana, alcalde en exercice, Don Victor Cérécéda, auquel nous nous étions adressé déjà une année auparavant par l'entremise de notre consul, M. de Thibouville, nous a dénoncé sur place une tradition persistante qui désignait la *Calle de la Rua*, à Viana, comme les obscures gémonies où l'on avait déposé les restes du Valentinois chassés de l'église. Don Victor a fouillé pour nous, et un squelette a été mis au jour. Le bruit de cette singulière trouvaille parvint même aux oreilles de Don Frederico de Ma-





FOUILLES DE VIANA — SANTA-MARIA DE VIANA
LES TROIS MARCHES DE LA TERRASSE DE LA CALLE DE LA RUA

tombeau n'est plus là ; celui de la restauration est évident par le monument lui-même, et enfin l'initiative prise par l'évêque est attestée par un historien Navarrais, Yanguez Miranda.

FOUILLES A VIANA

Poursuivant dès lors jusqu'au bout nos recherches, interrogeant à notre tour la tradition aux lieux où elle était encore si vivante, nous avons recueilli de la bouche de l'alcade de Viana, alors en exercice, l'indication d'un point précis désigné obstinément depuis plusieurs siècles, et léguée de père en fils aux habitants de Viana ; et nous l'avons supplié de fouiller dans la *Calle de la Rua*, au pied des marches qui donnent accès à la terrasse sur laquelle s'élève l'église de Santa Maria, dans la rue banale où passent les chariots et les muletiers. Les recherches ont mis au jour, dans cet endroit inattendu, un squelette entièrement conservé,

drazo, historien de l'art, membre de l'Académie de l'histoire de Madrid, qui écrivit alors un article très complet dans la *Illustracion española y americana* (1885, nº XXIV), prenant acte d'assertions très singulières qui avaient travesti l'acte des fouilles en une horrible profanation. On nous avait accusé, ainsi que Don Victor Cérécéda, d'avoir ouvert l'urne de César, séparé le crâne, du squelette et commis je ne sais quelles autres profanations : *Horripilante cuadró !* s'écrie en riant l'honorable Don Pedro. Ce dernier a exposé la circonstance, les motifs, et le résultat de nos recherches, et conclut ainsi : « Le sépulcre de marbre de César Borgia a malheureusement été détruit et ses morceaux dispersés il y a bientôt deux siècles : c'est alors qu'eut lieu la véritable profanation, et que fut consommé un acte de vrai vandalisme. La reconnaissance qu'on vient de pratiquer dans l'endroit où l'avait ignominieusement rejeté le vandalisme d'une génération déjà lointaine a été, tout au contraire, un acte mesuré, respectueux, prudent, et digne de toute approbation. » Il ne nous convient point de donner à cet épisode des fouilles de Viana une importance exagérée, nous nous bornons à donner un croquis de la *Calle de la Rua* et des trois marches au pied desquelles ont été trouvés les ossements.



protégé, sur les côtés, par des briques posées sur champ et recouvert horizontalement par d'autres briques à plat non cimentées. Ce crâne qui tomba en poussière lorsqu'on y porta la main, ces restes complets, intacts, mais à l'état de squelette, étaient-ils vraiment tout ce qui restait du fils d'Alexandre VI ? Rien ne désignait César ; on comprend en effet que l'évêque qui voulait le flétrir jusque dans la mort se fût bien gardé de le recommander au respect des chrétiens, qui, tous, dans les restes d'un de leurs semblables, fût-il un renégat et un monstre, voient encore ceux d'un homme fait à l'image de Dieu. Nous ne donnerons donc point le résultat pour une révélation éclatante, nous ajouterons même qu'à côté du cadavre, pieusement recouvert à l'instant même, se trouvaient aussi quelques autres ossements épars. Pour expliquer leur présence, nous supposons que le jour où l'évêque ordonna la destruction du tombeau de César et l'éloignement de ses restes, comme on avait dû mettre à jour le seuil du chœur de l'église, on aura dû trouver quelques autres débris humains provenant de sépultures antérieures au xve siècle ; on les aura déposés à côté du cadavre, qu'on a distingué en le protégeant dans une sorte de cercueil.



QUATRIÈME PARTIE

LES BORGIA

APRÈS LA MORT DE CÉSAR

ET D'ALEXANDRE VI



CHAPITRE XIX

LES BORGIA APRÈS LA MORT DE CÉSAR

1507-1592

Lucrèce apprend à Ferrare la mort de son frère. — Les poètes napolitains contempteurs de César. — Les panégyristes. — Les descendants et alliés de César. — Vie de Charlotte d'Albret sa femme. — Sa fille Louise. — Ses destinées. — Ses fils naturels. — Le fils de Lucrèce, le petit duc de Sermoneta. — Gioffre, prince de Squillace. — Descendance du frère aîné de César, le duc de Gandia. — Saint François de Borja.

A peine avait-il rendu les derniers honneurs à son beau-frère, le roi Don Juan de Navarre se préoccupa de faire parvenir directement à Lucrèce Borgia la nouvelle de son trépas; pour qu'elle fût minutieusement informée des circonstances, il lui dépêcha Juanito Grasica, le pauvre écuyer qui, l'ayant perdu de vue sur le champ de bataille, n'avait plus trouvé son maître que dans le ravin, à l'état de cadavre, après avoir révélé au comte de Lerins le nom redouté de celui qui venait de succomber si obscurément. La duchesse de Ferrare cependant avait surpris déjà de vagues rumeurs parties de Rome d'abord, puis de Naples, où l'on avait dit que son frère avait été blessé dans une rencontre. Profondément émue et assiégée de tristes pressentiments, elle s'était retirée dans un couvent pour y faire une retraite de deux jours; puis, rentrée au palais, elle allait accomplir de fréquentes neuvaines.

Avant de s'enfermer, elle avait donné mission à un de ses



serviteurs, Tullio, de se rendre en Navarre, et de l'informer des circonstances. A mesure que celui-ci avançait sur sa route, il voyait se confirmer la nouvelle et en recevait l'assurance par des récits émanant de personnages dont la situation garantissait la sécurité des informations. Tullio retourna donc bientôt sur ses pas, et le dernier doute fut dissipé quand on vit entrer à Ferrare l'écuyer Grasica, qui avait assisté aux funérailles du duc de Valentinois. Le duc Alphonse, mari de Lucrèce, était hors de ses États; le premier qui reçut l'écuyer fut le cardinal Hippolyte, frère du Duc. Le Roi de Navarre connaissait les étroits liens qui l'unissaient au Valentinois, et avait chargé Grasica de le prévenir d'abord; celui-ci n'osa point annoncer à sa belle-sœur la triste mission dont était chargé le fidèle écuyer, mais, appelant Jeronimo Magnanini, le secrétaire du Duc, il lui demanda d'avertir son maître, qui, à son tour, préparerait la Duchesse à entendre toute la vérité. En conséquence, le 12 avril 1507, le secrétaire d'Alphonse lui expédiait la lettre suivante, conservée aux Archives d'État de Modène[1].

A son Ill^me^ et Ex^me^ Seig. Alphonse, duc de Ferrare.

Ill^me^ Seig. — Comme le courrier qui devait vous porter ce matin ma dépêche d'hier a été retardé, je

1. — Gregorovius a analysé les dépêches de Magnanini du 11 au 22 avril, et il a connu la marche des événements qu'il rapporte à cette date du 12 avril 1507, dans sa « Lucrèce Borgia ». La lettre que nous encadrons dans le récit est publiée dans Alvisi. (N° 103 de l'appendice de son volume *Cesare Borgia, Duca di Romagna*.)

Le récit de la mort dans Zurita, dans Moret, dans les chroniques moins connues d'Esteban de Garribay et dans celles d'Avalos de la Piscina, concorde bien avec celui de Grasica, de sorte que les faits se trouvent ainsi contrôlés.

vous mande qu'aujourd'hui, vers la dix-neuvième heure, le Révérendissime Cardinal m'a fait demander. J'ai trouvé auprès de lui Sanzio, qui est attaché au service de la Duchesse, et, à peine entré, le Cardinal m'a dit : « La mort du duc de Valentinois est désormais confirmée. » Je voulus alors savoir ce que sa seigneurie avait appris de certain à ce sujet; elle me répondit que je trouverais dans la chambre de Sanzio, Grasica, écuyer du Duc, qui l'a vu mort et qui l'a accompagné jusqu'à sa tombe. Grasica nous a dit qu'ayant rencontré le comte rebelle, au moment où l'on voulait s'emparer du château qu'il occupait, le Duc lui avait tenu tête ; qu'il avait défait son escorte, et, encourageant les siens à faire comme lui, avait envoyé dire à son beau-frère de le suivre, résolu à s'emparer du comte de Lerins ou à le contraindre à s'enfermer dans la place. Comme le Duc s'imaginait que les siens le suivaient, il se laissa entraîner loin d'eux à une portée d'arbalète, et vingt fantassins à peu près s'étant alors élancés au secours du comte de Lerins, le duc de Valentinois se trouva seul avec un soldat navarrais qui ne l'a pas abandonné un instant. Si le Duc s'est laissé entraîner ainsi, c'est qu'il voulait s'assurer par lui-même que le comte poursuivi se renfermait dans le château où il aurait voulu pouvoir l'assiéger; mais voyant les secours peu à peu lui arriver, et s'apercevant qu'il n'était pas suivi, il songea à la retraite. Le Navarrais prit à droite, César prit à gauche; les fantassins les assaillirent, et, comme il n'avait pour armes que son corselet, ses brassards et sa « *celata* », il reçut d'abord un coup de pique, puis bientôt de nombreuses blessures, et fut criblé à tel point que son

corps en comptait jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois. Voici ce que j'ai pu recueillir sur la mort du Duc, et ledit Grasica a raconté qu'il avait assisté à ses funérailles, et que le fait de la mort date du vendredi 11 ou 12 mars. A peine Grasica arrivé, Tullio, l'envoyé de la Duchesse auprès du Duc, est reparti, car il avait entendu, sur sa route, faire le même récit; il a donc cru devoir rebrousser chemin. Messer Antonio de Costabili, qui vient aussi d'arriver, confirme les mêmes détails au même sujet. — Ferrare, XII d'avril 1507.

Serviteur fid. HIER. MAGNANINUS.

La douleur de Lucrèce, à laquelle le cardinal de Ferrare, son beau-frère, remit la lettre d'Alphonse lui apprenant la terrible nouvelle, fut profonde et digne; toute à la religion, elle demanda de nombreuses prières pour celui auquel, malgré l'opinion qu'on a pu se faire de leurs véritables relations, elle avait témoigné tant d'intérêt, dans sa cruelle maladie d'abord, dans sa captivité, et enfin dans sa fuite. Quelque temps après, son poète de cour, l'infortune Hercule Strozzi, qui devait périr à vingt-sept ans assassiné, percé de vingt-deux blessures, le 6 juin 1508, victime, selon les uns, de la luxure d'Alphonse d'Este épris de la belle Barbara Torelli sa femme, et, selon les autres, de la jalousie du Duc qui le soupçonnait d'aimer Lucrèce, dédia à l'illustre Duchesse son « *Epicedium* », oraison funèbre poétique en l'honneur du Valentinois[1]. La mort de César

1. — *Voir* cette poésie, illisible aujourd'hui tant elle est baroque, intitulée : « *Cæsaris Borgiæ Ducis Epicedium, per Herculem Strozzam, ad Divam Lucretiam Borgiam, Ferrariæ Ducem* », dans les *Opera A. Strozzii Poetæ, Pater et Filius*; Paris, 1530. — *Voir* aussi l'analyse du poème par F. Gregorovius, dans sa « Lucrèce Borgia ».



engendra d'ailleurs de nombreux poèmes, et quelques-unes de ces compositions populaires qui correspondent à nos « *complaintes* », dans lesquelles on voit se refléter, avec plus ou moins d'exactitude, les sentiments contemporains. Le « *Lamento del Valentino* » est une des pièces les plus célèbres du genre, elle est illustrée, et César y est représenté monté sur un palefroi, tenant en mains le bàton de commandement. La pièce est rimée, et César y raconte lui-même sa vie toute entière [1].

L'effet produit par ce trépas fut disproportionné avec l'événement; privé de l'appui du Vatican, César n'était plus qu'un hardi condottiere dont l'épée appartiendrait au plus offrant, au prince qui lui ouvrirait les plus larges horizons; mais il n'est que juste de dire que le soldat avait de grandes vues et de hautes ambitions. Renié par Louis XII, ayant perdu l'espoir d'être employé au service de Maximilien pour lui ouvrir le chemin de l'Aragon et de la Castille; dénué de ressources personnelles, appauvri, mais toujours plein d'espérance et de courage, l'aventurier restait grandiose encore, et les projets qu'il avait conçus lui méritent une place

1. — Cette curieuse pièce, imprimée à Venise, a été publiée dans le IIIe vol. du *Diarium* de Burckardt, aux *Documents* (édition de M. Thuasne), d'après l'édition originale en possession de l'auteur. On en connaît une 2e édition de 1543 (Venise), in-8°. — Elle porte un titre différent : *Le lagrimevole Lamentazione del Duca Valentino, fygliuolo di Alessandro VI.* A la fin de ce *Lamento*, César, qui vient de faire sa confession publique, demande qu'on écrive sur sa tombe cette épigramme :

Sepulto jace in questa tomba obscura
Quel Valentino che per gran potestà
Fe cose extreme ma senza misura.

Spoglio rapitte uso gran crudeltà
Non si conobbe, et con la sua ignoranza.
Casco d'altezza en gran calamità
Cosi non val senza ragion possanza.



au Panthéon des capitaines d'aventures. Nous reconnaissons aussi que César n'était plus à craindre pour ses puissants ennemis : tous cependant poussèrent un soupir de soulagement lorsque le grand agité eut cessé de vivre ; et le Pontife belliqueux auquel était échue la succession des Borgia se sentit maître désormais d'achever paisiblement la tâche que César avait commencée.

« La chute de cet homme formidable, dit Gregorovius, qui autrefois avait fait trembler l'Italie toute entière, et dont le nom était devenu célèbre dans le monde entier, délivrait Jules II d'un prétendant qui peut-être un jour eût pu lui devenir funeste. Qui peut dire tous les embarras que César eût pu lui susciter, soit dans sa guerre du Vatican contre les Vénitiens pour la possession de la Romagne, en se faisant l'allié ou le capitaine des troupes de la Sérénissime ; ou plus encore dans la lutte engagée par le Pape contre la France après sa défection de la ligue de Cambrai ? Comment douter que, dans de telles circonstances, Louis XII n'eût de nouveau ouvert à César l'accès de la Romagne, mettant ainsi à profit, et les anciens liens qu'il avait dans ce royaume, et ses singulières aptitudes comme capitaine [1] ? »

Les Napolitains ne désarmèrent point devant la mort, et le poète Sannazar cribla d'épigrammes le cadavre de César, invitant ses amis à se divertir au bruit du « fait joyeux ». Les lauréats, les panégyristes à la solde, raillèrent celui qui avait inscrit sur son écusson cet audacieux défi jeté à la fortune : *Aut Cæsar, aut nihil!* tandis que les

1. — Page 306 de l'édition italienne de « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius.



Romagnols, les Espagnols groupés naguère autour du Vatican, et les poètes latins et les humanistes qui avaient éprouvé les bienfaits de cette « libéralité césarienne » : Hieronimus Portius, Francesco Justolo, le poète Uberti et les Strozzi, restaient fidèles à sa mémoire, et célébraient son trépas comme on célèbre celui d'un héros. Au milieu des épitaphes sans nombre qu'on composa à cette occasion, Jeronimo Casio, de Bologne, autrefois envoyé en ambassade auprès de César par Giovanni Bentivoglio, se distingua entre tous par le caractère grandiose de la pensée que lui inspira ce trépas. Tandis qu'on appliquait au Valentinois la devise des monts acrocérauniens :

Feriunt summos fulmina montes ;

le poète bolonais, lui, comparait sa chute au coucher de l'astre-Roi :

Cesar Borgia che era della gente,
Per armi et per virtù tenuto un sole ;
Mancar dovendo, andó dove andar sole
Phebo, verso la sera, a l'occidente [1].

Le nom de César, qu'on ne pourra plus réhabiliter, parce qu'il n'a rien achevé et qu'il marchait à ses destinées par une horrible voie, est resté cependant légendaire dans les Romagnes. Comme on l'a dit en France d'un des plus grands des humains après Alexandre et César, on parlait souvent de sa gloire « sous le chaume » ; et les rudes habitants des campagnes romagnoles, ne voulant pas croire à sa mort, l'attendirent longtemps encore après son trépas obscur et prématuré.

1. — *Epitaphes* de Hieronimo Casio. Bologne, 1525.



LA FAMILLE DE CÉSAR. — CHARLOTTE D'ALBRET ET LOUISE DE VALENTINOIS

Dans la vie si tumultueuse de César, qu'une tradition vague, appuyée sur son attitude lors de la prise de Capoue, et sur son conflit avec les Vénitiens à propos de l'enlèvement de la Caracciolo, nous représente comme étant très adonné aux femmes ; il en manquera toujours une : la sienne propre, Charlotte d'Albret, sœur du Roi de Navarre, créature douce et pieuse qu'il aurait dû aimer et vénérer. Quels qu'aient été nos efforts, nous n'avons pu exhumer de la poussière des archives aucun de ces documents intimes qui, révélant un état de l'âme, nous eût pu montrer que le cœur de César avait dû s'attendrir pour Charlotte et sa fille Loyse. On se demande encore si, derrière les murs de sa prison, au royaume de Valence ou dans la Castille, la pensée du captif alla au moins une fois vers ces deux victimes de l'ambition du prince. Cependant, nous saurons tout de la vie de la duchesse de Valentinois, depuis son mariage jusqu'à sa mort; sauf ce qu'il nous importerait tant de savoir.

Charlotte, avec trois de ses sœurs, était venue de Guyenne, aux environs de l'année 1497, à la cour de France comme à une « eschole de vertu et une académie d'honneur[1] ». Louis XII, marié depuis vingt-

1. — *Les Éloges et les vies des reynes, des princesses et dames illustres qui ont fleuri de notre temps et du temps de nos pères, en piété, en courage et en doctrines*, par le père Hilarion de Coste. Paris, MDCXLVII.

— *Voir* aussi l'*Inventaire de la duchesse de Valentinois*, Charlotte d'Albret, par Edmond Bonnaffé. — Paris, 1878. Ouvrage déjà cité, plein de détails curieux sur Charlotte.

— *Voir* enfin sur cette même duchesse de Valentinois un intéressant



deux ans à Jeanne de France, mais décidé à se séparer d'elle pour épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, devait bientôt réaliser son vœu. Le 17 décembre 1498, après une sommation faite à la reine Jeanne de comparaître à Tours d'abord, puis à Amboise, pour s'entendre répudier comme étant restée vierge dans le mariage, la sentence de divorce était prononcée entre Louis et Jeanne avec la complicité d'Alexandre VI; et celle-ci, cédant la place à la belle Anne de Bretagne, qui apportait en dot son duché convoité par le Roi de France, se retirait au couvent de l'Annonciade de Bourges, prenant désormais le titre de Duchesse de Berri. Anne de Bretagne avait jeté les yeux sur Charlotte d'Albret pour en faire une de ses demoiselles d'honneur, et nous avons dit comment, à la suite du refus fait par le Roi de Naples Frédéric de donner la main de sa fille au duc de Valentinois, Louis XII, qui préparait l'entreprise de Naples, avait réparé cet échec en négociant avec Alain d'Albret, père de Charlotte, l'union qui devait faire d'elle la femme du Valentinois. L'abandon de César fut certainement pénible au cœur de Charlotte, car, dès 1504, elle avait donné le jour à une fille qui ne devait jamais voir son père; elle quitta bientôt la brillante cour d'Anne de Bretagne pour se retirer en Berri, aussi près que possible de sa protectrice la Reine répudiée.

Un peu auparavant, Charlotte était venue se fixer dans la ville d'Issoudun, dont César, par son mariage,

article, publié dans le journal *Le Temps* (6 janvier 1887), par M. Edmond Planchut, sous ce titre : *La Duchesse de Valentinois*, auquel nous empruntons quelques notions nouvelles.



était devenu le seigneur; on se rappelle même que les vingt mille livres de rente, don du Roi de France stipulé sur son contrat, se complétaient par le revenu du grenier à sel de cette ville. D'Issoudun, la duchesse de Valentinois vint établir sa demeure définitive à la Motte-Feuilly et, par un contrat en date du 20 juin 1504, elle acheta le château avec la terre du même nom, et celles de Nerez et de Feusine. Dans l'intervalle, elle avait négocié avec son père, le sire Alain d'Albret, la remise de sa dot et son emploi, et lui avait donné décharge par un acte public du 20 février 1504[1]. Tout entière à l'éducation de sa fille Louise, loin du bruit du monde, comme il convenait à une jeune femme délaissée et victime des combinaisons de l'ambition des princes, sa seule distraction, désormais, fut de visiter souvent la Reine de France répudiée, et, à son exemple, elle se regarda comme veuve, quoique son mari fût encore vivant.

L'ancienne terre des seigneurs de Culan, devenue la résidence de la duchesse de Valentinois, était située à quelques lieues de Bourges; elle faisait donc de fréquentes retraites aux Dames de l'Annonciade, où, autour de la reine Jeanne, duchesse de Berri, s'étaient groupées la Reine de Hongrie, répudiée comme elle, des veuves illustres comme Mmes de Chaumont et Jeanne Mallet de Greville, des femmes abandonnées comme Mme de d'Aumont, et nombre de jeunes filles de grande famille qui avaient subi les vicissitudes du sort ou se sentaient portées à la retraite. Nous pouvons, grâce aux recherches de M. Bonnaffé, qui a mis à contribution les

1. — *Voir* à l'appendice le résumé des pièces contenues dans le dossier, Mariage de Charlotte d'Albret.



archives de la famille de la Tremoille, à laquelle devait s'unir la fille du Valentinois, nous faire une juste idée de ce qu'était la vie de Charlotte chez elle. Outre que le château lui-même, qui est encore assez bien conservé, était digne d'une cousine du Roi de France, son train était vraiment celui d'une princesse du sang. Elle avait cinq écuyers dont l'histoire nous a conservé les noms : Claude de la Perrière, seigneur de Billy ; Rémond de Grossolles, seigneur d'Arques ; Jehan de Marcial, seigneur de Mataboulin ; Pierre de Régnard, seigneur de Maray ; François Amignon, seigneur de Çloys. Ses filles d'honneur, au nombre de quatre, étaient choisies dans les familles des seigneurs des alentours : Catherine de Régnard, Marie de Lavoyne, Marie de la Perrière et Madeleine de Mazellon, étaient les premières attitrées. Un aumônier était attaché à sa personne ; elle avait aussi son régisseur pour les terres, son clerc des dépenses ou économe du château, un clerc de l'argenterie, deux sommeliers, un tapissier, un boulanger, et tous les gens de service que comporte un grand état de maison. Louise sa fille, encore enfant, avait sa nourrice et sa gouvernante ; quelques années plus tard, elle allait aussi lui constituer une maison [1].

Charlotte vécut là comme une sainte, et devint la providence des alentours ; elle fut secourable aux pauvres quoique moins fortunée qu'on l'a voulu dire, car son père Alain d'Albret était avare ; sa dot avait été mince, et ses ressources provenaient des revenus des libéra-

1. — *Voir*, à ce sujet, aux *Documents*, la note que nous avons rencontrée dans les papiers d'Alain d'Albret, intitulée : « Sensuyt ce qui a été adressé pour l'état de mademoiselle Valentinoys. » — Dossier de Charlotte d'Albret, Archives de Pau.



lités de Louis XII, qui ne l'abandonna jamais. Un instant, en l'année 1502, Charlotte avait dû rejoindre en Italie son mari le Valentinois ; il semble même quelle dût y mener avec elle la petite Louise, promise à de hautes destinées, puisque le marquis de Mantoue, François de Gonzague, avait sollicité de la fiancer à son fils le prince héritier. Une maladie grave s'opposa à ce voyage qui devait s'effectuer sous la protection de son frère Amanieu, cardinal d'Albret ; et le projet ne fut jamais repris [1]. En 1507, c'est-à-dire l'année même où elle avait déjà pris le deuil de son époux tombé au mois de mars devant Viana, Charlotte perdait son dernier soutien, sa protectrice et son refuge, cette pieuse Jeanne de France, morte en odeur de sainteté dans sa retraite de Bourges, et que l'Église devait béatifier. Frappée doublement dans ses affections, la Duchesse, comme une autre Valentine de Milan, ne voulut plus être consolée ; elle tendit tous les murs de son manoir de velours noir et de satin de même couleur ; les ornements de sa chapelle privée et la livrée de sa maison prirent la teinte d'un deuil éternel, et, veuve à l'âge de vingt-cinq ans, avec une enfant de sept années, elle s'enferma dans la Motte-Feuilly, n'en sortant plus qu'à de rares intervalles pour distribuer des aumônes aux pauvres et aux perclus des environs.

Il n'y a point d'écho de ses relations avec ses parents d'Italie, mais, après sa mort, on a la preuve que ces relations avaient existé, car quelques lettres de sa fille

1. — Ce Frédéric de Mantoue succéda à son père et vit son marquisat transformé en duché par Charles-Quint. Il épousa en 1531 Marguerite de Montferrat : c'est même l'origine de la guerre si fatale au Mantouan.



Louise, adressées à Lucrèce Borgia, ont échappé aux vicissitudes du temps ; ces liens devaient même se renouer davantage et se perpétuer, puisque son cousin, le fils de Lucrèce Borgia, Hercule III, épousa la propre fille du Roi de France, Renée, la première princesse italienne qui ait embrassé le culte réformé, celle qui accueillit à sa cour Calvin proscrit, et le poète Clément Marot.

Le 11 mars 1514, la duchesse de Valentinois sortit de ce monde, n'en ayant connu que les amertumes ; sa fille Louise, ceux de sa maison et les pauvres des environs, admis à prier auprès de son lit, assistèrent à son agonie. Elle avait demandé par testament qu'on déposât son corps auprès de celui de Jeanne de France, dans la maison de l'Annonciade de Bourges ; on garda cependant son cœur à la Motte-Feuilly. Sa fille Louise restait sa seule héritière ; les dernières volontés de sa mère la confiaient aux soins de Madame d'Angoulême, la mère du roi François Ier. Ayant pris l'avis du Roi et accepté la mission qui lui était confiée, Madame d'Angoulême écrivit, d'Amboise, la lettre suivante à Alain d'Albret, pour lui demander de pourvoir à l'inventaire des biens de sa petite fille :

« Mon cousin, vous avez su comme ma cousine la duchesse de de Valentinois, votre fille, est passée de vie à trépas, dont je vous assure que j'ai autant de regret que ma propre sœur. Mais il faut prendre en gré ce qui plait au Seigneur ; elle a ordonné, par son testament, que sa fille me fût baillée, laquelle ordonnance le Roi a autorisée et a envoyé commission pour la me faire bailler avec ses biens ; et, n'était l'amour que j'ai à vous et aussi que j'avais à sa mère et que je désire bien faire tout ce que je pourrai pour vous et les vôtres ; je vous assure que je n'en eusse point voulu prendre



la charge, et, afin que vous sachiez la vérité des biens qui y sont, je vous prie envoyer quelqu'un de vos gens pour voir et faire inventaire, et qui vous advertira de tout ce qui sera fait et qu'il soit ici dedans Pâques, car le plus tôt en sera le meilleur, pour obvier à la dépense qu'il faut que la fille fasse, laquelle je ne prendrai point que votre dit homme ne soit venu. Et croyez que je lui ferai comme si elle était ma fille, qui sera après me être bien fort recommandée à vous, fin de ma lettre, priant Dieu, mon cousin, qu'il vous donne ce que vous désirez. » — Votre bonne cousine.

Amboise, le 5 avril 1514[1].

LOUISE.

C'est probablement pendant cette tutelle, qui ne dura que trois années, que, d'accord avec Alain d'Albret, Mme d'Angoulême constitua la maison de Mlle de Valentinois, unique héritière de tous les biens laissés par sa mère et par son père, car César, par un acte du dix mai 1499, avait cédé tout ce qu'il possédait à Charlotte d'Albret. Elle eut deux gentilshommes qui devaient servir par quartier, une demoiselle d'honneur, Mlle de Toutbois, un aumônier, et tout un nombreux serviteur dont le détail, et les fonctions et appointements, nous sont fournis par une pièce trouvée dans le dossier d'Albret, ce qui nous prouve que son grand-père la suivit constamment et resta attaché à elle [2].

Deux ans après, Louise de Valentinois, par l'entremise de Mme Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, épousait Louis II de la Trémoille, vicomte de Thouars et prince de Talmont, dit le chevalier sans peur et sans reproche, qui devait mourir à la bataille de Pavie. Elle

1. — L'original de cette lettre se trouve aux Archives de Pau, au dossier des papiers d'Albret contenant les pièces relatives au mariage de Borgia. — M. Vauvincy, professeur au lycée de Pau, a bien voulu nous en adresser la copie ainsi que celles de nombre d'autres pièces.
2. — *Voir* la pièce aux *Documents*.



était dans sa dix-septième année ; elle alla désormais habiter le château de Thouars, tout en conservant la résidence où s'était écoulé sa jeunesse.

Dans la quatrième année de ce mariage, en avril 1521, animée du pieux désir de conserver le souvenir de sa mère aux lieux où elle avait passé ses dernières années, Louise de Valentinois fit relever et restaurer dans le style du temps la chapelle de la Motte-Feuilly, et, décidée à ériger un tombeau, passa un contrat avec Albert Claustre, sculpteur, imagier célèbre dans la région. A défaut du monument, dont il ne reste que des fragments, d'ailleurs pleins d'intérêt, ledit contrat, qui nous a été conservé, contient une description complète de l'œuvre, et pourra nous donner une idée de sa forme et de l'intention de l'artiste :

« Fera ledit Claustre un tombeau dont le soubassement sera de marbre noir et les piliers seront aussi de marbre noir, taillés à l'antique et à candélabres. A l'environ duquel tombeau sera mis les sept vertus qui seront d'albâtre, dont y aura en chaque côté trois, et au bout du haut, une là où sera une épitaphe telle qu'elle sera baillée, et au bout d'en bas seront les armes de la duchesse de Valentinois, et par-dessus sera une tombe de marbre blanc sur laquelle sera le personnage de ladite Duchesse en façon de dame gisante, lequel personnage sera d'albâtre, et sous la tête duquel personnage sera un carreau double, et aux pieds deux petits chiens, lequel tombeau sera mis en la chapelle de la Motte-Feuilly étant en l'église paroissiale dudit lieu. Et, en outre, fera ledit Claustre une image de Notre-Dame-de-Lorette avec chapelle, le tout d'albâtre, qui aura le



tout ensemble quatre pieds de hauteur et de largeur à la raison. Pour lesquels ouvrages ladite dame de la Trémoïlle a promis audit Claustre la somme de cinq cents livres tournois pour toute chose. Ce fait et passé au château de Thouars, le 6 avril 1521 [1]. »

Une dalle placée dans l'église, sur laquelle on lit encore cette inscription mutilée, recouvre le cœur :

Là gît le « cueur de très haulte et très puissante « dame Charlotte Dalbret, en son vivant veufve de très « hault puissant prince Domp Cesard, duc de Valenti- « nois, comte de Diois, seigneur d'Issouldun et de la « Motte de Feuilly, laquelle trespassa à sond. lieu de la « Motte... du mois de mars, l'an de grace mil cinq cens « quatorze [2]. »

Il n'est point question ici des ossements de Charlotte, car, selon son vœu, ils reposaient au couvent de l'Annonciade, près de ceux de Jeanne de France ; comme ceux de la Reine répudiée, ils furent jetés au vent, lors de la Révolution.

Nous avons rencontré aux archives de Mantoue, dans les papiers d'Isabelle d'Este, une lettre de Louise qui

1. — Ce document nous est fourni par M. Bonnaffé dans son « *Inventaire de la Duchesse de Valentinois* », déjà cité. — M. Edouard Planchut, qui a visité la Motte-Feuilly au moment où le château allait être mis en vente, a décrit ce qu'il reste de cet ensemble dispersé par « trois iconoclastes imbéciles étrangers à la Motte-Feuilly qui vinrent, en 93, décapiter la statue, et briser les piliers de marbre, les médaillons des sept vertus de Charlotte d'Albret....; de ces médaillons, il ne reste que deux, la Force et la Tempérance... La statue est debout, appuyée dans un angle de la sacristie, ayant, pêle mêle à ses pieds, les médaillons, les corniches, un modèle très bien conservé de la Sainte Maison de Lorette et d'autres fragments informes. » — *Le Temps*, 6 janvier 1887.

2. — M. Bonnaffé a reproduit ce qu'il reste du monument, ainsi que l'inscription et une vue de la Motte-Feuilly en deux eaux-fortes illustrant « l'inventaire ».



atteste ses relations avec ses parents d'Italie ; le document n'a pas haute valeur, il n'est pas daté, mais nous le daterons sans peine en raison de sa teneur :

15.., 9 juillet, Auxonne.

« Madame tout humblement que faire puis à votre bonne grâce me recommande.

Madame, la chose en ce monde que plus désire, c'est d'entendre comme la prospérité de mes bonnes parentes et amyes se porte et entretient, et pour estre advertie de la vôtre et de celle de Madame la Duchesse de Ferrare, ma tante. Je donne charge et envoye ce présent porteur pour vous veoir et me advertir de vos nouvelles. Je vous prie, Madame, par luy m'en mander bien au long. Et s'il vous plaist scavoir des myennes il vous en dira bien amplement.

Madame, je luy ay donné aussi charge de vous dire quelque autre chose de par moy, je vous prie le croire, et me vouloir estre aydant en mes affaires, dont il vous parlera. Et en le faisant vous me obligerez à toujours le recongnoistre. Aydant Notre Seigneur auquel je prye Madame vous donner très bonne vie et longue. Escript à Auxonne ce IX[e] jour de Juillet. »

Votre très humble niepce et bonne amye,

LOYSE DE VALANTYNOYS.

A Madame,
Madame la Marquise de
Mantoue.

Louise, qui ne signe ni vicomtesse de Thouars ni princesse de Talmont, vient évidemment de perdre sa mère, puisqu'elle se préoccupe d'arranger ses affaires ; or, les seules qu'elle ait en Italie sont celles qui concernent l'héritage qui lui vient de son père. Elle envoie un messager spécial, chargé de mission secrète, ce qui indique l'importance qu'elle attache à la démarche, et elle demande des nouvelles de « Madame la Duchesse sa tante », c'est-à-dire Lucrèce Borgia (qui mourra le



24 juin 1519). C'est donc entre 1514, date de la mort de sa mère, et 1517, date de son mariage, que cette lettre doit être datée.

En 1530 (elle était dans sa trentième année), Louise, veuve du prince de Talmont, Louis II de la Trémoille, contracta de nouveaux liens avec Philippe de Bourbon, seigneur de Busset, dit Bourbon-Busset, fils aîné de Pierre de Bourbon.

LES ENFANTS NATURELS DE CÉSAR

Nous savons, par un passage du *Diarium*, que César, lorsqu'il se réfugia dans le château Saint-Ange, acculé par ses ennemis qui avaient juré de le prendre mort ou vif, tenait par la main deux enfants en bas âge que Burckardt a désignés : le premier était le petit Rodrigues, né du second mariage de sa sœur Lucrèce avec Alphonse de Bisceglie (ce prince d'Aragon devenu la victime de César) ; le second était son propre fils, Girolamo, dont on n'a jamais nommé la mère, et dont l'histoire n'a pas suivi la trace, parce qu'il n'aura probablement pas dépassé les premières années de l'enfance. Le Valentinois avait eu aussi une fille naturelle, à laquelle il avait donné le nom de sa sœur, Lucrezia, ce qui indique sans doute que celle-ci l'avait tenue sur les fonts du baptême. Cette Lucrèce, vouée dès sa jeunesse au cloître, vécut à Ferrare et ne mourut qu'en 1573 ; elle était devenue abbesse de San Bernardino [1]. Quant au petit Rodrigues, son neveu, qui portait le titre de « Duc

1. *Voir* Gregorovius, *Lucrèce Borgia*. — *Voir* Cittadella, *Généalogie de la famille Borgia*. — *Voir* aussi les *Documents des archives d'Ossuna*,

de Sermoneta », fruit des confiscations prononcées par Alexandre VI, lors de la spoliation des Gaëtani ; au lieu d'être recueilli par sa mère Lucrèce, il fut confié à la tutelle des cardinaux Ludovico Borgia et Remolino, évêque de Sorrente, et passa à Squillace où Sancia d'Aragon, sa tante, prit soin de lui. En 1506, on le conduisit chez la sœur de son père, Isabelle d'Aragon, veuve de Jean Galéaz Sforza, retirée à Bari ; il mourut à l'âge de treize ans. On possède une lettre de Lucrèce à une inconnue où elle parle de sa profonde douleur « *per la morte del Duca di Bisselli, mio figliulo carissimo* [1] ».

« L'abandon du fils d'Alphonse de Bisceglie par Lucrèce Borgia jette, dit Gregorovius, sur la physionomie de la duchesse de Ferrare une ombre sinistre. » Le fait est certain, l'impression est pénible; mais l'historien de Lucrèce, qui constate la douleur qu'elle ressent en apprenant la mort du petit Rodrigues, n'a peut-être pas tiré toutes les conclusions possibles de la lettre écrite par le duc Hercule d'Este à sa belle-fille, le 4 octobre 1503.

Au moment même où le petit Rodrigues, confié par César Borgia au cardinal évêque de Cosenza (Lodovico Borgia), est errant au royaume de Naples, e cardinal et Lucrèce proposent de le tenir loin d'elle, regardant ce parti comme plus sûr; Lucrèce consulte son beau-père qui lui répond en ces termes : « Après avoir tout examiné et pensé à tout, il me paraît que votre seigneurie peut et doit consentir à ce que propose le révérendis-

déjà cités, qui nous ont servi, avec nos Documents de Valence, à établir l'arbre généalogique des Borgia que nous croyons définitif.

1. — La lettre est publiée par Gregorovius dans sa « Lucrèce Borgia ».

sime cardinal... On peut dire que c'est grâce à lui que la vie de l'illustrissime Don Rodrigo, votre fils, a été préservée. Il sera peut-être un peu loin de vous, mais mieux vaut être ainsi loin et en sûreté, que plus près et en péril, comme celui-ci démontre qu'il serait. Cet éloignement ne diminuera pas l'affection que vous lui portez. Quand il sera grand, votre fils, suivant les conditions des temps, pourra prendre un parti, rentrer en Italie, ou rester où il est. »

En réalité, la présence à la cour d'Alphonse, le nouveau mari de Lucrèce, du fils d'Alphonse de Bisceglie, son second mari, assassiné par César Borgia, son beau-frère, constituait une situation difficile. Le cardinal Borgia l'avait compris, et avait fait des propositions en conséquence. Lucrèce avait essayé de s'y soustraire, puisqu'elle a soumis le cas à son beau-père; et celui-ci, malgré le ton paternel de sa lettre, conclut à l'adoption de la proposition du tuteur. Ainsi s'explique la résolution de Lucrèce, qui, dans une autre circonstance très scabreuse, mais qui portait moins ombrage à son mari, n'avait pas hésité à prendre auprès d'elle Giovanni son propre frère, né des tardives amours du Pontife son père et de la belle Julia Farnèse.

Ce dernier enfant, *Giovanni Borgia*, « *Infans Romanus* », qui, en 1517, arriva à Ferrare, fut pris en affection par le duc Alphonse; l'année suivante, il suivit son protecteur en France, et fut même présenté à François Ier. Duc de Népi et de Camérino, de par la grâce du Pontife son père, Giovanni mena depuis une vie errante; on le voit réclamer ses droits à la principauté de Camérino en 1521 d'abord, puis en 1538; et il en est

débouté. Mr Adomollo (*Archivio storico della provincia di Roma*, vol. II, fasc. 1, 1887) a produit six lettres autographes, regardant des intérêts assez mesquins, entre ce dernier fils d'Alexandre et une certaine Margherita Bosca, sa débitrice. Ces lettres prouvent que ce Giovanni était encore vivant en 1548; il devait être âgé alors de cinquante ans.

Nous ne suivrons pas les destinées de Lucrèce, sa vie est mêlée à celle de César, et elle a trouvé dans F. Gregorovius un historien fidèle; on a pu juger l'œuvre avec plus ou moins de justice et de connaissance du sujet; nous n'avons pas à nous inscrire contre une seule erreur ni un seul acte de partialité. Il est certain que la vie de Lucrèce à Ferrare, depuis l'année 1500 jusqu'à 1519, offre un singulier contraste avec celle que lui ont prêtée les historiens du dix-huitième siècle au Vatican, jusqu'à l'âge de vingt ans. Elle fit souche de prince, son fils aîné, Hercule II, recueillit l'héritage du duché, et elle mourut le 24 juin 1519, respectée de tous, et pleurée même par la vertueuse Isabelle d'Este, qui l'eut longtemps en défiance. Giovanni Gonzague, oncle du marquis de Mantoue, envoyé à Ferrare à l'occasion de sa mort, écrit en ces termes à François Gonzague : « La cité entière la pleure, et surtout le Duc lui-même... Ici on parle de sa vie dans les termes les plus élevés; on dit que depuis plus de dix ans elle portait le cilice, et que les deux dernières années elle se confessait chaque jour, et s'approchait une fois chaque semaine de la Sainte Table [1]. »

1. — Gregorovius, chapitre « *Lucrèce à Ferrare* ».



GIOFFRE PRINCE DE SQUILLACE

Gioffre, prince de Squillace, le plus jeune frère de César, et le dernier des enfants de la Vannozza, survécut longtemps à tous les siens; on ne connaît point la date de sa mort. Retiré dans sa principauté, que le roi Ferdinand le Catholique avait reconnue, il perdit, en 1506, sa femme Sancia, cette princesse d'Aragon dont la vie au Vatican avait scandalisé jusqu'à Alexandre VI lui-même. Sancia ne lui ayant pas laissé d'enfant, il se remaria, et une de ses petites-filles, Anna de Borgia, ayant épousé un descendant du duc de Gandia, son beau-frère, la victime de César, celui-ci apporta en dot à son épouse son titre de prince de Squillace, qui fut ainsi réuni au duché de Gandia.

LA VANNOZZA

La mère des enfants d'Alexandre VI, la *Vannoza Catanei*, mourut à Rome en 1518; un certain nombre de lettres adressées par elle à sa fille Lucrèce et aux princes de la maison d'Este nous prouvent que jusqu'à la mort elle conserva d'étroites relations avec ses enfants. Malgré l'abandon relatif où l'avait laissée le trépas du Pontife, elle vivait dans une certaine opulence, bien entourée, et surtout adonnée aux œuvres pies. Le jour de sa mort, selon la coutume romaine, le crieur public annonça ainsi le trépas dans son quartier: « Messer Paolo fait savoir la mort de Madona Vannozza, mère du duc de Gandia; la trépassée appartient



à la confraternité du Gonfalon. » La Catanei était âgée de 77 ans; elle légua sa fortune toute entière à Saint-Jean-de-Latran, on l'enterra à Santa Maria del Popolo, sa paroisse. Son exécuteur testamentaire inscrivit sur sa tombe cette pompeuse épitaphe :

« A Vannozza Catanea, ennoblie par ses enfants les ducs César de Valence, Juan de Gandia, Gioffre de Squillace et Lucrèce de Ferrare; à la femme illustre à la fois par son honnêteté, sa piété, sa sagesse, et qui a si bien mérité de l'hôpital de Latran, Geronimo Pico, son exécuteur testamentaire, a posé cette pierre. Elle a vécu 77 ans, quatre mois, treize jours. Elle est morte l'année 1518, le 26 novembre. »

Pico avait mesuré l'éloge au poids des trésors légués au Latran; pendant deux siècles, les frères de Santa Maria del Popolo célébrèrent le service religieux pour le repos de l'âme de la Vannozza; mais peu à peu, dit Gregorovius, l'autorité ecclésiastique cessa de lui rendre ces honneurs; et plus tard, par un sentiment de pudeur, on fit disparaître la pierre sépulcrale.

DESCENDANCE DIRECTE DU DUC DE GANDIA

Dona Maria Enriquez, veuve du duc de Gandia, frère aîné de César et sa victime, réfugiée en Espagne avec ses enfants, à la suite du meurtre, y vécut à la cour d'Isabelle la Catholique. Au moment où son beau-frère fut enfermé à Chinchilla, elle introduisit contre lui une action dans le but de le faire condamner comme assassin du Duc son époux. On sait qu'elle était la nièce du roi Ferdinand le Catholique; celui-ci la pro-



tégea, et elle put laisser à son fils unique, *Don Juan*, l'héritage du duc de Gandia dont, par une ironie cruelle, César Borgia avait été d'abord nommé administrateur. Ce fils hérita non seulement de ses biens en Espagne, mais encore de ceux qui avaient été son apanage au royaume de Naples, c'est-à-dire, de Sessa, de Carinola, de Teano, cédés successivement à la couronne d'Espagne, et libéralement accordés depuis par les Rois catholiques à leurs capitaines [1].

Ce Don Juan, troisième duc de Gandia, épousa Jeanne d'Aragon, petite-fille du Catholique; puis, plus tard, en 1520, il se remaria à Dona Francesca de Castro y Pinos, vicomtesse d'Eval. De son troisième mariage, il eut encore de nombreux héritiers, et mourut enfin, en 1543, laissant quinze fils et filles. L'aîné de tous, né en 1510, Don Francesco de Borja, marquis de Lombay, quatrième duc de Gandia, entré au service de Charles-Quint, vice-roi de Catalogne, commandeur de Saint-Jacques, grand maître de la maison impériale, avait suivi en France le vainqueur de Pavie, comme il l'avait accompagné dans sa campagne contre les Maures. Époux de Dona Éléonore de Castro y Meneses, et déjà veuf, il avait voué un culte chevaleresque à l'impératrice. La mort de la souveraine dont il fut chargé de recevoir, au nom de Charles Quint, les dépouilles mortelles et de contempler le cadavre pour témoigner de son identité, lui inspira un retour sur lui-

1. — Le Grand Capitaine fut nommé prince de Sessa, le titre de prince de Théano, autrefois l'apanage de l'aîné des Gaëtani, revint à cette famille par l'autorité de Jules II dès la première année de son pontificat; à l'heure qu'il est, il est porté par le fils aîné du duc Onorato de Sermoneta, qui l'avait porté lui-même.



même : pris d'un profond désespoir, et frappé du néant des plus belles choses d'ici-bas il s'adonna aux pratiques pieuses, renonça bientôt à toutes ses dignités, et entra dans l'Ordre de Jésus. Il mourut à Rome en 1572, général de l'Ordre, et fut canonisé par l'Église.

Les chroniqueurs espagnols contemporains de César ont vu le doigt de Dieu dans le trépas rapide du Valentinois qui, né dans le Vatican, et ayant passé toute sa vie en Italie, venait mourir en Espagne, à trente et un ans, le 12 mars 1507, jour anniversaire de son élévation prématurée à l'administration perpétuelle de Pampelune, et dans son propre diocèse! N'était-ce pas aussi une revanche singulière pour l'Église, que de pouvoir, moins de soixante ans après Alexandre VI et César, opposer au scandale de la vie de ces Borgia les hautes vertus et le renoncement sublime d'un arrière-petit-fils du Pontife, Don Francesco, marquis de Lombay, dont elle invoque les prières sous le nom de « Saint François de Borja! »

1. — *Voir* notre arbre généalogique et le premier chapitre de ce volume. — *Voir* aussi Gregorovius, *Lucrèce Borgia à Ferrare*, dernier chapitre, et pour ce qui concerne S. François de Borgia, J. M. S-Daurignac, *Histoire de S. F. de B., duc de Gandia, troisième général de la Compagnie de Jésus.* — Paris, 1865.

FIN



DOCUMENTS



LES BORGIA

DOCUMENTS

DOCUMENT N° 1.

Minute du Document par lequel les Rois Catholiques concèdent au duc de Gandia le duché de Sessa, la principauté de Théano et le comté de Celano.

(*A. 9. — Fol. 49.*)

Borrador de cédula de los Reyes Católicos concediendo al duque de Gandia, D. Juan de Borja, el ducado de Sesa, principado de Theano, condado de Celano, etc.

« Nos Ferdinandus et Elisabeth, Dei gratia Rex et Regina, etc., Universis, etc.: Consueverunt grati principes in benemeritos uti gratiarum munificentia, nedum confirmationis munera exhibere, in eos presertim quos claris parentibus *ortos* esse [1] dignoscitur. Sic enim fides augescit et amor in principes confirmari solet : sic denique in alios benificentie diffundunt exempla : cum igitur fuerit Nobis expositum pro parte viri Ill. Joannis de Borgia, Gandie et Suesse Ducis, principisque Theani et comitis Celeni, quemadmodum ex nonnullis regiis concessionibus, vos tenuistis et possedistis in regno nostro Siciliæ citra farum cun^tes et terras Suesse cum titulo et honore ducatus : Theani cum titulo et honore principatus, Celeni cum

1. — Ces mots sont presque effacés.



titulo et honore comitatus : necnon et terras, Rocer montis sani turris francolini, donare, Marzain, Marranelli, Cayanelli, Prete et pretemolare provintia terre laboris : item et terras Montis fusculi cum casalibus de manialibus, Frumari cum Dohana bufantu, Porcarini, vallate, castelli carisij et junsuli ac civitatem vici de provintia principatus ultra cum suis fortalitiis, casalibus, villis, hominibus, vaxallis, vaxallorumque redantibus, mero et mixto imperio ac gladii potestate, et cum cognitione primarum et secundarum causarum civilium et criminalium atque mixtarum, et cum jure focu-lariorum et salis ac aliis juribus, juridictionibus, actionibuset pertinentiis, ac cum integro statu earumdem, p vobis vestrisque heredibus et succ. ex uno corpore legitime descendentibus in perpetuum prout in dictis concessionibus latius et plenius ponitur continen : Fueritque deinde Nobis nomine vestro humiliter suplicatum ut dictas civitates et terras ac omnia alia supradicta confirmare, et q̄ts̄ opus est et novo concedere dignaremur. Et *hur*[1] ob aliquas justas causas, q. nobis legitime constant, non omnia confirmanda veniret et nobis placet maiorem partem predictarum terrarum et jurium focu labor et salis in nostro demanio retiner : Nihilominus volente por vobiscum bene habere et in recompensam emendam retributionem et satisfactionem etsolucionem quorumcumque servitorum permissionis, obligationis, donationis et cessionis, que Ill quon.[2] de Borgia genitori vestro vel vobis quovis modo forsitan fererim[3] promiserimus.......[4].... dictas civitates et terras omniaque alia supradicta confirmare et concedere et novo ac imperrime condonare et elargiri decrevimus et statuimus, prout harum tenore de certa nostra scientia deliberate et consulto liberalitateque de mera et gratia speciali vobis eidem Joanni de Borgia vestrisque heredibus et succ. ex vestro corpore legitime descendentibus in perpetuum dictas

1. — Illisible.
2. — En blanc.
3. — Illisible.
4. — Un mot effacé.

cun[tes] et terras cum illarum castris, fortalitiis, hort', vassallis, vassallorisque redditibus, pheudis, pheudatariis et cum cognitione primarum et secundarum causarum atque mixtarum, mero et mixto imperio ac gladii potestate et cum jure foculariorum et salis, ac cum omnibus et singulis introitibus, redditibus, juribus, jurisdictionibus, actionibus et proprietatibus ad illas illarumque utile dominium spectantibus et pertinentibus quovis modo tam de jure quam de consuetudine confirmamus et concedimus de novo ac nuperrime donamus et elargimus cum omnibus eo modo et forma prout huc usque tenuistis et possedistis et iuxta dictarum concessionum et privilegiorum formam seriem et tenorem : quas et que licet hic non exprimantur : haberi tamen volumus pro expressis et specifice declaratis ac si de verbo ad verbum presentibus forent inserta, volentes et declarantes expresso tenore presentuum de eadem certa scientia nostra, quatenus presens confirmationis et none concessionis gratia : sit vobis predicto Joanni de Borgia vestrisque heredibus et succesoribus in perpetuum ex vestro corpore legitime descendentibus semper stabilis, realis, valida et firma : Nullumque in inditio vel extra sentiat impugnationis obiectum, defectus incommodum aut nosse alterius detrimentum, sed in suo semper robore et firmitate persistat et semper interpret̄, in favorem utile et commodum eorumdem, investientesque supra vos eumdem Joanem de Borgia vestrosque heredes et successores in perpetuum de predictis omnibus et singulis pertinentes... privilegii expeditionem ut moris est, quam investituram vim robur et efficatiam obtinere volumus, vere realis et effectualis personis predictarum civitatum et terrarum, ac jurium et pertinentiarum earumdem : Itaque vos idem Joannes de Borgia succesoresque vós. p. teneatis et habeatis predicta omnia et singula a Nobis et nostra Curia inmediate et in capite in pheudum et pheudi naturam ; ac sub contengenti debito pheudali sustro radoha (*sic*) : Nullumque alium preter Nos et succesores nostros in dicto regno nostro Sicilie citra farú in superiorem et dominum recognoscatis.

Busitys insuper Capellaniarum et invitus patronatus regalibus signa sunt in dictis terris et cumᵇ earumque distritu et collationibus eorum ac presentionibus necnon et fidelitate pheudalique servitio et adolia aliisque juribus nostris et cuius libet alterius semper salvis et penitus reservatis : Illᵐᵉ propterea Joanne principe us qᵒ Gundisalvo et aliisque et quantos presentes nú privilegii forma per eos et unumquemque ipsvum diligenter actens illam vobis vestrisque heredibus et successoribus ex vestro corpore legitime descendentibus in perpetuum feret inviolabiliter robsuari facant atque mañ ut p. quos decet, iuxta ipsius seriem continentiam et tenorem : et contrarium in quorum, etc. Datum, etc., etc.... (Cette partie illisible et tachée.)

(Bibliothèque de l'Académie Royale d'histoire de Madrid.— Collection Salazar.— A. 9. — Fol. 49.)

DOCUMENT Nᵒ 1 *bis.*

Au même dossier existe une lettre de la duchesse de Gandia, veuve de Giovanni, qui supplie le Roi catholique de lui payer sa pension, car elle est en état de pénurie.

Cette lettre intéressante n'a pu être donnée ici parce qu'elle est à moitié brûlée et presque indéchiffrable. Don Rodriguez Villa, que nous avons prié de nous la faire copier, nous fournit l'indication suivante :

La carta de la Duquesa de Gandia al Rey participandole lo alcanrada que esta su casa y suplicandole se le paguen los mil ducados de pension (A. 9. — fol. 104) es de lettra ininteligible y buena parte de ella està quemada.

DOCUMENT Nᵒ 2.

Le Vice-Chancelier de l'Église notifie au Conseil de la commune de Pampelune l'élection de César Borgia son fils à l'évêché de Valence.

« Magnificos nuestros especiales Amigos. Vacante esa vuestra Yglesia, por fin de l'Obispo don Alfonso Carillo que Dios aya,



e queriendo la S^a de Nuestro Señor proveer della a persona util á la dicha Yglesia et grata et pacificata esa noble cibdad (*ciudad*) et reyno; deliberó promover a ella por sus meritos, virtudes et doctrina al protonothario Don Cesar de Borjá, persona a nos muy conjunta (como lo fiso de unanime consensu de todos los reverend^s señores cardenales en su secreto consistorio como es de costumbre). Y porque creemos esta promocion por la razones ya dichas et porque teniendo al dicho Don Cesar por Obispo teneys a nos para en todas las cosas que en honor et utilidad de esa noble cibdad e de todos los estados della sean; non dubdamos la dicha promocion vos sera muy grata: Affectuosamente vuestra spectabilidad rogamos querais como devotos et obedientes fijos (*Hijos*) de la S^a Yglesia, obedeciendo las Bullas et breves de la dicha S^d que sobre esta provision enbia ser juntamente unanimes en que la posession sea luego dada a los procuradores del dicho Obispo, dandoles para ello todo auxilio, consejo et favor en lo cual allende que fareys lo que a Catholicos et fieles Xrīanos (Christianos) espera, a nos obligareis tanto: quanto decir no podemos para fazer qualquier cosa que en ben e honor de esa noble cibdad e de vosotros sea, como ya diximos, y porque en esto confiamos fareys segud nuestra esperanza, non queremos desir mas sino que Dios vuestras magnificas et virtuosas personas guardo et prospere como deseais en su sancto servicio (de Roma a xvj de setiembre de LXXXXj (.·. »

PREST ABRA HONOR. P.
CAR^ALS ET VALENTIN VICE CANLLE.
A LOS MAGNIFICOS NIROS ESPECIALES
AMIGOS, LOS ALCADES JURADOS
ET UNIVERSIDAD DE LA CIBDAD
DE PAMPLONA (.·.

R EPUS PORTUEN / CARL^is VALENTIN } S. R. P. VICE CANCEL.

DOCUMENT N° 3.

César Borgia notifie sa propre élévation à l'évêché de Pampelune.

Magnificós ed honorables Señores e speciales amigos, vacando en esta corte la Yglesia de Pamplona por muerte del Rev° Sr Obispo Don Alfonso Carillo de buena memoriá, el Papa no Sr, los Rev• Señores del Sacro Collegio queriendo proveer de prolado segun que a servicio de Dios e bien de su Yglesia parecio que cumplia a se ido fecha promocion de nuestra persona a esta dignidad, et somos creado vuestro prelado et pastor como per las Bullas et Breves que enviamos a las Altesas del Rey et Reyna N• S• et al clero et populo de l'Obispado podres saber et por nuestros procuradores vos sera fecha relacione. Et porque attendida la nobleza desa cibdad edel valor ed autoridad de vuestras magnificas personas nos ha parecido cosa honesta et conveniente dar os noticia especial por letras nuestras asi de nuestra promocion como de la voluntad conque la havemos acceptado, la quales buena y aparejada para toda utilidad y bien de vuestras animas et personas. Avemos dado cargo a los dichos nuestros procuradores que en virtud de la presente de nuestra parte refieran el buen deseo que a esa cibdad tenemos, e vos exhorten a que en lo que a vos otros espera entendeys en las cosas que cumple a la esejucion de nuestra posession asi en la cibdad como en las otras partes del reyno. Por tanto Royamos vos caramente ed encargamos que conformando vuestros animos con la determinacion juntala firma de nuestras Bullas ed provisiones que sobre ello van aquellas obedeciendo como catholicos ed obediendes fijos son tenidos obedecer a la Sede apostolica et sus mendamientos vos plega dar orden como las dictas Bullas surtan su debito effecto, e nos consigamos nuestra possession ed acerca de Aquella et de las ostras cosas nuestras ed de nuestros fechos ayais en comendados nuestros dichos procuradores porque en esto allende que hareis lo que concierna y justicia obliga nos quederamosen especial obligaciona esa cibdad

e seremos siempre aparejado para todo lo que a l'honor ed bien d'ella ed de todos vos otros en general ed en particular cumplira. Con tanto nuestro Señor vuestras magnificas ed honorables personas aya en su santa guarda. — De Soriano. a xvj de setiembre de LXXXXI.

A LOS MAGNIFICOS É HONORABLES NROS
MUY SINGULARES AMIGOS LOS
JURADOS ET UNIVERSIDAD
DE LA CIBDAD Y DE PAMPLONA

A LA HONOR' E ORDONACION VRA

C. DE BORJA, ELECTO DE PAMPLONA.

DOCUMENT N° 4.

César Borgia présente aux jurés de Pampelune, en son lieu et place, Don Martin y Zapata, nommé administrateur de l'évêché.

Magnificos et honorables nuestros singulares Amigos, ya creemos abres sabido por letras del Rev° Carı Vicecanc[lls] mi Señor y nuest[s] como vacando en costa corte la Yglesia de Pamplona por nuerte del Rev·S[r] Don Alfonso Carillo de buena memoria ; el Papa Nuestro Señor e los Rev[mos] Señores del Sacro Collegio unanimes et en concordia fisieron promocion de nues[ta] persona a esta Yglesia e Obispado e nos proveeron de aquel como allá avreis visto por las Bullas et Breves que sobrello enbiamos. Agora queriendo proveer en la buena gobernacion del Obispado, e dar forma como el bien comun de todos asi en lo spiritual como en lo temporal sea mucho mirado et guardado en general et en particular ; nos enbiamos en ese regno al Benerable Mossen Martin Zapata canonigo e tesorero de Toledo, familiar dilectissimus del Dicho, el qual ba nuestro Procurador general con amplissima facultad para entender en las cosas nuestras e concernientes al bien comun de todas. Entre las quales le avemos dado cargo especial que con vosotros fable (*Hable*) sobrello largamente de parte nuestra. Royamos vos mucho pedimos de gracia le deis entera fe et creencia e

todo lo que de nuestra parte dira como a nuestra propia persona, et en aquello lo endereceis et ayudeis como de vuestra virtud y bondad se espera. Et si algunas cosas se ofreceran complirentes al honor d'esa noble cibdad ed bien comun de vuestras personas en general e en particular, podreis cuentar con buena confianza que asi saran miradas como propios fechos nuestros. Con tanto nuestro señor vuestras magnificas ed honorables personas aya en su especial encomienda. — De Soriano, a xvij de setiembre de LXXXI.

A. Lo. que Senores ordonaredes
C. de Borgia Electus Pampilonensis.

DOCUMENT N° 5.

Pourparlers relatifs au mariage de César Borgia avec une fille naturelle du Roi de Naples. — Extrait d'une dépêche de Philippe de Valori, ambassadeur à Rome.

« Quí é stato qúalche vociferatione di parentado tral Papa e il Re. Cioé che il Re habbi fatto offerire al Papa di dare per donna una figliola sua naturale al figliolo del Papa Arcivescovo di Valenza, el quale s'intende non volere esser prete : et con effecto qualche pratica ne hanno tenuta questi Regii con chi é appresso al Papa. Alla giornata m'ingegneró intender la meglio, et le Signorie Vostre ne saranno advisate..... »

Rome, die XI martii 1492.
SERVUS PHIL. VALORIUS ORAT.

(Clas. X. dest. 6, n° 9, a.c. 285. *Ali VIII di Pratica.*)

«.... La pratica del parentado tra Papa et il Re, come ultimamente advisai le Signorie Vostre, sono certificato si tiene continuamente, né il Papa essere alieno dal fare questo parentado. Et credo che molto piú questo Abate Roggio siá venuto quí per tractare questo parentado che per assetto delle cose del Signor Virginio.....»

Rome, XV martii 1492.
SERV. PHIL. VALORIUS ORAT.

(Id. a. c. 294.)



«.....Hiersera vicitando il Revmo Cardinale di Napoli, mi dite havere del Papa, come quello homo che secretamente S. Sanctitá ne dí passati mandó alla Maestá del Re per tractare il parentado, era tornato et non haveva reportato altro che coso generali, buone parole et gran promissioni. Et circá il particulare della dota la Maesta Sua offerisce cose che il Papa secondo ho detto ad S. Signoria, con quelle condictione non acconsentirebe mai al parentado. Nondim ancho, l'offerta del Re, dise Sua Sanctita, non effere stata per risolutione, et per questo la pratica non era tagliata, ma bene voleva vederne presto il fine suo. In questo modo mi parló il prefato Cardinale, senza entrarmi in altri particulari.... »

Rome, xxvj martii 1493, hora xvj.

SERV. PHIL. VALORIUS ORAT.

(D. ac. 315.)

La dernière dépêche annonce sous des formes diplomatiques la rupture des relations.

«...... Apresso mi conferirono loro magnificentie havere parlato al Papa della pratica del parentado per intenderne l'ultima risolutione. La Sanctitá Sua dire loro non voler rispondere altrimenti per hora; che per certi buoni respecti vuole prima havere una risposta di Spagnia, la quale aspecta di giorno in giorno, et quando pure la Maestá del Re non volessi havere patientia né aspectare questo tempo, era contento che la Maestá Sua piliasse quello partito li parea. Per queste parole et per essere la Lega o conclusa o per concludersi, loro magnificentie dicono essere fuori d'ogni speranza che il parentado debbi seguire..... »

Rome, xvij aprilis 1493.

SERV. P. VALORIUS ORATOR.

(Id. ac. 322.)



DOCUMENT N° 6.

Archives de Pau.

Sommaire des documents relatifs au mariage de César Borgia avec Charlotte d'Albret, conservés aux archives de la ville de Pau. Nous ne faisons qu'indiquer le lieu où on trouvera les originaux, et donner l'esprit des documents; la plupart d'entre eux, quoique très peu connus hors de la région, ne sont pas inédits.

---

1. — Traité secret entre Alexandre VI et le roi Louis XII, sous la condition du mariage de César avec Charlotte d'Aragon, fille de Frédéric, roi de Naples. — Publié intégralement dans le texte.

---

2. — Acte de cession des biens de César Borgia à sa future épouse s'il meurt avant elle. Fait en présence de Georges d'Amboise.

10 mai 1499.

---

3. — Décharge donnée au sire Alain d'Albret par sa fille Charlotte, duchesse de Valentinois, qui a demandé consignation de sa dot pour l'employer à l'achat du domaine où elle se fixera.

---

4. — Acte par lequel Messire Michel Gaillard, chevalier, Pierre Brissonnet, Thomas Boyer et Jacques de Bonn, trésoriers généraux de France, s'engagent à payer 100,000 livres au sieur d'Albret, à l'occasion du mariage entre César et Charlotte, payables dans 18 mois.

L'acte est passé en présence de noble homme Jean de Calvimont, licencié ès loi, agissant comme procureur de messire Alain d'Albret, en présence de Georges d'Amboise.

Blois, le 19 mai 1499.



5. — Pièce par laquelle Charlotte d'Albret, à Paris, au Châtelet, en présence de Jacques d'Estouteville, chancelier du Roi, garde de la prévôté de Paris, déclare avoir reçu l'obligation précédente et promet à son père de faire usage de cette somme bien et dûment en acquisition nécessaire, du vouloir et du consentement de son père, et si les dits deniers sont mal employés par elle, elle rend absolument indemnes de toute responsabilité son père et son mari.

Le jeudi 20 février de l'an de grâce 1504.
(Nouveau style : 1505)

---

6. — Le sieur d'Albret donne plusieurs blancs-seings à François Faure, de la ville de Martel en Quercy, destinés au sénéchal des Lannes (M. de Lissac ?) pour être employés, si besoin est, par les seigneurs de Nevers et d'Avesnes et le dit sénéchal, touchant le mariage que le roi projette entre César et Charlotte. 1499.

Date des blancs-seings : Nérac, 19 avril 1499.

---

7. — Acte par lequel les généraux de France (trésoriers généraux nommés dans une autre pièce) s'engagent à donner au sire d'Albret les 100.000 francs qu'il réclamait à César.

— Il semble d'après l'ensemble des pièces, que Louis XII tenait beaucoup à ce mariage, à cause des guerres d'Italie. Alain, en revanche, était peu désireux d'une telle alliance, il voulait que son gendre lui apportât une certaine somme. C'est pour vaincre ses hésitations que les trésoriers généraux s'engagent, au nom du Roi, à payer à Alain pour César la somme qu'il réclame. Ils promettent de la payer en 18 mois.

Pas de date.

---

8. — Pièce écrite par des gens de loi relative à la discussion du contrat. Le sieur d'Albret voulait que le duc César apportât 100.000 ducats. Les représentants du duc font remarquer que cette prétention est excessive. Le sire d'Albret devra se contenter des 100.000 écus promis par le Roi.



S'il n'y a pas d'enfant, les biens de l'un des conjoints, en cas de mort, reviendront à l'autre.

---

9. — Belle copie du temps reproduisant le contrat de mariage entre César et Charlotte. (Ce contrat n'est plus inédit, il a été publiée par M. Bonnaffé.)

---

10. — Testament de Charlotte d'Albret, duchesse de Valentinois, à la date du 11 mars 1513.

Publié par M. Bonnaffé dans son volume « l'Inventaire de Charlotte d'Albret ».

---

11. — 2 cahiers volumineux contenant l'inventaire des biens et objets précieux laissés par Charlotte, 12 mai 1514. (Publiés par M. Bonaffé.)

---

12. — Autre copie du testament de Charlotte, 11 mars 1513, à la Motte de Feuilly, en présence de deux notaires. Formule ordinaire au début, par laquelle elle donne son âme à Dieu et la recommande à saint Michel ; elle demande que son corps soit enseveli au monastère de Bourges. Dons divers à ses domestiques, Argent pour des messes.

(Publié par M. Bonnaffé.)

---

13. — Procuration en latin donnée par César à Jean d'Albret, son beau-frère, roi de Navarre, pour tâcher d'obtenir du roi Louis XII 100.000 francs de monnaie française qu'il lui avait promis comme dot de la duchesse de Valentinois, sa très chère épouse. — (Signature autographe de Borgia, datée de Chinchilla.)

Pampelune, le 30 mai 1505.

---

14. — Lettres patentes du roi Louis XII, 18 février 1506 (nouveau style : 1507), par lesquelles il reprend à César Borgia la seigneurie d'Issoudun et le grenier à sel qui en dépendait, *pour*



le punir de la trahison dont il s'était rendu coupable envers lui pendant la guerre d'Italie. — (Publiées en entier dans le texte.)

15. — Formation de la maison de Loyse de Valentinois

S'ensuyt ce qui a été adressé pour l'état de mademoiselle Valentinois :

2 gentilshommes qui serviront par quartier et auront des gages, les deux la somme de quatre cents livres,	400 livres.
Mademoiselle de Toutbois,	50 —
L'aumônier qui tiendra le compte de la dépense aura la somme de	80 —
Ung varlet de chambre,	60 —
Ung muletier,	20 —
Ung varlet de lictier,	20 —
Ung palefrenier,	24 —
Plus pour la dépense de bouche des dessus dits réserve la dite damoiselle la somme de	549 —
C'est à savoir pour le gentilhomme, s'il a trois chevaux, par jour dix sous, qui est par an la somme de neuf vingt livres,	180 —
L'aumônier et son homme, sept sous six deniers par jour, qui est par an six vingt quinze livres,	135 —
Le varlet de chambre, quatre sous par jour, qui est par an,	72 —
Le muletier, trois sous par jour, qui est par an	54 —
Le varlet de lecture (lictiers), le même taux,	54 —
Le palefrenier,	54 —
Deux chevaux de litière.	
Deux sommiers.	
Une hacquenée.	
Un cheval pour le palefrenier.	
Qui fait six chevaux à 3 sous par jour compriz la ferrure,	324 —

Somme totale : 25 cent. 17. — (2.517 livres.)

16.—Pièce dans laquelle Alain sire d'Albret, père de Charlotte, nomme des procureurs chargés de s'entendre avec sa petite-fille Louise de Valentinois (fille du duc César), mariée au sire de la Trémouille, au sujet des biens laissés par le père et la mère de Louise.

(Archives des Basses-Pyrénées.)
Dossier mariage C. B. et C A.

DOCUMENT N° 7.

Preuves de la captivité de César au château-fort de Chinchilla (Province d'Albacéte) avant son incarcération à Medina del Campo. Les preuves immédiates ont été fournies par la signature de César Borgia au bas d'une procuration (Archives de Pau, n° 12); les extraits ci-dessus, tirés des chroniques à peu près contemporaines, ne laissent plus de doute à cet égard.

LA CAPTIVITÉ DE CÉSAR ET SA FUITE DE CHINCHILLA

« Por real cédula de 27 de Octubre de 1575 se ordenó á D. Jerónimo Briceno de Mendoza Gobernador, y Justicia Mayor del Marquesado de Villena, formar una historia de los particulares y cosas notables de Chinchilla. Dicho Gobernador ordenó in cumplimiento al Ayuntamiento de la ciudad en 7 de Diciembre del mismo año; y éste lo encargó al Arcipreste, D. Martin de Cantos, quien presentó el referido historial á dicho Ayuntamiento por manos del Alguazil Mayor, el muy magnifico señor Manuel de la Mota en 30 de Julio de 1576.

Después de estudiar este autor el origen de Chinchilla, sus nombres antiguos y modernos, la etimologia de ellos los progresos de la ciudad, sur señores territoriales y jurisdicionales, sus privilegios, etc., etc., dice lo siguiente :

« Tiene esta ciudad en lo mas alto del cabezo donde está formada, una torre de piedra labrada con betun de cal de 20 estados de alta, tiene 6 esquinas; el primer cuerpo de esta torre ó castillo tiene espingardas, ballestas de palo, polbora, azufre y plomo; en otro aposento mas alto hay un molino de mano

y sobre este aposento hay otro en el que estuvo preso el Duque Valentino hijo del Papa Alexandro Borja por que mató á in hermano el Duque de Gandia. En aquel tiempo era alcaide de la fortaleza Gabriel de Guzman, por el Duque de Maqueda que era el verdadero Alcaide. Un dia el Duque Valentino solicitó del dicho Alcaide Guzman entrar á lo alto de la torre y quiso el Duche echar al Alcaide á la torre abajo, que no diera pequeña caida si lo hubiera echado; y para hacerlo le llamó y preguntó por las casas que se parecian, cuyas eran, y estando dicho Alcaide dañdole razon de lo que le pedia lo agarró el Duque por la horcajada para echarlo abajo, que era de muchas fuerzas, y alientos, y el dicho Alcaide no era menos que el, viendose asi y en tanto peligro puesto, hizo fuerza con las manos en las almenas que yo lo tenia alto de tierra y tornó sobre si y dió con el Duque en tierra, y viendo el Duque la buena orden que Guzman le dió, él le dijo : « No os altereis, Alcaide, que no lo hize sino para probar que fuerza y aliento era el vuestro, que me habian dicho que alcanzabais vivas fuerzas, y asi es, que muy bien habeis mostrado tenerlas. »

Esta fortaleza está cercada de una barbacana con 12 torrejones de calicanto muy fuertes, que toda está fundada sobre piedra muy firme, y junto á esta barbacana, por fuera de ella la cerca un foso de mas de 20 varas de hondo y otras tantas de ancho; no se pue de entrar en el Castillo si no es por un puente levadizo que tiene à la parte de la ciudad; tiene dentro uno cisterna de agua del cielo muy grande que llena una vez tiene para muchos años. »

Autre extrait de la même chronique de l'Archiprêtre Don Martin de Cantos.

DÉTAILS RELATIFS A LA FORTERESSE DE CHINCHILLA

« Esta torre y barbacana y fosos hizo el Marqués de Villena D. Juan Pacheco en el tiempo que era señor de esta tierra, pues el Castillo que tenia Chinchilla era de tapia y terrapleno. El alcaide de esta fortaleza es el Duque de Maqueda, dicen que dá



á S. M. 300.000 f., el teniente que agora tiene es un caballero que se dice Julian de Guzman, hijo del Gabriel de Guzman arriba dicho. »

Détails plus récents sur l'état de la forteresse de Chinchilla, aujourd'hui réduite à l'état de prison civile.

« Esta fortaleza la dominaron las tropas del Archiduque el año 1707 y la abandonaron llevando su artilleria para servirse de ella en la memorable batalla de Almansa.

En la actualidad se conservan en regular estado la barbacana y torreones, pero el foso está obstruido de carcajo en su mayor parte. La puerta de estrada, que en el siglo quince estaba por la parte de la ciudad, hoy la tiene al lado opuesto, no existiendo el puente levadizo. *La torre del homenaje* (cachot de César) fué destruida por una chispa electrica, segun se dice; todavia se vé el cimento y parte de una de sus caras de piedra silleria, y en esta torre es donde debio estar preso Cesar de Borgia.

Las habitaciones, cuarteles, depositos, etc., de la fortaleza ya no existen, pero en este año en que los Chinchillanos esperan les conceda el Gobierno la creación de un establecimiento penal, han reparado los torreones construyendo garitas y reedificando dos dormitorios capaces de contener cada uno 200 penados. »

Nous devons ces notes et copies de chroniques locales, impossibles à trouver en dehors du royaume de Valence et de la province d'Albacéte, à la parfaite obligeance de Don Jose Martinez Aloy de Valence, si versé dans la connaissance de l'histoire locale.

DOCUMENT N° 8.

Liste des objets précieux appartenant à César Borgia, confiés par lui au cardinal d'Este, et saisis, le 2 janvier 1504, par Giovanni Bentivoglio.

1504

Adi 2 de zenaio vene nela gabella de Bologna parichj chariazj con robe del ducha Valentino soto nome del cardenale



de Ferara le quale tute robe funo aperte e portate in caxa de M. Zoane de Bentivoglj *Robe tute tolte ala Chexia* de gran valore che v'era le infraschrite cose.

Le coxe de San Piero con tante zoglie intorno de numero inestimabele.

El manto de San Piero con gran zoglie intorno.

Falde, Franchily (?), gorzanino doro fin con gran zoglie.

Una anchona de nostra dona per dare la paxe de valore de diexe milia ducatj.

Uno chanerjno (?) grande da portare dinanzi el mantelo del Papa.

Una choreza doro tira del Papa fodrà de veludo chermexin, charicha de zoglie.

Uno gato doro con li ochij de duj nobilissimj diamantj.

Uno officiolo de nostraj dona con le alene doro pien de zoglie.

Uno tabernachulo doro con lie pie de smeraldo. Trenta taze doro fino.

Quaranta taze dariento dorato.

Otanta perle de charatj 16 in 18 luna.

Uno bazile e bronzo doro fino de pexo de livre 35 che fu estimato solo la fatura duchatj tre milia.

Multi estimavano tute queste chose duchatj trezento milia che vera anchora molte nobelissime tapezarie.

Non se ne parlo tropo che se crede fuseno tute restituite al Papa o forsi a altrj.

(R. Biblioteca Universitaria di Bologna, Ms 1439. — Cronaca di Fileno dalle Tuate. Vol. III. c. 523, r°.) — Communiqué par l'honorable archiviste du dépôt d'État de Bologne, M. Malagola.



DOCUMENT N° 9.

Lettre autographe du roi Don Juan de Navarre au roi Ferdinand le Catholique pour le remercier d'avoir mis en liberté son beau-frère César Borgia.

(*A. 12. — Fol. 48.*)

(*Le commencement du document est déchiré*) ...muy alto e muy poderoso Rey nuestro muy caro thio Señor.... (*passage déchiré*).... de nuestro Ambassadores havemos sabido la merced que a vuestra Alteza ha placido..... (*déchiré*).... duque de Valentino nuestro hermano en su libertad con que por servicio de V. A. lo de Venecianos ponga en su mano y tambien que tenga manera con el Cardenal de Salerno que renuncie el obispado de Leon á quien V. A. mandare; e acabado desto no sepamos más lo que importa porque somos bien ciertos despuer de tan largo tiempo que la dicha libertad como sabe se procura, venido en esto no mandará ni querra V. A. cosa imposible y que no la pueda bien cumplir el dicho Duque tenemos à mucha gracia y merced la merced á el fecha, la qual asi la estimamos por propria, como si en muestras personas fuesse, puez en facerse asi no solamente cumple V. A. con él, mas mira mucho por vuestra reputacion y favor, donde por tantas veces à V. A. con tal speranza cierta tienamos por dubledas instancias importunado, lo que no fizéria mos sino creyendo habia de dar à esto, y lo mesmo habemos de fazer en las otras cosas vuestras. Con tanto muy alto é muy poderoso Rey nuestro muy caro thio, Señor, la Sancta Trinidad sea en continua guarda de V. A. — De la ciudad nuestra de Pamplona á XXII de Deciembre de MVV° — El Rey à la Reyna de Navara vuestros obedientes sobrinos.

Johan Catalina.

Collection des Documents Salazar, de la Bibliothèque de l'Académie de l'histoire de Madrid. (*A. 12. — Fol. 48.*)



DOCUMENT N° 10.

Archives générales du royaume d'Espagne à Simancas.

Note officielle des documents qui se trouvent aux archives, relatifs à la captivité et à la fuite de César Borgia, duc de Valentinois. Ces documents, très volumineux, contiennent l'ordre royal d'ouvrir l'enquête sur les faits (publiés dans le texte); — les procès-verbaux de fuite; — l'instruction faite par le corrégidor des quatre villes de la côte de mer, avec les interrogatoires de tous les témoins, par toutes les villes où sont passé les fugitifs. Ces pièces, à cause de leur développement, ne pourraient point être reproduites; mais on trouvera ci-dessous les indications qui permettront d'en constater l'existence et de contrôler les faits avancés.

Sria de Estado. — Leg° 1a, folio 336, al 340.

Informacion que hizo D. Pedro de Mendoza, *en las cuatro villas de la costa de la Mar, en 1506.*

Memoriales de la Camara. — Leg° 53, f° 24.

Otra informacion mas amplia sobre lo mismo, hecha por el corregidor Cristoval Vasquez de Açuña en Bilbao, Leguitio, Portugalete, etc., acompañando la cédula de la Reina Da Juana, en que se manda hacerla informacion; los pregones que se echaron en las villas, y deposiciones de varios testigos. — Ano 1506.

DOCUMENT N° 11.

Archives générales du royaume. Secretairerie d'État.
Leg° n° s. 3°, f° 336.

Copie de la lettre originale du corrégidor des quatre villes de la côte de Mer à la reine Jeanne de Castille, pour se disculper d'avoir relâché le duc de Valentinois tombé en son pouvoir.

Muy poderosa Señora,

Don Pedro de Mendoça vuestro corregidor en las quatro-villaz de la costa de la mar, veso laz manos de V. A. la qual



vieu sabe como por vna su provision Real me embyo mandar que supiese la manera que diz que vn alcalde mio avia tenido en soltar al duque Valentynez e supiese amy mesmo por donde el dicho duque Valantınez avya ydo e para que partez e quien le avia pasado e en que navioz e porque de le que paso çerca de la prysion del dicho duque V. A. estara ynformado asy por vna petycion que yo ante V. A, embye como por la perquisa que sobre esto creo que fizo vno del corregidor de la villa de Vilbao, e condado de Vizcaya sobre lo suso dicho no enbyo maz ynformacion a V. A, e lo que maz paso cerca del pasar del dicho duque e de laz personaz que le pusaron e adonde aporto. V. A. se ynformara por çiertoz testimonioz que aver V. A. enbyo e crea V. A. que sy amy notiçia o de miz alcadez uviera venido al tiempo que yo tube preso en mi poder al dicho duque el era suelto; que pudiera V. A. estar bien cierta que avnque tubiera todaz las dadibaz del mundo para laz dar, ami o amiz alcaldez : no me avia de pasar por e pensamiento hazer la menor cosa del mundo que tocara en deservicio de V. A. quanto maz soltar al duque sabiendo que hera el, o tubiendo sospecho. E como dicho tengo yo no sabia *a la sazon que le tube preso sy hera suelto, ni me acordaba del sy hera naçido.* — Don Pedro de Mendoça.

FIN DES DOCUMENTS

TABLE DU PLACEMENT DES PLANCHES

TOME PREMIER

TOME DEUXIÈME

FIN DE LA TABLE DES PLANCHES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES DEUX VOLUMES (1)

---

(1) Les chiffres placés entre parenthèses indiquent la page où figure une Illustration.

FIN DE L'OUVRAGE

3422. — Poitiers, Imprimerie Blais, Roy et Cie, 7, rue Victor-Hugo.



